

DICTIONNAIRE



Géographie – Histoire – ECJS

Avril 2013

III^e Internationale (Ia) : l'organisation créée par Lénine qui réunit les partis communistes du monde sous la direction du parti communiste russe.

A

A.C.P. : Afrique-Carâibes-Pacifique. Regroupement de pays ayant, en particulier, des accords économiques avec la C.E.E.

A.E.L.E. (I') : c'est l'association européenne de libre-échange, créée en 1960 et qui regroupait l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein : espace de libre-échange mais sans tarif extérieur commun ni de politique économique commune.

A.E.L.E. : Association européenne de libre-échange, une organisation créée en 1960 afin de permettre à ses membres d'échanger librement leurs marchandises. À l'origine, l'A.E.L.E. comptait sept membres: l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. La Finlande les a rejoint en 1961, suivie par l'Islande en 1970 et le Liechtenstein en 1991. En 1973, le Danemark et le Royaume-Uni ont quitté l'A.E.L.E. pour adhérer à la C.E.E. Le Portugal a fait de même en 1986, suivi par l'Autriche, la Finlande et la Suède en 1995. Aujourd'hui, les membres de l'A.E.L.E. sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

A.L.E.N.A. (I') : c'est l'association de libre-échange Nord-américaine créée en 1993 et qui regroupe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Abaque : ou abac, n. m., lat. abacus, grec abax, tablette - 1. Tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. 2. Table à calcul sur laquelle les chiffres prennent une valeur en fonction de leur place par rapport à un jeton. Au moyen âge, elle est utilisée par les marchands et les écoliers.

Abbatial : n. f., dérivé du lat. abbatia, XVe siècle. Eglise d'une abbaye. adj., lat. abbatialis, Qui appartient, qui à un rapport avec l'abbé, l'abbesse ou l'abbaye.

Abbatiat : n. m., lat. abbatia, Xe siècle. Charge d'abbé ou d'abbesse

Abbaye (C) : *Monastère* * d'hommes ou de femmes doté d'une autonomie juridique et dirigé par un abbé (de l'araméen *abba*, père) ou une abbesse.

Abbaye : n. f., dérivé du lat. abbatia, Xe siècle, Etablissement ecclésiastique d'hommes ou de femmes suivant une règle de type cénobitique.

Abbé (un) : c'est l'homme qui dirige un monastère. Au féminin : une abbesse.

Abbé : n. m., lat. abbas, XIe siècle, Moine élu par ses égaux à la tête d'une abbaye ou d'un monastère, selon la règle attribuée à saint Benoît de Nursie

Abbesse : n. f., lat. abbatissa, XIIe siècle, Désigne la supérieure d'un établissement ecclésiastique de femme érigé en abbaye.

Abdication : terme utilisé pour marquer le renoncement d'un souverain à sa fonction. C'est l'exemple de Nicolas II, tsar de Russie après la révolution de février 1917.

Abée : n. f., anc. fra. bee, XVe siècle, Ouverture par laquelle l'eau, venant d'un bief, actionne la roue du moulin.

Abjurer : renier sa foi publiquement.

Abreuvoir ; n. m., Petites rainures creusées dans la pierre et destinées à recevoir le mortier.

Abside (une) : c'est la partie arrondie à l'extrémité d'une église.

Abside : à l'intérieur, extrémité arrondie de l'église vers l'est. Le mot chevet s'applique à l'extérieur tandis que le mot abside, à l'intérieur.

Abside : n. f., lat. absida, grec hapsis, Construction en forme d'hémicycle ou de polygone qui constitue, derrière le chœur, l'extrémité d'une église.

Académie : c'est le regroupement de tous les établissements scolaires de plusieurs départements sous l'autorité d'un recteur. Elle dépend du ministère de l'Éducation nationale, situé à Paris.

Académie : c'est le regroupement de tous les établissements scolaires de plusieurs départements sous l'autorité d'un recteur. Elle dépend du ministère de l'Éducation nationale, situé à Paris.

Académie : société qui rassemble des gens de lettres, des artistes, des savants. Certaines sont protégées par le roi.

Académisme : mouvement artistique enseigné par l'Académie des beaux-arts qui respecte les traditions et les règles héritées de la Renaissance.

Accès à l'eau : pour une personne, c'est disposer de 25 litres d'eau potable par jour à moins de 200 m de son habitation.

Accessibilité (l') : c'est la capacité à être atteint par une clientèle ou un service. Elle se mesure en temps d'accès mais aussi en facilité et en coût d'accès. L'accessibilité a un caractère évolutif selon les modes de transport, et différencié selon les ressources dont disposent les habitants.

Accessibilité : fait de favoriser l'accès à un territoire (par autoroute, fleuve, rail, aéroport).

Accidents domestiques : les accidents qui ont lieu à la maison.

Accolade : Élément d'architecture, horizontale et décoratif.

Accord de Lomé : Accords signés en 1975 et visant à la coopération et à l'aide au développement entre les pays de l'Union Européenne et 66 pays d'Afrique et des Caraïbes.

Accroissement naturel (l') : différence entre le nombre de naissances et de décès.

Accusé : personne soupçonnée de crime et jugée aux assises. Dans les tribunaux qui jugent au pénal, on parle de prévenu.

Achoura : , □āšūrā' (achoura) عاشوراء : le dix du mois de muharram. Journée de jeûne de l'islam calquée sur le jeûne juif de Yom Kippour, au dixième jour du septième mois. Le chiisme y ajoute la commémoration du massacre de l'imam Husayn.

Acier : alliage de fer et de carbone obtenu à partir de la fonte.

Acre : Mesure agraire employée dans certaines régions de France, particulièrement le Nord-Ouest. L'acre correspondait à la surface labourée en un jour et valait en moyenne 52 ares.

Acropole (l') : la colline sacrée de la ville d'Athènes.

Acte authentique : Document établi par un officier public compétent (notaire, huissier, officier d'Etat Civil), rédigé selon les formalités exigées par la loi et susceptible d'exécution forcée.

Acte de procédure : Ensemble de formalités à accomplir par les parties (le demandeur ou le défendeur), leur représentant ou les auxiliaires de justice (avocat, huissier), afin d'introduire une action en justice, d'assurer le déroulement de la procédure, de la suspendre ou l'éteindre, ou de faire exécuter un jugement.

Acte sous seing privé : Engagement établi et signé par les parties elles-mêmes sans faire appel à un officier public.

Actif : personne ayant un emploi rémunéré ou en cherchant un.

Action : partie du capital d'une entreprise ; elle rapporte un intérêt variable : le dividende.

Action : titre de propriété sur une part d'une entreprise. Il permet de participer à l'assemblée des actionnaires, ou propriétaires ; de recevoir une part des bénéfices (ou dividendes) proportionnelle au nombre d'actions détenues ; de percevoir une part de l'entreprise en cas de vente.

Action collective : Action en justice exercée par une personne morale à but désintéressé (ex: association) pour la défense de ses intérêts collectifs ou action en justice exercée par plusieurs personnes physiques dans le cadre d'un litige portant sur le même objet (ex: class actions).

Action de société : Titre émis par les sociétés commerciales. L'action donne droit à une partie de l'actif social et à une fraction des revenus appelée dividende.

Action en justice : Procédure engagée devant une juridiction pour obtenir le respect ou la reconnaissance d'un droit ou d'un intérêt légitime.

Activité de service : Mise a disposition d'une capacité technique ou intellectuelle. A la différence d'une activité industrielle, elle ne peut être décrite par les seules caractéristiques d'un bien acquis par le client. Les services regroupent un vaste champ d'activités allant des transports à l'administration en passant par le commerce, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. En France, dans la pratique, cet ensemble est dénommé « activités tertiaires ».

Addiction : C'est une relation de dépendance aliénante envers une substance. Le terme d'addiction vient d'un mot latin qui signifie «contrainte par le corps», dans le

sens très précis de «l'esclavage pour dette ». C'est une métaphore de la toxicomanie qui renvoie la dépendance physique à une peine auto infligée.

Adhan (M) : Mot arabe désignant l'appel à la prière du vendredi et aux cinq prières quotidiennes.

Adhan : أذان : appel à la prière.

Adhérent : Personne payant une cotisation pour s'acquitter de son inscription a un parti. En échange, elle reçoit une carte.

Adjoint : adjoint au maire est un conseiller municipal auquel le maire donne des responsabilités. Dans une municipalité, l'adjoint est un conseiller municipal élu par le conseil municipal, auquel le maire délègue des responsabilités, par exemple : les finances ; les écoles l'environnement : les routes. Le nombre d'adjoints varie selon la taille de la commune et donc le nombre de conseillers municipaux.

Administration centralisée (I') : endroit du pouvoir où sont prises toutes les décisions concernant un Etat.

Administration : ensemble des organismes chargés d'appliquer les lois, d'assurer le fonctionnement de l'Etat et des services publics.

Adoptianisme : Hérésie du christianisme tendant à considérer le Christ, fils de l'homme, comme « adopté » par Dieu.

Adoubement : cérémonie au cours de laquelle le jeune noble reçoit ses armes des mains d'un seigneur et devient chevalier.

Adoubement : Du francique dubban, frapper. Cérémonie par laquelle un homme est fait ou ordonné chevalier. Le nouveau chevalier reçoit de l'adoubeur un violent coup sur la nuque du plat de l'épée.

Adouber : armer un chevalier au cours de l'adoubement.

Adret (I') : c'est la partie d'un versant exposée au soleil.

Aède (un) : Poète.

Aéronautique : science de la navigation aérienne, de la technique de construction des appareils permettant de se déplacer dans l'air.

Affluent (un) : cours d'eau se jetant dans un autre.

Affranchir : On trouve le verbe vers 1190 chez le Châtelain de Coucy. Il signifie libérer un ancien esclave qui reste cependant lié à son ancien maître, ou à celui qu'il a choisi, par le droit de patronage.

Affrètement : location d'un navire pour un temps ou un voyage déterminé.

Afrique subsaharienne : partie de l'Afrique, située au sud du Sahara, appelée

« Soudan » par les Arabes.

Agenda : l'«ordre du jour», liste des points qui doivent être discutés lors d'une réunion, mais les hommes politiques l'utilisent aussi dans leur jargon pour désigner les objectifs qu'ils veulent atteindre. Par exemple, l'« agenda social européen » définit les objectifs que l'Union souhaite atteindre au cours des prochaines années dans le domaine de l'emploi et de la politique sociale.

Agenda 21 : document qui propose des engagements pour le XXI^{ème} siècle en faveur du développement durable. Adopté à différentes échelles (locale, régionale, nationale, mondiale).

Agent public : un agent permanent de l'Etat ou des collectivités locales ; s'il est titulaire de son emploi, il est fonctionnaire.

Agent public : un agent permanent de l'Etat ou des collectivités locales ; s'il est titulaire de son emploi, il est fonctionnaire.

Aggada : de la racine *highid*, conter. Désigne un ensemble foisonnant de commentaires rabbiniques (les midrashim), de textes édifiants, de légendes, de contes moraux, d'anecdotes historiques et de rudiments de médecine et d'astrologie, etc.

Agglomération (une) : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

Agglomération parisienne (l') : elle s'étend sur trois départements dits de « la petite couronne », ainsi que sur une partie des quatre départements voisins : espace construit et urbanisé en continu sur environ 70 km d'Est en Ouest et 50 km du Nord au Sud. La commune de Paris couvre 105 km² et est divisée en 20 arrondissements.

Agnostique : personne qui doute de l'existence de Dieu.

Agrarium : Redevance d'une part des récoltes, généralement la dixième, à l'époque mérovingienne. A ne pas confondre avec le champart ou avec le terrage. Disparaît à l'époque carolingienne.

Agriculture (l') : c'est l'action pour les hommes de travailler la terre pour récolter de quoi s'alimenter.

Agriculture biologique l'agriculture soucieuse du respect des équilibres naturels, qui n'utilise ni produits chimiques, ni pesticides, ni OGM.

Agriculture commerciale (l') : c'est l'agriculture dont les produits sont destinés uniquement à être vendus.

Agriculture extensive (l') : c'est l'agriculture qui utilise imparfaitement le sol cultivé et se contente de faibles rendements.

Agriculture intensive (une) : c'est une culture ou un élevage dont la production à l'hectare est élevée et qui n'a pas besoin de grandes étendues de terrain car les moyens utilisés sont modernes et puissants.

Agriculture intensive : agriculture à hauts rendements grâce aux techniques modernes (produits chimiques, machinisme, irrigation...).

Agriculture irriguée : l'agriculture qui utilise l'eau des rivières ou du sous-sol.

Agriculture itinérante (une) : c'est une agriculture qui se déplace au fil du temps en fonction de la fertilité des terres et du déplacement du bétail pour l'engrais.

Agriculture mécanisée (une) : c'est une agriculture qui utilise des machines pour labourer, semer et récolter les cultures.

Agriculture productiviste l'agriculture intensive recherchant des rendements élevés par l'utilisation massive d'engrais, de pesticides...

Agriculture spécialisée (une) : c'est une agriculture qui s'est concentrée sur un seul type de production.

Agriculture vivrière (une) : dans ce type d'agriculture, les produits sont destinés à nourrir les paysans qui la pratiquent.

Agriculture (l') : Activité humaine ayant pour but la production de plantes utiles en travaillant la terre.

Agroalimentaire : ensemble des industries qui transforment les productions agricoles en produits alimentaires.

Agro-alimentaire : secteur économique lié à la transformation industrielle des matières premières agricoles destinées à la consommation humaine.

Agrobusiness : Ensemble des activités liées à l'agriculture (production, transformation, distribution des produits agricoles).

Agrobusiness (l') : c'est une forme d'agriculture qui réunit de gros investissements financiers et équipements importants.

Agrotourisme (l') : activité touristique qui a pour objectif la découverte du monde rural.

Ahl al-Kitāb, ahl al-kitāb : (gens du livre) أهل الكتاب (ahl : peuple, gens; al-kitāb : livre) : fidèles des religions monothéistes préislamiques : juifs, chrétiens, sabéens, les zoroastriens (mages) ne sont cités que pour dire que Dieu fera le tri.

Aïd el-Fitr : (fête de la rupture) عيد الفطر : fête la rupture du jeûne du mois de ramadan.

Aïd el-Kebir : (grande fête) عيد الكبير : Fête qui rappelle le sacrifice d'Abraham et qui marque la fin du pèlerinage (hajj).

Aïd es-Seghir : (la petite fête) عيد الصغير : synonyme de Aïd el-Fitr.

Aïd : (aïd) عيد : fête.

Aide au développement : Travaux à moyen et long terme, comme par exemple la construction d'école, le creusement d'un puits, la sauvegarde du patrimoine de l'humanité.

Aide d'urgence : Secours (nourriture, soins,..) apportées a des population démunies (famine, guerre, catastrophe naturelle...).

Aide juridictionnelle : prise en charge, partielle ou totale, par l'État, des frais de justice d'une personne, en fonction de ses revenus.

Aide : Une des catégories de services dus par le vassal à son seigneur comprenant des obligations d'ordre militaire de nature fort diverse (les plus courants: ost et chevauchée, garde du château ou estage) et d'ordre écuinaire: dans un certain nombre de cas, progressivement limités à trois ou quatre à partir du XIIe siècle (chevalerie du fils aîné, mariage de la fille aînée, croisade, rançon, souvent accroissement du fief), le seigneur peut imposer à son vassal une contribution extraordinaire.

Aides: impôt indirect sur les produits de consommation, en particulier les boissons.

Al-Qaida (« la base » en arabe) l'organisation terroriste islamiste créée par Ben Laden.

Aire culturelle : espace géographique dont les habitants partagent une culture commune. Leurs modes de vie, leurs religions, leurs langues et leurs arts ont des caractéristiques proches. Ces aires culturelles sont le résultat de l'histoire, mais évoluent constamment.

Aire culturelle : espace géographique dont les habitants partagent une culture commune.

Aire de chalandise (une) : c'est un espace dans lequel un service ou un commerce trouve sa clientèle.

Aire urbaine : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Aire urbaine : espace urbain formé d'une ville et de ses banlieues même lointaines.

Al hajj (M) : C'est le pèlerinage à la Mecque. Cinquième pilier de l'Islam, il est l'acte essentiel du culte islamique. Tout croyant doit le faire une fois dans sa vie s'il en a les moyens. Sur ce territoire interdit à tout non-musulman, on trouve la *Ka'aba*, sanctuaire sacré de l'Islam (dont le nom provient de sa forme cubique), renfermant la pierre noire, initialement immaculée et censée avoir été noircie par le péché humain. Les pèlerins doivent en effectuer sept fois le tour.

Al-Andalus : terres d'Espagne sous domination musulmane.

Alberger : Louer un bien.

Albigeois ou cathares : hérétiques dans le Sud-Ouest de la France.

Alcôve : Dans une chambre, l'alcôve est un renforcement qui reçoit un lit de parade ou de repos.

Aléa naturel : facteur physique à l'origine d'un risque.

Aléa un phénomène dangereux plus ou moins probable dans un lieu donné.

Aléa (un) : évènement imprévisible à l'origine d'un risque.

Alexandrin : Le terme est tiré du Roman d'Alexandre (XIIe siècle) qui fut écrit dans ce type de vers. L'alexandrin, vers français de douze syllabes, domina à partir de 1200 dans les chansons de geste et la poésie religieuse. Il persista jusqu'au XIVe siècle, puis disparut. C'est Pierre de Ronsard qui le remettra à l'honneur.

al-Jihâd الجهاد الأصغر : petit jihad ; la guerre sainte ; guerre de défense de l'islam ; al-Jihâd العظيم : grand jihad ; lutte suprême, celle de la réforme de soi-même.

al-Jihâd الجهاد الأعظم : **grand jihad** ; lutte suprême, celle de la réforme de soi-même.

Allah, ('*Allâh*, *Allah*) الله, الله ou الله : Dieu. Le terme est employé aussi par les chrétiens de langue arabe.

Allège : Pan de mur situé sous une fenêtre.

Allégorique : Qui tient de l'allégorie. L'allégorie est un récit ou une description qui, pour exprimer une idée générale ou abstraite, recourt à une représentation concrète de la réalité sous forme de personnifications. La Psychomachia le Combat de l'âme de Prudence (IVe siècle), qui fut un des ouvrages les plus lus pendant des siècles, évoque de façon allégorique les luttes qui opposent les vertus chrétiennes et les vices païens dans l'âme humaine. Cette personnification de notions abstraites se retrouvera dans un genre littéraire très prisé au Moyen Âge qui développa une imagerie allégorique à partir du XIIIe siècle. Raoul de Houdenc par exemple sera

l'auteur de la première grande allégorie narrative avec le Songe d'enfer, et appliquera l'allégorie descriptive à un sujet profane dans le Roman des Eles de courtoisie.

Alleu : Du francique alôd. Durant le Haut Moyen Age, l'alleu désigne les biens patrimoniaux par opposition aux acquêts. Sous les Carolingiens, l'alleutier doit la dîme à l'église et l'aide militaire au souverain si celui-ci est attaqué. Ensuite (XIe-XIIIe siècle), l'alleu désigne un bien possédé en pleine propriété, le plus souvent hérité et sans seigneur, par opposition à la tenure paysanne et au fief: l'alleu ne comporte ni hommage ni services nobles ; dans celui des paysans, par opposition à tenure, l'alleu, terre indépendante de tout seigneur foncier, n'entraîne ni redevances, ni services, ni droits. Surtout répandu, à tous les niveaux, dans le Midi.

Alleutier : Personne possédant une terre en franchise de droits.

Alliance (l') : Pacte conclu, selon la Bible, entre Dieu et le peuple hébreu.

Alliance atlantique : l'alliance défensive entre les Etats-Unis et certains pays d'Europe ; l'O.T.A.N. (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) est l'organisation militaire qui regroupe les pays ayant signé le traité de l'Alliance atlantique. En 1999, l'O.T.A.N. intervient pour la première dans une opération armée (contre la République Serbe).

Alliance française : le réseau d'associations subventionnées par l'État français, qui enseignent la langue et la civilisation française dans 136 pays.

Alliés (les) : alliance entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S. contre l'Allemagne nazie après 1941.

Alpage : pâturage en haute montagne où les troupeaux sont conduits en été pour profiter d'une herbe fraîche et abondante.

Alpages (les) : ce sont les pâturages situés en altitude et où les bergers emmènent leurs troupeaux afin d'y paître tout l'été.

Alphabet cyrillique (l') : cet alphabet a été inventé par le moine byzantin Cyrille à partir de l'alphabet grec au IXe siècle pour les populations slaves afin qu'elle puissent lire la Bible

Alphabet (l'): Écriture dans laquelle chaque signe correspond a un son.

Alphabétisation (nom féminin) : enseignement de la lecture et de l'écriture à un groupe social déterminé.

Altermondialisme : mouvement de contestation regroupant différents acteurs et proposant des valeurs sociales (la justice, la protection de l'environnement...) comme moteur de la mondialisation.

Alternance politique le passage au pouvoir d'une majorité politique à une autre.

Altiplano (un) : dans la région des Andes, c'est un haut plateau où vivent les populations.

Altitude (l') : hauteur d'un point par rapport au niveau zéro, c'est-à-dire au niveau de la mer.

Ambon : Dans les églises anciennes, antérieures au XIIIe siècle, petite chaire surélevée, à la limite du chœur (il y en a généralement deux symétriques par rapport à son entrée et reliés par une clôture basse, le chancel) d'où l'on prêchait et lisait les Écritures.

Ambre (l') : de l'arabe *anbar*, résine jaune, fossilisée, dure, transparente et qui a la propriété de s'électriser par frottement.

Aménagement du territoire : ensemble de mesures prises par un Etat pour développer ses différentes régions en en réduisant les déséquilibres. Il s'agit donc de chercher à éviter les concentrations excessives dans les principales agglomérations comme les abandons complets de certains espaces ruraux.

Aménagement du territoire : politique visant à mettre en valeur le territoire d'un pays, par exemple en réduisant les déséquilibres entre les régions.

Aménagement hydraulique : aménagement pour capter, stocker et transporter l'eau.

Aménager : organiser et installer des équipements sur un territoire.

Aménageur (un) : organisme ou groupe qui agit en équipant un territoire.

Amende : Condamnation à payer une somme d'argent sous peine de majoration ou de poursuites pénales si les délais ne sont pas respectés.

Amendement : modification apportée à une constitution (ex: dans la constitution américaine, le 13e an rendement de 1865 abolit l'esclavage).

Amendement : texte qui vient s'ajouter à un projet de loi avant son vote définitif.

Amendement : une modification apportée à une loi.

Américanisation : influence des modes de vie américains.

Amérindiens : Indiens d'Amérique, les premiers habitants de ce continent.

Amessement : Cérémonie religieuse obligatoire durant laquelle un clerc purifie la jeune mère avant les relevailles.

Amiable : Se dit d'un accord ou d'un arrangement obtenu par la conciliation des adversaires, évitant ainsi un procès.

Amnésie : Difficulté ou impossibilité de mémoriser, de conserver ou d'utiliser des

souvenirs, qui peut résulter de la consommation abusive de certaines substances psychoactives.

Amont (l') : Partie d'un cours d'eau comprise entre un lieu déterminé et sa source.

Amortissement : Élément ornemental placé au sommet de tout axe vertical d'une élévation (pinacle, statue, etc.).

Amplitude thermique : différence entre les températures les plus hautes et les températures les plus basses.

Amplitude thermique annuelle (l') : l'écart de température entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid.

Analphabète : personne qui ne sait ni lire ni écrire.

Analphabétisme (l') : fait de ne savoir ni lire, ni écrire.

Anarchiste : personne qui rejette toute forme d'autorité, notamment celle de l'État.

Anathème (C) : Du latin *anathema*. *Excommunication* * majeure prononcée contre les hérétiques ou les ennemis de la foi catholique.

Ancien Régime : le nom donné à la période de l'histoire de France qui précède la Révolution de 1789.

Andalousie (l') : région du sud de l'Espagne et conquise par les Musulmans qui l'occupèrent près de 4 siècles.

Animisme : religion polythéiste pour laquelle tout ce qui se produit dans la nature est le fait d'esprits ou de génies.

Annales : Récit, année par année, des principaux événements d'un royaume, surtout à l'époque carolingienne.

Anneau (Sigillaire) : Bague dont le chaton (généralement intaille ou matrice de métal), s'imprimant en relief sur le sceau de cire, authentifiait un acte.

Anneau de salut : Anneau scellé dans le mur extérieur d'une église, il suffisait de le saisir pour échapper à la justice séculière. On les voit encore aujourd'hui sur les plus anciennes.

Année européenne : Tous les ans ou tous les deux ans, l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe attire l'attention du public sur un aspect particulier de l'Europe en organisant une série d'événements autour d'un thème choisi.

Annexion : action d'un Etat qui prend possession d'un territoire (ex : Napoléon annexe les Pays Bas).

Annulation – annuler : Se dit d'un acte juridique déclaré nul et qui devient sans effet. Exemple : l'annulation d'un contrat pour absence de consentement de l'une des parties.

Ansange : Surface rectangulaire de 40 perches de long sur 4 perches de large, à raison d'une perche de 10 pieds. Estimé à un peu plus ou un peu moins de 14 ares selon les auteurs contemporains.

Anschluss : mot d'origine allemande signifiant réunir. Ce mot est utilisé pour désigner le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne en mars 1938.

Anse (une) : c'est une petite baie ou petite plage en forme arrondie comme une anse de panier.

Antéfixe : Ornement, souvent en terre cuite ou en pierre, décorant le bord des toits. Antibiotique une substance qui agit sur les bactéries pour bloquer leur croissance ou les tuer.

Antibiotiques : substances naturelles ou chimiques qui permettent de lutter contre des maladies (infections, bactéries).

Anticlérical : hostile au clergé.

Anticyclone (un) : c'est une aire de hautes pressions atmosphériques. Avec un anticyclone dominant des temps secs et froids l'hiver, secs et chauds l'été.

Antienne (C) : Du grec *antiphônos*, qui répond. Refrain repris par le chœur entre chaque verset d'un *psaume* * ou chanté seulement avant ou après le *psaume*.

Antiparlementarisme : C'est une forme de contestation du système démocratique par le rejet des institutions et notamment du système parlementaire (députés). La France est touchée par ce phénomène dans les années 30.

Antiparlementarisme : opposition au régime parlementaire, considéré comme favorisant la corruption et l'instabilité ministérielle.

Antiphonaire (C) : Du grec *antiphônos*, qui répond. Livre contenant la musique pour les *offices* autres que la *messe*, il concorde avec le *bréviaire*. Le mot *antiphonaire* tire son nom des *antiennes*. Mais par extension, il a fini par signifier toutes les parties chantées d'un office, dont il contient les différents *hymnes*.

Antiphonaire : Livre utilisé par le chœur pour chanter les réponses aux différentes heures de l'office divin. Ph. de Thaun orthographiait *antifinier* en 1119. On écrira *antiphonar* au début du XIVe siècle. Du latin ecclésiastique *antiphonarius*, de *antiphona*, chant alterné, emprunté au grec *anti*, contre, et *phônê*, voix.

Antisémitisme : comportement raciste fondé sur la haine des juifs.

Anti-trust : L'Union européenne vise à garantir une concurrence libre et loyale au sein du marché unique. Elle veille à ce que les entreprises se fassent concurrence et ne concluent pas d'ententes entre elles. La législation de l'Union interdit donc les accords qui restreignent la concurrence (comme les accords secrets conclus entre des entreprises pour maintenir des prix artificiellement élevés) et les abus de la part des entreprises détenant une position dominante sur le marché. C'est ce que l'on appelle la législation «anti-trust». La Commission dispose de compétences étendues pour interdire les activités anticoncurrentielles et infliger des amendes aux entreprises qui ne respectent pas les règles dans ce domaine.

Antrusion : Guerrier domestique qui fait partie de la truste.

Apanage : Terre ou bien donné par le roi à ses enfants pour compenser leur exclusion à la couronne, celle-ci étant réservée à l'aîné.

Aphrodite : Aphrodite, déesse de l'Amour et de la Beauté, elle séduisait et trompait chacun, tant homme que dieu; déesse du rire, se moquant doucement de ceux que ses ruses avaient conquis, elle était encore la déesse irrésistible qui ôtait l'esprit même aux sage. Dans la plupart des récits, elle est l'épouse d'Héphaïstos, le dieu laid et difforme de la forge.

Apocalypse (C) : Du grec *apokalupsis*, révélation. Dernier livre du *Nouveau Testament*, attribué par l'*Eglise* à saint Jean l'Évangéliste, riche en visions symboliques, prophétiques et *eschatologiques*.

Apollo-Soyouz : Mission conjointe américano-russe consistant à raccorder en orbite les vaisseaux russes Soyouz et américain Apollo. Le 17 juillet 1975, la poignée de mains dans l'espace entre les cosmonautes Stafford et Leonov devient un des moments majeurs de la « détente ».

Apostat : celui qui renie publiquement sa foi religieuse.

Apothéose : décret du Sénat de Rome qui fait de l'empereur défunt (mort) l'égal des dieux.

Appel : Voie de recours contre une décision de justice rendue en première instance. La personne qui forme l'appel est dite "l'appelant", celle contre laquelle l'appel est formé est dite "l'intimé".

Apprenti (un) : un jeune homme apprenant son métier chez un patron qui lui sert de maître.

Aprision : A l'époque carolingienne, terre en friche qui, en Septimanie ou dans la marche d'Espagne, est donnée en bénéfice à un paysan défricheur avec prescription trentenaire.

Aquaculture (l') : c'est l'activité qui exploite des végétaux ou des poissons en bord de mer, d'une rivière ou d'un étang.

Aquaculture : élevage de poissons, crustacés et coquillages, principalement d'huîtres (ostréiculture) et de moules (mytiliculture).

Aquilon : Nom latin (aquilo, -onis) du vent du Nord dont on trouve la première mention dans Fet des Romains (1213). Le terme finit par désigner le Nord.

Arabesque (un) : dessin stylisé représentant des végétaux.

Araire : instrument en bois hérité de l'Antiquité qui retourne superficiellement la terre.

Araire : De l'ancien provençal araire, du latin aratrum, charrue. L'araire est un instrument de labour qui, à la différence de la charrue faite pour retourner la terre, rejette la terre déplacée de part et d'autre du sillon creusé. Déjà mentionné au IVe millénaire avant Jésus-Christ, il apparaîtra sous nos latitudes deux millénaires plus tard. L'araire était appelé binot dans le Nord.

Arativum : Prestation de travail qui consiste à labourer un champ.

Arbitrage : Moyen de régler un conflit présent ou à venir, en dehors d'un procès. L'arbitrage peut être prévu au préalable dans un contrat ou un accord, dans le cadre des relations d'affaires. Si un litige survient, les personnes font appel à un tiers, un arbitre, choisi d'un commun accord.

Arbitraire : qui n'obéit à aucune loi.

Arc brisé ou **ogive** : l'arc est dit brisé ou en ogive lorsque le sommet de la courbe présente un angle aigu.

Arc brisé : Arc est une courbe qui décrit une voûte ou la partie supérieure d'une baie. L'arc brisé est un arc aigu formé de deux segments de cercle se coupant suivant un certain angle.

Arc de décharge : Arc incorporé dans un mur afin de soulager les parties inférieures, souvent placé au-dessus d'une baie.

Arc de triomphe : arcade monumentale sous laquelle passaient les généraux romains victorieux dans l'Antiquité.

Arc en plein cintre : Courbure intérieure d'une voûte, d'une arcade, d'un arc, composé d'une moitié de cercle.

Arc ou **cintre** : courbe que décrit une voûte ou un élément de la construction. L'arc est dit en plein-cintre (ou en berceau) lorsqu'il est semi-circulaire.

Arc : Membre architectonique franchissant un espace en dessinant une ou plusieurs courbes (haut d'une baie, renfort d'une voûte...).

Arcade aveugle : Ouverture pratiquée sous un arc dans un mur. Elle est aveugle quand elle ne perce pas toute l'épaisseur du mur dans lequel elle est construite.

Arcature : Suite de petites baies libres couvertes d'un arc.

Archange : ange, messenger de Dieu, de rang supérieur.

Arche : Partie d'un pont formée de la voûte prenant appui sur les deux piles qui la portent.

Archéologie (l'): reconstitution du passé à partir des traces laissées par les civilisations anciennes.

Archère à niche : Archère comportant une niche pour le tireur.

Archère : Ouverture longue et étroite dans un mur pour tirer à l'arc ou à l'arbalète.

Archichancelier : Chef de la chancellerie royale carolingienne, sous les ordres de l'archichapelain.

Archichapelain : Chef de la chapelle royale carolingienne et principal conseiller ecclésiastique du roi.

Archidiaque : Clerc assistant l'évêque, le plus souvent chargé d'une subdivision du diocèse, l'archidiaconé. A l'époque mérovingienne, très souvent chargé par l'évêque de l'administration du temporel de l'évêché.

Archipel (un) : groupe d'îles considérées comme formant un tout.

Archipel : (un) un ensemble d'îles.

Archipel mégapolitain : ensemble de villes qui dirigent le monde en concentrant les activités d'innovation et de commandement et en fonctionnant en réseau.

Architecture anti-sismique : Techniques de constructions permettant de résister aux séismes.

Architecture contextuelle l'architecture consistant à concevoir des bâtiments adaptés à leur environnement, de manière à ce qu'ils expriment l'identité et la culture du lieu.

Archivolte : Moulure, décoration supérieure sur un arc de portail ou sur une simple baie.

Arès : Arès, dieu de la Guerre, fils de Zeus et d'Héra, qui tous deux, nous dit Homère, le détestaient. Arès apparaît rarement dans la mythologie. Dans un récit, il

est l'amant d'Aphrodite et dénoncé à la juste indignation des Olympiens par la mari outragé de l'infidèle, Héphaïstos. À l'encontre d'Hermès, Héra ou Apollon, il ne semble pas avoir de personnalité distincte.

Argentier : surintendant des Finances. Personne chargée par le roi de veiller sur les finances du royaume.

Aride : très sec.

Aridité (l') : le manque d'eau.

Aridité : manque d'eau.

Aristocratie : groupe dominant dans la société, qui détient le pouvoir et des privilèges.

Armature urbaine (une) : c'est l'encadrement d'un territoire par des villes.

Arme pré-stratégique : bombardement nucléaire, ultime avertissement ; objectifs militaires.

Arme stratégique : bombardement nucléaire, objectifs économiques, industriels et démographiques.

Armée romaine : elle est constituée de légionnaires, tous citoyens romains, et de soldats recrutés parmi les populations soumises.

Armistice : l'arrêt des combats sans mettre fin à l'état de guerre. Fin des opérations militaires entre pays ennemis dans l'attente de la signature d'un traité de paix mettant fin à la guerre.

Armistice : un arrêt momentané des combats par accord entre les adversaires.

Aron : L'Arche d'Alliance (*aron ha-berit*) du Tabernacle du désert ; ce terme désigne également l'arche-armoire de la *synagogue* (*aron ha-qodesh*).

Arpent : Unité de mesure agraire divisée en quatre quartiers, chaque quartier se divisant en quarterons. La surface de l'arpent pouvait selon les régions varier de 30 à 60 ares. L'arpent carolingien (environ 12 ares) disparut au cours du XIIe siècle.

Arrachement : Pierres saillant d'un mur, témoignant d'une destruction ou d'une volonté de reprise de maçonnerie.

Arrêt : Décision rendue par une juridiction supérieure : cour d'appel, cour d'assises, Cour de cassation ou Conseil d'Etat. Un arrêt est synonyme de jugement.

Arrière : Partie du pays qui est en dehors de la zone de combat.

Arrière-pays (un) : c'est un espace éloigné dans les terres mais desservi par un port maritime.

Arrière-pays : espace continental en relation avec un port.

Arrière-pays : région desservie par un ou plusieurs ports au moyen de réseaux de transport terrestre.

Art baroque : art caractéristique de l'Europe centrale et du Sud. Il cherche avant tout à émouvoir.

Art classique : art caractéristique de la France et de l'Angleterre. Il se veut l'héritier de l'art antique.

Artémis : Artémis, soeur jumelle d'Apollon, fille de Zeus et de Létô, elle était une des trois déesses vierges de l'Olympe. Elle était la "Dame des Animaux sauvages", le Grand Veneur des dieux, elle prenait grand soin des nichées et couvées et on l'honorait partout comme la protectrice de la jeunesse. Comme Apollon était le Soleil, Artémis était la Lune et on l'appelait tour à tour Phébé ou Sélène.

Arthurien : On appelle "cycle arthurien" une série d'oeuvres écrites sur plusieurs siècles par de nombreux auteurs de différentes nationalités. Elles présentent l'histoire de la Grande Bretagne et les aventures de ses vaillants protagonistes qui respectent un code de l'honneur emblématique des valeurs fondamentales des chevaliers de la Table Ronde.

Article 1 (D.D.H.C.) : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Article 10 (D.D.H.C.) : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Article 4 (D.D.H.C.) : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »

Arts Libéraux : Enseignés par les licenciés ès arts, ils sont au nombre de sept, répartis en trivium (grammaire, rhétorique, dialectique) et en quadrivium (géométrie, arithmétique, musique et astronomie). Ils composent le cursus des études médiévales. Assimilés aux sept piliers de la demeure de la Sagesse, ou à sept ruisseaux irrigés par la Fontaine de la Sagesse, ils ont été représentés sous forme de vierges dotées chacune d'attributs spécifiques ou ont pu être personnifiés comme à la cathédrale de Chartres où l'on voit la Sagesse siéger en compagnie de Cicéron, Aristote, Euclide, Donat, Boèce, Ptolémée et Pythagore. Le droit, la médecine et la théologie sont la suite de ces études et correspondent à des licences spécifiques.

Aryen : mot d'origine sanscrit désignant "les seigneurs", ce mot réutilisé par les nazis désigne la race supérieure dont ils se prétendaient les descendants. Selon

Hitler les peuples germaniques en sont les descendants et constituent une race supérieure.

Ascension (C) : Du latin *ascensio*. Fête commémorant la montée au ciel du Christ, quarante jours après *Pâques*.

Ascétisme (C) : Du latin *asceta* ; du grec *askêtês*, celui qui s'exerce. Désigne le genre de vie religieuse de personnes qui s'imposent par piété, des exercices de pénitence, des privations, des mortifications.

ASEAN : Association des nations d'Asie du Sud-Est.

Ashkénase : Terme biblique qui, depuis le Moyen Age, désigne une ère culturelle de la civilisation juive, comprenant l'Angleterre, la France au nord de la Loire, la région rhénane, l'Allemagne actuelle, la Pologne, l'Europe centrale et orientale ; ainsi que les rites liturgiques et les coutumes spécifiques qui se sont développés dans ces pays.

Assainissement : ensemble des moyens de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

Assemblée constituante : assemblée dont la mission est d'élaborer une constitution.

Assemblée constituante : une assemblée chargée de rédiger une constitution.

Assemblée consultative : elle est composée des représentants des mouvements résistants et de ceux des partis politiques et des colonies.

Assemblée législative : assemblée de députés chargée d'élaborer et de voter les lois. Sous la Révolution, l'Assemblée législative a siégé du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792.

Assemblée nationale : assemblée formée par les représentants de la nation. Le 9 juillet 1789, elle se proclame « constituante », c'est-à-dire chargée de rédiger une constitution.

Assesseur : magistrat de grande instance.

Assesseur : Lors d'une élection, l'assesseur assiste et aide le président du bureau de vote dans ses fonctions.

Assignat : papier monnaie émis sous la Révolution française, gagé sur la valeur des biens nationaux et qui circulait comme une véritable monnaie.

Assignment : Acte signifié par huissier informant les parties qu'elles sont convoquées devant une juridiction. Cet acte précise les dates et heures de convocation et les motifs sur lesquels sont fondés la réclamation en justice.

Assimilation (l') : c'est l'adoption par des immigrants des coutumes, de la langue et de la culture du pays d'accueil.

Assimilation : politique coloniale visant, en théorie, à offrir aux indigènes des droits comparables à ceux des habitants de métropole, afin d'en faire à terme des citoyens.

Assise : Assemblée de seigneurs réunie par le souverain pour juger une cause importante.

Assistance éducative : le jeune maltraité peut soit être placé provisoirement dans un foyer ou une famille d'accueil (tout en gardant des relations avec sa famille), soit rester dans sa famille sous contrôle de la justice.

Association : administration coloniale s'appuyant sur les autorités locales et respectant les coutumes des « indigènes ».

Association « loi de 1901 » : le groupement de deux ou plusieurs personnes exerçant une activité sans but lucratif c'est-à-dire sans volonté de partager des bénéfices.

Association humanitaire : un groupe de personnes dont le but est de venir en aide à d'autres.

Association : une association est un groupement de personnes ayant un intérêt commun. Ces personnes se réunissent pour agir ensemble dans un domaine qui les intéresse : aider les personnes en difficulté ; protéger la nature ou les animaux ; organiser des fêtes ; faire de la musique, du sport, etc. Une association n'a aucun but lucratif, c'est-à-dire qu'elle ne permet pas de gagner d'argent. En France, la loi de 1901 sur les associations fixe leurs règles de fonctionnement. Elles doivent déposer leurs statuts à la préfecture de leur département en indiquant leur domaine d'action et le nom des personnes qui les dirigent (président, trésorier, secrétaire). Elles s'engagent à agir gratuitement.

Assolement : alternance des cultures d'une sole, ou d'un champ, chaque année, pour éviter l'épuisement de la terre. Il peut être biennal (sur 2 ans) ou triennal (sur 3 ans).

Assolement triennal : sur une période de 3 ans, alternance des types de cultures sur une même parcelle.

Assommoir : Ouverture défendant généralement une porte permettant de jeter des projectiles verticalement.

Astragale : Moulure située à la jonction du fût et du chapiteau d'une colonne.

Astreinte : Lorsqu'une personne (le débiteur) n'exécute pas un engagement ou une obligation dans les délais prévus, elle peut être condamnée à payer une certaine somme par jour, semaine ou mois de retard.

Astrolabe (un) : instrument de navigation permettant de déterminer la latitude d'un lieu.

Astronaute (voir aussi : Cosmonaute, Spationaute, Taïkonaute, Vyomanautes) : vient du grec *ástron* signifiant « étoile » et *nautes*, « navigateur ». C'est le nom porté par les voyageurs spatiaux américains et canadiens. Au sens large c'est le terme désignant tout voyageur spatial, quelle que soit sa nationalité.

Ateliers nationaux : ateliers créés et financés par l'État en février 1848 pour fournir du travail aux chômeurs.

Athée : personne qui ne croit pas en Dieu.

Attraction (l') : c'est la force (que l'on peut mesurer) qui s'exerce en fonction de la masse et de la distance. Par exemple, pour les pôles urbains c'est par leurs fonctions que l'on peut la mesurer (emplois, services divers...). Ces pôles attirent et provoquent vers eux des déplacements divers. Plus ils sont importants plus cette attraction vers eux est lointaine (ex. Paris).

Attribution : Possession immédiate d'un bien ou d'une somme d'argent.

Audience (en justice) : séance au cours de laquelle le tribunal interroge les parties, entend les plaidoiries et rend sa décision.

Audience : nombre de personnes écoutant la radio ou regardant la télévision.

Audimat : Dispositif qui permet de mesurer l'audience d'une émission.

Aula : Grande salle servant aux réceptions et audiences du seigneur. Ce mot d'origine latine a donné "hall" en anglais.

Aune : Du francique *alina*, avant-bras. Mesure de longueur de valeur variable utilisée surtout pour mesurer les étoffes. A Paris, une aune valait 1,188 mètre.

Auschwitz-Birkenau : le plus grand centre d'extermination du III^e Reich situé dans la Pologne conquise ; 1 million de victimes dans ce centre de mise à mort.

Aussiedler (les) : ce sont les Allemands de souche nés à l'étranger (Russie, Autriche, Pologne...).

Austral (adj.) : du latin *auster*, vent du sud. Qui vient du sud. Hémisphère sud. Iles australes.

Autarcie : isolement économique. État d'un pays qui satisfait tous ses besoins sans entretenir de relations économiques avec les autres pays.

Autarcie : politique menée par un pays afin de vivre de ses propres ressources et productions sans avoir recours aux importations. Situation d'un pays dont la production économique se suffit à elle-même.

Autel (un) : table sur laquelle étaient pratiqués les sacrifices religieux.

Autodafé : destruction par le feu (des livres, par exemple).

Autonomie : c'est la capacité à s'organiser tout seul.

Autonomie régionale : droit acquis par une région ou une province de se gouverner elle-même.

Autorité compétente : administration ou instance compétente dans un domaine donné. L'autorité est «compétente» car elle est officiellement chargée de ce domaine dont elle est juridiquement responsable.

Autorité judiciaire : ensemble des institutions (tribunaux et cours) chargées d'exercer la justice.

Autorité parentale : Ensemble de droits et devoirs attribués au père et à la mère sur leur enfant, jusqu'à sa majorité ou son émancipation (la majorité s'acquiert à 18 ans).

Autosuffisance alimentaire : possibilité pour un pays de subvenir aux besoins alimentaires de son peuple par sa seule production.

Autre (I') : désigne les Amérindiens pour les Européens et les Européens pour les Amérindiens.

Aval (I') : Partie d'un cours d'eau comprise entre un lieu déterminé et son embouchure.

Avenant : Document ajouté à un contrat ou une convention pour l'adapter ou le compléter par de nouvelles clauses, et signé par les parties qui l'ont conclu.

Aveu : Déclaration par laquelle une personne reconnaît certains faits et qui peut produire à son égard des effets juridiques.

Aveu : Suit généralement l'investiture du fief : le vassal, pour éviter toute contestation ultérieure, « avoue » son fief; de même, le seigneur avoue (reconnaît) son vassal et inversement.

Avocat : Auxiliaire de justice soumis à la discipline d'un barreau, il conseille ses clients en matière juridique, judiciaire et fiscale. Il peut également être amené à les représenter ou les assister en justice.

Avoir fiscal : Il est constitué par une créance sur l'Etat attachée aux dividendes versés aux actionnaires des sociétés soumis à l'impôt sur les sociétés. Il évite une double imposition sur les bénéfices que les entreprises distribuent.

Avoué : A l'époque carolingienne, homme très probablement libre et laïc, choisi par un établissement immuniste (Eglise) avec l'accord du roi (ou inversement), qui le représente en justice et exerce à sa place les fonctions judiciaires, militaires et fiscales qu'un ecclésiastique ne pouvait remplir. Au premier âge féodal, personnage généralement puissant qu'il est souvent difficile de rattacher à l'avoué carolingien. En effet, ce dernier était un « délégué ». À l'époque féodale, l'avoué lève des coutumes sur les terres d'Église au nom de la « protection » qu'il accorde.

Avoue : Les avoués sont des officiers ministériels qui représentent les parties devant les Cours d'Appel auprès desquelles ils sont établis. Dans certaines hypothèses, le recours à l'avoué n'est pas nécessaire (affaire prud'homale).

Axe : nom donné à l'Allemagne et ses alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Italie et le Japon rejoignent l'Allemagne nazie par un pacte en septembre 1940.

Axe de communication : ligne le long de laquelle passent des flux, allant le plus souvent d'un pôle (une grande ville) à un autre.

Axe de la Terre (l') : c'est la ligne imaginaire qui joint les pôles et autour de laquelle le globe terrestre accomplit sa rotation.

Ayant droit : Il s'agit d'une personne qui a acquis un droit d'une autre personne (ex: un héritier est l'ayant droit du défunt). On parle également d'ayant cause.

Ayatollah (Ayatollah) آية الله : signe de Dieu ; titre des religieux chiites du plus haut rang.

Azur : Du latin médiéval azzurum, emprunté à l'arabe lazaward. Le mot arabe vient du persan lâdjourd, lapis-lazuli (pierre d'un bleu intense). L'azur est la couleur du blason, représentée en gravure par des tailles horizontales.

B

B.E.R.D. : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

B.T.P. (les Bâtiment et Travaux publics) : ensemble des activités et des entreprises de construction.

Baby-boom : période de l'après guerre qui a enregistré une forte augmentation de la natalité (1945-1965).

Baby-krach : expression traduisant un effondrement brutal de la natalité.

Bachar, bašar (humanité) بشر : le genre humain ; l'humanité.

Bachelier : Du latin baccalarius, bachelarias. Le mot implique l'idée de jeunesse, d'apprentissage, d'infériorité. Jeune homme non marié; vassal ou serf n'ayant pas de terre; chevalier de rang modeste, par opposition au baron ou au banneret; jeune clerc; étudiant non licencié.

Bacul : Peine infligée à un homme ayant commis une faute dans l'exercice de sa charge ou à une fille dévergondée. Comme son nom le suggère, le bacul consistait à frapper les fesses du fautif avec une pelle.

Baguenaude : Le terme que l'on trouve en 1389 sous la plume de A. Chartier vient du languedocien "baganaudo", lui même probablement formé sur le latin baca, baie; fruit qui servait à l'amusement des enfants. Le mot qui avait le sens de "niaiserie" désigna ensuite une petite pièce en vers de longueur variable et groupés en strophes, en faveur aux XVe et XVIe siècles.

Baie (une) : relief du littoral en forme d'échancrure arrondie.

Baie : Ouverture fermée ou non d'une façade (arcade, fenêtre, porte).

Baies géminées : Fenêtres séparées en deux par une colonne.

Bail : Contrat de location définissant les rapports entre un propriétaire (le bailleur) et son locataire (le preneur). Le premier s'engageant à procurer au second, pendant un certain temps, la jouissance d'un bien immobilier moyennant le versement d'un prix (loyer).

Baile : Agent seigneurial ou princier, dans le Midi, particulièrement en Auvergne, Gascogne, Languedoc. Son équivalent septentrional est le prévôt. Ses attributions sont financières et judiciaires.

Baille : Cour entourée d'une enceinte, le baille intérieur se distingue en général d'un baille extérieur, beaucoup plus grand, par la taille.

Bailli (un) : représentant direct du roi dans son domaine. Le mot bailli vaut pour le nord de la France tandis qu'au sud on emploie celui de sénéchal.

Bailli : représentant du roi chargé de rendre la justice et de collecter les impôts.

Bailli : De l'ancien français baillir, administrer. À l'origine, le bailli était un agent d'administration seigneurial. Philippe Auguste en fit des agents royaux chargés d'une mission temporaire de contrôle des prévôts. À partir du milieu du XIIIe siècle, il devinrent des officiers exerçant dans une baillie des fonctions supérieures, judiciaires, financières et militaires et rétribués par gages.

Balance commerciale : la différence entre les exportations et les importations effectuées par un pays.

Balance des invisibles (la) : c'est la différence entre la valeur des importations et celle des exportations de services comme les assurances, les droits d'auteur, les transports, le tourisme, les salaires, les revenus de capitaux investis à l'étranger et les droits d'auteur.

Balance des paiements (la) : c'est la comparaison des recettes et des dépenses qui résultent de toutes les opérations économiques entre un pays et l'étranger comme les échanges de marchandises, transferts de capitaux, dépenses touristiques, envois d'argent des travailleurs étrangers.

Balance touristique : différence entre l'argent dépensé par les touristes sur un territoire national et l'argent dépensé par les citoyens de ce pays en voyage à l'étranger.

Balcon : Etroite plate-forme à garde-corps, en surplomb devant une ou plusieurs baies. Le balcon est généralement extérieur.

Ballade : De l'ancien provençal ballada (danse, poème à danser). On trouve le terme chez Adam de la Halle dès 1260. Forme lyrique associée à la danse. C'est un petit poème de forme régulière généralement composé de trois couplets ou plus avec un refrain et un envoi contenant la dédicace au destinataire du poème. Eustache Deschamps (1346 - 1406) fut le producteur de ballades le plus fécond avec plus de 1000 compositions. Le genre fut banni par le Pléiade.

Ballon (un) : forme de relief de montagne, lourde, massive liée à l'érosion d'un massif ancien (Ballon des Vosges).

Ballottage : Lors d'une élection au scrutin majoritaire à deux tours, c'est un résultat où aucun des deux candidats n'a obtenu la majorité absolue au premier tour. Les deux candidats sont alors en ballottage au second tour de l'élection.

Ban : Droit de commander, de contraindre, de bannir. Par extensions: ensemble de feudataires tenus envers le roi ou le seigneur au servicemilitaire. Le roi "levait le ban", c'est à dire convoquait ses vassaux en armée pour faire la guerre.

Banalités : les taxes payées par le paysan contre l'utilisation obligatoire du four, du moulin ou du pressoir du seigneur.

Banalités : Monopoles économiques comme les moulins, les fours ou les pressoirs exercés par les détenteurs du droit de ban.

Bande ou bandeau : en bande dessinée, ligne de cases de gauche à droite sur une page.

Banlieue (la) : c'est l'ensemble des communes périphériques à la ville-centre d'une agglomération, administrativement indépendantes de celle-ci mais formant avec elle une unité urbaine.

Banlieue (une) : les espaces habités qui entourent une ville et en dépendent.

Banlieue pavillonnaire (une) : espace dont l'habitat est presque exclusivement composé de pavillons.

Banlieue résidentielle (une) : espace composé uniquement d'habitations.

Banneret : Vassal qui regroupe plusieurs hommes d'armes sous sa bannière. Il s'agit souvent d'un seigneur qui, sans être comte ou baron, bénéficie d'une position sociale et économique supérieure à celle du commun des nobles.

Banqueroute: situation d'une personne, d'un État, dans l'incapacité de payer ses dettes.

Banquise (la) : vaste étendue de glace de 2 à plusieurs mètres, recouvrant la mer.

Banvin : Droit du seigneur interdisant la vente du vin pendant une période donnée.

Baptême (le) : la cérémonie religieuse par laquelle une personne entre dans la communauté chrétienne. La personne est plongée dans un bain d'eau qui la purifie.

Baptême : sacrement marquant l'entrée dans l'Église.

Baptistère : Bâtiment généralement octogonal, couvert d'une coupole, qui contient la piscine baptismale. C'est le deuxième édifice d'un groupe cathédral, à l'époque mérovingienne.

Baraka, baraka (baraka ; bénédiction) بركة : bénédiction (divine).

Barbacane : Ouvrage fortifié avancé, servant à défendre la porte d'une ville ou d'un château.

Barbares (les) : Étranger, non grec.

Barbares : dans l'empire romain, les peuples étrangers qui menacent les frontières.

Bardeaux : Planche de bois mince et allongée servant à couvrir les toitures sur le mode du recouvrement.

Barème : Il désigne la présentation des taux d'imposition à une base donnée.

Baron : Du latin baro. Homme, au sens « viril » du mot; vassal ou seigneur important; au pluriel, catégorie supérieure de l'aristocratie laïque, par opposition aux simples chevaliers.

Barrage (un) : fermeture naturelle ou artificielle d'une vallée. Servent le plus souvent à détourner un cours d'eau pour l'irrigation ou pour la force motrice qui permet de fabriquer de l'électricité.

Barre ou Barrade : Série de maisons accolées par le pignon.

Barreau : ensemble des avocats d'un tribunal.

Barri ou Barry : Nom d'origine Arabe. Faubourg situé hors de l'enceinte d'une ville fortifiée.

Barthe (une) : zone de broussailles près d'un fleuve, souvent inondée l'hiver lors du grossissement de celui-ci par les pluies.

Basalte (le) : Roche volcanique résistante à l'érosion.

Bas-côté ou collatéral : nef latérale. On emploie plutôt le terme de collatéral lorsque la hauteur de voûte est presque égale à celle de la nef centrale comme c'est le cas à Saint-Pierre et à Saint-Hilaire.

Basileus : (grec basileus, roi) titre officiel des empereurs de l'Empire romain d'Orient. A l'époque byzantine, il est synonyme d'empereur.

Basileux : Depuis Héraclius (vers 630), l'empereur byzantin.

Basilique (une) : c'est une église de forme rectangulaire comme les basiliques romaines.

Basse-cour : Cour extérieure protégée par les murailles d'un château.

Bassière : Petite pièce voûtée servant d'évier et à entreposer des aliments au frais.

Bassin fluvial (un) : étendue drainée par un fleuve et ses affluents.

Bassin houiller : région d'où l'on extrait le charbon.

Bassin industriel : espace où se concentre la production industrielle.

Bassin minier : région riche en gisement de charbon ou de fer.

Bassin parisien (le) : unité géographique formé d'un ensemble de terrains sédimentaires empilés où alternent les plateaux et les dépressions. A l'Est, le bassin parisien se poursuit jusqu'aux Vosges tandis qu'à l'Ouest, il englobe une partie du massif armoricain.

Bassinet : Casque en usage au XIIIe et XIVe siècles, formé d'une visière mobile et souvent pointue percée de trous.

Bastide : Ville nouvelle, dans le Sud-ouest de la France, généralement créée sous l'autorité conjointe d'un propriétaire terrien et d'une puissance souveraine ou féodale.

Bastille : Ouvrage temporaire placé par l'assaillant lors d'un siège.

Bastillon : Tour d'artillerie faisant saillie sur la courtine et possédant des embrasures pour armes à feu.

Bastion : Ouvrage avancé à deux flancs et deux faces faisant saillie, placé généralement sur l'enceinte d'un château.

Bâtière : Se dit d'un toit à deux pentes.

Bâtonnier : Avocat élu par ses confrères dans chaque barreau pour les représenter. Il est compétent pour recevoir et instruire les réclamations portées contre les avocats du barreau.

Baudrier : Bande de cuir, fermée par une plaque-boucle et une contre-plaque, qui passait de l'épaule droite à la hanche gauche et supportait l'épée.

Bayou (un) : bras de rivière souvent marécageux en Louisiane (Etats-Unis).

Bayt Allâh, bayt allâh (mosquée) بيت الله : maison de Dieu ; mosquée.

BCG : Bacille de Calmette-Guérin. Vaccin contre la tuberculose. **BBC** : British Broadcasting Corporation, radio britannique.

Béatification (C) : Du latin *beatificare*. Acte de l'autorité pontificale par lequel une personne défunte est mise aux rang des « bienheureux » et peut bénéficier d'un culte local.

Bédouin (un) : un habitant du désert.

Beffroi : haute tour construite par une ville. Elle abrite la cloche qui avertit les habitants en cas de danger et sonne les horaires de travail.

Beffroi de charpente : Construction en charpente, placée dans la chambre des cloches à l'intérieur d'un clocher et portant les cloches.

Beffroi : Tour d'attaque mobile. Elle est poussée par l'assaillant contre l'enceinte d'un château. En ville, tour dans laquelle on plaçait des gardes pour surveiller la campagne et une cloche pour sonner l'alarme.

Béhourt : Joute, tournoi.

Belligérant : mot désignant les pays impliqués dans un conflit armé.

Ben, bin (fils de) بن: fils de dans les filiation dérive de ibn ابن: fils.

Bénédictin (C) : Du latin *benedictus* d'où vient le prénom Benoît. Adjectif appliqué aux ordres et aux *moines* qui vivent selon la règle de Saint-Benoît, c'est à dire Benoît de Nursie, fondateur du *monastère* du Mont-Cassin vers 530. Revue et corrigée par Benoît d'Aniane, un abbé du Languedoc qui avait été conseiller de Charlemagne, cette règle devint la règle de quasiment tous les monastères d'Occident au IXe siècle.

Bénéfice ou bienfait : Bien, généralement foncier, concédé par le prince ou un puissant à des hommes qu'il veut récompenser: parfois définitif, parfois usufruitier sous les Mérovingiens, le bénéfice a des caractères plus nets chez les Carolingiens: il est attribué en usufruit à des hommes appelés vassaux (vassi) en contrepartie de

leur fidélité et de services (essentiellement militaires): à partir de la fin du IXe siècle, les bénéfices sont devenus peu à peu héréditaires et le mot bénéfice a été remplacé, plus ou moins tardivement selon les pays (guère avant le XIIIe siècle dans le vocabulaire latin des actes du Saint-Empire), par le mot fief (voir ce mot).

Bénévole : une personne qui fait quelque chose volontairement et gratuitement.

Berge (une) : de l'Allemand *berg* (montagne), désigne un relief qui sépare le rivage d'un fleuve de l'eau courante de ce fleuve

Besoins primaires : besoins dont la satisfaction permet la survie (manger, boire, s'habiller, se loger, se soigner).

Besoins secondaires : besoins non indispensables à la survie et destinés à assurer le bien-être (transports, loisirs, culture, mode, etc.).

Bestiaire : On trouve le terme vers 1119 chez Ph. de Thaur. De l'adjectif latin *bestiarus*. Recueil de fables, de moralités mettant en action des animaux. Les sources les plus anciennes des bestiaires sont la Bible et des fables recueillies par le Physiologus, naturaliste anonyme écrivant en grec, probablement au IIe siècle. Traduites en plusieurs langues, ces fables auront un succès considérable et seront diffusées de l'Orient jusqu'en Irlande. Ces histoires fabuleuses, venant souvent de légendes antiques ou orientales et mettant en scène une véritable ménagerie de l'imaginaire inspireront les sculpteurs des cathédrales.

Bezant : Nomisma en grec ou solidus aureus en latin. Pièce d'or émise depuis Constantin (312) par les empereurs byzantins. Taillée à 12 par livre de 321 g pèse 4,55 g. En raison de sa qualité (or pur), de sa stabilité, de la notoriété de l'empereur, devient l'espèce par excellence du commerce international. Décline (alliage, poids) à partir du XIe siècle.

Bible : du latin *biblia* : "le livre", c'est à dire le livre sacré des Juifs (Ancien Testament seul) et des Chrétiens (Ancien et Nouveau Testament). *La Bible des Chrétiens contient 71 livres, originellement écrits en hébreu, en araméen (la langue que parlait le Christ) et en grec. La Bible hébraïque (l'Ancien Testament), dans l'ordre canonique fixé par les Juifs de Palestine au début de l'ère chrétienne, contient 24 livres. Ces livres sont indiqués par les lettres BH suivies de un ou deux chiffres. Il faut distinguer la Bible hébraïque de la Bible des Septante, bible (Ancien Testament) traduite en grec à Alexandrie pour les Juifs de la dispersion, qui contient un plus grand nombre de livres et incorpore des livres entrés dans l'Ancien Testament des Chrétiens, de*

même que des livres non reçus dans l'ordre canonique chrétien et considérés comme "apocryphes" (voir Evangile).

Bible hébraïque (la) : (du grec biblia : les livres) : le livre sacré des Hébreux.

Bidonville : Quartier construit par ses habitants avec des matériaux de récupération et situé à la périphérie des villes ou dans les zones inconstructibles.

Bidonvilles : quartiers constitués d'habitats précaires faits de matériaux de récupération, où la misère est concentrée (en Inde, un slum, au Brésil un favela).

Bien de consommation : une marchandise ou un produit destinés à être consommés (c'est-à-dire utilisés, mangés).

Bien : Toute chose dont on dispose et qui fait l'objet d'un droit réel (susceptible d'appropriation).

Bienheureux : Se dit, à l'époque mérovingienne, d'un saint (beatus) avant que l'on fasse la distinction entre bienheureux, béatifié et saint.

Biens communaux : biens dont la communauté villageoise possède l'usage (friches, landes, bois, marais).

Biens communs : Biens dont les époux sont propriétaires en commun et qui sont partagés en principe par moitié en cas de divorce, après dissolution de la communauté des époux.

Biens corporels : Biens qui ont une existence matérielle. Exemple : meubles, somme d'argent, etc.

Biens de consommation durables : Objets qu'on ne renouvelle pas souvent (voiture, électroménager...).

Biens d'équipement : biens utilisés pour produire d'autres biens; par exemple: machines, camions, tracteurs, bâtiments industriels ou agricoles.

Biens immobiliers : Se dit des biens qui ne peuvent être déplacés (terrain, maison...) ou des objets qui font partie intégrante d'un immeuble, appelés biens immobiliers par destination (cheminée, chauffage central individuel...).

Biens incorporels : Biens, valeurs économiques qui n'ont pas d'existence matérielle (ex : droits d'auteur, marques).

Biens indivis : Biens dont plusieurs personnes sont copropriétaires, par ex : les héritiers d'un immeuble sont copropriétaires indivis de celui-ci tant qu'il n'a pas été vendu ou partagé.

Biens nationaux : sous la Révolution, biens de l'Église dont le produit de la vente a permis l'émission des assignats.

Biens nationaux : biens du clergé vendus au profit de l'État.

Biens propres : Désigne les biens appartenant à l'un ou à l'autre des époux et qui constituent son patrimoine personnel par opposition aux biens communs. A la dissolution de la communauté (divorce, décès), chaque époux reprend ses biens propres.

Bilan énergétique (le) : c'est le rapport entre la production et la consommation nationale d'énergie.

Billetes : Ornement composé de petits tronçons de moulures régulièrement espacés et alternés. Décor fréquent sur les archivolttes des portails romans.

Biodiversité : expression désignant la variété et la diversité du monde vivant.

Bioéthique : concerne les réflexions et les législations sur les manipulations du vivant (procréation artificielle, clonage, dons d'organes, euthanasie...).

Bioéthique : l'ensemble des règles morales appliquées aux manipulations sur les êtres vivants.

Biomasse : désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale pouvant devenir source d'énergie par combustion (ex : bois énergie), après méthanisation (biogaz) ou après de nouvelles transformations chimiques (biocarburant).

Biotechnologie (la) : ce sont les techniques et les industries de pointe qui utilisent les propriétés des organismes vivants, naturels ou modifiés par l'homme.

Bipolarisation : division du monde intervenue au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Les États-Unis et l'URSS sont à la tête de deux pôles en formation.

Bipolarisation : organisation du monde autour d'un bloc américain et d'un bloc soviétique.

Bise (la) : vent froid, vent d'hiver.

Bismillah ar-Rahmân ar-Rahîm, abrégé en Bismillah, bi-smi-llāhi r-raḥmāni r-raḥîmi بسم الله الرحمن الرحيم: Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux.

Black Countries (les) : terme du Royaume-Uni qui désigne les « pays noirs » fortement urbanisés et industrialisés, localisés sur des gisements houillers.

Bled (un) : mot venant de l'arabe et désignant la campagne.

Bliaud : Tunique de laine ou de soie, aux manches très courtes, et serrée à la taille par une ceinture.

Blitzkrieg : mot allemand signifiant guerre-éclair. Tactique utilisée par les allemands s'appuyant sur l'aviation et les blindés afin de désorganiser l'armée adverse et s'emparer rapidement de territoires.

Blizzard (le) : vent violent d'Amérique du nord. Il est froid et accompagné de chutes de neige poudreuse. Il peut souffler plusieurs jours sans cesser.

Bloc national (le) : alliance politique des partis du centre droit et de droite entre 1919 et 1924.

Bloc (un) : groupe d'Etats liés à une puissance par des engagements militaires et par des relations idéologiques et économiques.

Blocage : Mélange grossier de cailloux et de mortier remplissant l'intervalle entre les deux parements d'un mur.

Blockhaus : Bâtiment de pierre ou de bois, généralement d'un étage, muni de meurtrières et utilisé comme fort.

Blocus : action militaire ou économique visant à isoler un pays du reste du monde.

Blocus continental : mesures mises en place par Napoléon entre 1806 et 1814 pour empêcher l'Angleterre de commercer avec les autres pays européens.

Blog : un blog est constitué d'une ou plusieurs pages personnelles publiées sur Internet, lisibles partout et par tout le monde.

Bocage (le) : paysage dont l'espace est fortement cloisonné par des haies d'arbustes et d'arbres. Paysage que l'on trouve encore dans l'ouest de la France.

Bocage : près entourés de haies afin de protéger les sols du vent et de l'érosion.

Boisseau : De l'ancien français boisse, mesure de blé ; du gaulois bosta, creux de la main. Mesure variable selon les lieux, qui pouvait être ras (environ 12,8 litres pour le boisseau de Paris) ou comble (15 à 25 % de plus). Les pays anglo-saxons ont conservé l'unité de mesure sous le nom bushel (36,3 litres au Canada et en Grande-Bretagne ; 35,2 litres aux États-Unis).

Boisselée : De boissel, forme ancienne de boisseau. Unité de surface qui correspondait à l'aire que l'on pouvait ensemer avec un boisseau de grains.

Bolchevik : Parti socialiste et marxiste fondé en 1903 par Lénine. Il défend l'idée d'une révolution immédiate, réalisée par des militants expérimentés. Son but est d'abolir l'exploitation de l'homme par l'homme et parvenir au communisme. Le parti bolchevik prendra le nom de parti communiste.

Bonification : travaux (drainage, irrigation, construction de routes, etc.) qui rendent cultivable une région qui était stérile.

Bonnier : Mesure agraire valant environ 1 ha 1/3.

Borde ou borderie : Petite tenure paysanne. Rare à l'époque carolingienne, créée en grand nombre au moment des défrichements (XIe-XIIIe siècle). Souvent en marge des anciens terroirs; moins étroitement liée à la seigneurie dont elle dépend.

Boréal : (adj.) qui vient du grec *gwer*, qui vient du nord. Hémisphère boréal.

Borne : Pierre plantée en terre, avec des petits cailloux témoins devant et derrière, pour marquer les limites des champs.

Bossage : Parement de pierre formant une bosse plus ou moins saillante par rapport à ses arêtes.

Bouddhisme : croyances proposées par Bouddha au VI^e siècle avant notre ère fondées en Inde et qui s'est répandue en Asie.

Boulevard (un) : promenade plantée d'arbres et qui fait le tour de la ville. Large voie de circulation.

Boulevard de la Méditerranée (le) : c'est une expression géographique, inventée par le géographe français Roger Brunet, pour désigner la zone dynamique allant de la Catalogne à la Ligurie en passant par les littoraux français.

Boulevard : Boulevard ou boulevard, du vieux français bolvere, bolvart, bellovard qui désignait, au XV^e siècle, le terre-plein d'un rempart, tout le terrain d'un bastion ou d'une courtine.

Boulin : Trou pratiqué dans un mur, où vient se loger l'extrémité d'une poutre.

Bourg castral : Agglomération médiévale, bénéficiant généralement d'un statut particulier, développée à côté d'un château préexistant ou dans sa basse-cour, ou bien créée de pair avec un château.

Bourg : Agglomération ou partie d'une agglomération médiévale ayant un statut juridique particulier et ne jouissant pas des privilèges de la cité.

Bourgeois : au Moyen Age un citadin qui n'est ni clerc, ni paysan, ni chevalier et qui dispose de certains revenus.

Bourgeois : au XIX^e siècle, une personne qui n'est ni paysan ni ouvrier ni noble.

Bourgeois : habitants du bourg, de la ville.

Bourgeois : Primitivement homme vivant du commerce dans une agglomération. Ensuite, homme qui réside dans une ville et possède en conséquence la liberté. Il jouit de privilèges tels que l'autonomie judiciaire et l'autonomie financière et de franchises propres à sa communauté urbaine.

Bourgeoisie : depuis le XIXe siècle, classe sociale dominante, très diversifiée, mais dont les membres ont en commun la richesse, l'influence, le prestige.

Bourgeoisie : sous l'Ancien Régime (avant 1789), ensemble des habitants d'une localité qui se distinguent des paysans et du petit peuple des villes par leurs privilèges, leur richesse et leur mode de vie. Ils appartiennent au Tiers Etat.

Bourse : lieu où s'échangent les actions d'une entreprise.

Bourse de marchandises : un lieu où s'échangent les matières premières et où leurs prix sont fixés.

Bourse de valeurs : marché où s'échangent les actions des sociétés.

Boussole (une) : instrument qui indique le nord.

Bouteiller : Officier du palais chargé de l'approvisionnement.

Boycott : Un « boycott » consiste à s'abstenir d'utiliser, acheter ou d'entretenir des relations commerciales avec une personne, un pays ou une organisation afin de protestation ou d'employer des moyens de coercition.

Braie : Défense installée sur la contrescarpe.

Bretèche : Logette à mâchicoulis faisant saillie, utilisée comme ouvrage de défense.

Bretelle (une) : voie de raccordement d'une autoroute vers une autre ou vers le réseau routier.

Breuil : Du latin brogilus. Parc clôturé, boisé ou non, servant de réserve pour le gibier. Enclos d'herbage faisant partie de la réserve seigneuriale.

Bréviaire (C) : Du latin brevis, bref. Livre liturgique contenant tous les textes de l'office divin, c'est à dire les prières, les *hymnes* *, les *psaumes* * et les lectures pour toutes les heures de prières officielles de chaque jour (matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies), agencées selon les jours de l'année ecclésiastique et les fêtes des saints.

BRICS (les) : acronyme anglais pour Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (South africa), cinq pays considérés comme des grandes puissances émergentes.

Brigandine : Petite cotte de mailles ou armure légère en usage du XIIIe au XVIe siècle. Corselet de plates rivées sur cuir ou sur tissu.

Brise (une) : vent caractérisé par sa douceur.

Brisis : Versant inférieur à forte pente sur une toiture à comble brisé (contraire du terrasson: versant supérieur).

Broigne : Du bas latin brunia; de l'ancien bas francique brunnia. Justaucorps de cuir, de toile ou de soie, bardé extérieurement de pièces de métal ou de cuir.

Brouillard (le) : Condensation de la vapeur d'eau sous la forme d'un nuage près du sol. Lié au rafraîchissement de l'air en zone humide ou arrivée d'air humide sur une zone froide.

Brousse (la) : espace constitué de broussailles (petits arbustes, plantes épineuses).

Brûlis (une culture sur) : forme de culture qui repose sur la préparation du sol par incendie de la végétation avant la mise en culture.

Brume (la) : brouillard léger dont la visibilité est supérieure à 1 km.

Brutalisation : violence extrêmes subies par les populations et qui a des conséquences sur les mentalités des sociétés après la guerre.

Bucellaire : Étymologiquement: mangeur de biscuit. Désigne un guerrier domestique nourri par son maître d'un pain de la meilleure qualité. Il devait servir ce maître avec fidélité.

Budget : prévision des recettes et des dépenses annuelles.

Building (un) : immeuble de très haute construction dans les grandes métropoles.

Buire : Cruche munie d'un bec et d'une anse.

Bulle (C) : Du latin médiéval *bullā*, sceau. Lettre patente du pape, avec le sceau de plomb, désignée par les premiers mots du texte (ex. bulle *Unigenitus*), et contenant ordinairement une constitution générale (ex. bulle d'*excommunication* ; bulle d'*indiction* pour la convocation d'un *concile*).

Bulle ou phylactère : en bande dessinée, contient les dialogues.

Bulle : Sceau imprimé sur une boule de métal, plomb ou or, écrasée entre deux matrices. Généralement la bulle est réservée aux deux plus grands souverains du Moyen-Age: le pape et l'empereur. A ce titre, le roi de Sicile en a promulgué aussi.

Bulwark : Rempart ou terrassement.

Bundestag : chambre des députés élue au suffrage universel, en Allemagne.

Burakumin : Groupe assimilé a des « intouchables » ou des hors castes (à l'instar des Coréens vivant en parias au Japon, parfois depuis plusieurs générations),

Burgrave : Commandant d'un bourg dans le Saint Empire Romain Germanique.

Butte (une) : relief de faible altitude et isolé.

C

C.A.E.M. (le) : c'est le Conseil d'Assistance Economique Mutuelle (ou

C.O.M.E.C.O.N. : Selon les abréviations anglaises) crée en 1949 autour de

l'U.R.S.S. pour servir de cadre aux échanges et harmoniser l'économie des pays satellites. Le C.A.E.M. a été dissout en 1991.

C.B.D. (central business district) (le) : Centre des affaires dans les villes américaines et des grandes agglomérations.

C.B.D. : Central Business District, terme désignant le quartier des affaires dans les villes d'Amérique du Nord.

C.B.D. : *Central Business District*, centre des affaires

C.E. : «C.E.» signifie «Communauté européenne» ou «Commission européenne». La Communauté européenne Cette dénomination remplace ce que l'on appelait à l'origine la «Communauté économique européenne».

C.E.C.A. (la) : c'est la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Premier accord européen de libre-échange. Il réunit les six Etats fondateurs de la future

C.E.C.A. : Communauté Economique du Charbon et de l'Acier. Cette communauté fondée en 1951 sert de terrain d'expérimentation à la construction européenne. La France, la RFA, l'Italie et les pays du Benelux en font partis.

C.E.C.A.: Communauté Économique du Charbon et de l'Acier. Créée en 1951. Elle a permis d'instaurer un marché unique du charbon, du fer et de l'acier. Elle a été intégrée dans la C.E.E. en 1957.

C.E.E : Communauté Economique Européenne fondée en 1957 par la signature du Traité de Rome. Cette communauté de pays vise à mettre en place un marché commun entre les pays membres.

C.E.E. (Communauté économique européenne) : créée en 1957 par le traité de Rome, son but est de rapprocher les économies des 6 pays qui la composent à l'origine. En 1992, elle devient l'Union européenne (UE) et regroupe 15 pays. En juillet 2013, elle en compte 28.

C.E.I. : Communauté des Etats Indépendants regroupant la Russie et certaines républiques de l'ex-URSS après son éclatement en 1992.

C.E.P. (le) : c'est le Centre d'Expérimentation du Pacifique qui est implanté depuis 1963 en Polynésie. Le C.E.P. effectue des exercices nucléaires de la Défense nationale et du Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.).

C.N.A.B.R.L. : la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc. Aujourd'hui dénommée B.R.L. (Bas-Rhône-Languedoc) elle a son siège à Nîmes. Créée en 1956 et chargée de reconverter partiellement le vignoble du Bas-Languedoc en diversifiant la production agricole grâce à l'irrigation, elle élargit aujourd'hui ses

compétences à une diversification de l'utilisation de l'eau du Rhône et à diverses interventions d'aménagement.

C.N.R. (la) : c'est la Compagnie Nationale du Rhône qui a été créée sous l'égide de l'Etat, associant des Collectivités territoriales et des Sociétés Nationales (S.N.C.F. ; E.D.F.). Elle est chargée de l'aménagement du Rhône de la Suisse à la mer pour la production hydroélectrique, l'amélioration de la navigation et l'utilisation agricole de l'eau puis de la jonction Rhône-Rhin par la Saône.

C.S.A. : Conseil supérieur de l'audiovisuel. Créé en 1989, composé de neuf membres nommés par les trois premiers personnages de l'Etat et par le Parlement. Il vérifie que les radios et les télévisions respectent leurs obligations et peut également sanctionner.

Camp d'extermination : un camp destiné à exterminer les Juifs et les tziganes. Ces camps ont été créés à partir de 1941 (ex. : Auschwitz-Birkenau).

C.S.A. : Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel, créé en 1989, est un organisme qui *contrôle* le respect des chaînes de radio et de télévision, en veillant à la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Cacao (le) : plante tropicale fournissant une fève comestible servant à fabriquer du chocolat.

Cadastre : ensemble des documents permettant la délimitation des propriétés et l'évaluation de leurs revenus.

Cadi (un) : un spécialiste du droit coranique, celui-ci est de ce fait également chargé de rendre la justice.

Cadi, qāḍī (qāḍi, cadi) قاض : juge des affaires civiles.

Café (le) : plante tropicale dont les graines sont récoltées, torréfiées et moulues pour préparer la boisson éponyme.

Cagot ou caquot : Le terme qui puise peut être ses origines dans le surnom injurieux adressé aux Normands dès le XII^e siècle : bigot (ancien juron anglais bī god, par Dieu) et dans un mot béarnais signifiant lépreux apparaît au début du XIV^e siècle en France, pour désigner des lépreux.

Cahier de doléances : cahier destiné au roi où sont consignées les plaintes des Français.

Calame : Roseau taillé permettant d'écrire sur papyrus ou parchemin.

Calendrier (C) : Du latin *calendarium*, registre de dettes. Liste des mois de l'année indiquant les jours de fête, principalement celles des *saints*. Il figure au début de plusieurs manuscrits comme les *bréviaires* et les *livres d'heures*.

Calife : chef politique et religieux des musulmans, successeur de Mohammed.

Calife, ḫalīfa^h (*calife, khalife*) خَلِيفَة : successeur de Mahomet, dirigeant de l'oumma.

Calligraphie (la) : art de bien dessiner les caractères d'une écriture

Camail : Capuchon en maille de fer couvrant la tête, le cou et les épaules des hommes d'armes.

Camisards : nom donné aux protestants des Cévennes révoltés contre Louis XIV, entre 1702 et 1704.

Camisards : nom donné aux protestants révoltés des Cévennes.

Camp de concentration (un) : un camp où sont enfermés des individus jugés dangereux par les nazis. Ils sont soumis au travail forcé, à peine nourris, maltraités et souvent tués. Les conditions de vie y étaient extrêmes (manque de nourriture, violences physiques...).

Capitalisme : théorie économique mettant l'argent comme élément moteur du système. La propriété des moyens de production est privée. Cette théorie s'oppose au communisme.

Campagne (la) : espace sur lequel on trouve des activités liées à l'agriculture.

Campanile : Clocher à jour ou tourelle.

Candidature officielle : soutien apporté par le pouvoir impérial lors des élections à un candidat qui lui est favorable.

Canon (C) : Du grec *kanôn*, mesure, règle. Partie de la *messe* contenant les paroles sacramentelles et les *oraisons*, allant de la préface au *Pater* [Pater noster, qui es in coelis ... Notre père, qui êtes (ou es) aux cieux ...].

Canon de Gribeauval : pièce d'artillerie servant à lancer des obus, mise au point par Gribeauval (1715-1789) ; en bronze, il se chargeait par la bouche.

Canonisation (C) : Du grec *kanôn*, mesure, règle. Prononcée par le pape, elle met le « canonisé » au nombre des *saints* suivant les règles et avec les cérémonies prescrites par l'*Eglise*.

Canonisation (la) : reconnaissance par l'Eglise de la sainteté d'une personne.

Canonnière : Meurtrière pour le tir au canon, elle est généralement ovale ou ronde.

Caouch : Huissier.

Cap (un) : espace du continent en forme de pointe qui s'étend vers la mer.

Capitale (une) : Ville où se trouve le siège du gouvernement.

Capacité d'absorption : capacité d'un pays ou d'une organisation à recevoir de l'aide et à l'utiliser efficacement. Les pays en développement ne disposent souvent pas de cette capacité. Par exemple, un pays peut recevoir suffisamment d'argent pour permettre à tous les enfants d'aller à l'école primaire, mais être incapable de l'utiliser dans l'immédiat parce qu'il manque de professeurs ou d'écoles, ou parce que son système administratif n'est pas adapté. Il doit d'abord former des professeurs, construire des écoles et améliorer l'efficacité de sa structure administrative pour renforcer sa capacité d'absorption.

Capétiens : dynastie fondée par Hugues Capet en 987.

Capital : argent nécessaire pour fonder et faire fonctionner une entreprise (il est divisé en parts : les actions).

Capital : c'est l'argent et le matériel (immeubles, machines...) nécessaires pour fonder et faire fonctionner une entreprise. Le capitaliste est celui qui possède le capital.

Capitales européennes de la culture : Chaque année, une ou plusieurs villes européennes se voient attribuer le titre de « capitale européenne de la culture ». Cette initiative vise à promouvoir et à célébrer les actions culturelles et les attraits de la ville choisie et à montrer aux citoyens européens la richesse de leur patrimoine commun.

Capitalisme : système économique dans lequel les moyens de production appartiennent à des individus. Les prix dépendent de la concurrence et sont soumis à la loi de l'offre et de la demande.

Capitaneus : En Italie (XIe siècle), vassal important détenteur, en fief, d'une pieve (voir ce mot), ou d'une part de pieve à lui concédée par l'empereur ou un autre puissant seigneur. Pluriel, Capitanei.

Capitulaire (un) : c'est un recueil de lois d'un empereur ou d'un roi franc et qui sont réunies en chapitres (capitula en latin).

Capitulaire : Aux temps mérovingiens puis carolingiens, texte législatif, administratif, religieux, etc., émanant du souverain et divisé en petits paragraphes (capitula). L'adjectif « capitulaire » désigne ce qui est relatif à un chapitre de chanoines. La mense capitulaire est la dotation permettant l'entretien des chanoines (mensa =table).

Capitulation : reddition militaire sans condition.

Capucine : Lucarne dotée d'une toiture à trois pans.

Caractère (un) : 1 - bloc de métal portant une figure de lettre en relief. 2 - Style de lettre (gothique, italique...).

Carapaçon : Armure, housse d'ornement dont on couvrait les chevaux.

Caravane (une) : groupe de marchands qui traversent le désert.

Caravansérail (un) : c'est un relais situé sur les routes du commerce qui accueille les marchands et leurs caravanes (chameaux, mules) qui transportent des produits à échanger

Cardinal (C) : Du latin *cardinalis*, de *cardo*, *-inis*, pivot. Membre du « Sacré collège », électeur et conseiller du pape (les cardinaux réunis en *conclave* élisent le pape).

Cardinal (un) : c'est un conseiller du pape. Les cardinaux élisent le pape.

Cardinal : Dignitaire de l'Eglise romaine. Par un décret de 1059, les cardinaux élisent le pape.

Cardinaux : les principaux conseillers du pape ; depuis 1059, ils élisent le pape.

Carême (C) : Du latin *quadragesima dies*, le quarantième jour. Période de quarante six jours d'abstinence et de privation entre le mardi gras et le jour de *Pâques*, pendant laquelle, à l'exception des dimanches, l'Eglise catholique prescrivait, puis recommandait le jeûne et la prière.

Carnaticum : Redevance en viande (ou en outils) due au souverain pour le ravitaillement de l'armée (en mars ou en mai) et répercutée par les grands propriétaires sur leurs tenanciers.

Caroline : Lettre minuscule apparue sous le règne de Charlemagne (d'où son nom) et s'étant substituée à la cursive mérovingienne.

Carolingiens (les) : du latin *Carolus* = Charles ; deuxième dynasties de rois francs et descendants de Charles Martel.

Carrefour (un) : espace où se croisent plusieurs axes de communication importants.

Cartulaire : Recueil d'actes et de titres attestant la propriété de biens (terres, bâtiments...) par une abbaye.

Cartulaire : Recueil d'actes fixant l'histoire et les titres d'une seigneurie laïque ou ecclésiastique.

Caselle ou cazelle : Petite construction en pierre sèche, cabane de vigne ou abri de berger.

Casemate : Emplacement situé dans le flanc d'une place forte pour défendre le fossé. La casemate n'est généralement pas reliée au reste du château, abris souterrain et voûté.

Casier (un) : champ délimité par des petites digues et où l'on cultive le riz.

Casque bleu (un) : soldat d'un pays membre des nations unies engagé dans une mission de paix de l'ONU.

Cataracte (une) : c'est une grande chute d'eau sur une rivière ou un fleuve.

Caste : un groupe dans lequel on naît et dont on ne peut pas sortir, quels que soient ses mérites.

Castel : Maison ressemblant à un château

Castor : Castor et Pollux étaient encore deux frères fameux et très populaires, que la plupart des récits font vivre et mourir alternativement, passant ainsi chacun six mois dans l'Olympe et six mois sur la terre. Fils de Lédà, ces deux divinités étaient avant tout chargées de la protection des marins.

Castrum : petite agglomération fortifiée souvent située sur une hauteur.

Catastrophe un événement causé par un risque naturel ou technologique, provoquant victimes et destructions.

Catéchèse (C) : Du grec *katêkhêsis*. Enseignement des principes de la foi. Le catéchisme est sa version simplifiée sous la forme de questions-réponses destinée aux enfants.

Catéchisme (le) : instruction religieuse des enfants dans l'Eglise catholique.

Catégorie socioprofessionnelle (C.S.P.) : c'est un groupe de personnes présentant une certaine homogénéité sociale, en fonction d'un certain nombre de critères : profession, secteur d'activité, statut (salarié ou non).

Cathares (les) : personnes au Moyen-âge qui étaient adeptes d'une hérésie chrétienne et que l'on trouvait surtout dans le sud de la France.

Cathédrale (C) : Du latin *cathedra*, siège, chaire épiscopale. Une *cathédrale* n'est pas simplement une église de grande taille, et il y a de petites cathédrales. La *cathédrale* est l'église de l'*évêque*, ou se trouve son siège ("cathèdre") cérémoniel.

Cathédrale (une) : l'église de l'évêque.

Cause : Affaire dont est saisi un juge.

Caution : Personne qui s'engage (à titre de garantie) à se substituer au débiteur principal dans le cas où celui-ci ne payerait pas sa dette. La caution n'est en principe tenu de régler la dette du débiteur qu'à titre subsidiaire (le débiteur principal devra

être discuté dans ses biens à la demande de la caution - on parle d'un "bénéfice de discussion»). Toutefois la caution peut s'engager de manière "solidaire" et renoncer à ce bénéfice, auquel cas le créancier pourra réclamer le paiement directement à la caution s'il le désire.

Cédérom : de l'américain Compact Disc Read Only Memory (ou disque compact à mémoire morte). Disque compact sur lequel les données inscrites lors de la fabrication ne peuvent être ni modifiées ni effacées mais seulement lues.

Cens : redevance annuelle due au seigneur, payable en argent ou en nature. Elle est payée par le paysan en échange de sa tenure

Censure : surveillance des journaux, des livres, des spectacles afin d'interdire leur diffusion s'ils sont contraires aux intérêts de ceux qui gouvernent.

Censure : Fait d'interdire un certain nombre d'écrits. Elle est le fait des autorités en place.

Centre-satellite : Une grande agglomération est organisée à partir d'un centre historique autour duquel gravitent, à une dizaine de kilomètres, des centres secondaires ou satellites. Ceux-ci sont plus récents et liés au développement d'une gare.

Centralisation : concentration des activités et des décisions entre les mains de l'Etat.

Centralisation parisienne la concentration à Paris et en région parisienne des fonctions de commandement (politiques, économiques et culturelles).

Centralité : capacité d'un lieu à concentrer hommes et activités et à influencer l'espace environnant.

Centre (un) : c'est la partie la plus développée d'un continent, d'un pays, d'une agglomération où se situe l'infrastructure capable de donner l'impulsion à l'ensemble spatial tout entier. Le centre s'oppose à la notion de périphérie.

Centre : espace qui concentre les pouvoirs économiques, financiers, politiques et culturels.

Centre : un espace qui concentre et attire la richesse, la population et les activités.

Centre directionnel (un) : c'est le quartier des affaires à l'image du C.B.D.(Central Business District) américain.

Centre historique (un) : partie d'une ville la plus ancienne.

Cerbère : Cerbère, gardien de la porte des Enfers, est le chien à trois têtes et à la queue de dragon qui laissait entrer les ombres mais ne leur permettait jamais d'en sortir.

Cercles polaires (les) : lignes imaginaires du globe terrestre situées près des pôles et qui marquent la limite atteinte par les rayons du soleil au solstice d'hiver. Latitude 66°34'.

Céréale à haut rendement : une céréale qui permet d'obtenir beaucoup de grains pour un grain semé.

CGT (confédération générale du travail) : syndicat ouvrier fondé en 1895.

Chahada (M) : Premier des cinq piliers (ou obligations personnelles) de l'Islam. Profession de foi : « J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est son prophète ». Quand on témoigne ainsi en public de sa foi, on adhère à la communauté musulmane.

Chahada, (profession de foi) شَهَادَة : témoignage, profession de foi (un des cinq piliers de l'islam) ;

Chaînes alpines (les) : ce sont les chaînes nées de plissements de l'écorce terrestre et de soulèvements d'ensemble, dont la destruction par l'érosion n'est pas achevée. Les mouvements alpins se sont produits dans le monde entier à l'ère tertiaire. En Europe, les plissement alpins sont dus à la rencontre de la « plaque » africaine qui se déplace vers le Nord, et de la « plaque » européenne.

Chambre « bleu horizon » : élue en 1919, elle comportait de nombreux anciens combattants. Le bleu était la couleur des uniformes des soldats français.

Chambre a gaz : Grande salle destinée à tuer, ayant l'apparence de douches collectives dont s'échappait des tuyaux du Zyklon B, un gaz mortel

Chambre d'accusation : formation d'une cour d'appel qui supervise l'instruction, obligatoire en matière criminelle.

Chancelier : chef du gouvernement dans les États allemands.

Chancelier : Chef du gouvernement allemand.

Chanoine (C) : Du latin *canonicus*, terme d'abord appliqué à des *clercs* vivant selon une règle, ou « canon ». Les *chanoines* (ou *chanoinesses*) ont un statut intermédiaire entre les moines et les clercs, et constituent le *chapitre* d'une cathédrale ou collégiale.

Chanson de geste : chanson qui raconte les exploits des chevaliers.

Chapelles rayonnantes : absidioles bâties dans l'axe de rayons partis du centre de l'abside.

Chapiteau : bloc de pierre, la plus souvent sculpté qui coiffe une colonne. La partie principale du chapiteau est dit historié lorsqu'il représente une scène religieuse ou laïque.

Chapitre (C) : Du latin *capitulum*. Dans les *monastères*, l'usage était de lire des fragments (ou des chapitres) de la règle canonique devant les *chanoines* ou les *moines* assemblés. Ces « chapitres » ont donné leur nom à des réunions particulières puis à l'ensemble de ceux qui y participaient, enfin au lieu où elles se tenaient, la « salle capitulaire ».

Charia (M) : Mot arabe désignant la loi canonique islamique régissant la vie religieuse, politique, sociale et individuelle, toujours en vigueur dans certains Etats musulmans.

Charrue : instrument muni de roues qui laboure la terre en la retournant en profondeur.

Charte : c'est un acte écrit qui accorde des privilèges. Dans cette leçon, c'est un acte royal qui détermine les principes du gouvernement en respectant certaines mesures acquises par le peuple à la révolution de 1789.

Charte : constitution établie par un souverain.

Charte : constitution octroyée par un roi, un prince, à ses sujets. La Charte, octroyée par Louis XVIII en 1814, révisée en 1830 était un compromis entre les idées d'Ancien Régime et les idées de la Révolution.

Charte de déontologie : ensemble de règles et de devoirs que les membres d'une profession doivent respecter.

Charte de franchise : texte précisant officiellement les libertés et les avantages accordés par un seigneur ou un abbé à la communauté villageoise.

Cheikh, šayḥ (chaïkh, cheikh ou cheik) شَيْخ : ancien, chef ;

Chérif, šarīf (chérif) شَرِيف : descendant de Mahomet ;

Chevalier : un guerrier qui combat à cheval et qui respecte certaines règles (courage, générosité, loyauté...).

Chevaliers teutoniques : moines soldats allemands.

Chevaliers teutoniques : ordre de moines-soldats installé en Prusse.

Chevet : extrémité de l'église vers l'est composée d'une abside et parfois d'absidioles. Il est dit étagé comme à Saint-Hilaire quand les toits de l'abside, du déambulatoire et des absidioles sont à des niveaux différents.

Chiisme / Sunnisme (M) : De l'arabe *chi'a*, parti. Désigne le mouvement né du problème posé par la succession du Prophète. Il désigne ceux, minoritaires, qui se réclamaient de la légitimité familiale de 'Ali, le gendre du Prophète, pour prendre la tête de la communauté, et qui contestèrent la succession d'Abu Bakr (v. 573 - Médine 634), beau père et successeur de Mahomet, premier calife (632-634) ; ensemble doctrinal commun aux différentes religions qui en dérivèrent. Se distingue du *sunnisme*, courant majoritaire de l'Islam basé sur la *Sunna* *, par le rôle assigné aux *imams* *, par une interprétation plus allégorique, souvent mystique du *Coran* *, et par l'adoption de thèmes spécifiques (Passion de Husayn, fils d'Ali ; retour de l'imam « caché »).

Chiisme, šī'ā^h (chî'a, chiite, chiisme) شِيعَة : le courant chiite (littéralement : « disciple ; partisan »).

Chiites : musulmans pour qui le calife doit descendre de la famille proche de Mahomet, c'est-à-dire de celle de son gendre, Ali.

Chirk, širk (chirk, polythéisme) شرك : association ; polythéisme. Le chirk c'est le fait d'accorder à un autre qu'Allah ce qui revient à Allah. Exemple : croire en un voyant est considéré comme chirk. Le chirk est le plus grand péché en Islam.

Choc pétrolier : En 1973, une hausse brutale du pétrole multiplie le prix du brut par 3.

Citoyen : habitant d'un pays qui possède le droit de vote.

Chœur : Partie située entre le transept et les chapelles rayonnantes. Partie la plus sacrée de l'église, on y trouve l'autel sur lequel les ecclésiastiques célèbrent la messe.

Chômage (le) : période pendant laquelle un individu n'exerce pas d'activité professionnelle.

Chômeur (un) : c'est une personne privée d'emploi ou à la recherche d'un emploi.

Choura, šūrā (concertation) شُورَى : concertation, prise de décision en commun.

Chrétien (un) : Personne qui suit la religion issue de l'enseignement de Jésus-Christ.

Chrétienté : désigne l'ensemble des chrétiens, laïcs et clercs.

Chroniqueur : ce sont les ancêtres des historiens. Au Moyen Age, les chroniqueurs relatent les croisades, la guerre de cent ans ou encore la vie de saint Louis.

Cinecitta : « Cité du Cinéma » située près de Rome, créée sous Mussolini et destinée à centraliser les activités cinématographiques du pays. A l'époque, c'est le plus grand complexe cinématographique.

Circonscription : Division électorale d'un département, dans laquelle est élu un député. Il existe

Circonscription : le territoire dans lequel une élection a lieu.

Cirque (un) : relief de montagne en forme de creux ou de berceau creusé par un glacier.

Citadin : un habitant de la cité, de la ville (un urbain).

Cité (une) : Ensemble formé par une ville, son territoire rural et d'une partie de ses habitants.

Cité céleste : équivalent de « paradis ».

Cité-Etat : territoire comprenant une ville fortifiée et les campagnes qui l'entourent. Ses habitants obéissent au même gouvernement et aux mêmes lois.

Citoyen (un) : l'habitant d'un État possédant des droits politiques ou admis à participer aux affaires de la cité.

Citoyen : personne qui a le droit de participer à la vie politique de son pays.

Citoyen de l'Union européenne: citoyen d'un État membre de l'Union européenne.

Citoyen : Dans l'Antiquité, membre d'une cité habitant d'un état libre qui avait droit de suffrage dans les assemblées publiques. Aujourd'hui, c'est une personne qui jouit dans un pays de l'ensemble de ses droits politiques (le droit de voter et d'être élu) et civils (se marier, travailler librement).

Citoyenneté : ensemble des droits qui permettent à une personne de participer à la vie civique de son pays.

Citoyenneté européenne : Instituée par le traité de Maastricht en 1992 et complétée par le traité d'Amsterdam en 1997, la citoyenneté de l'Union ne remplace pas la citoyenneté nationale. Elle constitue un lien entre les citoyens et l'UE destiné à favoriser l'identification des citoyens à l'UE et le développement d'une opinion publique et d'une identité européennes. Citoyenneté qui s'ajoute à celle des citoyens de chaque Etat membre de l'Union européenne, fondée sur des droits définis dans le traité de Maastricht (droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes, droit de travailler dans le pays de son choix...).

City (la) : quartier d'affaire de Londres.

Civelots : personnes protégées.

Civilisation : ensemble des caractéristiques culturelles, politiques, sociales, techniques, propres à une population vivant sur un territoire assez vaste.

Civilité : Respect des règles de vie en commun.

Civisme : action et comportement qui passe par le respect des obligations liées à la qualité de citoyen et dévouement pour la collectivité (étymologiquement, prise en considération de

civisme : c'est le fait d'agir pour le bien de la collectivité.

Clair-obscur : (le) technique qui consiste à mettre en valeur une partie d'un tableau en l'éclairant tandis que le reste demeure dans l'ombre.

Clandestin : personne qui pénètre illégalement dans un pays.

Classe moyenne : l'ensemble des personnes qui ne sont ni pauvres ni riches.

Classes moyennes : au XIXe siècle, groupe social très divers situé entre la grande bourgeoisie et les ouvriers.

Clause de rendez-vous : Il arrive que, au cours de discussions sur un document juridique important, les dirigeants européens ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un point particulier. Ils peuvent alors décider de revenir sur ce point à une date ultérieure. Ils rendent cette décision officielle en la mettant par écrit et en l'intégrant sous forme de clause dans le texte juridique qu'ils sont en train de négocier. Ce type de clause est parfois appelé «clause de rendez-vous».

Clause : Disposition particulière d'un acte juridique (qui en comporte généralement plusieurs) et qui a pour objet d'en préciser les éléments et les modalités d'application. Exemple : clause attributive de juridiction (par laquelle les parties désignent la juridiction qui devra connaître des litiges qui pourraient naître de l'application d'un contrat)

Code : Corps cohérent de textes légaux englobant selon un plan systématique l'ensemble des règles relatives à une même discipline juridique.

Code civil : Recueil des lois, arrêtés et décrets régissant la matière du droit civil.

Clef de voûte : pierre centrale d'un arc qui bloque les autres pierres dans la position voulue.

Clerc : homme d'Église. L'ensemble des clercs forme le clergé.

Clerc : un homme qui consacre sa vie à l'Église et qui a reçu la tonsure (espace rasé au sommet du crâne). L'ensemble des clercs forme le clergé.

Clergé (le) : c'est l'ensemble des hommes et des femmes d'Eglise

Clergé régulier : clergé vivant selon une règle, en communauté, retiré du monde.

Clergé régulier : ensemble de ceux qui exercent une fonction religieuse et qui vivent à l'écart des laïcs selon une règle monastique (règle de saint Benoît - les moines, les abbés).

Clergé séculier : clergé vivant dans le monde.

Clergé séculier : ensemble de ceux qui exercent une fonction religieuse et qui vivent parmi les fidèles, les laïcs (prêtres, évêques, papes).

Cléricalisme : idéologie qui vise à donner au clergé un statut public et un rôle politique.

Climat (un) : c'est l'ensemble des caractéristiques de l'atmosphère atmosphériques et météorologiques (températures, précipitations, vent etc.) étudiées sur une longue période et concernant une région de la planète.

Climat : ensemble des données atmosphériques et météorologiques propres à une région du globe (température, précipitation, vent, etc.).

Climat : ensemble des données atmosphériques et météorologiques propres à une région du globe (température, précipitation, vent, etc.).

Climat continental : un climat tempéré, chaud et orageux en été, froid et sec en hiver.

Cloître (C) : Du latin *claustrum*, clôture. Galerie couverte, de forme carrée, permettant d'aller de l'un à l'autre des bâtiments conventuels (église, logis de l'abbé, réfectoire et dortoir des moines). La bibliothèque principale où « armarium » du monastère donnait fréquemment sur le cloître.

Clonage : reproduction à l'identique d'un individu ou d'un végétal.

Clonage : reproduction à l'identique d'un individu ou d'un végétal.

Club : association de citoyens se réunissant pour débattre des questions politiques.

Club : société qui discute de questions politiques. Le plus important sous la Révolution française est le club des jacobins.

Cluster : un cluster permet d'associer des entreprises, des universités, des laboratoires de recherche, travaillant sur des filières complémentaires, pour développer des projets innovants et conquérir de nouveaux marchés.

CNR (Conseil national de la résistance) (le) : créé en 1943, ce conseil est composé de représentants des mouvements de résistance, des partis politiques et des syndicats.

Coalition : alliance politique et militaire de plusieurs pays contre un ennemi commun.

Coalition une alliance momentanée de puissances dans le but de lutter contre un adversaire commun.

Code civil : recueil de lois établi par Napoléon et relatif aux citoyens.

Code civil : Le Code civil regroupe les lois relatives au droit civil français, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui fixent le droit des personnes, de la famille et des biens. Le Code civil a été promulgué par Napoléon en 1804. Il régit : le droit des personnes (le nom, le statut de la personne humaine...) ; le droit de la famille (la filiation, le mariage, le divorce...) ; le droit des biens (les types de biens, la propriété...).

Code de Justinien (le) : c'est le recueil de toutes les lois de l'empire romain

Code de la route : ensemble des règles de circulation que tout usager doit obligatoirement respecter.

Code de l'indigénat : mesures juridiques appliquées aux seuls indigènes, considérés comme inférieurs aux Français (pas de droits politiques, peines plus lourdes...).

Code électoral : Le Code électoral est l'ensemble des lois et règlements qui fixent les règles des élections en France.

Code pénal : Recueil des lois, arrêtés et décrets régissant la matière du droit pénal.

Collatéraux : Parents n'appartenant pas à la ligne directe. En matière de succession, la loi distingue entre les collatéraux privilégiés (les frères et soeurs et leurs descendants) et les collatéraux ordinaires (oncle, tante, cousins, etc.).

Code pénal: recueil regroupant l'ensemble des lois définissant les infractions et les peines applicables.

Code : Un code est un recueil de lois. En France, il existe de très nombreux codes, comme le Code civil ou le Code électoral.

Codex (un) : manuscrit illustré des Amérindiens.

Cogestion : gestion d'une entreprise en commun par la direction et les représentants des salariés.

Cohabitation la présence à la tête de l'État d'un Président et d'un gouvernement de tendances politiques opposées.

Cohabitation : Situation qui fait qu'un président de la République gouverne avec un Premier ministre issu d'une majorité différente.

Col (un) : passage entre deux zones élevées permettant la communication de deux vallées.

Collaborateur : une personne qui aide volontairement l'occupant.

Collaboration : politique mise en place dans certains pays dont la France lors de l'occupation nazie. Cette politique apporte un soutien actif et volontaire à l'occupant.

Collectivisation : mise en commun des moyens de production (terres et usines) et suppression de la propriété privée.

Collectivité locale (ou territoriale) : une collectivité de l'Etat (commune, département, région) s'administrant elle-même par un conseil, élu au suffrage universel, et dotée de compétences et de ressources propres.

Collectivité locale (ou territoriale) : une collectivité de l'Etat (commune, département, région) s'administrant elle-même par un conseil, élu au suffrage universel, et dotée de compétences et de ressources propres.

Collectivités d'outre-mer : territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.

Collectivités territoriales : régions, départements, communes. Ces collectivités s'administrent elles-mêmes, grâce à un conseil élu au suffrage universel direct.

Collège unique : Le collège unique est la nouvelle organisation des collèges mise en place en 1975 pour offrir le même enseignement à tous les élèves de la 6^e à la 3^e. Cette loi du ministre de l'Éducation nationale René Haby mettait fin aux nombreuses filières qui existaient dans les collèges en proposant les mêmes programmes pour tous les élèves. Ainsi, le « même collège pour tous » était dans l'enseignement secondaire la poursuite de « l'école *primaire* pour tous ».

Colline (une) : c'est un relief d'altitude modeste, plus ou moins allongé et accompagné d'autres reliefs de la même sorte.

Colon : c'est une personne venue s'installer dans une colonie.

Colon : habitant d'une colonie, originaire de la métropole qui domine la colonie.

Colonialisme (le) : idéologie justifiant la colonisation, la prise d'un territoire étranger.

Colonie (grecque) : une cité créée par un groupe de Grecs en dehors de la Grèce.

Colonie (une) : territoire conquis et exploité par une puissance étrangère.

COM (une) : collectivités d'outre-mer, territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-

Futuna.

Commissaire (un) : fonctionnaire nommé par le roi pour faire appliquer la loi.

Communaux : terres collectives réservées à la pâture des bêtes du village.

Colonie (une) : territoire occupé et gouverné par une puissance étrangère éloignée.

Colonie de peuplement : une colonie où s'installent de nombreux colons issus de la métropole.

Colonie d'exploitation : territoire exploité par une minorité de colons et qui fournit à la métropole des matières premières ou des denrées alimentaires.

Colonie : Territoire conquis et administré par un autre État qui en tire profit en l'exploitant.

Colonisation : politique expansionniste d'un pays visant à étendre sa zone d'influence.

Colonisation : prendre possession d'un pays.

Colonisation (une) : Fondation d'un grand nombre de cité grecque autour de la mer Méditerranée a partir du VIIIe siècle et jusqu'au VIe siècle av. J.-C.

Coloniser : transformer un pays en une colonie, en un territoire dépendant d'une puissance étrangère (la métropole).

Colonne : élément de support de forme cylindrique.

Commission Européenne : organisme européen chargé de proposer et d'appliquer les lois dans l'U.E.

Combinat (un) : c'est une entreprise nationalisée, employant de 50 000 à 70 000 personnes, à gestion centralisée et production soumise à la planification.

Comices : assemblées de citoyens.

Comité de salut public : comité créé en avril 1793 pour appliquer la politique de Terreur du gouvernement.

Comité de salut public : organisme chargé de «surveiller et d'accélérer l'action de l'administration ». En 1793-1794, il exerce une dictature.

Comité d'entreprise : comité obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés. Il réunit les représentants des salariés élus pour veiller au respect des conditions de travail et gérer les oeuvres sociales destinées aux salariés.

Commémoratifs : timbres émis pour commémorer un événement.

Commerce triangulaire: des marchands d'Europe échangent en Afrique des armes, des tissus, de la quincaillerie contre des esclaves ; ils transportent et vendent ces esclaves en Amérique, puis reviennent en Europe chargés de

produits coloniaux.

Commis d'office : se dit d'un avocat désigné pour défendre un justiciable qui ne peut rémunérer un avocat de son choix.

Commissaire : C'est un fonctionnaire nommé par le roi et révocable par lui uniquement chargé de surveiller l'efficacité du travail des officiers dans le royaume. Il les contrôle en quelque sorte.

Commissaire de la République : Représentant du GPRF dans les territoires français libérés.

Commission mixte paritaire : créée sur la demande du gouvernement, et composée de 7 députés et 7 sénateurs, elle est chargée d'élaborer un texte de compromis lorsque les deux Assemblées n'ont pu se mettre d'accord.

Commission : Une commission est un groupe de conseillers municipaux qui, autour d'un adjoint au maire, s'occupe d'un sujet précis concernant la commune. Ainsi, la commission école est chargée de tout ce qui concerne les écoles : équipement des classes, relation avec les enseignants et les parents, cantine, sécurité.... Les commissions font des propositions qu'elles exposent au maire. Pour être appliquées, ces propositions doivent être discutées, acceptées et votées en conseil municipal.

Commission européenne : La Commission européenne est l'organe exécutif de l'UE. Elle représente et défend les intérêts de l'Europe dans son ensemble. Elle rédige des projets de propositions pour de nouvelles lois communautaires, qu'elle soumet au Parlement européen et au Conseil. Elle s'occupe de la gestion ordinaire de l'application des politiques de l'Union et de l'exécution du budget de cette dernière. Elle veille en outre au respect des traités et de la législation de l'Union. Elle est habilitée à agir à l'égard des contrevenants et, au besoin, à les traduire devant la Cour de justice des Communautés européennes. Elle se compose de vingt-sept commissaires, soit un par État membre. Ceux-ci sont assistés par environ 24 000 fonctionnaires, dont la plupart travaillent à Bruxelles. Le président de la Commission est choisi par les États membres. Ce choix doit être approuvé par le Parlement européen. Les autres membres de la Commission sont nommés par leurs gouvernements respectifs, en consultation avec le président désigné. Leur choix doit également être approuvé par le Parlement européen. Les commissaires ne représentent pas leurs autorités nationales. Chacun d'eux est responsable d'un aspect particulier des activités de l'Union. Le président de la Commission et les

commissaires sont nommés pour un mandat de cinq ans qui coïncide avec la législature du Parlement européen.

Commonwealth : association comprenant le Royaume-Uni et la plupart de ses anciennes colonies.

Commonwealth : Appellation anglaise signifiant « bien-être commun » issu d'un sens ancien du mot « wealth » voulant dire aujourd'hui « richesse Le Commonwealth est de nos jours une communauté politique de 53 anciennes colonies britanniques associée au Royaume-Uni. Le chef de cet ensemble est la reine Elisabeth II. La reine est aussi chef d'État, en dehors du Royaume-Uni, de 15 autres nations du Commonwealth (Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, etc.).

Communauté autonome : nom donné aux régions administratives espagnoles. Chacune d'entre elles possède un gouvernement dont les compétences sont plus ou moins importantes.

Communauté française : organisme créé par la constitution de la V^e République en 1958 pour préserver les liens avec les anciennes colonies. Il est supprimé en 1960.

Communauté franco-africaine : association entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique noire mise en place en 1958.

Communauté urbaine (une) : c'est la forme spécifique de regroupement communal pour les grandes agglomérations, instituée en 1966. Quatre communautés urbaines ont été instituées par la loi (Bordeaux, Lyon, Lille et Strasbourg) ; d'autres ont été créées spontanément.

Communautés européennes : Dans les années 1950, six pays européens ont décidé de mettre leurs ressources économiques en commun et d'instaurer un système qui leur permettrait de prendre collectivement des décisions dans ce domaine. Trois organisations ont été créées à cette fin : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.), la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), la Communauté économique européenne (C.E.E.). Ces trois communautés – appelées en bloc les « Communautés européennes » - constituent la base de l'Union européenne d'aujourd'hui. La C.E.E. est devenue rapidement la plus importante des trois et a finalement été rebaptisée « Communauté européenne » (C.E.). Les décisions de la C.E. sont prises selon la « méthode communautaire », qui fait intervenir les institutions communautaires. La méthode communautaire s'applique à tous les domaines couverts par l'Union. Elle ne s'applique pas lorsqu'un accord est directement conclu entre les gouvernements.

Commune : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rural (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

Commune : association d'habitants pourvue de droits.

Commune de Paris (la) : zone géographique couverte par les 20 arrondissements de Paris et qui couvre environ 105 km².

Commune insurrectionnelle : commune s'établissant en protestation contre la politique d'un gouvernement. La Commune de Paris, dont les partisans étaient les « Fédérés », dura du 18 mars au 28 mai 1871.

Commune urbaine (une) : commune sur le territoire de laquelle on trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité et comportent au moins 2000 habitants.

Communes rurales (des) : ce sont les communes non urbaines qui incluent à la fois les communes périurbaines et les communes rurales « profondes ». Les communes rurales « profondes » sont les communes rurales hors Z.P.I.U.. Les communes périurbaines sont les communes rurales des zones de Peuplement Industriel ou Urbain (Z.P.I.U.), c'est-à-dire les communes rurales industrielles et les communes-dortoirs (dans lesquelles beaucoup de gens ne travaillent pas sur place).

Communication : l'ensemble des moyens et des techniques permettant la diffusion de messages écrits et audiovisuels.

Communier : participer, dans une église, à la cérémonie de commémoration du sacrifice du Christ.

Communion (la) : le fait de partager le pain et le vin qui, une fois consacré par le prêtre, sont pour les chrétiens, le corps et le sang de Jésus-Christ.

Communisme : idéologie qui prévoit la réalisation d'une société sans classes sociales, fondée sur la propriété collective des moyens de production (terres, usines, banques, transports). Cette théorie s'oppose au capitalisme.

Communisme : selon l'idéologie de Karl Marx, système fondé sur la propriété collective et le partage des revenus du travail. L'Etat dirige toute l'économie.

Compagnie commerciale : société qui regroupe de nombreux associés autour d'une famille de marchands.

Compagnie maritime : société constituée par les commerçants d'un ays et leur gouvernement pour assurer la colonisation et le commerce avec une partie du monde.

Comparution immédiate : jugement d'une personne le jour même où elle a commis

un délit passible d'une peine d'emprisonnement.

Compétence : Aptitude légale pour une autorité publique ou une juridiction à accomplir un acte, ou à instruire et juger un procès.

Comptoir : c'est un entrepôt de marchandises appartenant à un pays donné mais se situant dans un pays étranger, le plus souvent sur les côtes.

Comptoir : établissement commercial d'une entreprise ou d'un État dans un pays éloigné et faisant du commerce avec celui-ci.

Comput (C) : Du latin *computus*. Calculs chronologiques servant à dresser le calendrier des fêtes mobiles, particulièrement de *Pâques*.

Comte : un grand personnage nommé par l'empereur pour administrer un territoire, le comté.

Concentration : phénomène économique où les entreprises les plus puissantes absorbent un grand nombre d'autres entreprises, pour réaliser un même type d'activités (concentration horizontale) ou des activités complémentaires (concentration verticale).

Concentration des terres : rassemblement des exploitations les plus petites pour constituer des fermes toujours plus grandes.

Concession : octroi par l'État de territoires ou de biens à un particulier ou à une collectivité ; autorisation d'exploiter certaines industries.

Conchyloculture (la) : c'est l'élevage de coquillages comestibles comme les huîtres (ostréiculture) et les moules (mytilliculture).

Concile (C) : Du latin *consilium*, assemblée. Réunion des évêques et des docteurs en théologie, pour statuer, en accord avec le pape, sur des questions de *dogme* *, de morale ou de discipline.

Concile (un) : c'est une assemblée d'évêques convoquée par le pape.

Conciliation : procédure visant à mettre fin à un litige par un accord entre les adversaires ; elle évite de saisir le tribunal.

Conclave (C) : Du latin *conclave*, chambre fermée à clé. Désigne le lieu où s'assemblent les *cardinaux* * pour élire un nouveau pape, et l'assemblée elle-même.

Concordat : accord passé entre le pape et un État, pour régler les relations entre l'Église catholique et cet État.

Concordat : un accord entre un Etat et le pape.

Conduites addictes : Ensemble de conduites déviantes par rapport à la "norme" culturelle, souvent rapprochées des conduites toxicomaniaques.

Confédération (une) : c'est l'union d'Etats où chacun conserve une large souveraineté ; à la différence d'une fédération où les Etats abandonnent une grande part de leur souveraineté à un Etat fédéral.

Confédérations syndicales : se sont cinq grands syndicats reconnus par l'Etat comme représentatifs et pouvant participer aux négociations collectives.

Confédérations syndicales : ce sont les cinq syndicats reconnus par l'État (CFTC, CFE-CGC, FO, CGT, CFDT) comme représentatifs et pouvant participer aux négociations collectives.

Conférence intergouvernementale (C.I.G.) : C'est une réunion où les gouvernements des États membres de l'Union européenne se retrouvent pour modifier les traités communautaires.

Conflit d'usage : opposition qui naît de la concurrence entre différents acteurs autour de l'utilisation d'un espace ou d'une ressource.

Confluent (un) : Point de rencontre de 2 cours d'eau.

Congé payé : un congé (vacances) pendant lequel on est payé par l'employeur.

Congrégation (C) : Du latin *grex, gregis*, troupeau . En droit canon, une congrégation religieuse est un groupement de religieux ou de religieuses qui ne sont ni moines ni moniales, qui ont prononcé des vœux simples, temporaires ou perpétuels. Au XIXe siècle, en langage courant, le terme a aussi servi à désigner les ordres.

Congrégation religieuse : communauté de prêtres ou de religieux pouvant assurer une mission d'enseignement.

Connétable (un) : commandant de l'armée royale.

Conquistadores : mot qui vient de l'espagnol et qui est donné aux conquérants espagnols de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud.

Conscription : le service militaire obligatoire fondé sur un appel annuel. Il a disparu en France avec la loi de mars 1997.

Conscription : Système de service militaire obligatoire, fondé sur un appel annuel.

Conseil : Trois institutions européennes différentes ont le mot «conseil» dans leur nom : Le Conseil européen (la réunion des chefs d'État ou de gouvernement de tous les États membres de l'Union européenne, et du président de la Commission européenne), le Conseil de l'Union européenne (cette instance se compose de ministres des gouvernements de tous les pays membres de l'Union européenne, le Conseil de l'Europe n'est pas une institution européenne. C'est une organisation

intergouvernementale située à Strasbourg, qui vise notamment à protéger les droits de l'homme, à promouvoir la diversité culturelle de l'Europe et à combattre des problèmes sociaux tels que la xénophobie et l'intolérance. Le Conseil de l'Europe a vu le jour en 1949. La rédaction de la Convention européenne des droits de l'homme figure parmi ses premières réalisations. Il a également créé la Cour européenne des droits de l'homme pour que les citoyens puissent exercer les droits que leur donnent cette convention.

Conseil constitutionnel : composé de neuf membres désignés pour un tiers par le Président de la République, un tiers par le Président de l'Assemblée nationale, un tiers par le Président du Sénat, il vérifie la conformité à la Constitution des lois votées par le Parlement.

Conseil de l'Europe : organisation créée en 1949 pour préserver et promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

Conseil de prud'hommes : le tribunal qui juge les litiges entre employeur et employé.

Conseil de sécurité de l'O.N.U. : il comprend 15 membres (10 membres élus tous les ans par l'assemblée générale et 5 membres permanents qui ont le droit de veto, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'opposer à une décision). Les membres permanents sont : la Chine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la France. Les décisions prises par le Conseil de sécurité s'appellent les résolutions ; elles doivent être appliquées par les Etats.

Conseil de sécurité de l'O.N.U. : il comprend 15 membres (10 membres élus tous les ans par l'assemblée générale et 5 membres permanents qui ont le droit de veto, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'opposer à une décision). Les membres permanents sont : la Chine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la France. Les décisions prises par le Conseil de sécurité s'appellent les résolutions ; elles doivent être appliquées par les Etats.

Conseil d'État : juridiction administrative suprême, c'est un organisme public chargé de deux missions principales: examiner les projets de lois avant leur discussion en Conseil des ministres et défendre les droits des citoyens.

Conseil d'Etat : Juridiction suprême de l'ordre administratif. En outre, le Gouvernement le consulte lors de l'élaboration de projets de loi et de certains arrêtés royaux.

Conseil européen : conseil réunissant périodiquement les Chefs d'Etat ou de Gouvernement des 28 membres de l'U.E.

Conseil général : c'est est l'assemblée d'un département. Les principales compétences du conseil général sont : l'action sociale, la voirie, les transports scolaires, l'éducation (gestion matérielle des collèges), la culture et le développement local.

Conseiller d'orientation psychologue : Le conseiller d'orientation psychologue exerce ses fonctions au centre d'information et d'orientation (CIO) ainsi que dans les collèges et lycées. Il y reçoit les élèves et leur famille pour les informer et les conseiller sur les études et les formations professionnelles.

Conseiller principal d'éducation : Le conseiller principal d'éducation est responsable de l'organisation de la vie scolaire des élèves. Il gère une équipe de surveillants qui s'occupent des élèves, comptabilisent leurs absences, leurs retenues...

Consistoire (C et J) : Du latin *consistorium*. Assemblée des *cardinaux* sous la présidence du pape pour s'occuper des affaires générales de l'*Eglise* (voir *Concile*). Egalement assemblée de pasteurs ou du conseil de la *synagogue* qui dirige une communauté protestante ou israélite.

Consistoire : Du latin *consistorium*. Assemblée des *cardinaux* sous la présidence du pape pour s'occuper des affaires générales de l'*Eglise*. Egalement assemblée de pasteurs ou du conseil de la *synagogue* qui dirige une communauté protestante ou israélite.

Consommation de masse (la) : accès de la majorité de la population aux produits issus de la production de masse.

Consortium : association constituée dans un but économique ou financier.

Constitution : un texte qui précise l'organisation d'un Etat.

Constitution : Ensemble de textes de lois fixant le mode de gouvernement d'un pays, les droits et devoirs des citoyens, le rôle de chaque institution (parlement,...).

Constitution : l'ensemble des lois fondamentales qui établit les droits et devoirs des citoyens et fixe la forme du gouvernement (la France est une République).

Constitution : le texte qui fixe les principes de l'organisation politique d'un pays, décrit les institutions et leurs relations.

Constitution : texte qui définit l'organisation et le fonctionnement du pouvoir dans un État.

Constitution civile du clergé : décret voté le 12 juillet 1790 par l'Assemblée constituante pour fixer les rapports du clergé et de l'État; elle fut condamnée par le

pape et entraîna une crise religieuse grave divisant le clergé entre prêtres jureurs (ou assermentés) et réfractaires (ou insermentés).

Constitution de l'Union européenne : L'Union européenne repose actuellement sur quatre traités fondamentaux qui définissent ses règles de fonctionnement. Ces traités sont volumineux et complexes, c'est pourquoi les dirigeants de l'Union aimeraient les remplacer par un document unique, plus court et plus simple. Un «traité constitutionnel» a été approuvé et signé en 2004, mais il n'est pas entré en vigueur. Il a été rejeté lors des référendums organisés en 2005 en France et aux Pays-Bas. En juin 2007, les dirigeants politiques européens ont décidé de lancer une nouvelle conférence intergouvernementale afin de préparer un traité modifiant les traités précédents.

Consul : magistrat supérieur élu pour un an, qui dirige le gouvernement et l'armée.

Conteneur (ou container) : caisse métallique de dimensions standardisées pour le transport des marchandises.

Conteneur (un) : coffre rigide de dimensions standardisées (2,40 m de large et de haut sur 3,60 m ou 12 m de long), destiné à accélérer la manutention et la rotation de navires envue du commerce international.

Conteneur : une caisse de dimensions standardisées conçue pour le transport des marchandises et tous les modes de transport. Par voie maritime, ils sont chargés sur des navires appelés porte-conteneurs.

Conteneurisation : fait de transporter des marchandises dans des conteneurs.

Contentieux : tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion devant les juges.

Continent : une immense étendue de terre entourée par des océans.

Continent : vaste ensemble de terres d'un seul tenant. Les continents correspondent en fait aux cinq grandes parties du monde identifiées et nommées par les Européens : Afrique, Amérique, Asie, Europe et Océanie.

Contractualisation (la) : elle désigne les relations fondées sur des accords négociés, et non sur un rapport d'autorité. Les négociations portent sur le contenu des programmes et sur les modes de financement. Les contrats de villes moyennes associaient l'Etat et les villes ; les contrats de pays, l'Etat et des structures intercommunales. Depuis, Régions et Départements sont également partenaires de nombreux contrats d'aménagement.

Contrainte une difficulté rencontrée par une société pour la mise en valeur d'un espace.

Contraintes naturelles : éléments naturels (climat, relief...) pouvant représenter un obstacle à l'installation de l'homme.

Contrastes de développement : lorsque dans un pays ou un continent on observe des différences de niveau de vie importantes.

Contrat de travail : accord entre un salarié et un employeur, prévoyant un salaire pour rémunérer un travail.

Contrat de travail : « Convention par laquelle une personne physique s'engage à mettre son activité à la disposition d'une autre personne, physique ou morale, sous la subordination de laquelle elle se place, moyennant une rémunération. »

Contrats collectifs de travail (conventions collectives) un accord entre les salariés et le patronat de chaque branche de l'économie qui définissent les conditions de travail.

Contrats collectifs : Contrats qui fixent les conditions de travail pour l'ensemble des salariés.

conventions collectives : les accords conclus entre les représentants du patronat et des salariés d'une branche professionnelle (textile, métallurgie...), sur les conditions de travail et de salaires minimaux dans les entreprises de la branche.

Contrefort colonne ou plat : pilier en forme de colonne ou de forme plate adossé à un mur pour l'épauler.

Contre-réforme : mouvement de réforme de l'Église catholique à partir du XVI^e siècle, en réaction à la Réforme protestante. On dit aussi « Réforme catholique ».

Contre-saison : production agricole qui arrive sur le marché d'un pays dans une période où habituellement le produit fait défaut (exemple: les fraises pour Noël).

Contrôle des naissance (le) : politique visant à maîtriser le taux de natalité d'un Etat.

Contrôle des naissance (le) : politique visant à maîtriser le taux de natalité d'un Etat.

Conurbation : ensemble de villes proches en relations étroites.

Conurbation : un ensemble d'agglomérations qui se rejoignent mais qui sont indépendantes au point de vue administratif.

Convention (la) : Assemblée élue au suffrage universel masculin en septembre 1792 afin de rédiger une nouvelle constitution suite à la journée du 10 août 1792.

Elle abolie la monarchie, elle jugea et condamna Louis XVI, elle mit en place la Terreur.

Convention : nom donné à l'assemblée chargée de rédiger une Constitution.

Convention collective : La convention collective définit les règles suivant lesquelles s'exerce le droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions d'emploi, de formation professionnelle et de travail, ainsi que de leurs garanties sociales.

Convention internationale des droits de l'enfant : Cette Convention a été adoptée en 1989 par l'Organisation des Nations unies. 191 pays se sont engagés à l'appliquer. La Convention affirme que tous les enfants ont les mêmes droits, quel que soit leur pays, leur couleur de peau, leur religion. Les principaux droits de l'enfant sont le droit à l'identité, le droit à l'éducation, le droit à la protection, le droit à la liberté d'opinion et de religion...

Convention internationale : engagement signé par plusieurs États qui doivent en appliquer les dispositions.

Convention : un traité international que s'engage à respecter un État.

Convers (C) : Du latin *conversus*, converti. Frères laïques - religieux de plein droit sans être des *moines* principalement destinés par les cisterciens à l'exploitation des domaines ruraux. De fait, les *convers* étaient majoritairement d'origine plus modeste et avaient un rang inférieur à celui des *moines*.

Coopération bilatérale ou multilatérale : accords passés entre deux ou plusieurs pays.

Coopération renforcée : arrangement par lequel un groupe d'États membres de l'Union européenne peuvent collaborer dans un domaine précis, même si les autres pays de l'Union ne peuvent pas ou ne désirent pas se joindre à eux dans l'immédiat. La possibilité doit toutefois être laissée aux autres États membres de les rejoindre ultérieurement s'ils le souhaitent.

Coopération transfrontalière : collaboration visant à renforcer et à développer les rapports de voisinage entre collectivités territoriales relevant de plusieurs États, en particulier entre des régions frontalières.

Coopération : la politique d'aide (économique, culturelle et humanitaire) poursuivie avec certains pays par l'ONU ou les États.

Coopération : Politique d'aide et d'assistance à des pays en voie de développement (généralement d'anciennes colonies).

Coran (M) : Mot arabe désignant le livre sacré des musulmans, parole d'Allah transmise à Mahomet par l'archange Gabriel. Il est écrit en arabe et se compose de 114 chapitres ou *surates* *. Il est le fondement de la civilisation musulmane, la source du dogme, et (avec les *hadiths* *) de la loi de l'Islam (*Charia* *).

Coran : (signifie « récitation » en arabe) le livre contenant les paroles que Dieu a dites à Mahomet. Coran, *qur'ān* (*lecture*) قرآن : lecture ; récitation ;

Coran : « récitation » en arabe, c'est le texte sacré considéré comme la parole divine transmise à Mohammed.

Cordillère (une) : Chaîne de montagnes allongée. La plus célèbre étant celle d'Amérique du Sud, dans les Andes.

Cordon littoral (un) : Accumulation de dépôts, en forme allongée, laissés par des courants marins ou par le vent.

Cordoue : Les musulmans conquièrent la ville en 711. Elle devient alors le principal centre administratif et politique de l'Espagne musulmane

Coron (un) : c'est un ensemble de petites maisons ouvrières en brique, identiques et alignées. Par extension, le terme désigne les cités minières.

Coron : maison d'habitation des mineurs. Désigne aussi l'ensemble formé par ces habitations.

Corporation : l'association des gens d'un même métier, chargée de fixer les règlements du métier (conditions de travail, façon de fabriquer les produits...).

Corporation : organisation qui regroupe ceux qui exercent le même métier.

Corps francs les groupes paramilitaires anti-bolcheviks qui se forment après la guerre en Allemagne. Ils sont utilisés par le gouvernement allemand pour écraser les révolutions communistes.

Correction paternelle : Le droit de correction paternelle permettait au père dont l'autorité était contestée par son enfant d'obtenir du juge sa mise en détention. Ce droit, qui remontait au temps des rois, marquait l'entière autorité du père. En 1935, la correction paternelle est abolie. C'est un tribunal pour enfants qui décide désormais des mesures éducatives à prendre. La loi de 1970 abolit définitivement la puissance paternelle au profit de l'autorité parentale, montrant ainsi la volonté d'établir l'égalité entre les parents.

Corvée (une) : travail collectif gratuit qui était dû au seigneur ou au roi par le paysan (exemple : nettoyer les fossés du château).

Corvée : travail obligatoire et non payé.

Cosmonaute : est traduit du russe *космонавт* (kosmonavt), venant des mots grecs *kosmos* qui signifie « univers » et *nautés*, signifiant « navigateur ». C'est le nom désignant les voyageurs spatiaux russes ou originaires d'un pays de l'ex-URSS.

Côte d'Azur (la) : c'est la côte qui s'étend de la frontière italienne jusqu'à l'Est des côtes varoises.

Côtes (les) : la ligne de contact entre l'océan et le continent.

Coup d'Etat : action qui vise à s'emparer du pouvoir par la force.

Coup d'État : action qui vise à s'emparer ou à garder le pouvoir de manière illégale.

Cour (la) : c'est l'ensemble des personnes qui entourent et conseillent un empereur ou un roi.

Cour d'appel : tribunal supérieur qui examine une affaire soumise précédemment à un tribunal. La cour d'appel peut annuler, confirmer ou modifier le jugement prononcé en premier ressort.

Cour d'appel : Juridiction du second degré qui examine une affaire précédemment soumise à un tribunal.

Cour d'appel : une juridiction qui rejuge une affaire déjà vue par un autre tribunal.

Cour d'assises : la juridiction qui traite des affaires criminelles.

Cour de cassation : tribunal suprême qui vérifie que la loi a été respectée par les juges.

Cour de cassation : la juridiction suprême en France, le dernier recours ; elle juge les jugements rendus par un tribunal mais uniquement sur le plan du droit et de la procédure, c'est-à-dire qu'elle juge la façon (et non les faits) dont le tribunal a appliqué ou non la loi. Elle peut ainsi « casser » le jugement. Dans le cas de jugement administratif, ce n'est pas la cours de cassation mais le Conseil d'État qui est compétent.

Cour de justice des Communautés européennes : cour de justice siégeant à Luxembourg, qui veille à l'application du droit de la Communauté européenne.

Cour des comptes : La Cour des comptes est une juridiction administrative française, chargée principalement de juger la régularité des comptes publics.

Cour européenne des droits de l'Homme : elle siège à Strasbourg ; elle juge essentiellement les atteintes aux droits définis par la Convention européenne des droits de l'homme ; elle peut annuler les décisions d'un tribunal national (ultime recours).

Cour : ensemble des personnes vivant auprès du roi. On appelle ses membres des

« courtisans ou courtisanes ».

Cour : Juridiction d'un ordre supérieur.

Cour pénale internationale : créée en 2002, c'est un tribunal permanent qui juge les personnes accusées de crimes de guerres, de crimes contre l'humanité, de génocide ; il siège à la Haye (Pays-Bas) et peut juger des affaires soumises par l'ONU.

Courant marin (un) : déplacement d'une masse d'eau parfois dus à l'influence des marées.

Cours d'eau (un) : écoulement permanent de type différent en fonction du débit : ru, torrent, ruisseau, rivière ou fleuve.

Course aux armements : processus dans lequel s'engagent plusieurs États qui cherchent à obtenir la supériorité militaire sur leurs adversaires.

Course aux armements : Compétition entre les deux grands pour la supériorité matérielle, scientifique et technologique dans le domaine militaire. Elle se traduit par de nombreuses innovations dans le domaine nucléaire, bactériologique et militaire classique. Elle aboutit à une fantastique concentration d'armes sur le continent européen et a des dépenses faramineuses. Ces dépenses, couplées avec celles de la catastrophe de Tchernobyl, entraînent une faillite économique du système soviétique et la fin de la guerre froide.

Coûts de production : l'ensemble des coûts que doit supporter une entreprise pour produire.

Couvent (C) : Du latin *conventus*, mot désignant une assemblée, une communauté et, à ce titre, il est d'un emploi constant au Moyen-Age pour les hommes comme pour les femmes. Avec la création des ordres mendiants, le couvent désigne une maison religieuse ; il se distingue du monastère en ce sens que les membres de la communauté ne sont pas des *moines* *, mais des religieux (pouvant ainsi sortir du couvent, à la différence des *moines* qui se doivent de vivre à l'écart du monde).

Crachin (un) : précipitation sous forme de brouillard. Pluie fine et persistante.

Craving : Mot américain signifiant «désir ardent», «appétit insatiable». Désir irrépressible et violent d'utiliser une drogue addictive (héroïne, et surtout psychostimulants comme la cocaïne, le crack ou les amphétamines), surgissant parfois longtemps après le sevrage et une période d'abstinence prolongée.

Créance : ce qui est dû.

Créance : *ce qui est dû.*

Créance : Somme d'argent due à un créancier.

Créancier : homme qui a prêté de l'argent à quelqu'un (qui, ainsi, devient son débiteur) et à qui il peut réclamer son dû.

Créancier : Personne, physique ou morale, à qui une somme d'argent est due (par un débiteur).

Credo (« **le crois** » **en latin**) : c'est la formule adoptée au concile de Nicée qui résume les croyances des chrétiens.

Crime contre l'humanité : une notion juridique définie à l'occasion du procès de Nuremberg pour juger « des actes inhumains et des persécutions qui ont été commis de façon systématique ». Une accusation pour crime contre l'humanité ne peut être retirée sans un jugement.

Crime contre l'humanité (un) : assassinat, extermination, violence, déportation commis contre une population civile pour des motifs politiques, raciaux, religieux.

Crique (une) : creux du littoral formant un abri côtier pour les navires. Petite plage abritée.

Crise de surmortalité : augmentation brutale des décès. Elle s'accompagne d'une forte baisse des naissances et des mariages.

Crise démographique : chute brutale de la population.

Crise démographique : sous l'Ancien Régime (avant 1789), forte augmentation des décès, chute brutal des naissances.

Croisade : le nom donné aux expéditions militaires entreprises par les catholiques entre le XI^e siècle et le XIII^e siècle pour conquérir ou protéger la Terre sainte (où a vécu le Christ).

Croissance : augmentation de la production et/ou de la consommation.

Croissance démographique : augmentation de la population due à un solde naturel positif et/ou à un solde migratoire positif.

Croissance démographique : augmentation de la population.

Croissance économique (la) : c'est l'augmentation globale de la production qui se traduit par une hausse du P.I.B.(à distinguer du développement qui désigne non seulement une croissance économique, mais aussi une élévation du niveau de vie).

Croissance économique : augmentation de la production de biens et de services.

Croissance urbaine (la) : augmentation de la population des villes.

Croissance urbaine l'augmentation de la population des villes.

Croissant fertile (le) : Région de naissance de l'agriculture méditerranéenne (Mésopotamie, du Proche-Orient et de l'Égypte).

Crue (une) : Montée des eaux d'un cours d'eau.

Crue : Élévation du niveau d'un fleuve ou d'une rivière à la suite de précipitations très abondantes ou de la fonte brutale de la neige et de la glace.

Cubisme : un mouvement artistique fondé en 1907 par Pablo Picasso et Georges Braque. Le sujet est représenté découpé en plans géométriques en multipliant les angles de vision de l'objet.

Culte (un) : un ensemble de rites (gestes, prières, cérémonies) destinés à rendre honneur aux dieux.

Culte : ensemble des cérémonies d'une religion.

Culte de la personnalité : admiration collective qui prend une dimension religieuse pour une personnalité politique. Le culte de la personnalité est organisé par l'État.

Culture : ensemble des idées, des savoirs et des modes de vie d'une société.

Culture : ensemble des pratiques artistiques et intellectuelles. Dans un sens plus large, ensemble des pratiques et des représentations que les hommes se font d'eux-mêmes et de leurs sociétés.

Culture : ensemble des idées, des croyances et des connaissances.

Culture commerciale (une) : une agriculture de plantes destinées à être vendues (coton, bananes, café, cacao...).

Cultures commerciales : cultures destinées à la vente.

Cultures d'exportation : production destinée à la vente à l'étranger (cacao, thé, bananes, épices, sucre, maïs, riz, etc.).

Culture de masse : culture destinée à un large public, issu de divers milieux sociaux.

Culture de masse : ensemble des productions culturelles diffusées par des techniques industrielles (presse, télévision, cinéma, radio). D'une façon plus générale, ce terme implique l'idée d'une culture souvent médiocre.

Culture fourragère : culture produisant des fourrages, c'est-à-dire essentiellement des végétaux pour l'alimentation du bétail.

Culture hors-sol (une) : les racines des plantes cultivées sont dans des récipients qui contiennent les nutriments nécessaires à leur développement.

Culture intensive (une) : production agricole à forts rendements.

Culture sèche : agriculture sans irrigation.

Culture vivrière (une) : une culture de plantes destinées à être consommées par ceux qui les produisent (mil, sorgho, igname...).

Culture vivrière : système de culture essentiellement destinée à l'alimentation; la culture vivrière s'oppose à la culture commerciale.

Curé (C) : Du latin *cura*, soin. Prêtre chargé de la direction spirituelle et de l'administration d'une paroisse dite « cure ».

Cycle de vie (d'un produit) : de la production des matières premières au traitement du produit en fin de vie, en passant par sa fabrication, son transport et son utilisation.

Cyclone (un) : phénomène météorologique de basses pressions des masses d'air circulant à grande vitesse et agitées par des vents très violents. Ce phénomène affecte surtout les régions océaniques tropicales.

Cyclone : tourbillon de vents tropicaux violents qui se déplacent des océans vers les terres où ils provoquent de graves destructions.

D

D.AT.A.R. (Ia) : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale remplacée depuis le 1^{er} Janvier 2006 par la D.I.A.C.T.

D.G.B. (Deutscher Gewerkschafts Bund) : en Allemagne c'est la confédération de différents syndicats.

D.G.S.E. : Direction générale de la sûreté extérieure.

D.I.A.C.T. : Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires. Administration de mission à vocation interministérielle, la DIACT est l'héritière de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Elle prépare, impulse et coordonne les politiques d'aménagement du territoire menées par l'État et accompagne les mutations économiques en privilégiant une approche offensive de la compétitivité.

D.O.M. : département d'outre-mer français.

D.R.M. : Direction du renseignement militaire.

D.R.O.M.-C.O.M. : départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer.

D.S.T. : Direction de la surveillance du territoire.

D.V.D. : (digital versatile disc) disque numérique d'une très haute capacité de stockage, destiné à l'enregistrement et à la reproduction des images ou du son (*abréviation d'un mot anglais*).

Damoiseau : Du latin médiéval dom(i)nicellus, diminutif de dominus, maître, puis seigneur. Le terme que l'on trouve à la fin du XIIe siècle sous la forme de dameisel dans le Couronnement de Louis désigna d'abord le fils d'un gentilhomme, puis le chevalier non encore armé. Le féminin, Damoizelle, du latin domnicella, que l'on trouve sous la forme domnizelle dans la Séquence de Sainte Eulalie (A lire dans la rubrique Textes en Ligne) désigna une fille noble puis une femme mariée de la petite noblesse ou de la haute bourgeoisie. Un autre terme de même sens, Donzelle, de l'ancien provençal donzela, était utilisé dès le XIIe siècle (Eneas, 1130). Il ne prit un sens péjoratif que plus tard.

Dantonistes : partisans de Danton pendant la Révolution française.

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale créée en 1963. (voir DIACT)

Dauphin : en France, fils aîné du roi et son héritier au trône (1^{er} mâle).

Déambulatoire : bas-côté faisant le tour du chœur où les pèlerins pouvaient se recueillir devant les reliques placées dans les absidioles.

Débit (le) : nombre de m³ d'un cours d'eau écoulé par seconde.

Débiteur : Personne, physique ou morale, qui doit une somme d'argent à une autre (un créancier).

Débouché : lieu où des produits peuvent être vendus.

Débouter : Rejeter une demande faite en justice.

Décatalogue (C) : Du grec deka, dix, et logos, parole. Les dix commandements gravés sur des tables, que Dieu donna à Moïse sur le Mont Sinäi.

Décentralisation (la) : c'est l'acte de transfert de pouvoirs et de compétences par l'Etat aux collectivités territoriales telles que les régions, les départements et les communes.

Décentralisation : politique mise en place en France en 1982 qui accorde davantage de pouvoirs aux départements et aux régions.

Décentralisation administrative (la) : c'est le transfert d'une partie des compétences et responsabilités du niveau central aux échelons locaux. Ainsi, les lois de 1982 et 1983 ont renforcé les pouvoirs des régions, départements et communes dans le domaine de l'aménagement.

Décentralisation industrielle (la) : c'est le transfert d'entreprises complètes (avec le siège social) du centre.

Déchéance des pères indignes : À la fin du XIXe siècle, plusieurs lois

sanctionnent les pères abusifs en leur retirant leurs droits sur leurs enfants. Par exemple, la loi de 1889 institue la déchéance paternelle en cas d'incitation à la débauche, au crime et au vagabondage. La loi de 1898 prévoit la déchéance paternelle en cas de mauvais traitements avec placement à l'Assistance publique.

Déchristianisation : politique visant à réduire l'influence de la religion chrétienne dans la société.

Déchristianiser : mener une action (arrestations, persécutions, etc.) destinée à faire disparaître le christianisme dans un pays.

Décision : La juridiction rend une décision quand, à la fin du procès, elle statue sur une affaire en lui donnant des solutions impératives. On parle de "jugement" pour les tribunaux d'instance ou de grande instance, "d'arrêt" pour les Cours d'appel, Cours d'assise, Cour de Cassation, Conseil d'Etat, et de "décision" pour le Conseil Constitutionnel.

Décision : C'est un acte juridique communautaire qui doit être appliqué aussitôt par les États membres, mais ce texte a des destinataires qu'il désigne (ex: des entreprises). Les décisions importantes sont publiées au *Journal officiel* de l'Union européenne.

Déclaration : Acte solennel fait devant une juridiction ou une autorité publique habilitée qui confère des droits.

Décollage industriel : la croissance soudainement rapide de la production industrielle.

Décollectiviser : transférer de la propriété collective (appartenant à l'Etat ou à un groupe d'individus) à la propriété privée.).

Décolletage (le) : c'est la fabrication de petites pièces diverses usinées à partir de barres métalliques (tronçonnage, perçage, filetage, taraudage ...) : boulons, écrous et autres pièces pour assemblages industriels divers.

Décolonisation : action de décoloniser, de s'affranchir du colonisateur en réalisant son indépendance.

Décolonisation (la) : l'action qui consiste, pour les colonies, à devenir indépendantes. La décolonisation peut être menée par la négociation ou par la guerre.

Décret : décision prise par un gouvernement et qui a la même valeur qu'une loi.

Déflation : Politique économique qui tend à diminuer le volume d'argent en circulation pour entraîner une baisse des prix et des salaires.

Déconcentration (la) : dans le domaine économique, c'est le transfert du centre vers des périphéries, de la capitale vers d'autres lieux, de fonctions d'exécution.

Déconcentration : Elle correspond à une délégation de moyens et de pouvoirs de décision de l'administration centrale aux services extérieurs de l'Etat. Ces derniers sont soumis à l'autorité étatique et ne dispose d'aucune autonomie. Ils agissent toujours pour le compte de l'Etat.

Décote : C'est un système qui amène à une diminution de l'impôt à payer.

Décret : Il s'agit d'un acte administratif exécutoire signée soit par le Président de la République, soit par le Premier ministre.

Décrétale : Lettre du pape, en réponse à une question d'ordre moral, disciplinaire ou dogmatique.

Décroissance : réduction de la production et/ou de la consommation.

Défendeur : Personne contre laquelle est formée une demande en justice.

Déféré préfectoral : Dans le cadre du contrôle administratif exercé par l'Etat sur les collectivités, c'est l'acte par lequel le préfet défère au Tribunal administratif les décisions des collectivités territoriales qu'il considère comme illégales.

Degré de juridiction : Il situe la place d'une juridiction dans la hiérarchie juridique. Par exemple, les Tribunaux d'instance ou les Tribunaux administratifs sont des juridictions de premier degré. Les Cours d'appel ou les Cours administratives d'appel sont des juridictions de second degré.

Defens : Du latin defensum, defensia. Inaccessibilité; lieu défendu ou protégé par voie d'autorité.

Défense : Elle a pour objet d'assurer, contre toute forme d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire ainsi que la vie de la population (ordonnance du 7 janvier 1959).

Défense globale : la Défense nationale est globale car les missions de l'armée française sont multiples et diverses sur le territoire national et elle concerne tous les citoyens.

Défenseur : Ancien fonctionnaire municipal du Bas-Empire chargé de défendre les intérêts soit de la plèbe urbaine, soit des paysans. A l'époque mérovingienne, désigne une personne chargée de la défense du patrimoine d'une église.

Déforestation (la) : action qui consiste à détruire les zones forestières afin de les aménager pour l'agriculture.

Déforestation : action de détruire une forêt.

Défrichage (de friche : terrain non cultivé et abandonné) : la destruction de la végétation naturelle pour faire de la culture.

Dégrèvement : Il correspond à une décharge d'impôt totale ou partielle, accordée pour des raisons de légalité ou de bienveillance par l'Administration fiscale.

Décret d'application : un texte réglementaire (de l'exécutif) qui précise et permet l'application d'une loi.

Déguerpir : Action de jeter le fétu (werpitió), abandon d'un bénéfice ou d'un fief par le vassal.

Délai d'acceptation : Il s'agit du délai légal de réflexion de 10 jours accordé à tout emprunteur ou caution dans le cadre des crédits immobiliers aux particuliers à partir de la date de réception de l'offre à son domicile.

Délai de rétractation : C'est un délai légal de 7 jours accordé à tout emprunteur ou caution dans le cadre des crédits à la consommation à partir de la date à laquelle l'offre de prêt a été acceptée.

Délégation de souveraineté : les Etats abandonnent une partie de leur compétences au profit d'une institution concernant plusieurs pays de l'U.E.

Délibération : Une délibération est une décision prise par un conseil municipal. Les sujets étudiés par les commissions et ceux que le maire souhaite aborder constituent l'ordre du jour du conseil municipal. Ces sujets sont discutés, puis votés par les conseillers municipaux qui ont « délibéré ». Pour être appliquée, une délibération doit être acceptée par la majorité du conseil municipal et être signée par le maire.

Délibéré : après l'audience, discussion des juges afin de rendre leur jugement.

Délibéré : Il correspond à la discussion des juges effectuée hors de la présence du public en vue de rendre leur décision.

Délinquant : Il s'agit de la personne qui s'est rendue coupable d'une infraction.

Délit : Infraction grave punie par des peines d'emprisonnement de 10 ans au maximum, d'amendes et d'autres peines complémentaires et jugée par le tribunal correctionnel. L'emprisonnement peut être remplacé par des peines dites alternatives (ex : travail d'intérêt général).

Délocalisation : transfert d'une partie de la production d'une entreprise dans un autre pays où les coûts de production sont moins élevés.

Délocalisation industrielle (Ia) : dans une entreprise, c'est l'installation d'établissements industriels dans des sites différents du siège social, notamment à

l'étranger, afin de bénéficier de meilleures conditions de production ou de nouveaux marchés.

Délocaliser : décaler la production d'une entreprise vers un pays où la main-d'oeuvre est moins chère.

Delta (un) : espace construit par les alluvions de certains fleuves divisés en plusieurs bras à leur embouchure en se jetant dans la mer.

Delta (un) : une division d'un fleuve en plusieurs petits cours d'eau qui forment un triangle.

Démeter : Démeter, déesse du Blé, fille de Cronos et de Rhéa, et le dieu du Vin, Dionysos étaient les divinités suprêmes de la terre. Les autres divinités vivant dans le monde étaient comparativement sans importance.

Démocratie (la) : un gouvernement qui appartient à l'ensemble des citoyens.

Démocratie : (du grec *démokratia*, de *demos*, peuple, et *kratein*, commander) forme de gouvernement où le pouvoir émane du peuple. « Démocratie » s'oppose à autocratie, c'est-à-dire un régime à la tête duquel se trouve un dictateur qui dirige l'Etat sans aucun contrôle. Système politique dans lequel le peuple exerce le pouvoir, où les libertés sont garanties et le droit de vote effectif.

Démocratie : forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple (démocratie directe ou indirecte). Délocalisation : implantation d'un site de production à l'étranger, souvent en raison d'un coût de main-d'oeuvre moins élevé.

Démocratie libérale: régime politique où tous les citoyens peuvent directement ou indirectement participer au pouvoir et où la liberté de l'individu est proclamée dans tous les domaines: politique, économique, religieux, social.

Démocratie pluraliste : démocratie dans laquelle plusieurs partis présentent des candidats aux élections.

Démocratie : Au Ve siècle av. J.-C., à Athènes, la démocratie (du grec *démokratia*, « souveraineté du peuple », de *démos*, « peuple » et *kratos*, « puissance, souveraineté ») est un régime politique ou une organisation sociale où le peuple détient le pouvoir.

Démocraties nouvelles ou populaires : Nom donné aux régimes politiques des pays basculant graduellement dans l'orbite de Moscou après 1945 en Europe et qui sont soumis à la dictature du parti communiste.

Démographie : science qui étudie la population.

Dénatalité : période de baisse du nombre de naissances.

Déni de justice : En droit féodal, s'agissant du seigneur, refus de convoquer sa cour et de faire droit au plaignant.

Denier : Du latin denarius, monnaie. Pièce d'argent romaine dont la première aurait été frappée à Rome en 211 avant J.-C. Le nom est resté durant tout le Moyen Age et subsiste encore aujourd'hui dans certaines expressions. Pépin le Bref et ensuite Charlemagne fixeront une nouvelle valeur au denier (12 deniers font 1 sou). Le droit de frappe, accordé ensuite de façon assez large aux seigneurs et ecclésiastiques, vit notamment apparaître le denier parisis, frappé à Paris ou le denier tournoi. Une réforme de Saint Louis fixera une nouvelle valeur au denier qui devint le nom générique désignant la monnaie.

Dénivelé (un) : différence d'altitude entre deux points.

Dénivellation (une) : Différence entre deux altitudes.

Densité : nombre d'habitants par km².

Densité de population (la) : c'est le nombre d'habitants au km². On la calcule en divisant le nombre total d'habitants d'un pays donné par sa superficie.

Déontologie : ensemble des règles et des devoirs professionnels à respecter par chaque profession.

Déontologie des médias : l'ensemble des règles journalistiques à suivre pour offrir une information vérifiée et objective.

Département: division du territoire français administrée par un préfet. Les départements furent créés par l'Assemblée constituante en 1790.

Dépendance : la consommation répétée de produits toxiques (alcool, tabac, drogues) crée une habitude (accoutumance) et fait que leur absence crée un symptôme de manque : l'individu a besoin de retrouver le produit, sans cesse.

Dépendance alimentaire : le fait pour un pays de dépendre d'un ou de plusieurs autres pays pour sa consommation alimentaire.

Dépendance énergétique: situation d'un pays qui est obligé d'importer une part de sa consommation d'énergie.

Dépeuplement (le) : c'est le résultat d'un excédent de l'émigration sur l'immigration, combiné ou non, avec le phénomène de dépopulation qui consiste en une diminution de la population par un excédent des décès sur les naissances.

Déportation : déplacement de population pour des raisons politiques ou raciales.

Déporter : pendant la guerre, déplacer une personne vers un camp de concentration ou d'extermination.

Dépresseur : Un dépresseur entre dans la catégorie des psychotropes dont l'action sur le système nerveux central, procure une sensation de détente, diminue la gêne, ralentit les réflexes, provoque des étourdissements, porte au sommeil.

Dépression atmosphérique (une) : Aire plus ou moins circulaire dans laquelle la pression atmosphérique est basse. Les dépressions sont caractérisées par des ascendances de l'air qui provoquent des précipitations.

Déprise (la) : elle signale une perte d'emprise sur l'espace, voire une réduction de la mise en valeur et s'applique au dépeuplement ou au recul de l'occupation du sol agricole (déprise agricole).

Déprise agricole : recul de l'activité agricole.

Dériver (verbe) : dévier de sa route sous l'effet du vent ou d'un courant marin.

Dhimmî (un) : sont appelés ainsi les Chrétiens ou les Juifs résidant en territoire musulman et qui peuvent pratiquer leur religion en échange d'un impôt, la djizya, et de la reconnaissance du pouvoir musulman

Désalinisation de l'eau de mer : pompage de l'eau de mer pour être séparée de son sel et ainsi utilisée dans l'agriculture par exemple.

Désaveu : Si l'aveu consiste pour un vassal à reconnaître qu'il tient un fief de tel seigneur, le désaveu consiste à rompre le contrat vassalique en rendant le fief. En France la cérémonie correspondante s'appelle l'effestucatio, le jet du fétu de paille: symbole du fief.

Descort : Forme lyrique utilisée du XIIe au XIVe siècles. Il s'agit généralement d'un poème d'amour destiné à être mis en musique. Il se compose d'une série de strophes inégales et rimées.

Désenclavement (le) : c'est l'amélioration des axes de communications et qui permet à une région de sortir de son isolement.

Désenclaver : rompre l'isolement d'une région, en l'ouvrant sur l'extérieur par des voies de communication (routes, voies ferrées).

Désert (un) : espace où le climat rend les conditions de vie très difficiles. Un désert peut être chaud et sec (Sahara) ou froid (Antarctique).

Désert humain : espace inhabité ou très peu habité.

Désertification (la) : transformation d'un espace en un désert naturel ou humain.

Déshydratation (la) : phénomène physiologique qui atteint les populations qui manquent d'eau. La déshydratation a des conséquences très graves sur le développement.

Désindustrialisation (la) : c'est le déclin de l'activité industrielle qui entraîne une diminution des établissements et des emplois.

Désindustrialisation : baisse du nombre d'emplois dans le secteur industriel d'un pays.

Désinformation : utilisation des techniques de l'information pour induire en erreur, cacher ou truquer les faits.

Despote éclairé : souverain au pouvoir sans limite et sans contrôle, qui applique dans son État des réformes religieuses, sociales et économiques inspirées des Lumières.

Desquamation : Altération superficielle de la pierre.

Détente (la) : période de la guerre froide durant laquelle les tensions diminuent (1962 à 1975).

Détention provisoire : placement en maison d'arrêt avant jugement. La détention provisoire est motivée par les nécessités de l'enquête ou par la gravité du trouble à l'ordre public.

Déterminance : Avec la licence et la maîtrise (ou doctorat), un des trois grades que les facultés pouvaient accorder. La déterminance devint le baccalauréat au XVIe siècle.

Détroit : bras de mer entre deux terres.

Détroit : Du latin districtus. Territoire où s'exerce le droit qu'a une autorité de punir, de contraindre, d'amender; droit de punir, de contraindre, d'amender exercé par cette autorité.

Dette de l'État: somme due par l'État à la suite d'emprunts réalisés auprès d'autres États ou auprès de particuliers.

Dévaluation : diminution de la valeur d'une monnaie par rapport à une monnaie étrangère.

Développement (le) : capacité d'une société à satisfaire les besoins de sa population (santé, habitat, alimentation, etc.) ou à améliorer ses conditions de vie.

Développement durable : le développement durable à pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Développement durable : Il s'agit d'un type de développement où l'utilisation actuelle des ressources et de l'environnement ne doit pas nuire à leur utilisation par les générations futures. Le développement durable est une idée formulée à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Il a trois objectifs : - la protection de

l'environnement (utiliser plus les énergies renouvelables que les énergies fossiles, limiter la disparition d'espèces animales et végétales, diminuer la quantité de déchets...) ; - le progrès social (permettre à la population de vivre plus sainement en dépensant moins, créer des emplois...) ; - le développement économique afin de répondre aux besoins actuels sans compromettre l'avenir.

Devise : une monnaie étrangère avec laquelle les pays peuvent ensuite payer les marchandises importées de l'extérieur.

Dey : titre du chef qui gouvernait la régence d'Alger sous l'Empire ottoman.

Diagonale du vide (la) : vaste écharpe de campagnes dépeuplées coupant la France en deux du Nord-Est au Sud-Ouest depuis les Ardennes jusqu'à Bayonne en passant par le Centre-Est du Bassin parisien et le Massif central.

Diagonale du vide : espace moins peuplé que le reste du pays s'étendant le long d'une diagonale entre la Lorraine et le Sud-Ouest.

Dialectique : On trouve le terme sous son sens actuel dès le XIIe siècle. Formé sur le latin dialectica, lui-même emprunté au grec dialektiké, discussion. Partie du trivium, la dialectique est l'art de raisonner qui fut développé dans les universités au XIIIe siècle.

Diaspora (une) : (d'un mot grec qui signifie dispersion) : les communautés installées en dehors de leur territoire premier.

Diaspora : mot grec signifiant « dispersion » d'un peuple.

Diaspora juive (d'un mot grec qui signifie dispersion) : la dispersion des Juifs à travers le monde. Le terme s'applique aussi aux Juifs installés hors de Palestine.

Dictature : système politique où les pouvoirs sont réunis entre les mains d'un seul et où les libertés individuelles sont quasi inexistantes.

Dictature : régime où un seul homme, le dictateur, possède le pouvoir. La dictature est le contraire de la démocratie.

Diffamation : affirmation qui porte atteinte à l'honneur d'une personne.

Différenciation sociale et spatiale fait que la ville se segmente en quartiers qui se différencient par l'origine sociale de leurs habitants.

Diffusion (la) : c'est la propagation d'une innovation ou d'un phénomène dans l'espace. On parle d'une aire de diffusion à partir du foyer d'origine.

Dignité : le respect dû à quelqu'un ou à soi-même.

Diktat : mot allemand appliqué au Traité de Versailles pour signifier le côté inacceptable de celui-ci.

Dîme (la) : c'est l'impôt versé par les paysans à l'Eglise (souvent 1/10^e de la récolte).

Dîme : Du féminin latin decima, du latin decimus, dixième. Désigne la dixième partie des récoltes et des troupeaux (dîmes réelles ou prédiales) ou des revenus du travail (dîmes personnelles) dont le versement devint obligatoire, sous peine d'excommunication, au VI^e siècle. Les dîmes devaient servir à assurer la subsistance des ministres du culte, l'entretien des bâtiments et l'assistance des pauvres. Inspirée d'une coutume juive en faveur des lévites de la tribu de Benjamin, la dîme prit différents noms, on vit ainsi les grosses dîmes, perçues sur l'avoine, l'orge, le froment et le seigle, les menues dîmes, prélevées sur les produits des jardins et des vergers, la dîme de charnage, portant sur les animaux, ou encore la dîme saladine, décrétée par Philippe Auguste en 1199, pour financer la troisième croisade dirigée contre Saladin. Progressivement, le décimateur (bénéficiaire de la dîme) laïc se substitua au clergé et contribua à rendre cet impôt plus impopulaire encore. La dîme fut abolie en 1789.

Diocèse : Au Bas-Empire, groupe de provinces dirigé par un vicaire. Dans l'Eglise médiévale, ressort de l'évêque qui coïncide avec la cité.

Diplôme : Acte solennel, charte émanée du roi (précepte ou jugement), confirmant ou concédant des droits à un individu ou à une personne morale. Jugement royal.

Directive européenne (une) : c'est un acte de législation dont les différents Etats membres de l'Union doivent en transcrire les modalités dans leurs propres législations.

Directive Seveso une directive européenne qui impose aux États membres de l'UE d'identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents graves.

Directive : une loi communautaire dont les objectifs sont imposés aux États membres de l'UE, mais appliquée (transposée) selon les modalités de leur choix.

Dirigisme: action de l'État qui dirige, oriente et crée des activités économiques.

Discrimination : fait de traiter différemment quelqu'un ou un groupe, qui se marque par une ségrégation (discrimination raciale, sexuelle).

Discrimination : le fait de distinguer et de traiter différemment certaines personnes par rapport à d'autres en leur faisant du tort.

Dispensaire : établissement médical où l'on dispense des soins médicaux peu chers ou gratuits.

Dissolution : Décision, prise par le Président de la République ou le Gouvernement de mettre fin avant le délai normal au mandat d'une assemblée parlementaire.

Dissuasion nucléaire : tactique consistant à faire renoncer l'adversaire à toute attaque en le menaçant d'une guerre nucléaire.

Distique : Du grec distikhon, neutre de distikhos, à deux rangées. Réunion de deux vers, généralement un hexamètre et un pentamètre, unis par la rime et formant unité de sens.

District urbain (un) : c'est l'ensemble formé par une commune centrale et des communes périphériques, par adhésion volontaire, et qui se voit confier une part des compétences des communes pour coordonner leur action.

Ditié : Le terme dit désigne d'abord au Moyen Âge le contenu d'un poème, par opposition à la mélodie. Il désignera ensuite le poème lui-même (le ditié ou dictié) et s'apparentera au conte et au fabliau.

Diversité culturelle : constatation de l'existence de cultures diverses.

Divinité poliade (une) : Dieu ou déesse protectrice d'une cité.

Divorce : Désigne la dissolution d'un mariage actée par un juge.

Dommages et intérêts : Somme d'argent, versée sous forme de rente ou de capital, destinée à compenser le préjudice subi par une personne, physique ou morale.

Djihad (Jihād, lutte) جهاد : effort ; effort sur soi-même ; lutte ; guerre sainte pour défendre l'islam.

Djihad (M) : Guerre sainte que tout musulman doit accomplir pour défendre ou éventuellement étendre le domaine de l'islam.

Docteur de l'Eglise (C) : Théologien qui enseigne les dogmes du christianisme et à qui est accordé ce titre officiel de par l'importance de ses écrits.

Docteur de la loi : Dans le judaïsme, spécialiste et interprète autorisé de la *Torah*.

Doge : personne élue par les grandes familles marchandes pour diriger la république de Venise.

Dogme (C) : Du grec dogma, opinion. Point de doctrine établi ou regardé comme une vérité fondamentale et incontestable.

Dogme : un point ou une croyance fondamentale d'une religion.

Dol : Terme de droit désignant la fraude dans une transaction.

Dolmen : Chambre sépulcrale de plan massé, formée par une ou plusieurs tables portées par des orthostates.

Domaine bioclimatique : zone géographique définie par un ensemble de caractères climatiques et biologiques (flore, faune, sols...) associés.

Domaine royal : ensemble des terres qui appartiennent directement au roi.

Domaine : Du latin dominicum, dominium, demenum, demanium, de dominus, avec influence possible de de manu. Le mot indique qu'il s'agit de biens, de droits ou de revenus qu'un personnage contrôle, utilise ou possède directement, dont il est le maître, le seigneur ou le bénéficiaire direct, qu'il a "dans sa main": domaine réservé du seigneur rural; ce qu'un seigneur féodal n'a pas concédé en fief.

Dôme : toit élevé de forme arrondie (coupole).

Domestication (la) : Utilisation par l'homme d'espèces végétales ou animales.

Domesticus : Intendant du domaine mérovingien, agent royal chargé d'administrer les domaines royaux.

Dominion : colonie de peuplement britannique qui s'administre elle-même.

Dominion : État ou territoire qui reconnaissait, autrefois, l'autorité britannique et qui est aujourd'hui, le plus souvent, membre du Commonwealth.

Domages et intérêts : somme d'argent destinée à compenser le préjudice, moral ou matériel, subi par une personne.

DOM-TOM (un) : département ou territoire d'Outre-Mer. Possession territoriale de la France dans les régions lointaines de la planète.

Donation : Acte par lequel une personne "le donateur" donne irrévocablement dans une intention libérale un bien (souvent une somme d'argent) lui appartenant à une autre personne "le donataire" qui l'accepte.

Donjon à motte : Ancien type de château dans lequel un donjon s'élève au sommet d'un monticule de terre avec d'autres bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur des baillies, le tout étant protégé par une palissade ou un mur.

Donjon coquille : Donjon découvert en forme de courtine, en général placé au sommet d'un monticule.

Donjon : Tour principale d'un château fort, souvent autonome avec des défenses propres.

Dorsale européenne : croissant formé de métropoles et de villes solidement reliées, qui va de Londres à Milan, en suivant la vallée du Rhin.

Dorsale européenne ou « banane bleue » (la) : expression géographique inventée par le géographe français Roger Brunet et qui désigne la « dorsale » économique européenne allant de Londres à Gênes avec une forte concentration de villes, d'activités, de productions, de décisions et de pouvoirs économiques. C'est le cœur de l'Europe marquée par une puissante concentration des villes. On l'appelle également Mégapole européenne.

Douaire : Donation du mari à sa future épouse. Gain « de survie », en cas de prédécès du mari.

Douane (la) : autorité qui contrôle les frontières entre les Etats afin de prévenir les trafics. Les douanes prélèvent également les taxes sur les objets qui franchissent les frontières.

Double activité rurale (une) : c'est le fait pour un agriculteur exploitant une ferme d'avoir un autre travail à temps partiel.

Double citoyenneté : la citoyenneté européenne, définie par le traité de Maastricht, s'ajoute à la citoyenneté de chaque État membre sans s'y substituer; elle est matérialisée par le passeport européen.

Douve : Fossé profond rempli d'eau ou sec entourant un château ou un manoir.

Doyen : Chef d'un collège de chanoines ou d'une communauté rurale.

Dragonnade : conversion forcée des protestants effectuée par des soldats spécialisés dans cette tâche (les dragons).

Dragonnades : persécutions dirigées par des soldats de Louis XIV, ou dragons, contre les protestants pour obtenir leur conversion à la religion catholique.

Drakkar (du vieux danois dreki : dragon) : un bateau viking. Il avait souvent une figure de proue représentant un dragon.

Droit au travail : proclamé en 1848, il est affirmé dans le préambule de la Constitution de 1946 (« Tout homme a le devoir de travailler et de droit d'obtenir un emploi. »)

Droit canon (C) : Du latin directum, ce qui est juste, et du grec kanôn , mesure, règle. Les Pères de l'Eglise * ont employé ces termes pour nommer le recueil des livres bibliques reconnus par l'Eglise, la loi ecclésiastique et, plus particulièrement, les décrets des conciles * relatifs à la foi et à la discipline. Le droit canon est l'ensemble des dispositions juridiques établies par l'autorité ecclésiastique. Il a pour objet la régulation de la vie sociale du groupe ecclésial ; précise la mission de l'institution ; définit le statut des fidèles et les organes du gouvernement ; fixe les procédures diverses.

Droit civil : Tout ce qui concerne les citoyens en tant que personnes.

Droit commun : Ensemble des règles juridiques s'appliquant généralement à toute situation qui n'est pas soumise à des règles spéciales ou particulières.

Droit de visite et d'hébergement : En cas du divorce ou de séparation de parents

non mariés, désigne la capacité - fixée par la loi - qu'a l'un des deux parents de voir et d'accueillir son enfant quand celui-ci ne réside pas habituellement chez lui.

Droit communautaire : les règles établies sous forme de directives et de règlements par les institutions européennes et qui s'imposent à l'ensemble des pays membres de l'UE.

Droit d'asile : droit d'être accueilli dans un autre État pour toute personne persécutée dans son pays.

Droit de ban : pouvoir de commander, de juger et de punir.

Droit d'éligibilité : droit qui permet au citoyen de se présenter à une élection. Selon la fonction (maire, député, président de la République) l'âge et les conditions sont différentes.

Droit de pétition : droit d'adresser par écrit, à une autorité ou au Parlement, une plainte, une demande ou une opinion.

Droit de veto : Droit de s'opposer à une décision ou un vote.

Droit de veto : le droit donné aux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies de refuser une décision ou un vote.

Droit de vote : droit accordé à partir de 18 ans qui permet de participer aux élections. Le droit de vote est également un devoir.

Droit divin : théorie selon laquelle le pouvoir du roi vient de Dieu.

Droit du travail : Ensemble des règles qui définissent les relations entre les employeurs et les employés.

Droit politique : Droit des citoyens pour participer à la vie politique.

Droit sociaux : Droits des citoyens leur garantissant une vie décente.

Droit : - Ensemble des règles régissant la vie sociale. - Désigne également les prérogatives attribuées à un individu.

Droits de la défense : droit d'être informé de toute accusation, et de présenter ses arguments.

Droits seigneuriaux : redevances dues au seigneur sous forme d'impôts (cens, champart), de péages, de banalités (utilisation obligatoire du four, du moulin, du pressoir seigneuriaux).

DROM : les Départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).

Dromon : Navire de guerre à rames utilisé dans l'Empire Byzantin.

Drumlin (un) : relief de colline façonné par les eaux sous-glaciaires qui ont déposé des sédiments. Lors du retrait de la calotte glaciaire, les sédiments sont restés formant une colline.

Duc : À l'origine chef militaire. A l'époque mérovingienne, la fonction ducale est personnelle et militaire. Elle se territorialise par la suite.

Duché : En Lombardie, l'une des divisions du royaume correspondant à un groupe plus ou moins important de cités.

Dune (une) : relief de sable façonné par le vent.
d'une grande ville.

Dynastie (qui vient du grec *dunasteia*) : succession de souverains qui ont une même famille. (Ex. la dynastie capétienne)

Dynastie (une) : c'est la succession de plusieurs rois d'une même famille

Dynastie Carolingienne : les Carolingiens forment une dynastie de rois francs qui régnèrent sur l'Europe occidentale de 750 jusqu'au X^e siècle, et dont la généalogie remonte à saint Arnoul (v. 582–640 ?), évêque de Metz. Ils doivent leur nom au plus illustre des leurs, Charlemagne.

Dynastie Mérovingienne : les Mérovingiens constituent une dynastie de rois qui régna sur une très grande partie de la France et de la Belgique actuelles, ainsi que sur une partie de l'Allemagne et de la Suisse, entre Antiquité et Moyen Âge, du V^e siècle jusqu'au VIII^e siècle, immédiatement après l'occupation romaine de la Gaule. Ils sont issus des Francs saliens qui étaient établis au V^e siècle dans les régions de Cambrai (Clodion le Chevelu) et de Tournai, en Belgique (Childéric). Le nom mérovingien provient du roi Mérovée, ancêtre semi-mythique de Clovis.

Dyptique : À l'origine, tablettes à écrire en bois ou en ivoire à deux volets, dont les faces intérieures étaient revêtues d'une mince couche de cire. Par la suite, les hauts dignitaires romains prirent l'habitude de faire finement sculpter l'ivoire de leurs faces extérieures afin de les échanger, avec des messages de congratulation, lors des grandes étapes de leur carrière politique et administrative. Les grands personnages de l'Église prirent également l'habitude de les utiliser, les diptyques étant alors décorés de sujets à caractère religieux.

E

Eavie : Du latin *aqua* et de l'ancien français *eve* ou *iave*, eau. Droit seigneurial qui

s'exerçait un jour par semaine sur les produits de la pêche. Le terme désigne également l'espace sur lequel s'exerce ce droit.

E.E.E. : Espace économique européen, qui se compose de l'Union européenne et de tous les pays de l'A.E.L.E., à l'exception de la Suisse. L'accord E.E.E., qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, permet à l'Islande, au Liechtenstein et à la Norvège de bénéficier des avantages du marché unique européen, sans avoir les privilèges et les responsabilités d'un membre de l'Union européenne.

E.E.E. Espace Economique Européen (I') : mis en place en 1993, il rassemble les pays de l'ex-C.E.E. et l'A.E.L.E. (sauf la Suisse) et concerne des coopérations dans des domaines comme l'emploi, l'environnement, la recherche ou l'éducation sans aller jusqu'à de véritables politiques communes.

E.N.I. : office national des hydrocarbures, en Italie.

E.V.P. : « équivalent vingt pieds », soit 6,05 mètres. C'est la longueur d'un conteneur.

Ecarlate : Du latin médiéval scarlatum, altération du persan saquirilat. Désigne un colorant rouge obtenu à partir d'oeufs de cochenille, ou de brasil, bois importé. Le terme emprunté à l'arabe désignait également un drap fin (d'abord bleu, puis rouge) qui aurait eu des vertus médicinales.

Ecclésia (I') : Assemblée des citoyens.

Echanson ; Du francique Skankjo, donner à boire. Officier, qui sous l'autorité du grand échanson, était chargé de donner à boire au roi et à quelques grands personnages. La fonction fut supprimée à la Révolution et réapparut sous la Restauration.

Echantillon : fraction d'une population, qui est soumise à un sondage et dont les réponses seront tenues pour représentatives d'une population beaucoup plus vaste. La représentativité de l'échantillon est donc très importante.

Échantillon : Ensemble d'individus extraits d'une population initiale. Cet ensemble doit obéir à un certain nombre de règles afin de s'assurer de l'homogénéité et de la représentativité de ce groupe.

Echauguette : Du francique skarwahta, de skâra, troupe, et wahta, guet. Guérite pour le guet placée généralement en encorbellement sur la muraille ou contre une tour.

Echevin (un) : membre du conseil de la ville.

Echevin : Du francique skapin, juge. À l'époque carolingienne, assesseur en justice du comte. Ensuite magistrat chargé d'administrer en corps une commune ou une ville dotée de franchises. Choisi par élection (des bourgeois de la ville), cooptation (des échevins sortis de charge) ou désigné.

Echiffe : Superstructure en bois sur un rempart, similaire à une hourd.

Echiquier : De l'ancien français eschequier, trésor royal, cour de justice. À l'origine cour féodale des ducs de Normandie, l'échiquier devint une cour souveraine jugeant en dernier ressort (en 1315), puis cour permanente (en 1499). François 1er lui donna le nom de "parlement" en 1515.

Echoite : Une terre tombe généralement en échoite quand celui qui en hérite, dépendant ou serf, ne peut payer la taxe successorale. Cet héritier peut travailler cette terre mais tous les fruits en vont au seigneur jusqu'à concurrence du montant de la taxe.

Ecobuage : c'est le fait d'arracher puis de brûler la végétation d'un terrain pour en fertiliser le sol.

Ecole : Du latin schola. Il existait aux XIe et XIIe siècles plusieurs types d'écoles: monastiques, épiscopales, urbaines, voir, exceptionnellement, paroissiales. Au XIIIe siècle, certaines se transformèrent en universités, ou en studia generalia, centres d'enseignement supérieur décernant des titres valables partout et dont la valeur générale était confirmée par l'approbation des autorités à caractère universel, comme le pape et l'empereur. Le mot Université désigna d'abord les associations des maîtres et des étudiants formées dans certains de ces studia, puis les studia eux-mêmes.

Economie capitaliste : économie basée sur la propriété privée, la liberté d'entreprendre et sur une intervention très faible de l'Etat dans l'économie.

Economie d'échelle (une) : c'est la réduction des coûts de production réalisée par une production de masse permettant d'étaler les coûts fixes et d'abaisser ainsi le coût unitaire de chaque article produit.

Économie de marché : l'économie caractérisée par la liberté du commerce et des échanges. Les entreprises y sont en concurrence.

Économie post-industrielle : une économie qui repose sur des industries de hautes technologies et sur les services caractéristiques d'une société à haut niveau de vie.

Economie socialiste (communiste) : économie basée sur la propriété collective et sur une intervention très forte de l'Etat dans l'économie.

Economie souterraine : partie de l'économie nationale qui échappe au contrôle de l'État (« travail au noir »).

Écoquartier ou « quartierdurable » : quartier qui met en avant simultanément la gestion des ressources et de l'espace, la qualité de vie et la participation des habitants.

Écriture cunéiforme (l') : Écriture en forme de clous.

Ecrouelle : Terme que l'on trouve dès 1265 chez Jean de Meung sous la forme escroelles. Du latin populaire scrofelloe, du latin scrofulae, de scrofa, truie, animal considéré comme étant très sale. Selon la tradition, les rois de France possédaient le pouvoir de guérir les malades atteints d'écrouelles (synonyme: scrofule). En les touchant, ils faisaient le signe de la croix sur leur visage et prononçaient une formule. Cet usage qui existait aussi en Angleterre se perpétua jusqu'à la fin de l'ancien Régime et fut remis à l'honneur par Charles X le jour de son sacre en 1825.

Ecroelles (les) : lésions de la peau dues à une forme de tuberculose. Le roi de France, Après son sacre, touche les malades atteints d'écrouelles en prononçant "le roi te touche, Dieu te guérit".

Ecu : Bouclier. Partie fondamentale du blason. Nom de la pièce d'or portant un écu (armorié) sur l'une de ses faces (le denier d'or à l'écu de saint Louis en est la première en date, 1266).

Ecuyer : Du bas latin scutarius, celui qui porte l'écu; de scutum, écu, bouclier. Le titre fut porté par les jeunes nobles aspirant à la chevalerie, qui apprenaient le métier des armes auprès d'un chevalier qu'ils servaient et dont ils portaient l'écu. Les simples nobles et les annoblis portèrent également ce titre inférieur de la hiérarchie nobiliaire.

Edgecity : ville de lisière, de bordure.

Édit (un) : décision royale mise par écrit et applicable par l'ensemble du royaume.

Édit : loi royale portant sur un domaine précis, qui peut ne concerner qu'une partie du royaume ou une catégorie de sujets.

Édit de Nantes : loi due à Henri IV, en 1598, qui organise les rapports entre catholiques et protestants : ceux-ci obtiennent la liberté de culte sous certaines conditions, des garanties judiciaires, et une centaine de villes où ils peuvent avoir des garnisons. L'Édit de Nantes met fin aux guerres de Religion.

Édit : Du latin edictus (désignant "ce que dit" l'empereur ou le magistrat). Texte d'ordonnance ou de loi, constitution émanant d'un roi et visant à organiser une structure gouvernementale ou à régler le statut des personnes.

Effet de barrière (un) : c'est effet par lequel un élément de relief empêche le jeu des influences climatiques. Peut aussi s'employer au sens figuré pour désigner un jeu d'obstacles économiques ou sociaux.

Effet sud (l') : c'est l'attraction des climats ensoleillés, d'un cadre de vie attrayant (montagne, mer, sable ...) pour les habitants du Nord-Ouest.

Égalité : le fait d'être soumis aux mêmes droits et aux mêmes obligations ; celui qui appartient à une communauté organisée par des règles. En exerçant son droit de vote, on est citoyen d'une ville, d'une région, d'un Etat. Plus largement, on est citoyen lorsqu'on participe à la vie de la cité.

Eglise (l') : avec un « É » majuscule, désigne l'ensemble du clergé, à partir du XIe siècle (le clergé + les fidèles).

Eglise (l'Eglise) : du grec *ecclesia*, assemblée, c'est l'ensemble des chrétiens. A ne pas confondre avec église sans la majuscule, qui est alors le bâtiment pour prier.

Eglise anglicane (l') : Eglise protestante d'Angleterre.

Eglise catholique (l') : l'ensemble des croyants et du clergé du Christianisme fondé par les apôtres.

Eglise gothique : cet art succède à l'art roman à partir du XIIème siècle en développant certaines techniques architecturales (la croisée d'ogives et l'arc-boutant). Les églises gothiques sont souvent hautes, richement décorées et lumineuses.

Eglise orthodoxe (l') : (du grec *orthos*, droit et *doxa*, opinion) c'est le nom de l'Eglise de l'empire byzantin après le schisme de 1054 car elle affirme détenir la véritable doctrine chrétienne.

Eglise romane : les églises sont construites dans le style roman commun à une grande partie de l'Europe occidentale entre 950 et le XIIème siècle. Les nefs sont couvertes d'une voûte en berceau ; les murs sont épais et soutenus par des contreforts massifs situés à l'extérieur. Le nombre et l'ampleur des fenêtres sont limités et l'intérieur des édifices est décoré par des fresques aux couleurs vives.

Eglise : Bâtiment consacré au culte chrétien où l'on célèbre la messe.

Ein Volk, ein Reich, ein Führer : un peuple, un empire, un chef.

Einsatzgruppen : « groupes d'intervention » des unités de soldats SS chargés de tuer les Juifs, les Tziganes et les responsables communistes à l'arrière du front russe.

Élargissement : Lorsqu'elle a vu le jour dans les années 1950, l'Union européenne ne comptait que six États membres. Elle en a aujourd'hui vingt-sept. Lorsque le

nombre d'États membres de l'Union augmente, on parle d'«élargissement». Il y a eu plusieurs élargissements : création en 1957 Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas ; 1973 Danemark, Irlande, Royaume-Uni ; 1981 Grèce ; 1986 Espagne, Portugal ; 1995 Autriche, Finlande, Suède ; 2004 Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Roumanie.

Electronique (l') : sciences et technique des signaux électriques.

eLearning : « apprentissage par voie électronique. » Programme culturel de l'Union européenne à destination des écoles, collèges et lycées.

Élevage hors-sol : élevage intensif dans des bâtiments clos où les animaux sont nourris avec des aliments industriels (farines, herbe déshydratée).

Élevage hors-sol : l'élevage industriel.

Élevage hors-sol l'élevage intensif dans des bâtiments clos utilisant des aliments achetés aux entreprises agro-alimentaires.

Éligibilité : Ensemble des conditions qui permettent à un candidat de se présenter.

Elites (des) : catégories sociales riches et cultivées et qui ont de ce fait accès plus facilement au pouvoir.

Émancipation : Acte par lequel le mineur est affranchi de l'autorité parentale et devient capable, comme un majeur, des actes de la vie civile, mais continue par exception à avoir besoin des autorisations nécessaires au mineur non émancipé pour se marier (ou se donner en adoption) et à ne pas pouvoir être commerçant. Le mineur est émancipé par le mariage ou par une décision du tribunal de la jeunesse lorsqu'il a atteint 16 ans.

Embargo (un) : interdiction pour un navire ou pour tout autre véhicule de circuler.

Embargo une mesure visant à empêcher la libre-circulation d'une marchandise ou d'un objet.

Embouchure (une) : partie du fleuve qui se jette dans la mer.

Emigration (l') : Action de quitter son pays pour un autre.

Emigration : action de quitter son pays pour aller vivre à l'étranger.

Émigré : opposant à la Révolution qui a trouvé refuge à l'étranger.

Émigré : personne quittant son pays pour se réfugier dans un autre. On a appelé « émigré », sous la Révolution, les nobles partis pour l'étranger. Leurs biens furent confisqués le 2 septembre 1792 et mis en vente par la Convention.

Emigrer : Quitter son pays pour s'installer dans un autre.

Émir : dans l'empire musulman, gouverneur de province, chef de l'armée, qui a pour rôle de maintenir l'ordre.

Emir : Chef musulman (prince, général, gouverneur, officier), dignité importante mais inférieure à celle de calife.

Emolument : Il s'agit de la rémunération des avocats et officiers ministériels (avoués, huissiers de justice) généralement soumise à un tarif.

Empereur : A l'origine, général vainqueur salué à ce titre par les soldats de ses légions. Puis, titre et même nom commun du chef de l'État romain, considéré comme perpétuellement victorieux. Au IV^e siècle, apparaissent deux empereurs romains. En 476, disparaît celui d'Occident. De 476 à 800, il n'y a qu'un empereur romain, celui de Byzance. L'événement de l'an 800 sera interprété comme une résurrection de l'Empire romain. Après 962, en Occident, désigne le chef du Saint Empire; le roi de Germanie est candidat à l'Empire, mais ne porte le titre qu'après couronnement à Rome par le pape (ou son délégué).

Emphytéose : Bail de longue durée.

Empire (romain) : ensemble des territoires conquis et gouvernés par Rome.

Empire (un) : un ensemble de pays gouvernés par une seule autorité.

Empire (un) : espace politique de grande dimension composée souvent de plusieurs nations dont l'une est dominante. Les Empires anciens étaient souvent d'un seul tenant comme l'Empire romain.

Empire byzantin (l') : nom donné à l'empire romain d'Orient qui avait pour ancienne capitale, Byzance

Empire colonial (un) : ensemble des territoires conquis, administrés par un autre Etat.

Enfer : lieu de séjour des âmes damnées dans la religion chrétienne.

Emploi métropolitain supérieur : emploi hautement qualifié concentré dans les villes.

Emplois métropolitains supérieurs les emplois hautement qualifiés, dans le domaine de la finance, de la gestion, de la recherche, des services aux entreprises.

Empreinte écologique : c'est la surface géographique nécessaire pour fournir les ressources et absorber les déchets d'une population donnée (une ville, une région, un pays, un continent, la Terre).

Emprise (une) : surface occupée par un immeuble.

Emprisonnement : Condamnation par une juridiction à effectuer une peine de prison.

Emprunt : Opération qui consiste pour une personne physique ou morale à solliciter d'un établissement de crédit la mise à disposition d'une somme d'argent pour une durée et à un taux déterminés. Cette opération est matérialisée par un contrat conclu entre l'emprunteur et le prêteur.

Enceinte (une) : Ligne extérieure des murs de clôture d'un site ou château fortifié.

Enclave (une) : territoire situé entièrement à l'intérieur d'un autre et qui n'a plus de lien direct avec son territoire d'origine.

Enclavé : qui est mal relié au reste du territoire.

Enclavement : un territoire enclavé est un espace mal relié aux régions voisines.

Enclos (un) : parcelle de terrain clôturée.

Encorbellement : Élément en saillie sur un mur et supporté par des poutres, des corbeaux ou des consoles.

Encyclique (C) : Du grec *egkuklios*, circulaire. Lettre envoyée par le pape à tous les évêques (ou parfois à ceux d'une seule nation), généralement pour rappeler la doctrine de l'Église à propos d'un problème d'actualité.

Encyclique : lettre envoyée par le pape à tous les évêques pour rappeler la position de l'Église face à une question d'actualité.

Encyclopédie : ouvrage où l'on expose méthodiquement l'ensemble des connaissances universelles à un moment donné.

Endémie (une) : maladie récurrente dans un espace ou un pays.

Endogamie (l') : pratique du mariage à l'intérieur d'un groupe.

Endoréisme (l') : mode d'écoulement des eaux superficielles et qui aboutit à creuser une dépression dans le sol.

Energie primaire (une) : c'est une source d'énergie issue directement de la nature (eau, charbon, gaz naturel, pétrole). La transformation permet d'obtenir l'énergie secondaire consommée par les ménages ou les entreprises (ex : charbon transformé dans les centrales thermiques).

Énergie renouvelable : source d'énergie pouvant se renouveler assez rapidement pour être inépuisable (énergie éolienne, solaire, géothermie, biocarburants).

Energie renouvelables : énergies produites à partir de sources naturellement renouvelables comme le soleil, le vent, l'eau, la biomasse.

Enfeu : Niche aménagée dans les parois intérieures ou extérieures de l'église pour abriter un tombeau ou un sarcophage.

Engoulant : Extrémité sculptée en forme de gueule.

Engraissement (l') : apport de sédiments par la mer ou les rivières et qui est déposé sur les plages ou les rives d'un fleuve.

Enluminure (une) : c'est la décoration réalisée à la peinture des lettres et des illustrations d'un manuscrit.

Enluminure : Dessin aux couleurs vives illustrant un manuscrit.

Enrichissement sans cause : Celui qui s'est enrichi sans cause juridique, doit indemniser celui qui s'est appauvri corrélativement.

Enseignement primaire : En France, l'enseignement primaire est le premier niveau d'enseignement. Il est constitué de l'école maternelle et de l'école élémentaire, qui accueille les enfants de 6 à 11 ans. Aujourd'hui, l'expression « école primaire » est fréquemment utilisée à la place d'« école élémentaire » : c'est un abus de langage.

Enseignement secondaire : En France, l'enseignement secondaire est le deuxième niveau d'enseignement. Il est constitué du collège et du lycée.

Ensellement (un) : creux assez vaste dans le profil d'une crête et qui ressemble au dos d'un cheval.

Ensemble castral : Ensemble constitué par plusieurs châteaux à fonction défensive ou résidentielle.

Ensoleillement (l') : Nombre d'heures pendant lesquelles le soleil brille.

Entrepôt (un) : lieu de stockage de marchandises.

Entreprise familiale une entreprise dont le capital est détenu majoritairement par une même famille.

Entreprise privée : une entreprise qui appartient à un particulier.

Envahisseurs : se déplaçant collectivement, les peuples migrants participent au mélange des cultures et à l'évolution des structures politiques sans en avoir conscience (ex.: l'empire romain d'Occident disparaît au V^e siècle avec les invasions germaniques).

Environnement : ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'avoir un effet immédiat ou futur sur les êtres vivants et les activités humaines.

Epandage (l') : étalement de déchets, d'engrais et pesticides sur les sols pour l'agriculture.

Epaulement (un) : accident de relief marquant un palier dans la pente d'un versant.

Eperon (un) : forme de relief allongée et en pointe et se détachant du reste du relief environnant.

Éphébie : période de formation civique et militaire de 18 à 20 ans, pendant laquelle le futur citoyen prête serment à la cité.

Epi de faîtage : Ornement de forme pointue au sommet du toit , en céramique ou en métal.

Epicentre (l') : point de la surface terrestre à l'aplomb du point d'origine d'un séisme.

Epices (les) : substances aromatiques recherchées et souvent chères que l'on ne trouve pas en Europe (gingembre, poivre, curry etc.)

Épique : Du latin epicus, emprunté au grec epikos, de epos, épopée. Se dit de ce qui est propre à l'épopée: un poème, un style épique.

Épopée (une) : Récit d'aventure.

Epopée : Du grec epopoiia, de epos, épopée, et poieîn, faire. Il s'agit d'un long poème où se mêlent le merveilleux et le vrai, la légende et l'histoire qui célèbrent un héros ou un fait remarquable.

Épuration : jugement sommaire ou organisé des collaborateurs par l'État.

Équilibre de la terreur (l') : équilibre des armements nucléaires entre les deux puissances (USA et URSS) qui rend improbable une guerre entre eux car elle entraînerait une destruction mutuelle.

Équateur (l') : ligne imaginaire formant un cercle autour de la Terre, perpendiculaire à l'axe de rotation et partageant celle-ci en deux hémisphères : Nord et Sud.

ERASMUS : du nom du grand humaniste de la Renaissance, programme éducatif soutenu par l'Union européenne, qui a été créé en 1987. Plus de 1,5 million d'étudiants universitaires européens ont bénéficié à ce jour de bourses Erasmus qui leur ont permis de vivre et d'étudier dans un pays étranger.

Érémisme : Forme de vie religieuse prônant la solitude.

Erg (un) : grande étendue de dunes de sable.

Érosion (l') : usure du relief par le vent, l'eau, le gel...

Escalier en vis : Escalier tournant autour d'un axe plein. Il était de coutume de trouver en architecture militaire des escaliers tournant vers la droite, les assaillant (souvent droitiers) ne pouvant dès lors plus utiliser leur épée de la meilleure manière en montant à l'assaut des assiégés.

Escarpe : Côté du fossé supportant le rempart.

Eschatocole : Mention de la date (temps, lieu) de l'appréciation et parfois des signes de validation, généralement à la fin d'un acte.

Eschatologie (C) : Du grec *eschatos*, dernier, et *logos*, discours. Ensemble de doctrines et de croyances portant sur le destin final de l'homme (*eschatologie* individuelle) et de l'univers (*eschatologie* universelle).

Eschatologie : Attitude spirituelle qu'oriente la réflexion sur les fins dernières de l'homme, fins individuelles, et surtout collectives. Va souvent de pair au Moyen Age avec l'attente soit de la fin du monde soit plutôt d'un bouleversement profond, d'ordre spirituel et matériel, de l'humanité.

Esclave (un) : Personne qui n'est pas libre mais qui appartient à un maître, l'esclave est considéré comme un objet.

Esclave : Du latin *sclavus*, qui désigne primitivement le "Slave"; celui que nous appelons "l'esclave" était connu à l'époque romaine et pendant le Haut Moyen Age sous le nom de *servus*. Il désignait le non-libre, juridiquement sous la puissance absolue d'un maître. Passé l'an mil, le sort du *servus* s'adoucissant et l'esclave antique muant en serf médiéval, on utilisa les expressions *sclavi* ou parfois *sclavi* et *servi* pour désigner les esclaves obtenus par piraterie, razzia ou traite, aux dépens le plus souvent des peuples infidèles et païens et en particulier des Slaves.

Espace à dominante urbaine : ensemble des aires urbaines et des communes sous leur influence.

Espace frontalier (un) : espace qui se situe à proximité d'une frontière (ex : le Sud-Ouest).

Espace polarisé (un) : espace où des villes (appelés « pôles ») attirent de nombreux habitants, concentrent les activités économiques et, sont reliées entre elles par des axes de communication rapides.

Espace productif : espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique.

Espace Schengen : En 1985, cinq pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas) ont convenu de supprimer les contrôles d'identité aux frontières qui leur sont communes. Cet accord a donné naissance à un territoire sans frontières intérieures appelé l' Espace Schengen (du nom de la ville luxembourgeoise où l'accord a été signé). Une politique commune en matière de visas a été élaborée pour l'Espace Schengen et des contrôles ont été mis en place pour en surveiller efficacement les frontières extérieures. Des contrôles aux frontières intérieures peuvent être décidés pour une durée limitée s'ils sont nécessaires au maintien de l'ordre public ou de la sécurité nationale. L'Espace Schengen a été étendu petit à petit. Il englobe aujourd'hui presque tous les pays de

l'Union européenne, plus l'Islande et la Norvège. L'accord Schengen fait aujourd'hui partie intégrante des traités européens. Il est à noter que l'Irlande et le Royaume-Uni ne participent pas aux accords sur les contrôles frontaliers et les visas. Les citoyens des pays signataires de l'accord n'ont pas besoin de visa pour voyager à l'intérieur de l'Espace Schengen. Les citoyens qui disposent d'un visa pour entrer dans un pays de l'Espace Schengen peuvent circuler librement dans les pays qui en font partie, exception faite de l'Irlande et du Royaume-Uni.

Espace tertiaire (un) : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administration, transports, banques, ect).

Espace vide (un) : Se dit d'un lieu inhabité par les Hommes ; c'est un espace désertique.

Espace vital : *Lebensraum* en allemand. Pour les nazis, territoires nécessaires à la vie et à l'expansion du peuple allemand.

Espérance de vie (l') : durée moyenne de vie.

Espérance de vie: nombre moyen d'années que peut espérer vivre toute personne à un âge donné. L'espérance de vie à la naissance est donc le nombre d'années que peut espérer vivre un enfant qui vient de naître.

Esplanade : vaste étendue plane devant un monument.

Esprit critique : esprit qui consiste à remettre en cause ou à critiquer systématiquement les informations reçues.

Essandoles : Tuiles de bois fréquemment utilisées en Dauphiné au Moyen-Age.

Essart : Du bas latin exartum, participe passé du latin populaire exsarire, défricher. Terre défrichée et prête à être mise en culture.

Est (l') : point cardinal qui est au soleil levant.

Estage : Du bas latin staticum, du latin classique stare, se tenir. Par le droit d'estage, le seigneur pouvait imposer à ses vassaux des périodes de garnison au château seigneurial.

Esterlin : Du latin médiéval esterlingus. Connue depuis le XIIe siècle en Ecosse, l'esterlin (dit également denier sterling) apparut au XIIIe siècle en Angleterre et ensuite dans divers pays de l'Europe du nord.

Estoc : Pointe d'une arme blanche.

Estran (l') : espace du littoral se découvrant entre le niveau de haute-mer et celui de basse-mer.

Estuaire (un) : l'embouchure d'un fleuve en forme d'entonnoir dans lequel pénètre la mer.

Établissement public (national) : une institution autonome chargée de la gestion d'un service public ; il peut être administratif (bibliothèque, lycée) ou industriel ou commercial (entreprises publiques comme E.D.F.-G.D.F., la S.N.C.F., etc.).

Établissement public (national) : une institution autonome chargée de la gestion d'un service public ; il peut être administratif (bibliothèque, lycée) ou industriel ou commercial (entreprises publiques).

Établissement public (national) : une institution autonome chargée de la gestion d'un service public (bibliothèque, lycée, certaines entreprises publiques).

Étagement (l') : modification de la végétation selon l'altitude.

Étalement urbain l'extension des banlieues et des zones urbaines à la périphérie des agglomérations.

Étalement : Possibilité pour le contribuable d'atténuer la progressivité de l'impôt en répartissant la somme globale qu'il a perçue, sur plusieurs années.

Etang (un) : étendue d'eau en forme de cuvette mais généralement moins profonde et moins vaste qu'un lac.

État (un) : un territoire délimité par des frontières et dirigé par un gouvernement.

État civil : [état civil d'une personne est l'ensemble des informations qui permettent de l'identifier. Dans une mairie, c'est le nom donné au service administratif où l'on déclare les naissances, les mariages et les décès et qui conserve les registres où ils sont inscrits. En France, les registres paroissiaux (livres tenus par les curés) existent depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts : ce document, signé par le roi François ^{1er} en 1539, impose aux curés des paroisses d'enregistrer par écrit les naissances, les mariages et les décès. En 1792, pendant la Révolution, les registres sont devenus communaux.

État civil : le service de la mairie qui enregistre les actes de naissance, de mariage et de décès.

État de droit : État dans lequel la loi établie démocratiquement doit être respectée par tous.

Etat décentralisé : un Etat unitaire dans lequel certaines de ses compétences (ou missions) ont été transférées à des collectivités locales.

Etat décentralisé : un Etat unitaire dans lequel certaines de ses compétences (ou missions) ont été transférées à des collectivités locales.

Etat fédéral : système politique qui regroupe plusieurs Etats sous l'autorité d'un gouvernement commun (fédéral) à qui ils confient une partie de leurs pouvoirs (la défense, la diplomatie, la monnaie).

Etat fédéral : un Etat composé de plusieurs Etats qui peuvent se gouverner eux-mêmes dans certains domaines.

Etat islamique : un Etat dirigé selon les principes du Coran.

État laïc : État dans lequel la religion est une affaire privée.

État multinational : État dans lequel vivent plusieurs minorités nationales.

Etat nation : État dans lequel l'immense majorité de la population appartient à une même nation, c'est-à-dire un groupe de personnes partageant une culture, une histoire, une langue, parfois une religion, communes et ayant la volonté de vivre ensemble.

État nation : État où vit un peuple uni par l'histoire, la langue et la volonté de vivre ensemble.

État : Communauté humaine qui vit sur un territoire et qui se donne un pouvoir politique.

Etat-nation : un Etat qui correspond à un peuple ayant une histoire, une langue et des traditions communes.

État providence: État à économie de marché où les pouvoirs publics interviennent pour réduire les inégalités sociales.

État unitaire : l'ensemble du territoire est soumis à une seule autorité politique.

Etat-Nation : Etat dont la souveraineté s'exerce sur l'ensemble des populations ayant le sentiment d'appartenir à une même nation.

État-providence : un État qui intervient dans les domaines économique et social pour assurer des prestations.

États généraux : assemblée, convoquée par le roi, qui réunit des représentants des trois ordres du royaume (clergé, noblesse, tiers état).

États-Généraux : sous l'Ancien Régime, assemblées politiques se réunissant (de façon plus ou moins régulière selon les époques) pour délibérer sur des questions d'intérêt public et réunissant les trois ordres ou « États » de la Nation.

Éthique : l'ensemble des règles de conduite, la morale liée à l'intégrité de l'homme.

Ethnie : groupe d'individus, généralement peu nombreux, partageant une langue et des coutumes.

Etiquette (l') : ensemble des règles qu'il faut respecter à la Cour comme les gestes,

la parole par exemple.

Étiquette : cérémonial qui règle la vie du roi à la Cour.

Être Suprême : désigne Dieu. Le culte de l'Être Suprême fut institué par Robespierre, sous la Révolution, en 1794. Il affirmait « l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme ».

eTwinning : « s'associer par voie électronique. » Partenariat scolaire en Europe, dans le cadre d'eLearning.

Eucharistie (C) : Du grec *eukharistia* signifiant « action de grâce ». L'*eucharistie* est le sacrement essentiel du christianisme, car il incarne réellement et substantiellement le corps, le sang et la divinité de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin. C'est le mystère pascal qui y est célébré, commémorant et perpétuant ainsi le sacrifice du Christ.

Eucharistie : Communion au corps et au sang du Christ, sous forme de pain et de vin consacrés au cours de la messe. Avec le baptême et la pénitence, l'eucharistie constitue l'un des trois sacrements primitifs.

Eulogies : Sorte de pain bénit que des évêques ou des prêtres se transmettaient en signe de bienveillance et de communion spirituelle à l'époque mérovingienne.

Euro (l') : unité monétaire de certains Etats membres de l'Union européenne, entrée en vigueur en 2002.

Euro région : espace de coopération transfrontalière visant à développer des projets dans le domaine de l'économie, de l'enseignement et de l'environnement.

Euroland : la «zone euro», qui regroupe les États membres de l'Union européenne ayant adopté l'euro comme devise nationale. Les pays de la zone euro sont les suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Europe balkanique (l') : La chaîne montagneuse des Balkans, située dans l'actuelle Bulgarie a donné son nom à la péninsule la plus orientale de l'Europe. Le terme a été étendu à l'ensemble du Sud de l'Europe centrale.

Europe des six : terme désignant l'a CEE fondée en 1957, six pays en faisait partie.

Europe fédérale : courant favorable à un gouvernement supranational commun aux États européens.

Europessimisme : méfiance envers l'Europe d'une partie des opinions nationales.

Eurorégion (une) : régions de pays différents qui se regroupent pour renforcer des liens économiques, sociaux et culturels (ex : Aquitaine-Euskadi).

Eurosceptique : désigne une personne hostile à l'intégration européenne ou «sceptique» vis-à-vis de l'Union européenne et de ses objectifs.

Évangélaire (C) : Livre contenant les passages des *Évangiles* lus ou chantés à la messe pour chaque jour de l'année liturgique.

Évangéliser : prêcher l'évangile à des populations pour les convertir au christianisme.

Évangéliser : convertir une population au christianisme

Évangile (C) : Littéralement : « bonne nouvelle ». Désigne chacun des livres de la Bible où la vie et la doctrine du Christ ont été consignées. Les *Pères de l'Église* ont dû opérer un tri entre les écrits apocryphes et les écrits canoniques. Les premiers sont le fruit d'assemblées de fidèles désireuses de porter la Bonne Nouvelle en l'auréolant de merveilleux et de symbolique, sans que la transmission des textes soit fiables ; les seconds sont conformes à l'enseignement apostolique.

Évangile (I') : « Bonne nouvelle ». Livres qui font partie du Nouveau Testament et qui contiennent l'enseignement de Jésus-Christ. Selon la tradition, ils ont été rédigés par Matthieu, Marc, Luc et Jean au I^{er} siècle après Jésus Christ.

Évangiles des Quenouilles : Les travaux domestiques des dames pouvaient être le cadre de la récitation de textes tirés de ce que l'on appela des évangiles des quenouilles, fort en vogue au XIII^e siècle, dont il nous reste plusieurs recueils manuscrits ou imprimés tous différents par leur contenu. Il s'agit de recettes savantes, sortes de "remèdes de bonnes femmes", permettant de se débarrasser des maux physiques ou même des problèmes de cœur, que les dames s'échangeaient en filant à la veillée.

Évangiles : Primitivement, remise d'impôt, c'est-à-dire la bonne nouvelle par excellence. Pour les chrétiens, la bonne nouvelle du salut apporté par le Christ. L'annonce en est contenue dans les quatre Livres écrits entre 51 et 90 par Marc, Mathieu, Luc et Jean.

Évêque (C) : Du latin *episcopum*, emprunté au grec *episkopos*, gardien, surveillant. Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise, qui dans l'Église catholique est chargé de la conduite d'un diocèse.

Évêque (un) : c'est chez les Chrétiens un chef religieux dirigeant un diocèse et une cathédrale

Évêque : Étymologiquement: celui qui surveille (episcopos). Le seul à posséder le sacerdoce dans sa plénitude. Chef religieux du diocèse, qui le dirige

administrativement et disciplinairement ; il ordonne les prêtres, est responsable de toute la vie religieuse de son diocèse. Celui qui siège dans la métropole, chef-lieu de la province ecclésiastique regroupant plusieurs évêchés, est dit métropolitain, archevêque à partir de l'époque carolingienne ; il confirme et consacre ses évêques suffragants.

Eviction : Terme de droit romain, désignant une dépossesion que l'on subit, en vertu d'une sentence, d'une chose que l'on a acquise de bonne foi.

Exarque : Haut fonctionnaire byzantin créé par l'empereur Maurice en 584 pour diriger avec des pouvoirs militaires et civils, depuis Ravenne, les possessions byzantines d'Italie ou, depuis Carthage, celles d'Afrique.

Excédent commercial : des exportations supérieures en valeur aux importations.

Exception démographique française (l') : la France a une position particulière en Europe en ce qui concerne l'histoire de la population. La baisse de natalité y a été plus précoce que dans les pays voisins (dès le XVIIe siècle). Ainsi, son taux de croissance a été plus lent au XIXe siècle et a eu pour conséquence en outre le fait que les Français ont été peu nombreux parmi les émigrants issus de l'Europe.

Exclusif (système de l') : système réservant à un pays le commerce avec ses colonies.

Exclusion : rejet d'une personne en dehors de la société.

Excommunication : la décision de l'évêque ou du pape qui consiste à exclure de l'Église une personne qui ne respecte pas ses lois ; l'excommunié ne peut plus recevoir de sacrements.

Excommunication : Fait, pour un chrétien, de se mettre hors de la communion des fidèles. Par extension, sentence prononcée par un évêque ou par le pape constatant qu'un fidèle est sorti de l'Église soit par des actes contraires à la morale chrétienne, soit en soutenant des doctrines hérétiques, soit en refusant obéissance à la hiérarchie ecclésiastique. En conséquence, l'excommunié ne peut plus participer à la vie sacramentelle et liturgique de l'Église.

Excommunier : exclure une personne qui n'a pas respecté les lois de l'Église chrétienne.

Exécution provisoire : Décision de justice immédiatement applicable et qui permet au gagnant d'un procès de faire exécuter la décision de justice, sans attendre la fin des délais de recours ou malgré l'exercice d'un recours.

Exèdre : Chambre ornée de sièges souvent en saillie et arrondis à l'extérieur, ancêtre de l'abside.

Exégèse : Interprétation doctrinale d'un ensemble de textes sacrés.

Exemption : Privilège libérant un monastère ou un ordre monastique de la juridiction de l'évêque.

Exequatur : Décision judiciaire autorisant l'exécution en Belgique d'une décision rendue par une juridiction étrangère ou une juridiction arbitrale.

Exode : épisode de la deuxième guerre mondiale faisant suite à la débâcle de l'armée française poussant des milliers de français sur les routes pour fuir l'avancée allemande.

Exode rural : Départ définitif de la campagne pour s'installer en ville.

Exode rural (l') : le départ définitif des habitants des campagnes pour les villes.

Exogamie (l') : pratique du mariage à l'extérieur d'un groupe donné.

Expert : professionnel chargé d'éclairer les tribunaux sur un aspect technique du procès (par exemple un médecin...).

Expert : un spécialiste d'un domaine particulier.

Expertise judiciaire : Mesure par laquelle le juge confie à des professionnels une mission d'information ou de constatation visant à l'éclairer sur des éléments d'une affaire.

Exploit : Acte rédigé par un huissier de justice destiné à assurer l'accomplissement d'une formalité.

Exploitation agricole (une) : ensemble des terres exploités par un agriculteur et des bâtiments nécessaire à leur exploitation (ferme).

Exploitation agricole collective : une exploitation qui appartient à un groupe d'individus ou à l'Etat et où le travail se fait en commun.

Exploitation: action d'exploiter, de mettre en valeur; territoire mis en valeur; ferme, entreprise agricole.

Exportation : vendre des produits et marchandises à des pays étrangers.

Exporter : vendre des marchandises à l'étranger.

Exposé des motifs : Partie du jugement dans laquelle le juge explique les raisons - en fait et en droit - de sa décision.

Exposé : Dans un acte, précède le dispositif et expose les circonstances qui ont précédé ou motivé cet acte.

Expressionnisme le mouvement artistique de la première moitié du XXe siècle qui

se développe surtout en Allemagne et en Autriche.

Expropriation : Toute opération tendant à dépouiller le titulaire d'un droit réel immobilier de son droit.

Extensif : se dit d'une activité agricole pratiquée avec peu de soins, sur de vastes surfaces, et aux rendements faibles.

Extermination : politique ayant pour but la disparition totale d'un peuple ou de personnes par leur élimination physique.

Extradition : Procédure par laquelle un Etat accepte de livrer l'auteur d'une infraction qui se trouve sur son territoire à un autre Etat pour que ce dernier puisse le juger ou lui faire purger sa peine.

Extrême droite : Ensemble des partis politiques et des mouvements hostiles à la démocratie.

Extrême-onction : sacrement administré à un mourant permet tant, selon les chrétiens, d'effacer ses péchés.

F

F.A.O. : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

F.E.D. : Fonds Européen de Développement.

F.E.D.E.R. (le) : Fonds Européen de Développement Régional.

F.E.O.G.A. : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole. Il assure un prix minimum pour les productions agricoles.

F.F.I. (Forces Françaises de l'intérieur) (les) : désigne à partir de 1944, les Forces françaises de l'intérieur, rassemble tous les résistants qui se battent sur le territoire français occupé.

F.F.L. (Forces Françaises Libres) (les) : organisation fondée à Londres et dans l'empire colonial par le général de Gaulle regroupant des volontaires pour combattre au côté des Alliés.

F.L.N. : Front de Libération Nationale. Fondé le 10 octobre 1954 et engagé dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

F.M.I. : Fond monétaire international.

F.M.I. : Fond monétaire international. Créé en 1945, cette organisation a pour but de garantir la stabilité financière, de faciliter les échanges internationaux, de contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté.

F.T.N. : firme transnationale.

Fabliau : une petite fable drôle qui ridiculise les paysans, les clercs, les chevaliers, les femmes et même les bourgeois.

Fabliau : Forme picarde de l'ancien français fablel. Aux XIIe et XIIIe siècles, récit bref de 50 à 1500 vers en général en octosyllabes, écrit dans une intention parodique ou satirique et souvent caractérisé par sa grossièreté. L'argent et le plaisir en sont généralement les ressorts principaux. Le fabliau met en scène des personnages qui prennent le contrepied des modèles courtois et fait usage de jeu de mots ou de situations équivoques, il vise à faire rire. Il nous en reste environ 150 dont la plupart proviennent du nord de la France (Picardie, Hainaut, Artois, Normandie et Champagne).

Façade : dans une église romane, il n'y a qu'une seule façade qui désigne la partie opposée au chevet perpendiculaire à la nef et en général orientée à l'ouest.

Façade maritime : littoral portuaire tourné vers l'extérieur, relié à l'intérieur des terres par un réseau de communication.

Façade maritime : région littorale formée de plusieurs grands ports proches.

Facteur 4 : les pays industrialisés doivent réduire d'un facteur 4 (75 %) leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, alors que des PED vont augmenter du fait du rattrapage de leur difficilement retard de développement. De cette façon, on éviterait une hausse des températures moyennes trop forte au XXI^e siècle.

Facteur de localisation : élément qui explique l'installation et le développement des activités économiques.

Facteurs de production (des) : éléments qui constituent les conditions nécessaires à la production, la théorie économique distingue, parmi les facteurs de production, le travail, le capital, les ressources naturelles rares et l'information.

Faïde : Vengeance privée.

Faïlle (une) : cassure de l'écorce terrestre à la suite de fortes tensions.

Faire-valoir direct (un) : exploitation d'un domaine agricole par le propriétaire lui-même.

Faîtage : Pièce maîtresse de charpente reliant horizontalement l'angle supérieur des fermes et sur laquelle s'appuient les chevrons.

Falaise (une) : escarpement du littoral avec une paroi verticale.

Familia : Ce mot latin désigne une communauté d'hommes en relation de dépendance étroite, familière, domestique, avec une personne physique ou morale:

seigneur, église, abbé, pape... C'est autrement dit l'ensemble des personnes vivant sous la protection d'un maître, laïque ou ecclésiastique.

Famille (une) : Ensemble d'au moins deux personnes du ménage, soit un couple, marié ou non, avec ou sans enfant, soit un parent vivant seul avec au moins un enfant ; on parle dans ce cas de famille monoparentale. Lorsque le ou les enfants d'un couple ne sont issus que d'un seul des membres de ce couple, notamment dans le cas de remariage après divorce, on parle de famille recomposée.

Famille monoparentale : une famille avec un seul parent.

Famille recomposée : une famille formée d'enfants qui ne sont pas du même père ou de la même mère.

Famine : absence de nourriture pouvant provoquer une mortalité massive.

Fange (la) : boue minérale ou composée de déchets animaux.

Farce : Pièce de théâtre bouffonne. Le terme qui désignait au XIIIe siècle le hachis, prit son sens figuré de comédie au siècle suivant. La comédie était introduite dans un mystère comme la farce dans une volaille.

Farmer (un) : désigne un exploitant agricole aux Etats-Unis.

Fascé : Terme d'héraldique qualifiant un écu divisé horizontalement en un nombre pair de parties égales.

Fascisme : au sens large, idéologie fondée sur la violence et la négation des Droits de l'Homme.

Fatiha (M) : Terme arabe signifiant littéralement « l'ouvrante ». Il désigne la première *sourate* du *Coran*. On la nomme « mère du Livre » ou « fondement du Livre ». Elle comporte sept versets et constitue une prière introductive essentielle dans la liturgie. Féodalité (de fief) : l'organisation politique où l'essentiel du pouvoir est aux mains de seigneurs entourés de vassaux.

Fatras : Le terme probablement formé sur le latin populaire farcuraceus, dérivé du bas latin farsura, farce de volaille, apparut en 1327 sous la plume de Watriquet de Couvin sous la forme fastras. Il désignait un genre lyrique burlesque qui apparut au XIVe siècle. Généralement composé selon la même forme que la fatrasie dont il dérive, il se caractérise par un certain délire verbal. Watriquet de Couvin, notamment, cultiva le genre.

Fatrasie : Genre poétique du XIIIe siècle, dérivant de la rêverie. La fatrasie est de forme rigoureuse (six vers de cinq syllabes; rimes aabaab, suivis de cinq vers de sept syllabes; rimes babab, soit un onzain), mais son contenu est irrationnel. Les

phrases grammaticalement correctes n'ont pas de sens réel, l'auteur s'y abandonne au pur plaisir des mots. Toute une école arrageoise s'illustra dans ce type de composition comme en témoigne un recueil d'auteur inconnu, dénommé *Fatrasies d'Arras*, conservé à l'Arsenal.

Fatwa *fatwā* (fatwā, fetva) فتوى : Décision juridique prononcée par un dignitaire religieux à partir de la *Charia*.

Faubourg (un) : du latin *fors* = hors et *burgus* = le bourg. Désigne la partie de la ville située en dehors de son enceinte.

Faubourg : quartier d'une ville situé à l'extérieur des remparts.

Faubourg : Du latin *foris burgus*. Bourg qui s'est bâti à l'extérieur de l'enceinte d'un autre bourg ou d'une ville ou d'un château. Souvent peuplé, à ses débuts, de marchands d'origine lointaine, mais aussi d'immigrants du voisinage. Petit à petit s'entoure de murailles et s'intègre à la ville ancienne.

Faucre : (Fautre - Faultre) Crochet fixé sur l'armure qui servait à maintenir la lance du cavalier.

Faudesteuil : Du germanique *faldestoel*. Siège pliant en forme de X qui pouvait être en bois, en bronze ou en fer.

Faune (la) : Ensemble des animaux qui vivent à un endroit.

Fausse-Braie : Enceinte qui entoure tout ou une partie de l'enceinte principale du château, aménagée au niveau de l'escarpe afin de surélever celle-ci et de protéger la base des murailles principales contre les projectiles et contre la pose directe d'échelles par l'assaillant.

Favela (une) : ensemble d'agglomérations de maisons bâties avec des matériaux de récupération.

Fazenda (un) : c'est un grand domaine, une grande propriété au Brésil.

Fécondité (la) : c'est la propension à mettre au monde des enfants, indépendante de la structure de la population, généralement exprimée en nombre moyen d'enfants par femme.

Fécondité (taux de) : le taux de fécondité est le nombre de naissances en un an pour 1000 femmes en âge d'avoir des enfants (de 15 à 49 ans).

Fécondité : nombre moyen d'enfants par femme.

FEDER (Fonds européen de développement régional) l'organisme chargé de distribuer des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE.

FEDER : Fond Européen de Développement Économique Régional. Moyens financiers mis à la disposition de l'Union européenne par ses États membres, qui visent à aider - de façon concertée et contrôlée - les régions les plus défavorisées de l'Union.

Firmes multinationales : Grandes entreprises possédant des usines, des services dans plusieurs pays.

Fédéral : qui regroupe plusieurs États se gouvernant seuls, tout en obéissant au gouvernement central du pays.

Fédéralisme : système de gouvernement dans lequel plusieurs États forment une unité mais restent indépendants pour ce qui concerne leurs affaires intérieures. Ceux qui sont favorables à ce système sont souvent appelés «fédéralistes».

Fédéralisme: système politique dans lequel coexistent autonomie régionale et autorité du pouvoir central.

Fédéralistes : partisans des députés Girondins de la Convention, républicains modérés, opposés aux violences des sans-culottes.

Fédération : association de plusieurs États. Sous la Révolution, association de citoyens pour la défense de la Révolution. Fédération nationale: grande réunion de citoyens venus de toutes les régions de France le 14 juillet 1790, le 10 août 1793, le 1^{er} juin 1815.

Fédération : État divisé en régions plus ou moins autonome.

Fédérés : nom donné aux délégués des fédérations révolutionnaires en 1789 et 1793, et aux défenseurs de la Commune de Paris en 1871.

Félon : vassal qui ne respecte pas ses obligations et trahit son seigneur.

Fenaïson (la) : en agriculture, période pendant laquelle on coupe les foins (l'herbe).

Fenêtre à meneau : Baie munie de montant divisant une fenêtre ; ils peuvent être recoupés par des traverses horizontaux.

Féodalité : organisation politique, économique et sociale du Moyen Âge caractérisée par l'existence des fiefs.

Féodalité : Régime politique et social reposant sur le fief, donc postérieur à la période carolingienne qui ne connaît que les bénéfices.

Fer : minerai, important pour son utilisation industrielle, sous forme, en général, d'alliages d'aciers ou de fonte.

Ferme : l'ensemble des bâtiments faisant partie d'exploitation agricole.

Ferme-bloc : Se dit d'une ferme qui comprend en un seul bâtiment, le logis paysan et l'étable, le fenil, parfois le four, la cave.

Ferme-bloc-à-terre : L'ensemble des fonctionnalités est ramassé sur un seul étage.

Ferrière : Mine de fer.

Ferroutage (le) : c'est la technique de transport combiné rail-route dans laquelle le véhicule routier est chargé sur un wagon pour éviter le déchargement des marchandises.

Ferroutage : les camions sont placés sur des wagons de chemin de fer pour les grandes distances.

Fertilité (la) : c'est la capacité pour un sol ou une population de produire et se reproduire.

Férule : Bâton avec lequel le maître d'école frappe la main des élèves.

Feu : Du mot fief (fevum/fiscum). Unité fiscale représentant l'ensemble des personnes vivant sous un même toit à pot et à feu communs.

Feuillu (un) : arbre à feuilles caduques (qui perd ses feuilles en automne).

Feuillure : Saillie pratiquée dans l'embrasure d'une baie pour recevoir les bords d'un vantail.

FFI (Forces Françaises de l'intérieur) (les) : désigne à partir de 1944, les Forces françaises de l'intérieur, rassemble tous les résistants qui se battent sur le territoire français occupé.

FFL (Forces Françaises Libres) (les) : organisation fondée à Londres et dans l'empire colonial par le général de Gaulle regroupant des volontaires pour combattre au côté des Alliés.

Fibule : Agrafe de vêtement souvent portée avec une autre, par paire.

Fidéjusseur : S'engage, sur la foi du serment, comme caution.

Fidèle : Qui a prêté serment de fidélité, pas forcément de vassalité.

Fidélité : Deuxième phase du contrat vassalique: une fois l'hommage reçu par le seigneur, le vassal prète sur les Évangiles ou sur des reliques un serment de fidélité qui rend l'acte irrévocable, en faisant du lien humain un lien divin. Librement prêté, avec Dieu pour garant, ce serment ne peut plus être rompu : sinon, c'est le crime horrible du parjure.

Fief : terre remise à un vassal par un seigneur, en échange de sa fidélité et de son aide.

Fief : Bien donné au vassal par le seigneur en échange de la fidélité et du service. Le mot, sans doute d'origine germanique (vieh, bétail, bien d'importance), est apparu dans le Midi à la fin du IXe siècle (fevum), avec peut-être une confusion avec le mot *fiscum*, et une filiation avec *beneficium* (voir ces mots), ce qui évoquerait l'origine "publique" du fief méridional. Il désigne la concession d'une terre fiscale par un agent public en échange de services publics. Il s'étend ensuite aux autres formes de concessions vassaliques et se substitue au mot *bénéfice*. Au moyen Âge, le fief est une source de revenu (très généralement terre, mais aussi , cens, droit, péage, etc.) concédée par le seigneur à son vassal à titre temporaire ou viager, puis surtout héréditaire en contrepartie d'un service militaire et d'un hommage et sur laquelle le propriétaire initial garde certains droits. Le fief a pu prendre des formes très variées (terre, droits, etc.): ainsi le fief-rente, qui consiste dans le versement d'une rente par le seigneur au vassal. La concession du fief est devenue héréditaire aux premiers temps féodaux.

Figuré (un) : c'est un signe conventionnel choisi pour représenter un phénomène sur une carte.

Filiale : entreprise nouvelle, sous la direction de l'entreprise mère.

Filiation : Se dit du lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère, et plus largement, de tout lien de parenté en ligne directe.

Filière (une) : ensemble des étapes successives utiles à l'élaboration et la fabrication d'un produit.

Filière agroalimentaire le secteur industriel ayant pour objet la transformation, l'exploitation et le conditionnement des produits agricoles.

Fin' Amor : Idéologie qui a pour base la soumission totale de l'ami à sa dame qui est considérée comme le suzerain, dans le cadre d'un amour nécessairement adultère.

Finage (le) : étendue de terre que s'est appropriée une communauté agricole et qu'elle exploite.

Finage : Limites, étendue d'un territoire communal.

Finisterre : lieu où « finit » la terre, extrémité d'un continent.

Fiqh (M) : Science du droit religieux musulman constitué à partir du VIIIe siècle. Dans le monde sunnite (voir *chiisme*) existent quatre école juridiques : hanafite, *malékite*, shafi'ite, hanbalite, du nom de leurs fondateurs.

Firme (une) : une entreprise de grande taille.

Fisc : Au Bas-Empire, trésor impérial. Dans les royaumes barbares, désigne ce qui appartient au roi, notamment ses terres, gérées par des intendants royaux ou impériaux. Ces terres constituaient la source principale des richesses des souverains. A l'époque carolingienne, le fisc, c'est à la fois les grands domaines royaux ayant d'autres domaines sous leur dépendance et les revenus royaux.

Fjell (un) : mot norvégien qui désigne un plateau raboté par les glaciers avec des roches moutonnées et composé d'étangs et de tourbières.

Fjord (un) : Bras de mer étroit pénétrant profondément à l'intérieur des terres et creusé par un glacier formant une vallée noyée par les eaux marines après son retrait.

Flanquement : Disposition permettant des tirs parallèles à la courtine à défendre afin de supprimer les angles morts.

Flash-back : Mot anglais signifiant « remonter le passé ». Phénomène de reviviscence involontaire et imprévisible de certains effets d'une substance psychoactive qui survient à distance de tout usage du produit. Les flash-back, bien que décrits parfois après usage de cannabis ou d'amphétamines, se produisent surtout chez des personnes ayant consommé du LSD ou d'autres hallucinogènes (le phénomène touche 15 à 30% des sujets concernés).

Flèche (une) : c'est une langue de sable allongée qui provient d'une accumulation de débris déposés par les courants.

Fleurdelisé : Parsemé de fleurs de lis.

Fleuve (un) : un cours d'eau qui se jette dans la mer.

Flore (la) : ensemble des espèces végétales.

Florin : Nom de plusieurs pièces de monnaie portant une fleur dans leur empreinte ou imitant la pièce florentine. Le plus connu est en effet le florin de Florence (fleur de lis) de 3553 g d'or émis à partir de 1252 et copié par les papes (florin de la Chambre), le roi d'Aragon (florin aragonais), les pays rhénans (florin rhénan)...

Flot (un) : mouvement ascendant de la mer pendant la marée.

Flotte (une) : c'est l'ensemble des navires de pêche, de marchandises ou militaires dont dispose un pays.

Fluvial (adj.) : qui se rapporte aux cours d'eau.

Flux : circulation de personnes, de biens, d'informations.

Flux : les courants d'échanges, visibles ou non, qui sillonnent la planète (flux de marchandises, de capitaux, d'informations).

Flux croisés : mouvements de population ou de biens dont la rencontre donne à la

région où ils s'effectuent un important dynamisme.

Flux touristiques : migrations temporaires des touristes dans une zone géographique donnée.

Fodrum : Droit impérial. Consiste dans la livraison obligatoire de fourrage et de vivres pour l'armée royale. Payable en nature ou en argent.

Foehn (le) : vent descendant, desséchant et réchauffant.

Foggara (une) : galerie souterraine creusée pour capter les eaux des nappes pour l'irrigation.

Foi (la) : c'est la croyance en Dieu.

Foi : Serment de fidélité prêté après l'hommage vassalique et avant l'investiture du fief.

Foire : un grand marché se tenant à date régulière dans un lieu donné.

Folles : Follis en latin signifie: bourse. Petites pièces de bronze romaines, tellement dévaluées qu'on les échangeait par bourses entières. Depuis 396, il faut 250 folles (en cuivre plus ou moins mélangé) pour un sou d'or, et ceci jusqu'à la réforme d'Odoacre.

Foncier (le) : ensemble des terres et leur occupation.

Fonction urbaine (une) : c'est la mission qu'assure une ville pour le compte de ses habitants comme pour celui d'habitants et d'agents qui lui sont extérieurs (localisés à la campagne ou dans d'autres villes) ; Paris assure, par exemple, certaines fonctions politiques à l'égard de tous les Français. Les fonctions sont accomplies grâce à des activités repérables en ville (administrations, industries, commerce ...).

Fonctionnaire (un) : un homme qui travaille dans la fonction publique, c'est-à-dire pour l'Etat.

Fonctions stratégiques (des) : (emplois) Ces fonctions sont au nombre de douze, établies par croisement des secteurs d'activité et professions : gestion, recherche-industrie, commercial, informatique, recherche, information, services aux entreprises, banque-assurance, commerce de gros, télécommunication, transport, art.

Fond : Désigne, dans une affaire, l'ensemble des éléments de fait et de droit sur laquelle le juge doit se prononcer, par opposition à la procédure.

Fondouk (le) : mot arabe qui signifie magasin, comptoir = marché ou entrepôt pour les marchands.

Fonds structurels (des) : ce sont des fonds européens affectés aux politiques sectorielles ou régionales (F.E.D.E.R. par exemple).

Fontaine : Conduit vertical pénétrant dans le sol pour atteindre une nappe d'eau souterraine qui fournira de l'eau toute l'année. En général, les margelles étaient décorées de motifs architecturaux assurant en même temps la sécurité.

Fonte : mélange de fer et de carbone obtenu en faisant fondre du minerai de fer dans un haut-fourneau.

Forain (adj.) : même origine que faubourg = qui n'est pas d'ici, du dehors.

Force de chose jugée : Efficacité particulière qu'a une décision de justice lorsque, les délais de recours qui suspendent en principe son exécution (ex. appel) sont expirés ou épuisés.

Force de dissuasion : l'armement nucléaire qui décourage une éventuelle agression, car il entraîne une riposte causant des dommages insupportables et immédiats à l'agresseur.

Forclusion : Perte d'un droit qui n'a pas été exercé en temps utile (ex : expiration du délai pour faire appel).

Fordisme : organisation industrielle qui vise à augmenter la productivité en introduisant les méthodes de Taylor et le travail à la chaîne. Elle est à l'origine de la standardisation et de la production en série.

Fordisme ou travail à la chaîne : la méthode de travail importée des Etats-Unis et qui consiste à spécialiser chaque ouvrier dans une tâche précise qu'il répète indéfiniment.

Francophonie : Communauté de personnes qui parlent le français.

Forêt dense : une forêt où la végétation est très rapprochée et très touffue.

Forfait : Du latin forisfactum. Délit; confiscation ou amende résultant d'un délit.

Formariage : Mariage d'un dépendant en dehors de sa seigneurie d'origine; pose des problèmes surtout dans le cas des serfs, qui doivent payer une taxe au seigneur lésé (celui qui perd ses droits sur la postérité du couple).

Formeret : Arc latéral d'un compartiment voûté inséré dans un mur.

Formulaire : Recueil de modèles pour toutes les sortes d'actes traités à l'époque de la rédaction.

Formule ou force exécutoire : Formule apposée dans la partie finale d'une décision de justice (jugement ou arrêt) ou d'un acte qui permet de faire procéder à son exécution forcée.

Fornicateur : Dans le langage disciplinaire ecclésiastique, désigne celui qui pratique l'union sexuelle hors du mariage ou la dévie dans sa nature.

Fort : Partie du castrum réservée aux seigneurs. On emploie généralement ce terme pour les fortifications du Bas Moyen Age.

Fosse (une) : profonde et grande dépression au fond de l'océan.

Fouage : Du latin médiéval fouagium, dérivé de focus, foyer. Impôt perçu sur chaque feu. Il devait permettre au roi d'équiper ses troupes. Les nobles en étaient exemptés. Au milieu du XVe siècle le fouage se transforma en impôt de répartition et fut désigné par le nom de taille.

Fournier : Du bas latin fumarius, boulanger. Désigne l'ouvrier qui mettait au four les pains à cuire ou la personne responsable d'un four à pain dans un village.

Fournil : Four à pain.

Foyer de peuplement : région très fortement peuplée.

Foyer de population : une région du monde où la densité de population est très forte.

Foyers de population : une région du monde où la densité de population est forte.

Framée : Lance à long fer dont se servaient les Francs.

Franc germinal : monnaie stable créée en 1803.

Franchise : du latin libertas, franchisia... Statut privilégié. Charte de franchise: ensemble des règlements et des statuts codifiant et éventuellement limitant les droits d'un seigneur sur une communauté rurale ou urbaine déterminée. Le territoire doté de ce statut.

Francien : Dialecte de langue d'oïl parlé au Moyen Âge en Île-de-France et dans l'Orléanais. Cette langue de la cour des rois de France deviendra le français. Le francien commençait déjà au XIIIe siècle à être considéré comme la référence du bon langage, comme en témoignent des reproches adressés à Conon de Béthune à la cour de France à propos de son accent arrageois.

Francilien (adj.) : mot formé par contraction désignant les habitants de l'Île-de-France.

Francophonie la communauté des personnes qui utilisent la langue française dans leur vie quotidienne.

Frange (une) : bordure d'un espace.

Franquisme : nom donné au régime dictatorial du général Franco (1936-1975).

Fraternité : *citoyenneté qui s'ajoute à celle des citoyens de chaque Etat membre de l'Union européenne, fondée sur des droits définis dans le traité de Maastricht (droit*

de vote et d'éligibilité aux élections européennes, droit de travailler dans le pays de son choix...).

Fraternité : solidarité et amitié entre les êtres humains.

Fraticelles : franciscains les plus attachés au principe de pauvreté et qui attaquaient l'Eglise pour ses manquements et particulièrement sa richesse.

Freda : Amende de composition en droit germanique dont le tiers va au roi et les deux tiers à la victime: le tiers du tiers royal va au juge.

Frein : Partie du mors d'un cheval qui, attachée à la bride, permet de le ralentir ou de l'arrêter en la tirant.

Frère lai : Moine dont la vocation est de rester laïque sans accéder aux ordres sacrés, pas même aux ordres mineurs.

Fresque (une) : peinture qui orne les parois d'un bâtiment.

Fresque : Peinture murale exécutée, à l'aide de couleurs délayées à l'eau, sur une couche de mortier frais à laquelle ces couleurs s'incorporent.

Fret (le) : l'ensemble des marchandises transportées par un quelconque moyen de transport.

Friche (une) : Terre inculte et non travaillée.

Friche industrielle (une) : c'est un espace industriel momentanément abandonné, constitué de bâtiments vétustes ou de terrains vagues.

Friche industrielle : espace industriel abandonné.

Friche industrielle et portuaire : un espace laissé à l'abandon après la fermeture d'une industrie ou d'un port.

Frigidarium : Partie des thermes où se prennent les bains froids (contraire du caldarium).

Front (un) : espace qui fait face comme le front de mer.

Front : zone de combat direct entre deux adversaires.

Front national le parti politique d'extrême droite fondé par Jean Marie le Pen en 1972.

Front pionnier : zone de peuplement et de mise en valeur d'une région jusque-là restée vierge (ex : la forêt amazonienne).

Front populaire : nom donné au rassemblement des partis et des organisations de gauche après 1934, puis au gouvernement de gauche qui dirige la France de 1936 à 1938.

Frontière : Limite de souveraineté et de compétence territoriale d'un État.

Frontière (une) : limite du territoire d'un Etat.

Fronton : Couronnement pyramidé à tympan et cadre mouluré.

Fruitière (une) : coopérative dans laquelle les producteurs de lait mettent en commun (« en fruits communs ») leur production en vue de la fabrication de gros fromages.

Fumure (la) : amendement d'une terre par incorporation d'engrais. C'est la rendre plus riche pour la culture.

Fuseau (un) : partie du globe terrestre située entre deux méridiens. La Terre est divisée en 24 fuseaux horaires chacun mesurant 15° (environ 1667 km à l'équateur et 0 au pôle).

Fusion (une) : réunion de deux territoires.

Fût : Corps d'une colonne, habituellement cylindrique.

Futaie (une) : bois dans lequel les arbres sont de taille assez haute. Les futaies sont des créations de l'homme car elles n'existent pas à l'état naturel.

G

G.P.R.F. : Gouvernement Provisoire de la République Française, dirigé par le Général de Gaulle (2 juin 1944).

G20 : groupe des 20 pays les plus influents dans le monde. Le G20 représente 85 % du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut. Le G20 c'est, 19 pays et l'Union européenne : Afrique du Sud, Canada, Mexique, États-Unis, Argentine, Brésil, Chine, Japon, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Arabie saoudite, Russie, Turquie, Union européenne, France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Australie.

G8 : Groupe des 8 pays les plus riches au monde : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie.

Gabare : Barque à fond plat de quatre tailles possibles.

Gabelle : De l'italien gabella emprunté à l'arabe qabâlah, impôt. Impôt royal indirect institué au XIVe siècle. Il place sous monopole la vente du sel au détail. La gabelle est levée sous le contrôle d'officiers royaux, les maîtres des greniers, ou grenetiers qui reçoivent dans les greniers à sel, entrepôts obligatoires, le sel apporté par des marchands et le mettent eux-mêmes en vente à un prix qui inclue la taxe variable selon les régions. La Flandre, le Hainaut, l'Artois ou le Boulonnais par exemple

n'étaient pas soumis à la gabelle. Par contre, la Picardie, faisant partie des pays de grande gabelle, subissait un prix du sel très élevé. La gabelle sera abolie par un décret du 1^{er} décembre 1790.

Gabelle: impôt indirect sur la consommation de sel.

Gâble : Surface décorative pyramidée, à rampants moulurés, qui couronne certains arcs.

Gage : Contrat par lequel une personne remet à son créancier une chose mobilière pour assurer l'exécution d'un engagement (par exemple le remboursement d'un prêt d'argent). (V. Sûreté).

Gage : Du latin wadium. Objet de valeur déposé entre les mains d'un juge ou d'un seigneur comme garantie d'une promesse. Ce qui garantit le paiement d'une dette.

Garance : Du bas latin warantia, issu du francique wratja. Plante dont la racine fournit une belle teinture rouge vif.

Garde à vue : mesure qui permet de retenir une personne dans un commissariat de police pour les nécessités d'une enquête (en principe limitée à 48 heures).

Garde à vue : Pour les nécessités d'une enquête, un officier de police judiciaire peut retenir une personne dans les locaux du commissariat ou de la gendarmerie pendant 24 heures maximum, si elle est suspectée d'avoir commis un crime ou un délit. Le procureur de la République doit en être informé. Il peut autoriser la prolongation de la garde à vue pour un nouveau délai de 24H maximum. La garde à vue est strictement réglementée par la loi et son exécution est surveillée par les magistrats du parquet. La personne gardée à vue dispose de droits comme le droit au silence, le droit de faire prévenir sa famille ou de s'entretenir avec un avocat dès la 1^{ère} heure de garde à vue (loi du 15 juin 2000). Pour certaines infractions (terrorisme, trafic de stupéfiants), la garde à vue peut durer au total 4 jours.

Garde des sceaux : C'est le ministre de la justice.

Garde impériale : troupe d'élite chargée d'assurer la garde, la protection de l'empereur.

Garde nationale : milice de citoyens créée en 1789. Elle est un acteur décisif de la Commune. Elle est dissoute en août 1871.

Gargouille : Conduit d'évacuation des eaux, percé dans une corniche et généralement orné d'un mascarou ou d'un mufle.

Gariote : Abri ménagé dans un muret de pierres sèches.

Garrigue (la) : végétation clairsemée composée de petits arbustes épineux, ne dépassant pas deux mètres, résistants à la sécheresse, de broussailles épineuses, thym, lavande et chênes verts poussant sur sols calcaires.

Gastald : Fonctionnaire royal en Lombardie : s'occupe des domaines royaux puis mord sur les attributions des ducs.

Gated communities (lotissements fermés) : quartiers résidentiels, entourés d'une clôture et gardés par des vigiles, qui s'étendent sur des centaines d'hectares pour les plus grands sociaux différentes vivent dans un même où la population peut vivre en vase clos.

Gazoduc : tube permettant le transport du gaz.

Géminée : Une baie géminée est une baie divisée en deux généralement par une colonnette.

Généalogie : Suite d'ancêtres ou de descendants, voire de parents, d'une même personne et science s'occupant d'établir une telle succession.

Généralité: circonscription dirigée par un intendant.

Genèse (la) : premier livre de la Bible. Il est consacré aux origines de l'humanité.

Génocide : extermination en partie ou totale d'un peuple.

Génétique : relatif à l'hérédité, c'est-à-dire à la transmission de parents à enfants de certains caractères biologiques.

Génétique : relatif à l'hérédité, c'est-à-dire à la transmission de parents à enfants de certains caractères biologiques.

Genisah : Dépôt de livres sacrés endommagés, traités avec respect en raison du nom divin que les textes comportent. La *genisah* de Fostat, près du Caire, découverte à la fin du siècle dernier, a livré plusieurs centaines de mille de fragments de textes anciens.

Génocide : extermination en partie ou totale d'un peuple.

Génocide : extermination en partie ou totale d'un peuple. Pour parler du massacre spécifique des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, on parle de Génocide, d'holocauste ou de Shoah (« catastrophe » en hébreu).

Génoise : Frise composée de tuiles canal sous le rebord du toit servant à éloigner du mur les eaux de ruissellement.

Génome : l'ensemble des gènes qui caractérisent un individu (humain, animal, végétal).

Géopolitique (la) : étude des rivalités de pouvoir à l'échelle de la planète.

Gestapo (la) : « police secrète d'État » créée en 1933 par Goering disposant de tous les pouvoirs pour faire régner la terreur et arrêter les opposants au régime nazi.

Geste : Raconte les faits de tel ou tel personnage dans un ordre strictement chronologique.

Gestion durable : mesures qui permettent à un territoire d'assurer son développement économique en respectant les équilibres environnementaux et le mode de vie de la population.

Gestionnaire : Le gestionnaire seconde le chef d'établissement pour tout ce qui relève de la gestion matérielle et financière : entretien des locaux: sécurité ; organisation de l'accueil des élèves, de la restauration, de l'hébergement, etc. Il dirige l'ensemble des personnels administratifs, ouvriers et de services.

Ghetto (un) : Quartier de ville dans lequel se rassemble une population partageant des caractères communs (langue, religion, pauvreté).

Ghetto (un) : pendant la Seconde Guerre mondiale, nom donné aux quartiers des villes où les Juifs sont enfermés (ex. : le ghetto de Varsovie).

Ghetto : un quartier délabré d'une grande ville nord-américaine où se concentrent les populations pauvres.

Gibet : Potence où l'on exécutait les condamnés à la pendaison.

Girondin : député élu à la Convention dont les principaux chefs étaient issus de Gironde. Le 2 juin 1793 alors que la Convention était assiégée par des sans-culottes, les députés votent la mise en accusation et l'arrestation des Girondins afin de satisfaire les insurgés qui les estimaient trop modérés. Les Girondins étaient opposés aux Montagnards. Dans cette lutte à mort, quelques semaines avant leur arrestation, ils avaient fait arrêter le montagnard Marat.

Girondins : groupe de députés dont les chefs sont originaires de la Gironde (d'où leur nom). Ils se méfient du peuple.

Gisements off-shore : les gisements d'hydrocarbures (gaz et pétrole) situés en pleine mer.

Gîte : Droit qu'ont certains envoyés du roi de se faire héberger en cours de mission. Obligation conséquente de loger et de nourrir le roi, puis par extension le prince et le seigneur.

Glacis : Talus incliné, complètement dénudé, situé sur l'avant d'une place forte.

Glasnost : politique d'ouverture pratiquée par l'URSS de Mikhael Gorbatchev. Transparence des décisions, démocratisation de la vie politique en U.R.S.S.

Golfe (un) : relief du littoral de forme arrondie, plus grand qu'une baie et très ouvert (golfe de Gascogne).

Goliard : De l'ancien français goliart, glouton, débauché. Au Moyen Âge, un goliard était un étudiant ou un clerc vagant qui par provocation affichait une grande gaieté et un certain cynisme dans les propos. Les goliards dénoncent les abus de l'Eglise ou chantent l'amour en termes parfois fort osés.

Gosplan : Organisme chargé de définir les objectifs à atteindre dans le cadre de la planification.

Goulag : camps de travail forcé en U.R.S.S. dans lesquels les opposants du régime étaient envoyés.

Guerre civile : elle oppose des groupes d'habitants appartenant à un même pays.

Gothique : Forme d'art, en particulier d'art architectural, qui s'est épanouie en Europe du 12^e siècle à la Renaissance.

Gouttereau ou goutterot : Mur latéral correspondant à la gouttière par opposition aux murs pignons.

Gouvernail d'étambot (un) : pièce fixe à l'arrière d'un navire qui permet de le diriger

Graal : Le Graal est un objet précieux dont la quête et le mystère dirigent les aventures de quelques chevaliers de la Table ronde. Chrétien de Troyes en fait un objet orné de pierres précieuses. Robert de Boron en fera la coupe dans laquelle Joseph aurait recueilli le sang du Christ.

Graduel (ou livre de choeur) (C) : Du latin *gradus*, degré. Livre contenant la musique pour la célébration de la messe ; il concorde avec le *missel*. Par extension, le mot signifie toutes les parties chantées de la messe.

Grand ensemble (un) : un quartier de banlieue composé de grands immeubles d'habitation.

Grande Armée : nom donné à l'armée de Napoléon, la plus puissante d'Europe. Deux millions de Français y ont été enrôlés.

Grande Armée : nom donné de 1805 à 1814 à l'ensemble des soldats français et étrangers placés sous les ordres de Napoléon.

Grandes Panathénées (les) : ce sont les fêtes organisées par les Athéniens en l'honneur de la déesse Athéna, protectrice de la cité. Elles ont lieu tous les quatre ans.

Grands : Les principaux personnages de l'État (noblesse, seigneurs).

Grange : Du latin grangia. Grange à céréales; centre d'exploitation agricole ou pastorale dépendant d'un monastère (principalement cistercien).

Gravitation (la) : vient de graviter = être attiré par. C'est la relation d'attraction entre deux lieux : elle s'exerce en même temps dans les deux sens ; elle est d'autant plus forte que la masse des corps est grande et la distance entre eux est faible.

Greffe : Service composé de fonctionnaires de justice qui assistent les magistrats dans leur mission et assurent l'ensemble des services administratifs des cours et tribunaux.

Greffier : personne présente aux audiences, qui transcrit les débats et rédige les décisions.

Grève : un arrêt volontaire du travail.

Grève : la grève est une action collective, qui consiste en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise (d'un secteur Économique), parfois à l'initiative des syndicats.

Griot (un) : conteur, il transmet oralement et en musique l'histoire d'un peuple, ses croyances et ses légendes, de génération en génération.

Grisou : gaz naturel se dégageant dans certaines mines de houille et qui, mélangé à l'air, peut s'enflammer et provoquer une dangereuse explosion.

Grod : En pays slave, espace ceint de murs (site souvent caractéristique, entre des cours d'eau ou des marécages).

Grosse : Copie d'une décision de justice (ou d'un acte authentique) revêtue de la formule exécutoire, c'est-à-dire de la formule nécessaire pour la faire exécuter.

Groupe spartakiste des groupes de socialistes allemands opposés à la guerre et favorables à la révolution. En 1918, ils forment le parti communiste allemand (KPD), proche du parti bolchevik russe.

Groupement agricole en commun (GAEC) : plusieurs agriculteurs s'associent pour mettre en valeur leurs exploitations.

Groupement d'intérêt économique (GIE) : Il est constitué entre des entreprises afin de faciliter l'exercice de l'activité de chacun de ses membres par la mise en commun de certains aspects de cette activité (ex : services d'importation ou d'exportation).

Groupement d'intérêt public : Il est constitué entre des personnes morales de droit public et de droit privé en vue d'exercer ensemble des activités à but non lucratif, par exemple dans le secteur de la recherche ou du développement durable.

Guède : Du germanique waizda. Nom usuel de l'isatis, plante tinctoriale dont les feuilles mises en pâtre donnaient une belle couleur bleue

Guelfes : Nom donné aux partisans du Pape en Italie médiévale.

Guépéou : police politique aux ordres de Staline.

Guérilla : forme de guerre caractérisée par des attaques surprises menées par de petits groupes.

Guérilla: guerre conduite sous forme d'actions rapides, de coups de main, d'embuscades par des « partisans » contre un envahisseur, un occupant.

Guerre civile (une) : guerre qui oppose les habitants d'un même pays.

Guerre de religion : guerres civiles opposant catholiques et protestants.

Guerre de mouvement : Guerre où les offensives sont nombreuses. Le front est alors mobile.

Guerre de position : les armées s'enterrent dans des tranchées (ex : pendant le conflit de 1914-1918).

Guerre de Troie (la) : la guerre de Troie n'a sans doute jamais eu lieu. Mais Homère raconte durant un épisode de la guerre de Troie (Ilion en grec) le courage d'Hector et d'Achille, la ruse d'Ulysse. Homère décrit la société grecque entre le XI^e et le VIII^e siècle av. J.-C.

Guerre d'anéantissement (une) : guerre qui a pour but de faire disparaître les adversaires par tous les moyens possibles.

Guerre d'Espagne : guerre civile espagnole opposant, de 1936 à 1939, le gouvernement républicain au général Franco qui imposa une dictature.

Guerre froide : période qui va de 1947 à 1989, marquée par une série de tensions entre les Etats-Unis et l'URSS, sans qu'il y ait pour autant de conflits armés directs entre eux.

Guerre punique : nom donné aux guerres de Rome contre Carthage. Il y en eut trois.

Guerre totale : mobilisation de toutes les forces d'un pays, militaires, économiques et psychologiques dans le but de vaincre l'adversaire.

Guerre totale : Guerre où tous les moyens (humains, économiques, financiers) sont mobilisés.

Guerres Médiques : conflits qui ont opposé les Grecs à l'Empire perse au cours du V^e s. avant J.-C.

Gnette : Tourelle surmontant l'escalier d'accès au sommet d'une tour.

Gueules : Terme d'origine incertaine qui désigne la couleur rouge du blason et représentée en gravure par des tailles verticales.

Guilde : association de marchands ou d'artisans d'une ville.

Guilde : Du latin médiéval *gilda*, issu du moyen néerlandais *gilde*, troupe, corporation. À l'origine, associations charitables à caractère religieux dont on trouve trace dès le VIII^e siècle, les guildes se transformèrent à partir du XI^e siècle en groupements des marchands d'une même ville et d'une même spécialité visant à défendre et promouvoir ensemble leur commerce. La Flandre et les régions rhénanes sont le berceau des guildes économiques. Les premiers statuts connus sont ceux de la Karitet de Valenciennes vers 1050.

Gynécée : Endroit du domaine où travaillent en commun les femmes des tenanciers ou des esclaves domestiques.

H

H.C.R. : le Haut commissariat pour les réfugiés

Habeas Corpus : expression latine désignant la loi anglaise qui protège l'individu contre une détention arbitraire. Selon celle-ci, tout homme arrêté doit être présenté à un juge dans un court délai.

Habeas Corpus : loi anglaise de 1679 qui interdit d'emprisonner quelqu'un sans jugement.

Hadès : Hadès était parmi les Olympiens, le troisième frère, auquel le sort attribua le monde souterrain et le royaume des morts. On le nommait aussi Pluton, le dieu des richesses et des métaux précieux enfouis dans la terre. Il quittait rarement son sombre empire pour l'Olympe ou la terre et personne ne l'encourageait à le faire; sans pitié, inexorable mais juste, dieu terrible mais non malfaisant, il n'en était pas moins un visiteur indésirable. Sa femme était Coré ou Perséphone qu'il enleva de la terre pour en faire la Reine des Enfers. Il était le Souverain des Morts mais non la Mort elle-même que les Grecs nommaient Thanatos.

Hādī, hādī (guide) هادي : guide ; un des 99 attributs de Dieu.

Hadith (M) : De l'arabe *hadith*, conversation, récit. Recueil des actes et des paroles du prophète Mahomet et de ses compagnons à propos de commentaires du *Coran* ou de règles de conduite. Cette loi orale qui constitue le second fondement du droit après le *Coran*, fut retranscrite et compilée au IX^e siècle.

Hadith : ensemble des paroles et des actes attribués à Mohammed.

Haftarah : Extrait des Livres des prophètes, lus à la *synagogue*, le *sabbat*, les jours de fête et les jours de jeûne, après la lecture de la *péricope* biblique hebdomadaire.

Haggadah (plur. haggadot) : Livre rituel destiné à la soirée de la *Pessah*. Il contient le récit de la sortie d'Égypte, ainsi que des *hymnes* et des *psaumes* de louanges.

Hagiographie (C) : Du grec *hagios*, saint, et *graphein*, écrire. Ouvrage qui fait le récit de la vie des *saints*.

Hagiographie : Du grec *hagios*, saint, et *graphein*, écrire. Biographies embellies de la vie des saints puisant leurs sources dans les témoignages, les Actes des martyrs, les listes liturgiques des saints, les biographies, et à partir du XIII^e siècle, les enquêtes et les bulles de canonisation. Il existe également beaucoup d'hagiographies des princes ou des rois qui font d'eux de véritables saints.

Hajj, ḥajj, (pèlerinage) حَجّ : pèlerinage à La Mecque, l'un des cinq piliers de l'islam.

Hakim, ḥākīm, (autorité ; magistrat), حَاكِم : Al-Hakîm un des 99 attributs de Dieu.

Halakhah : De la racine *halakh*, aller, marcher. Désigne l'ensemble des lois, sentences rabbiniques et prescriptions religieuses (voir *mitsvot*), qui règlent la vie quotidienne des Juifs. La *halakhah* est un système évolutif, fondé sur la discussion libre et le débat contradictoire, et qui intègre progressivement les acquis des générations précédentes.

Halal, ḥalāl (hallal, halal) حَالِل : permis ; non sacré ; profane, licite par opposition avec interdit (*harâm*) ;

Halle : Espace couvert, souvent divisé en vaisseaux abritant les étals des vendeurs d'un marché.

Hallebarde : Nom générique pour toutes les lances à lames larges augmentées d'un second fer.

Hallucinogène : Substance psychoactive dont l'usage est recherché pour sa capacité à induire des hallucinations visuelles, auditives ou, plus rarement, tactiles. Exemples: l'acide trifluoroacétique, la diéthylamine.

Hammam : (signifie « bain » en arabe) établissement où l'on prend des bains, souvent de vapeur.

Hammam : bains publics.

Hampe : Prolongement vers le bas du jambage d'une lettre.

Hanap : Grande coupe à boire en métal, munie d'un couvercle.

Hanoukah : Littéralement « inauguration ». Nom de la fête qui commémore l'inauguration du culte dans le Temple de Jérusalem purifié, après la victoire de Juda Maccabée sur les armées d'Antiochus Epiphane, en 163 avant notre ère. Elle est appelée également « fête des lumières ».

Hanse : l'association des grands marchands d'une ville ou d'une région. La hanse flamande regroupe les marchands de 17 villes.

Hanse : De l'ancien haut allemand hansa, troupe, bande. Association de marchands dans le Nord de la France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. On signale dès 1230, la Hanse des XVII Villes qui regroupait des marchands drapiers du Nord de la France et des Pays-Bas.

Haram, ḥarām (harām, haram) حرام : ce qui est sacré; ce qui est interdit par la religion, tabou en opposition avec permis (*halal*).

Harkis : Algériens ayant combattu aux côtés des Français pendant la guerre d'Algérie.

Hasan, ḥasan (beau ; bon) حسن : beau ; bon.

Haste : Prolongement vers le haut du jambage d'une lettre.

Haubert : Du francique halsberg, ce qui protège (berg) le cou (hals). Longue cotte de maille munie d'une coiffe qui garantit la tête et le cou. Seuls les chevaliers ont le droit de porter le haubert. Fief de haubert: en Normandie, fief pour lequel est dû le service d'un chevalier.

Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité : représentant de l'Union européenne dans le monde, chargé de mettre en oeuvre la politique étrangère commune.

Haute technologie : Aéronautique, aérospatiale, télécommunications, biotechnologies...

Hégémonie : domination sans partage.

Hautes technologies : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatiale ou des biotechnologies.

Havdavaḥ : Littéralement « séparation », désigne la cérémonie de clôture du *sabbat*, qui marque la fin de la fête et le début des jours ouvrables.

Heaume : Casque médiéval porté par les chevaliers.

Hébertistes : partisans d'Hébert (1757-1794) sous la Révolution ; partisans de la violence révolutionnaire; la plupart furent arrêtés avec Hébert le 14 mars 1794 puis guillotins.

Hébreux (les) : membres de la tribu d'Abraham et leurs descendants.

Hégire : en 622, départ de Mahomet de La Mecque pour Yathrib, qui prend ensuite le nom de Médine. L'Hégire marque le début du calendrier musulman.

Hégire, hijra^h(hégire) هجرة : émigration de Mahomet et de ses compagnons de La Mecque à Médine.

Héliée (l') : Tribunal des citoyens.

Héliotropisme : mouvement de population vers les régions ensoleillées.

Hellènes (les) : Autre nom des Grecs (la Grèce est aussi nommée Hellas).

Hellénisme : ensemble des valeurs héritées de la civilisation de la Grèce antique.

Hémisphère (l') : Moitié de la sphère terrestre. Il y a l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud.

Hennin : Haute coiffure conique surmontée d'un voile, portée par les femmes au 15^e siècle.

Héphaïstos : Héphaïstos, dieu du Feu, parfois dit fils de Zeus et d'Héra, parfois d'Héra seule, qui l'aurait ainsi mis au monde en représailles de la naissance de la fille de Zeus, Athéna. Seul parmi les immortels, tous d'une beauté parfaite, il était hideux, et difforme par surcroît. L'Odyssée lui donne Aphrodite pour épouse. C'était un dieu affable, amoureux de la paix, populaire tant dans les cieux que sur la terre.

Héra : Héra était à la fois la femme de Zeus et sa soeur. Elle fut élevée par Océan, le Titan, et la Titanide Téthys. Protectrice du mariage, elle prenait un soin particulier des femmes mariées.

Héraldique : Science des blasons.

Héraut : Du francique heriwald, de hari, armée, et wald, chef. Cet officier des cours princières a des fonctions multiples. Assurant le rôle de maître des cérémonies, il porte les déclarations de guerre, signifie la paix, donne le signal des combats. Le héraut connaît le langage du blason (la science héraldique), il vérifie les titres et les droits nobiliaires des chevaliers.

Hérésie (C) : Du grec *hairesis*, choix. Doctrine d'origine chrétienne contraire à la foi catholique et condamnée par l' *Eglise*.

Hérésie : croyance qui n'est pas conforme à celle de l'Eglise catholique.

Hérésie : En grec ,choix, arrachement. Déviation doctrinale dans l'Église catholique. L'hérésie consiste à privilégier une vérité particulière en matière religieuse au point d'en faire la vérité exclusive de toute autre et une doctrine opposée à l'orthodoxie. A ne pas confondre avec schisme.

Hérétique : un chrétien dont les croyances ne sont pas conformes à celles enseignées par l'Eglise catholique.

Hériban : Du bas latin heribannum. Le terme désignait à l'époque franque la convocation pour le service militaire, puis une amende payée par celui qui ne se rendait pas à cette convocation et enfin une taxe permettant d'y échapper.

Herisliz : Désertion de l'armée en campagne (crime entraînant généralement la peine capitale).

Hermès : Hermès Zeus était son père et Maïa, fille d'Atlas, sa mère. Grâce à une statue bien connue, son apparence nous est plus familière que celle de n'importe quel autre dieu. Il était alerte et gracieux dans ses mouvements. Il était le message de Zeus, celui qui "vole, aussi léger que la pensée, pour remplir sa mission". De tous les dieux, c'était le plus subtil et le plus astucieux. En fait, il était le dieu des voleurs. Il était encore le guide solennel des morts, le Héraut divin qui menait les âmes à leur dernière demeure. Aucune autre divinité n'apparaît aussi souvent que lui dans les poèmes mythologiques.

Héros (un) : Personnage dont l'attitude est exemplaire, parfois né d'un père divin ou d'une mère divine.

Herse : Grille de fer ou de bois coulissant de haut en bas.

Hertsan : Convocation à l'armée (et amende de 60 sous pour ceux qui refusent de s'y présenter).

Hestia : Hestia, était la soeur de Zeus et comme Athéna et Artémis, une déesse vierge. Elle était la déesse du feu - symbole du foyer - devant lequel tout enfant nouveau-né doit être porté avant d'être admis dans la famille. Chaque repas commençait et finissait par une offrande à Hestia.

Heures (C) : Du latin *hora*. Prières présentées dans le *bréviaire* et qui sont dites ou chantées aux heures fixes du jour. Terme aussi utilisé comme abréviation pour *Livre d'heures* quand le mot est accompagné d'un nom de possesseur mécène ou bibliophile, par exemple les *Heures Sforza*.

Héxadécagone : Polygone de 16 côtés (c£ Aix-la-Chapelle).

Hide : Du latin *hida*. En Angleterre, unité d'exploitation rurale comparable au manse ou Hufe continental; suffit en principe à l'entretien d'une famille paysanne.

Hiérarchie urbaine : dans un territoire donné, ordre de subordination, de dépendance, des villes entre elles.

Hiéroglyphes (les) : Signes sacrés utilisés comme écriture par les Égyptiens.

Hijab, ḥijāb (*hijâb, hidjab*) حِجَاب : voile.

Hiloula (plur. hiloulot) : Jour anniversaire de la mort des saints, marqué par des pèlerinages sur leurs tombes et le partage de repas rituels dans les *synagogues*.

Hindouisme : religion polythéiste qui comprend la croyance en la réincarnation (religion pratiquée en Inde).

Hindouisme : La plus ancienne des grandes religions mondiales. Elle comprend plus de 900 millions de fidèles appelés Hindous et non indiens. Ce terme dérive du mot persan ancien (langue avestique) « Hindou », devenu « India » en grec ancien et « Inde » en français, d'où la confusion entre indien et Hindou. Les principaux dieux du panthéon hindou sont Brahma (le créateur), Vishnou (le protecteur-préservateur) et Shiva (le destructeur). Les Hindous croient en la réincarnation (Samsara) suivant un cycle déterminé par les actions passées et futures (karma). Pour les Occidentaux, c'est une idée séduisante, proche de l'idéal chrétien de la grâce, mais bien plus souple que la terrible alternative entre Enfer et Paradis. Pour les Hindous, c'est une malédiction, qu'il convient de briser en atteignant le nirvana, mettant fin ainsi au cycle du samsara. C'est la « moksa ».

Hobereau : Nom d'un petit faucon donné de façon péjorative au petit gentilhomme campagnard.

Holding : société financière contrôlant des entreprises industrielles et de service.

Holocauste : mot désignant le génocide juif pendant la seconde guerre mondiale.

Homicide : Fait de donner la mort à un être humain. Il peut s'agir d'un acte volontaire ou involontaire.

Hommage : cérémonie au cours de laquelle le vassal se recommande à son seigneur et lui prête serment de fidélité.

Hommage de Chef : Rituel par lequel on devient serf.

Hommage : Du latin *hominium*. Rituel par lequel un homme libre devient vassal d'un seigneur. Partie essentielle des rites de l'entrée en vassalité. Consiste, pour le futur vassal, à mettre ses mains jointes dans celle de celui qui, ce faisant, devient son seigneur (hommage des mains); peut être accompagné d'un baiser (hommage de bouche). Pratique ancienne (IXe siècle); pour la désigner, *hominium* apparaît au XIe siècle. L'hommage est immédiatement suivi du serment de fidélité prêté sur des reliques. L'hommage en marche est prêté par le vassal à la frontière des deux principautés respectives. L'hommage-lige est un hommage préférentiel, qui sera préféré en cas de conflit de devoirs.

Homme propre ou Homme de corps : Dépendant non libre, lié par sa personne à son seigneur; serf.

Homme : Du latin homo. L'homme de quelqu'un (homo alicujus) est son dépendant, quelle que soit cette dépendance. Sans précision supplémentaire désigne généralement: Le paysan (libre ou non) soumis à la seigneurie banale et justicière. Le vassal et plus spécialement le chevalier lié par l'hommage. Synonyme de "dépendant" dans les polyptyques du IXe siècle.

Honneur (éclésiastique ou civil) : Charge à la nomination du roi et dotation foncière permettant de l'exercer.

Honneur : À l'époque carolingienne, charge publique concédée par le roi (comté, marche, évêché, abbatiat laïque, bénéfice royal).

Hoplite (un) : (en grec ancien ὀπλίτης / *hoplítês*, de ὄπλον / *hóplon* « arme » ; l'*h* français n'est pas « aspiré ») En Grèce, citoyen-soldat lourdement armé et cuirassé.

Hospitalité : Pratique du Bas-Empire romain qui consistait à installer des Barbares sur les terres des propriétaires romains. Système conséquent de rémunération des peuples barbares fédérés de Rome.

Hostilicium : Redevance payée par les tenanciers et permettant à leur propriétaire d'assurer des services pour l'ost.

Hôte : Du latin hospes. Fonctionnaire romain puis soldat barbare logé chez l'habitant. Dans ce dernier cas, l'hôte est permanent. Tenancier de statut personnel libre, dont la tenure ou hôtise (*hostisia*) est de dimension généralement modeste. Paysan venu défricher la terre d'un seigneur.

Hôtel de ville : édifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune.

Hôtels Dieux (les) : au Moyen-âge, ce sont les hôpitaux qui ont été créés et entretenus par l'Eglise.

Hôtise : Du latin hospes, -itis, hôte. Tenure de terre concédée à l'époque des grands défrichements à des paysans appelés hôtes.

Houille blanche: énergie fournie par les chutes d'eau, par les barrages.

Hourd : Superstructures en bois construites au sommet des remparts ou des tours pour améliorer la défense en permettant de jeter des projectiles à la verticale des assaillants. Etant construits en bois et susceptible d'être incendiés, ils ne sont généralement pas cités dans les descriptions du XIVe siècle.

Hourdis : Corps de remplissage en aggloméré ou en terre cuite posé entre les solives, les poutrelles ou les nervures des planchers.

Houri, hūrīya (hourī) حورية, pl. hūrīyāt حوريات : les vierges du paradis.

Houteau : Donne-jour fourni par une rupture de pente sur la toiture.

Hub : plate-forme aérienne, portuaire ou ferroviaire vers laquelle se concentre le trafic de passagers ou de marchandises avant d'être redistribué.

Hub : c'est un point central d'échange d'un réseau de transport.

Hubs : Centre de redistribution des lignes aériennes aux États-Unis.

Huerta : Champ ou verger irrigué en Espagne.

Huerta : terre irriguée sur laquelle on pratique une agriculture intensive.

Huguenot : Surnom donné aux protestants calvinistes par les catholiques.

Huguenots : nom donné aux protestants en France aux XVI^e siècle.

Huis clos : afin de protéger le mineur, ou une victime, l'audience n'est pas publique.

Huis clos : Expression consacrée signifiant " toutes portes fermées " utilisée pour désigner une audience tenue hors de la présence du public par exception au principe de publicité des débats pour éviter des désordres de nature à troubler la sérénité de la justice ou pour préserver l'intimité des victimes. Cependant, la décision est toujours rendue et prononcée en audience publique.

Huissier : personne qui transmet les actes de procédure et les décisions de justice ; elle assure l'exécution des décisions de justice civile (saisies, expulsions...).

Huissier de justice : Officier public auprès des cours et tribunaux dont les tâches sont multiples : il porte à la connaissance de la partie adverse les actes de procédure et les décisions de justice, il est chargé de l'exécution des décisions de justice (ex. saisies, expulsions), il effectue également des constats qui serviront de preuve à l'occasion du litige (ex. constat d'adultère).

Humanisme : Mouvement intellectuel qui s'épanouit surtout dans l'Europe du XVI^e s. et qui tire ses méthodes et sa philosophie de l'étude des textes antiques

Humaniste (du latin *Humanus* : instruit, cultivé) : un intellectuel du XV^e siècle qui se consacre à l'étude des auteurs antiques et de l'homme.

Hydrocarbure : matière première comme le pétrole et le qui sert à la production d'énergie.

Hydrocarbures: pétrole et gaz naturel.

Hygiène : l'ensemble des pratiques et des soins qui permettent de protéger sa santé (exemple : se laver tous les jours).

Hymne (C) : Du grec humnos. Chant religieux à la gloire de Dieu, utilisé durant les fêtes, les processions, les célébrations, et qui trouve également sa place dans la piété individuelle.

Hyperpuissance (I') : désigne les Etats-Unis, seul à concentrer la puissance économique, technologique, financière, militaire, géopolitique, technologique, culturelle et médiatique dans la décennie 1990-2000.

Hyperréalisme : mouvement artistique américain des années 1950-1960 (peinture et sculpture). Il cherche à reproduire la réalité avec précision et minutie. C'est un réalisme quasiment photographique. Aux États-Unis, il est appelé *photorealism*.

Hypnos : Hypnos, le Sommeil, et Thanatos, son frère (la Mort), séjournent dans le monde souterrain, d'où les rêves, eux aussi, montent vers les hommes. Ils passent par deux portes, l'une faite de corne, pour les rêves véridiques, l'autre d'ivoire, pour les rêves mensongers.

Hypogée (I') : Tombeau égyptien, le plus récent, construit à partir de 1500 avant Jésus-Christ.

Hypothèque : Sûreté réelle constituée sur un bien immobilier et affectée à la garantie du paiement d'une créance. Le créancier pourra le cas échéant faire vendre le bien et être payé par préférence sur le prix obtenu.



I.A.A. : Industrie agroalimentaire. Il s'agit d'industries de transformation de produits agricoles destinés à la consommation.

I.D.E. : investissements directs étrangers.

I.D.H. (indicateur de développement humain) : mesure le degré de développement d'un pays à partir du PIB./hab., de l'espérance de vie et des taux d'alphabétisation et de scolarisation.

I.D.H. : indicateur de développement humain établi par l'ONU pour rendre compte des inégalités de développement. Il combine trois variables : le Revenu national brut (RNB) par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation. C'est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels : longévité et santé, représentés par l'espérance de vie à la naissance ; instruction et accès au savoir, représentés par le taux d'alphabétisation des adultes (pour 2/3), et par le taux brut de

scolarisation, tous niveaux confondus (pour 1/3) ; la possibilité de disposer d'un niveau de vie décent représentée par le PIB par habitant. Les résultats obtenus sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1.

I.N.I.: Institut National de l'Industrie. Organisme créé par le gouvernement espagnol en 1941, pour promouvoir et financer la création et la renaissance des industries.

I.P.M. (Indice de la pauvreté multidimensionnelle) : indice qui mesure la pauvreté en tenant compte de la nutrition, de la mortalité infantile, de l'éducation, du niveau de vie et des conditions de vie (eau, électricité...).

I.R.I.: Institut pour la Reconstruction Industrielle en Italie.

Iceberg (un) : un bloc de glace détaché de l'inlandsis et dérivant sur la mer.

Icône (une) : image religieuse, représentant le Christ ou la Vierge ou un saint, peinte sur du bois et décorée avec des feuilles d'or. Les Orthodoxes vénèrent les icônes.

Idée nationale : conscience d'appartenir à une nation, c'est-à-dire à un groupe qui souhaite vivre ensemble et qui possède une langue, une culture et des traditions communes.

Identité nationale : fait, pour une personne, pour un groupe, de se reconnaître dans une culture, une civilisation donnée.

Idéogramme : un signe qui représente un objet ou une idée.

Îlot de peuplement : zone de concentration de la population au milieu d'un désert humain.

Imam : (signifie « guide » en arabe) religieux qui dirige la prière.

Imâm, imām (imâm, imam) إمام : personne qui dirige la prière ; littéralement : « celui qui est devant » ; pour les shî'ites, c'est le successeur du prophète Muhammad, le Guide spirituel de la communauté.

Immeuble : Bien auquel la loi reconnaît un caractère immobilier en raison de sa nature, de sa destination ou de l'objet auquel il s'applique.

Immigration : action d'entrer dans un pays pour s'y installer.

Immigration : le fait de s'installer définitivement dans un pays autre que son pays d'origine.

Immigration clandestine : Action d'entrer dans un pays de manière illégale pour s'y établir.

Immigré : personne installée dans un autre pays que son pays d'origine.

Immigrer : Entrer dans un pays étranger pour s'y établir.

Immunité : Privilège accordé par la loi à certaines personnes les dispensant de certaines obligations ou les soumettant à des juridictions spéciales (ex. les parlementaires, les diplomates).

Immunité : Privilège accordé par le roi à un propriétaire civil ou un établissement ecclésiastique, l'exemptant de la contrainte des agents royaux (comtes), notamment en matière de levée d'impôts et de jugement de délits mineurs. L'exemption concerne certaines terres d'origine fiscale ou gratifiées d'un tel privilège par le souverain (sous les Carolingiens, la plupart des terres ecclésiastiques). Son chef (immuniste) a délégation d'autorité publique, sauf cas particulier (meurtre, incendie, etc.). Il semble que les immunités ecclésiastiques ont dû peu à peu choisir cet homme (qu'elles rémunéraient en terre) parmi les puissantes familles voisines: cet avoué (voir ce mot) seconde manière fait alors figure de "protecteur" (souvent tyrannique) de l'immunité, dont il se prétend parfois seigneur, exigeant corvées, gîtes et procurations, tailles, corvées, banalités vis-à-vis des hommes de l'abbaye, voire désignant l'abbé. Durant le premier âge féodal, l'immunité a perdu son sens primitif et finit par n'être qu'un privilège exclusif des terres ecclésiastiques. Le seigneur, abbé ou évêque, y exerce les droits royaux, surtout la justice. Il confie à un laïc, l'avoué, la défense de ses intérêts auprès du roi et l'exercice des droits interdits à un homme d'Église. Sur la position de l'avoué voir ce mot.

Impartialité : *caractère de ce qui ne prend pas parti, qui est juste, équitable.*

Impérialisme : l'action qui consiste à mettre un territoire sous sa dépendance.

Impérialisme : Politique consistant à étendre la domination d'un État sur un autre ou un ensemble d'autres États afin de constituer un empire. Pour Lénine, l'impérialisme est le stade suprême du capitalisme (*L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, 1916*), et il trouve son expression la plus achevée dans la Première Guerre mondiale.

Impérialisme: domination politique, économique et culturelle d'un Etat sur d'autres.

Importation (I') : Ensemble de produits entrant dans un pays.

Importation : ensemble des biens ou des marchandises achetés à des pays étrangers.

Importer : acheter des marchandises à l'étranger.

Imposte : Corps de moulures couronnant un piédroit ou un support vertical sans chapiteau et recevant la retombée d'un arc.

Impôt : l'argent que l'on verse à l'Etat pour les dépenses publiques.

Impôt progressif : le montant de l'impôt n'est pas fixe, il est calculé en fonction de l'importance des revenus de chacun.

Impôts indirects : voir aides, gabelles, traites.

Impressionnisme : un mouvement artistique de la fin du XIX^e siècle. Les peintres impressionnistes cherchent à représenter sur la toile leurs impressions et le jeu libre de la lumière dans l'atmosphère.

Imprimatur (C) : Mot latin, littéralement : « qu'il soit imprimé ». Autorisation d'imprimer un ouvrage, notamment de philosophie, de théologie, de spiritualité, de morale ou d'histoire religieuse, accordée par l'autorité ecclésiastique, l'évêque d'un diocèse par exemple. Cette mention est généralement indiquée au verso de la page de titre. Anciennement, les universités accordaient des imprimatur pour les publications de leurs professeurs. Les membres du clergé et des différents ordres religieux devaient nécessairement obtenir cette autorisation avant de publier. Cette règle est moins stricte de nos jours.

Imprimerie : en Europe, durant la Renaissance, techniques pour imprimer en grande quantité un livre. Le 14 octobre 1457, Fust, l'associé de Gutenberg, impriment le premier livre : le Psautier de Mayence. Avec Gutenberg, ils publièrent des ouvrages populaires de religion, de grammaire latine, des calendriers. Leur œuvre la plus célèbre est une Bible.

Imprimi potest (C) : Littéralement : « peut être imprimé ». Permission d'imprimer un ouvrage écrit notamment par un membre du clergé ou d'un ordre religieux, accordé par un supérieur religieux. Cette mention se trouve généralement placée au verso de la page de titre.

Incapacité : État d'une personne privée par la loi ou par une décision de justice de la jouissance ou de l'exercice de certains de ses droits (ex. les mineurs, les majeurs protégés).

Incivisme : L'incivisme, c'est le manque de civisme. Dans une commune, un habitant incivique n'est pas un citoyen responsable. Il ne respecte pas les règles de la communauté dans laquelle il vit.

Incarcération : Emprisonnement.

Incha Allāh, inšā allāh **إنشاء الله** : si Dieu le veut.

Indépendance : situation de souveraineté totale d'un Etat.

Indépendance : situation d'une colonie qui n'est plus soumise au pouvoir de la

métropole.

Index (C) : Mot latin, littéralement « indicateur ». Le mot a deux sens : liste de mots clés de recherche figurant à la fin d'un volume (index des noms propres, des sujets, des matières, etc... ; et, pour les catholiques, liste de livres prohibés ou sujets à caution. L'*Index librorum prohibitorum* fut publié pour la dernière fois en 1948.

Indice de fécondité : nombre moyen d'enfant(s) par femme en âge de procréer (de 15 à 49 ans).

Indice de Gini : mesure les inégalités de revenus au sein d'une société (0 = égalité totale ; 100 = inégalité extrême).

Indiciaire : Chroniqueur au service d'un grand personnage.

Indiction (C) : Du latin *indictio*, taxe extraordinaire. Rang qu'occupe une année dans la période de quinze ans, prise en compte dans le *comput* ecclésiastique. Désigne aussi la fixation d'un jour dit pour la réunion d'un *concile* ou d'un *synode*.

Indigène : originaire du pays, du lieu.

Indigène : personne originaire de la colonie (sens péjoratif)..

Indigo: matière bleue extraite de l'indigotier et servant à la teinture.

Indulgence (une) : le pardon d'un péché, souvent vendu par l'Eglise catholique.

Indulgence : Rémission accordée par le pape de la peine temporelle due pour les péchés pardonnés.

Industrialisation : passage d'un système de fabrication artisanal, manuel, dans des lieux dispersés, à un mode de production en grandes séries par des machines, qui regroupe les travailleurs dans des usines.

Industrie : ensemble des activités qui exploitent les sources d'énergie et qui transforment les matières premières en produits fabriqués.

Industrie : une activité qui consiste à transformer un produit en un autre.

Industrie aéronautique : industrie produisant des avions.

Industrie aérospatiale : industrie produisant du matériel pour aller dans l'espace (fusées et satellites).

Industrie agro-alimentaire : industrie qui transforme les produits agricoles en produits finis. Par exemple les conserveries, laiteries, usines préparant des plats cuisinés. (lait, yaourt, biscuit, poisson pané, ect.).

Industrie de base : une industrie qui transforme les matières premières en produits qui seront ensuite transformés par d'autres industries.

Industrie de pointe (ou industrie de haute technologie) : des industries produisant des biens de grande valeur (avions, ordinateurs...) et nécessitant une recherche et des technologies importantes.

Industrie de pointe : une industrie qui utilise des techniques très modernes pour fabriquer des produits nouveaux.

Industrie de transformation : une industrie qui transforme les produits de l'industrie de base en produits

Industrie lourde : industrie qui transforme les matières premières (sidérurgie par exemple, le minerai de fer en plaque de fer).

Industrie lourde : industrie de transformation de matières premières.

Industries agro-alimentaires : industries transformant les produits agricoles.

Inégalités socio-spatiales (des) : inégalités sociales (de richesse) qui sont visibles dans l'espace entre deux quartiers, par exemple des grands ensembles et un quartier pavillonnaire.

Inflation : augmentation des prix.

Informatique : science et technologie du traitement des informations basée sur le numérique (système de représentation des informations par nombres).

Informel : l'ensemble des activités qui ne sont pas déclarées à l'Etat (les petits métiers des villes).

Infraction : Comportement actif ou passif interdit par la loi et passible de sanctions pénales prévues par celle-ci.

Infractions : un acte que commet l'individu lorsqu'il transgresse les lois : contraventions (tribunal de police) ; délits (tribunal correctionnel) ; crimes (cour d'assises).

Infrastructure : ensemble des travaux, des réalisations nécessaires au développement d'une activité (ex. : routes, voies ferrées... pour l'activité économique).

Infrastructures de santé : ensemble de l'organisation permettant de dispenser des soins (secours, hôpitaux, matériel médical...).

Ingérence humanitaire : l'intervention dans les affaires intérieures d'un État lorsque ses habitants sont en danger. Le droit a été reconnu par l'ONU.

Inlandsis (un) : une masse de glace très épaisse recouvrant les terres ou tout un continent.

Innovation (I') : application industrielle ou commerciale d'une découverte ou d'une invention.

Inondation : débordement d'un cours d'eau à l'occasion d'une crue.

Inquisition (C) : Du latin *inquisitio*, de *inquirere*, rechercher. Tribunal spécial institué par la papauté pour lutter contre l' *hérésie* au moyen d'une procédure particulière, l'enquête (*inquisitio*). Introduite devant les tribunaux ecclésiastiques par Innocent III (1199), la procédure inquisitoriale (interrogatoire, torture, châtements), fut confiée aux dominicains (XIII^e siècle) pour lutter contre les albigeois dans le midi de la France. Efficace contre les cathares et les vaudois , l'*Inquisition* ne put pratiquement rien contre le protestantisme (sauf en Espagne et en Italie). Elle disparut au XVIII^e siècle, sauf en Espagne où elle se maintint, un temps, sous une forme politique.

Inquisition : les tribunaux établis au Moyen Âge pour la recherche et le châtement des hérétiques.

Insécurité alimentaire : situation d'une population qui ne dispose pas d'une alimentation en quantité suffisante.

Insertion : intégration d'une personne dans la société.

Insignes royaux (les) : objets qui symbolisent le pouvoir royal (la couronne, la main de justice et le sceptre).

Instabilité ministérielle le changement fréquent de gouvernement.

Instance : Désigne à la fois une affaire portée devant une juridiction et les actes de la procédure qui vont de la demande en justice jusqu'au jugement. Peut également désigner le niveau "hiérarchique" d'une décision juridique. Ex. on parle d'une décision prise en "première instance" (donc susceptible d'appel).

Instruction publique : nom donné jadis à l'enseignement dispensé par l'État. (Le ministère de l'Instruction publique, institué en 1824, est devenu en 1932 le ministère de l'Éducation nationale.)

Instruction : Phase du procès pendant laquelle le juge d'instruction met en œuvre les moyens qui permettent de réunir tous les éléments nécessaires à la manifestation de la vérité, afin que le tribunal ou la cour puisse juger en connaissance de cause : information judiciaire, auditions, confrontations.

Instrument d'aide de pré-adhésion (IAP) l'aide de l'UE aux pays engagés dans un processus d'adhésion pour le développement économique, social et rural.

Intégration : adaptation d'une personne d'origine étrangère parmi une population d'accueil.

Intégrisme : position politique ou religieuse extrême.

Intellectuels (des) : personnes qui se consacrent aux activités de l'esprit, aux études.

Intendant : commissaire royal représentant directement le roi en province et détenant des pouvoirs de police, de justice et de finances.

Intendant : un délégué du roi, révocable, qui veille à la rentrée de l'impôt mais qui a aussi des pouvoirs judiciaires et de polices.

Intendant : Régisseur d'un grand domaine.

Intercéder : intervenir dans l'intérêt de quelqu'un.

Interdit : Sentence ecclésiastique qui interdit l'octroi de tout sacrement et la célébration de tout office religieux dans une zone délimitée. A ne pas confondre avec l'excommunication.

Interface (une) : c'est une zone limitrophe entre deux régions qui sert à des échanges commerciaux et culturels.

Interface : zone de contact entre deux espaces géographiques différents (terre-mer).

Internet : réseau informatique mondial qui relie plusieurs millions d'ordinateurs et permet aux particuliers et aux professionnels de communiquer de l'information à l'échelle de la planète.

Internet ou Net : réseau de communication permettant de connecter des millions d'ordinateurs à travers le monde.

Intime conviction : certitude absolue que doivent avoir les jurés lorsqu'ils se prononcent sur la condamnation.

Investissement : acquisition d'équipements pour améliorer la production.

Investiture : Cérémonie formelle au cours de laquelle un individu endosse des fonctions ou une position d'autorité et de pouvoir. Le terme est généralement utilisé en référence aux devoirs d'un chef de l'État ou chef de gouvernement. Par exemple on parlera de *l'investiture du président du Conseil*.

Investiture : Mise en possession d'une terre ou d'une charge. Investiture féodale, cérémonie suivant immédiatement l'hommage et la fidélité: le seigneur remet au vassal un objet (gant, bâton, bannière) symbolisant le fief concédé. Querelle des Investitures : au XIe siècle, à l'égal des autres seigneurs, évêques et abbés sont fréquemment investis de leur charge par un laïc. Le phénomène est répandu surtout en Germanie où les évêques sont dans la main de l'empereur. Donnant à cette occasion, comme objets symboliques, la crosse et l'anneau, celui-ci prétend leur

conférer l'investiture de leur charge spirituelle, comme de la temporelle. Longues luttes des papes contre cet abus (XIe-XIIe siècles).

Irrédente (terre) : terme d'origine italienne, désignant un territoire appartenant à une Nation mais rattaché à un autre État.

Irrigation (l') : action qui consiste à fournir de l'eau à une terre qui en besoin.

Irriguer : amener de l'eau jusqu'à un champ.

Islam : (signifie « soumission à Dieu » en arabe) la religion enseignée par Mohammed.

Islam, islām (islam) إسلام : « soumission ». Le musulman est en effet « soumis » à Dieu ;

Islamiste : un musulman qui veut que le Coran soit appliqué « à la lettre », selon sa lecture et son interprétation personnelle.

Isotherme (un) : Ligne qui passe par tous les endroits qui ont la même température à un même moment.

Isthme : espace terrestre entre deux mers.

J

J.A.C. (la) : Jeunesse Agricole Catholique. Mouvement chrétien fortement implanté dans l'Ouest, qui a joué un rôle fondamental dans les transformations agricoles et rurales.

Jachère : terre laissée au repos pour qu'elle retrouve de la fertilité.

Jachère : Du latin wascheria, jascheria. Terre labourable laissée momentanément en friche pour qu'elle se reconstitue. La jachère est généralement labourée pendant la période de repos.

Jachère: état d'une sole ou d'un champ laissé au repos, sans culture, pendant au moins un an.

Jacobin : nom donné aux partisans d'une république dans laquelle le pouvoir appartiendrait au peuple.

Jacque : Vêtement de guerre protégeant les bras, le torse et finissant en jupe courte. Généralement en maille, il est porté par les gens des communes et les archers. Le jacque est aussi un vêtement, une espèce de brigantine à jupe.

Jacquerie (une) : révolte de paysans au Moyen Age et sous l'Ancien Régime

Jacquerie : De Jacques, nom donné par les nobles aux paysans par dérision. Insurrection rurale du Beauvaisis (mai-juin 1358), causée par la misère qui sévissait à l'époque. La révolte s'étendit en Basse Normandie, dans le Ponthieu, et en Picardie. Charles II le Mauvais, roi de Navarre, captura le chef des Jacques, le fit décapiter et écrasa les insurgés dans une terrible répression.

Jacquets : pèlerins qui vont à Saint-Jacques de Compostelle, reconnaissables à leur bourdon (bâton), à leur besace et à leur coquille.

Japon de l'endroit : Façade active et peuplée (mégapole) du Japon ouverte sur le Pacifique.

Japon de l'envers : Façade plus marginale, moins peuplée, moins industrialisé et plus froide regardant vers l'Asie, à l'exception de la pointe occidentale de la mégapole.

JDC : Journée Défense et citoyenneté. Elle est effectuée par tous les Français avant l'âge de 18 ans (fille et garçon). Elle a pour but de faire connaître les missions de la Défense nationale.

Jaseran : Cotte de maille.

Jésuites : membres de la Compagnie de Jésus, ordre religieux fondé en 1537 qui se met au service du pape pour faire triompher la religion catholique.

Jeu : Forme dramatique médiévale. A l'origine il s'agit d'un drame liturgique en latin, la forme s'élargit à des pièces profanes et désignera une pièce complexe destinée à un public cultivé, pouvant goûter la variété des sujets généralement d'origine littéraire.

Jeûne (le) : période pendant laquelle les croyants (musulmans ou chrétiens) s'abstiennent de nourriture.

Jeu-parti : Variété de débat lyrique des XIIe et XIIIe siècles, notamment illustré par les poètes du puy d'Arras. Il est fondé sur un argument de casuistique amoureuse que les deux poètes-partenaires doivent développer en respectant un schéma strophique et une mélodie. Deux juges arbitrent le débat et désignent le vainqueur.

Jihâd, jihad (djihad ; lutte) جهاد : effort ; effort sur soi-même ; lutte ; guerre sainte.

Jongleur : Du latin jocular, homme qui plaisante. À la fin du XIIIe siècle on disait jogleour : "plaisant, rieur". Ménestrel nomade qui récitait ou chantait des vers en s'accompagnant d'un instrument.

Journée de l'Europe : C'est le 9 mai 1950 que Robert Schuman (alors ministre français des affaires étrangères) a prononcé son discours sur un projet d'intégration

européenne destiné à instaurer la paix et la prospérité dans l'Europe de l'après-guerre. Sa proposition est considérée comme l'acte de naissance de l'actuelle Union européenne. Le 9 mai est donc devenu la date anniversaire de l'Union.

Journée Défense et citoyenneté (JDC) : Elle est effectuée par tous les Français avant l'âge de 18 ans (fille et garçon). Elle a pour but de faire connaître les missions de la Défense nationale.

Juge : magistrat du siège exerçant ses fonctions au tribunal d'instance, de grande instance ou de commerce.

Juge-mage : Juge ordinaire du baillage, chargé de tenir les assises tous les trois mois. Il effectue aussi des enquêtes pour le compte du Dauphin et de son conseil.

Jugement : Décision rendue par une juridiction de premier degré. Au sens large, désigne toute décision rendue par un tribunal.

Juifs (les) : (de Juda, le royaume conquis par les Babyloniens) : nom donné aux Hébreux ou à leurs descendants après la conquête babylonienne.

Juré : Du latin juratus. A l'origine, bourgeois qui a prêté serment avec d'autres (conjuratio) et promis d'observer la paix et les accords conclus entre eux. En France, membre d'un conseil d'une commune: analogue à échevin. Garde d'un métier.

Jurés : citoyens âgés de 23 ans au moins, tirés au sort sur les listes électorales ; ils ne peuvent pas refuser cette fonction.

Juridiction : c'est à la fois le tribunal chargé de rendre la justice, et le territoire où s'exerce ce pouvoir. Il existe des juridictions civiles, pénales (ex. le tribunal de police), ou administratives.

Jurisprudence : Ensemble des décisions de justice publiées, qui interprètent et précisent le sens des textes de droit et, le cas échéant, complétant les lois et les règlements.

Justice : (du latin justus) ce qui est « juste », signifie ce qui est « légal », en conformité avec la loi.

Justice d'eau : Ordalie de deux sortes: avec eau bouillante, l'accusé en allant chercher, la main nue, un objet dans de l'eau bouillante se disculpe si ses blessures sont jugées normales; avec eau froide, l'accusé est jeté à l'eau, en principe garrotté: si ce liquide pur le rejette, il est déclaré coupable.

Justiciable : toute personne impliquée dans une situation relevant de la justice.

K

Kaaba : grand cube de pierre contenant la « pierre noire », que l'ange Gabriel aurait donnée à Abraham.

Kabbale : De l'hébreu *qabbalah*. Désigne une tradition juive diffusée dès le XIII^e siècle, donnant une interprétation mystique et allégorique de l'*Ancien Testament*.

Kaddish : De l'araméen. Prière de la liturgie quotidienne, récitée à la fin de chaque partie de l'office, devenue la principale prière pour les morts.

Kadi (M) : Juge religieux, qui intervient au sein de l'administration, et notamment de l'armée.

Kamikaze : pilote japonais volontaire ou réquisitionné pour s'écraser avec son avion chargé d'explosifs sur un navire américain.

Keiretsu, zaka : Appelés zabastu avant 1945, principaux conglomérats industriels et financiers (Mitsui, Mitsubishi, Fujibank, etc.), « fer de lance » de l'économie japonaise actuelle.

Khadīja, ḥadīja (khadidja) خديجة : nom de la première épouse de Mahomet; le mot laisse entendre qu'elle était un bébé fragile à la naissance : un avorton.

Khalife (ou calife) (M) : De l'arabe *khalifa*. Titre pris, après la mort de Mahomet, par les souverains politiques et religieux de l'Empire musulman.

Kiddoush : Bénédiction, plus particulièrement sur le vin.

Kilotonne : mille tonnes ; unité de puissance des explosifs atomique équivalent à l'explosion de 1 000 tonnes de T.N.T. (trinitrotoluène).

Know how : Expression anglaise se rapportant à l'expression "savoir faire" et désignant un ensemble de connaissances techniques (conseils, connaissances de procédés de fabrication,...) susceptible d'appropriation ou de transfert.

Kolkhoze (« exploitation collective » en russe) : une exploitation agricole appartenant à un groupe de paysans qui ont mis en commun leurs terres, leurs outils, leur bétail.

Kominform : Structure centrale de direction et d'information du mouvement communiste international de 1947 à 1956, basée à Moscou. Elle contrôle étroitement les États et partis communistes membres.

Komintern ou 111e Internationale : organisation créée par l'URSS. Son but est d'« exporter » la Révolution dans le monde.

Konzern (pl.: Konzerns) : équivalent du trust américain, grande entreprise.

Konzern : grand groupe industriel privé allemand.

Koulak : Paysan riche. Sert ensuite à désigner les paysans hostiles à la collectivisation.

L

La III^e internationale (ou Internationale communiste) : l'association regroupant les nouveaux partis communistes ayant adhéré aux 21 conditions définies par Lénine.

Laboureurs : nom donné aux paysans aisés dans certaines régions. Ils possèdent les moyens nécessaires pour cultiver les terres qu'ils possèdent ou qu'ils louent.

Lagune : étendue d'eau séparée de la mer par un cordon de sable, le lido.

Lai : Du breton laid, de l'irlandais laid, chant. Nom de deux genres poétiques du Moyen Âge, l'un narratif, l'autre lyrique. Le lai fut introduit sur le continent au XII^e siècle par des jongleurs bretons. Les chefs-d'oeuvre des lais narratifs sont dus à Marie de France à la fin du XII^e siècle. Ernoul de Gastinois, Adam de Givenchi et Andrieu Contredit furent les maîtres du lai lyrique au XIII^e s.

Laïc : chrétien n'appartenant pas au clergé.

Laïc : toute personne baptisée qui n'est pas un clerc.

Laïc : Tout individu qui fait partie du peuple des fidèles et n'est pas clerc.

Laïcisation : politique volontaire d'un État qui vise à ôter aux religions tout rôle public.

Laïcité : indépendance vis-à-vis de toute religion.

Laïcité : neutralité en matière de religion. La laïcité assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelle que soit leur religion.

Laïcité : La laïcité est le principe qui caractérise un État dans lequel le pouvoir politique et l'administration sont indépendants de toute religion. L'État laïque est donc neutre. Il garantit cependant la liberté religieuse et le libre exercice des cultes. C'est ce qui permet aux citoyens de vivre ensemble, en respectant des valeurs communes.

Lambourde : Pièce recevant les bouts des solives, placée parallèlement contre certaines poutres sur lesquelles elle est fixée.

Lance : Unité de combat constituée d'un homme en armes à cheval, de son page, d'un coustilleur et deux ou trois archers.

Land (pl.: des Länder) : division territoriale et administrative de l'Allemagne.

Lande : végétation du milieu océanique où dominant bruyères, genêts, ajoncs.

Langue : Les ordres militaires, nés en Terre Sainte, mais ayant essaimé en Occident, étaient divisés en un certain nombre de "langues" correspondant à des principautés ou des royaumes ou des groupes de royaumes occidentaux.

Langues officielles : depuis le 1er janvier 2007, l'Union européenne compte 23 langues officielles: allemand, anglais, bulgare, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois et tchèque. La législation communautaire est publiée dans toutes les langues officielles. Les citoyens européens peuvent correspondre avec les institutions de l'Union dans la langue de leur choix.

Lanternon : Petite construction de plan centré et de forme élancée, percée de fenêtres et placée au faîte d'un toit.

Larmier : Sorte de bandeau ou de corniche servant à empêcher les eaux de pluie de couler le long du mur.

Latifundium : grand domaine agricole exploité de manière archaïque.

Latitude (une) : mesure en degrés qui sépare un parallèle donné de l'équateur.

Latrines : L'ancêtre de nos WC, le plus souvent construit en encorbellement sur un rempart ou une tour.

Latrines : Lieux d'aisances. Les toilettes de l'époque.

Lauze : Pierre travaillée pour être utilisée comme dalle ou tuile.

Lecteur : Un des ordres mineurs. Le lecteur s'occupe des lectures et des chants dans les offices. Peut être ordonné à dix ou douze ans. A dix-huit ou vingt ans, le lecteur opte entre la vie séculière et la vie ecclésiastique.

Lectionnaire (C) : Recueil de « leçons » ou « *péricopes* », c'est-à-dire d'extraits des Actes des Apôtres et des Epîtres (*Nouveau Testament*) à lire lors des offices.

Lectionnaire : Du latin médiéval *lectionarium*. Livre qui réunit les textes de la Bible ou des Pères qui doivent être lus à la messe et à l'office.

Léda : Léda était la femme de Tyndare, roi de Sparte, et la légende la plus répandue veut qu'elle lui ait donné deux enfants mortels, Castor et Clytemnestre, celle-ci femme d'Agamemnon; mais à Zeus, qui l'abusa sous la forme d'un cygne, elle en donna deux autres qui étaient immortels : Pollux et Hélène, l'héroïne de Troie.

Légit : Du latin *legatus*, *legatus a latere*. Envoyé extraordinaire du pape, à titre provisoire ou permanent.

Legatio : Mission et étendue territoriale sur laquelle s'exerce cette mission, pour un envoyé du souverain carolingien dit: missus dominicus.

Légende : inscriptions qui figure sur un timbre.

Législation du travail : l'ensemble des lois réglementant les relations entre employeurs et salariés.

Législation restrictive (concernant l'immigration) : ensemble des lois visant à limiter l'immigration dans un pays donné.

Légiste : spécialiste de la loi.

Legs : Disposition particulière d'un testament par laquelle une personne soit laisse tout ou partie de ses biens à une autre personne qui n'y avait pas normalement droit soit attribue à un de ses héritiers légaux une part d'un montant excédant la part d'héritage que la loi lui réserve.

Léonin(e) : Clause d'un contrat - dite " léonine " - dont les charges sont principalement supportées par une seule des parties alors que l'autre en tire tous les avantages.

Lésion : Préjudice subi par une personne suite à la passation d'un contrat dont les prestations réciproques sont inégales. La sanction de ce préjudice peut se traduire par une compensation financière ou par l'annulation du contrat qui a occasionné le préjudice. Ex. vente d'un immeuble pour un prix manifestement insuffisant.

Lettre de cachet : sous l'Ancien Régime, ordre d'emprisonnement signé par le roi, sans qu'il y ait eu de jugement.

Lettre de change : écrit par lequel une personne donne à une autre personne l'ordre de payer une certaine somme d'argent à une troisième personne, dans un autre lieu.

Lettre de change : Effet de commerce par lequel une personne appelée tireur (le créancier) donne l'ordre à l'un de ses débiteurs appelé tiré de payer une certaine somme à une date déterminée à une troisième personne appelée bénéficiaire ou porteur.

Lettrés (des) : hommes cultivés.

Leude : Homme de haut rang, aristocrate barbare qui sert le roi et lui est lié par serment. Possède d'importants biens fonciers ou autres.

Levée en masse : décision prise en mars 1793 d'enrôler dans l'armée tous les Français célibataires ou veufs sans enfants de 18 à 25 ans.

Leyde : Taxe en nature ou en argent levée aux foires et marchés sur les grains et autres denrées apportées pour la vente.

LGV : Ligne à Grande Vitesse qui permet à un TGV (Train à Grande Vitesse) de circuler à plus de 220 km/h.

Libéral : favorable au libérés.

Libéral : qui est favorable à la liberté civile, politique, économique...

Libéralisme : doctrine prônant la liberté d'entreprendre et l'absence d'intervention de l'État dans l'économie.

Libéralisme : idées qui défendent les droits de l'homme, l'égalité, la liberté, la propriété. Elles s'opposent aux principes de l'Ancien Régime.

Libéralisme économique : doctrine économique qui préconise la libre entreprise, la libre concurrence et la libre circulation des marchandises et des capitaux.

Libéralité : Disposition par laquelle une personne transfère gratuitement au profit d'une autre un droit ou un bien dépendant de son patrimoine.

Liberté : citoyenneté qui s'ajoute à celle des citoyens de chaque Etat membre de l'Union européenne, fondée sur des droits définis dans le traité de Maastricht (droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes, droit de travailler dans le pays de son choix...).

Liberté : contraire de la situation de dépendance et d'esclavage ; pouvoir d'agir selon sa propre volonté dans la limite de règles définies.

Liberté conditionnelle : Le condamné, qui a purgé une partie de sa peine et qui a montré des signes encourageant de réadaptation sociale, est remis en liberté de manière anticipée mais sous contrôle.

Liberté de conscience : droit pour chacun d'avoir ou non une croyance religieuse ; plus largement, possibilité de penser librement, sans contraintes.

Liberté de conscience : droit pour chacun d'avoir ou non une croyance religieuse ; plus largement, possibilité de penser librement, sans contraintes.

Liberté fondamentale : libertés qui sont à la base d'un Etat démocratique.

Libertés fondamentales : les libertés liées à l'affirmation de la dignité de la personne. On parle de libertés individuelles lorsqu'elles concernent la vie privée (domicile, correspondance...), et de libertés collectives ou publiques lorsqu'elles concernent la vie en société (liberté de circulation, d'expression, de réunion, d'association...).

Libre échange : la libre circulation des marchandises entre les pays.

Libre : Juridiquement, ne dépend pas d'un maître: doit, à l'époque franque, le service militaire, l'assistance au mallus, etc.

Libre-échange : pratique d'un commerce libre, égalitaire et sans droits de douane entre les pays.

Lice : Palissade de bois entourant les châteaux ou les sites fortifiés.

Licenciement : Mesure par laquelle un employeur met fin unilatéralement au contrat de travail d'un salarié.

Lichen (le) : Champignon ou algue qui pousse sur les pierres, les arbres ou les sols nus.

Licitacion : Autre dénomination pour la vente publique d'un bien.

Lide : Descendant de demi-libres barbares ou d'affranchis. La classe des lides est probablement résiduelle à l'époque carolingienne.

Liens bilatéraux : qui engagent l'une envers l'autre les deux parties ayant contracté des accords.

Liernes : Sur une voûte à croisée d'ogives, nervure secondaire qui part de la clef en soulignant le faite de la voûte ou le voûtain.

Lieue : Du latin leuca. La lieue gauloise est utilisée durant tout l'Empire romain et, après, au nord de Lyon. Elle vaut 2.222 mètres. Ne pas la confondre avec la lieue germanique, la rasta, qui vaut un peu plus de quatre kilomètres.

Lige : Du latin ligius, de l'allemand ledig, non entravé. Forme d'hommage préférentiel, l'emportant sur l'hommage simple ou plan.

Lignage : Groupe rassemblant les descendants d'un même ancêtre. Au Moyen Age, s'organise autour de la transmission directe d'un honneur familial.

Ligne à Grande Vitesse (LGV) une ligne ferroviaire construite spécialement pour permettre la circulation des trains à grande vitesse, c'est-à-dire pour des vitesses supérieures à 250 km/h.

Ligne Maginot : fortifications françaises construites avant 1914 le long de sa frontière avec l'Allemagne.

Ligue (une) : une entente militaire formée entre plusieurs Etats. Exemple, la Ligue de Délos entre Athènes et des cités grecques.

Ligue : c'est l'association fondée par le duc de Guise (catholique) en 1576 pour empêcher tout acte de tolérance envers les protestants. La ligue était farouchement hostile aux Protestants.

Ligue (une) : dans les années trente, groupes d'extrême droite hostiles au régime parlementaire et aux partis politiques traditionnels.

Lime : Outil d'acier aux aspérités régulièrement disposées qui permet de dégrossir et de polir.

Limes (le) : frontières de l'empire romain ; le limes est fortifié là où l'empire est menacé.

Limes : Ligne de fortifications suivant la frontière de l'Empire romain (en Germanie par exemple).

Limon (le) : Boue fertile apportée par un fleuve pendant les crues.

Linteau : Pierre disposée à l'horizontale au-dessus d'une baie.

Liquidation : Détermination du montant d'une dette en vue de son règlement.

Liste d'émargement : Une liste d'émargement est une liste de personnes qui la signent pour attester de leur présence à une réunion, de leur vote à une élection, etc.

Litige : désaccord sur un fait ou un droit, donnant lieu à un arbitrage ou à un procès.

Littoral : la zone, plus ou moins large, au contact de l'océan et du continent.

Littoralisation (la) : concentration des hommes et des activités sur les littoraux.

Liturgie (C) : Du grec *leitourgia*, de *leitos*, public, et *ergon*, œuvre. Ensemble des prières, des cérémonies et des actions prescrites dans le culte chrétien.

Liturgie : En grec, service public. Fonction culturelle publique englobant l'ensemble de la prière de l'Église et les célébrations sacramentelles. La liturgie de l'Église d'Occident peut varier selon les royaumes barbares: wisigothique, gallicane, etc., ou se reformer sur un type unique comme pour la liturgie carolingienne imitant la liturgie romaine.

Livre de prières (C) : Contient des prières individuelles et des textes dévotionnels à usage personnel. Contrairement à celles du *Livre d'heures*, les prières ne sont pas ordonnées selon un schéma liturgique.

Livre d'heures (C) : Recueil de divers textes pieux que son propriétaire pouvait lire en privé. La partie essentielle du manuscrit (qui représente en général le premier tiers du volume) comprend les Heures de la Vierge c'est à dire une série de prières et de psaumes en l'honneur de la Vierge Marie, devant être récités à chacune des heures canoniales de la journée : Matines, Laudes, Prime (1ère heure après le lever du soleil), Tierce (3ème heure), Sixte (6ème heure), None (9ème heure), Vêpres et Complies, d'où le nom de *Livre d'heures*. Les moines et les religieuses étaient tenus

de réciter leur *bréviaire* le même nombre de fois par jour ; le texte central du *Livre d'heures* n'étant qu'une variante plus courte, destinée aux laïques, du même cycle de prières monastiques. Le *Livre d'heures* servait également, au Moyen Age, à l'apprentissage de la lecture aux enfants. Généralement, il était adapté à l'usage liturgique d'une ville ou d'un diocèse particulier.

Livre : Mesure de poids. La livre romaine (327 g) a été renforcée sous Charlemagne (435 ou 491 g) et aboutit, en France, à la livre de 489 g. L'unité monétaire de ce nom en dérive directement: dans un lingot d'une livre poids, Charlemagne faisait tailler 240 pièces d'un denier: d'où l'équivalence une livre = 240 deniers = 20 sous. La livre est divisée en douze onces.

Livret ouvrier : carnet officiel où sont inscrits les emplois et les déplacements de l'ouvrier. Sans son livret, l'ouvrier risque la prison.

Location : C'est un contrat de louage qui a pour objet soit un immeuble soit un fonds de commerce.

Location-gérance : Il correspond au contrat par lequel le propriétaire d'un fonds de commerce confie l'exploitation de son fonds à une personne appelée "gérant" qui paie au bailleur un loyer ou une redevance.

Location-vente : Contrat par lequel le propriétaire d'une chose la loue à une personne qui, à l'expiration d'un temps déterminé, pourra ou même devra l'acheter.

Loëss : fines particules arrachées aux moraines par les vents. Elles donnent des sols fertiles.

Loge maçonnique : lieu de réunion des francs-maçons. La Franc-maçonnerie est une société de pensée fondée en Angleterre au début du XVIIIe siècle. Elle s'occupe de réflexion philosophique et de philanthropie. Ses rites sont secrets.

Logicien : Maître des arts qui, à propos de la dialectique, pratique la logique, art de raisonner.

Logis : Bâtiment principal d'une résidence seigneuriale dans les châteaux.

Logis-porche ou châtelet : Bâtiment d'entrée d'un château ou d'un manoir servant souvent d'habitation.

Loi constitutionnelle : Cette loi, adoptée selon une procédure spécifique, va réviser la Constitution.

Loi de financement de la Sécurité sociale : Catégorie de loi créée en 1996, elle vise à maîtriser les dépenses sociales et celles de santé, détermine les conditions

nécessaires à l'équilibre financier de la Sécurité sociale, et fixe les objectifs de dépenses en fonction des estimations de recettes.

Loi de Finances : Votée selon une procédure particulière, elle détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et des dépenses de l'Etat.

Loi ordinaire : Elle correspond à l'acte voté par le Parlement selon la procédure établie par la Constitution et dans l'une des matières que la Constitution lui réserve expressément.

Loi organique : Il s'agit d'une loi votée par le Parlement afin de préciser ou de compléter les dispositions de la Constitution, soumises à des conditions particulières d'adoption.

Loi référendaire : Elle résulte de l'adoption par référendum d'un projet de loi soumis au peuple par le Président de la République.

Loi salique (la) : loi des Francs saliens stipulant que le pouvoir se transmet par les hommes.

Loi : Règle de droit écrite à portée générale et impersonnelle, applicable à tous, votée par le Parlement (Assemblée nationale et le Sénat). La loi est promulguée (signée) par le Président de la République et publiée au journal officiel.

Lombard : Habitant de la Lombardie. Italien domicilié en France et y faisant commerce de l'argent; usurier.

Longitude : mesure en degrés qui sépare un méridien donné du méridien d'origine.

Lotissement : ensemble de pavillons construits par un promoteur immobilier.

Louvoyer (verbe) : naviguer avec difficulté contre le vent.

Luddisme : mouvement d'opposition des ouvriers à la mécanisation, à l'industrialisation en Grande-Bretagne, au début du XIX^e siècle.

Lumières (Les) : mouvement de pensée centré sur les idées de raison, de liberté individuelle, d'égalité, de tolérance religieuse. Il s'agit d'un mouvement européen. Les Lumières aboutissent par exemple à l'abolition de la peine de mort à la fin du XVIII^e siècle dans un royaume du nord de l'Italie. En France des philosophes comme Voltaire ou Diderot incarnèrent cette volonté d'expliquer le monde de manière rationnelle en rejetant les positions de l'Eglise.

Lumières : pensée européenne du XVIII^e siècle qui réclament une liberté de pensée et d'écrire. L'Eglise et la monarchie absolue refusent.

Luminaire : Dans le Haut Moyen Age, huile d'olive nécessaire pour l'éclairage et la célébration du culte dans les sanctuaires.

M

Mâchicoulis : Construction en surplomb, en encorbellement, des remparts permettant de jeter des projectiles verticalement.

Mafia : une « association » criminelle de grande ampleur (nationales et internationale).

Maghreb, (occident) مغرب : occident ; couchant ; ouest ;

Magistrat : un fonctionnaire qui rend la justice.

Magistrats : dans l'Antiquité, citoyens, tirés au sort ou élus par l'ecclésiastie, qui dirigent la cité pendant un an.

Mahzor : Littéralement « cycle », par extension, ce terme désigne des fêtes de l'année et, depuis le Moyen Age, également le rituel qui renferme les prières et les poésies liturgiques lues pendant l'office des fêtes.

Maimbour : Du germanique mund ; latinisé en mundeburdium. Protection d'un puissant sur celui qui se met en sa dépendance.

Main d'oeuvre : Service dû au propriétaire foncier par les tenanciers des manses.

Mainmortable ou Mortaillable : Se disait d'un serf sujet au droit de mainmorte.

Mainmorte : Impossibilité, pour un individu, de transmettre librement son héritage. Droit pour le seigneur d'hériter, en totalité ou en partie, de cet héritage. Taxe payée dans ce cas au seigneur, par les héritiers, pour disposer des biens du défunt: tête de bétail (meilleur catel), somme fixe... Parfois (au XIIIe s.), propriété ecclésiastique (l'Église, comme corps, n'a pas de succession).

Maire du palais (du latin major domus, le plus grand de la maison) : le chef de la cour du roi mérovingien.

Maire du Palais (le) : chez les rois mérovingiens c'est le chef de la cour.

Maire du Palais : A l'origine, responsable de la maison du roi, chargé d'approvisionner la table royale et de superviser l'administration des domaines royaux. Le maire (major domus) dirige les officiers du palais, à l'origine "domestiques". Il devient au VIe siècle le principal personnage du royaume après le roi. Peu à peu, les derniers maires du palais mérovingiens accaparèrent les prérogatives royales et la fonction devint héréditaire : de la mainmise sur l'organisation économique de la cour, ils passent insensiblement au commandement de la garde du roi, à la tutelle de ses recommandés, à la présidence de son tribunal.

La charge devenue héréditaire dans la main des Pippinides leur permet d'accéder à la royauté.

Maire : Du latin maior, le plus grand. Membre d'une communauté rurale qu'il dirige au nom du propriétaire ou de l'intendant.

Maire : Le maire préside le conseil municipal, dont il organise les travaux et exécute les délibérations.

Maison forte : Demeure munie d'organes défensifs mais dont le possesseur ne détient pas les droits seigneuriaux.

Majorité absolue : Les suffrages obtenus par un candidat doivent être équivalents ou supérieurs à 50 % + 1 voix des suffrages exprimés.

Majorité absolue : Un candidat à une élection obtient la majorité absolue s'il recueille la moitié des voix plus une. Les votes blancs ou nuls (enveloppes vides, signes de reconnaissance ou mention injurieuse sur le bulletin de vote) ne sont pas comptés. Pour être élu au premier tour d'une élection, les candidats doivent obtenir la majorité absolue.

Majorité civile : En France, la majorité civile est le fait d'avoir atteint l'âge de 18 ans et d'être considéré comme un adulte. Cela permet de se marier, d'ouvrir un commerce, de signer des contrats...

Majorité pénale : La majorité pénale est l'âge à partir duquel un délinquant relève du droit pénal commun. Cet âge est fixé à 18 ans. L'âge de la responsabilité pénale, c'est-à-dire l'âge à partir duquel les mineurs délinquants sont considérés comme suffisamment âgés pour être responsables de leurs actes, est abaissé à 10 ans. De 10 à 13 ans, les mineurs ne peuvent connaître que des mesures de surveillance et d'éducation imposées par le juge des enfants. À partir de 13 ans, dans les cas les plus graves, les mineurs peuvent être condamnés à des peines de prison.

Majorité relative : Au second tour, le candidat qui obtient le plus de voix est élu.

Maladie infectieuse une maladie due à l'invasion d'un microbe (bactérie, virus).

Malberg : Figure dans la loi Salique pour désigner l'éminence où se tient le tribunal, le mallus, des libres francs qui juge après avis des rachimbourgs. Terme germanique latinisé.

Malékite (M) : Désigne une des écoles de droit sunnite fondée par Malik ibn Anas (mort en 795) à Médine. Elle présente la particularité de faire une très large place à la coutume locale dans l'élaboration doctrinale. Rite très répandu en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne.

Malfaçons : Défauts présentés par une chose livrée, qui la rendent impropre à l'utilisation qui en était prévue. Ils peuvent être dus à une erreur de conception, à la qualité des matériaux employés pour sa réalisation, ou à la mauvaise utilisation de ces matériaux. (V. vice caché).

Mall : Tribunal public.

Malnutrition : une alimentation mal équilibrée.

Manager un salarié recruté pour ses compétences afin de diriger une entreprise.

Manant : De l'ancien français manoir, demeurer, du latin manere. Désignait un paysan, un vilain ou un habitant d'un village par opposition à l'habitant d'un bourg.

Mandement : Du latin mandamentum. Ordre émanant d'une autorité; en diplomatique royale française, lettres patentes caractérisées par la formule d'injonction "si vous mandons (lat. mandamus)"; pouvoir de commander, de punir, de contraindre; territoire où une autorité exerce son pouvoir de commander, de punir, de contraindre.

Mandorle : auréole en forme d'amande, mandorla en latin, entourant le Christ, la Vierge et parfois un saint.

Mandragore : Du latin mandragora; du grec mandragoras. La mandragore, herbe à la grosse racine charnue, peut évoquer un corps humain. Cette forme a probablement contribué aux traditions rabbiniques qui prétendaient que la mandragore avait poussé au paradis terrestre. Les Grecs et les Romains l'utilisaient en philtres sensés faire naître l'amour, guérir la stérilité et multiplier l'argent. Cette superstition subsista jusqu'au Moyen Âge et fut combattue par l'Église.

Mangas : Bandes dessinées japonaises parfois adaptées pour la télé voire le cinéma.

Mangonneau : Sorte de catapulte fréquemment utilisée au XV^e. Il portait à une extrémité de son levier une poche pour loger le projectile, et, à l'autre, un fort contrepoids.

Manichéisme : A l'origine religion orientale prônant la division de l'univers en deux ensembles, le bien et le mal. Le monde bipolaire de la Guerre Froide s'y prête particulièrement bien.

Manicle : Gantelet, plus précisément garde du gantelet.

Manifestation : une manifestation est un défilé de protestation, dont le but est d'améliorer des conditions de vie.

Manoir : Demeure à la tête d'un domaine agricole appartenant à un propriétaire de fief, noble ou non, ne possédant pas les droits seigneuriaux permettant d'élever un château muni de défenses importantes: tours, donjon, etc.

Manouvrier : paysan pauvre. Il possède parfois une maison rudimentaire, un jardin, mais doit travailler pour les autres afin de vivre.

Manse : Du latin mansus. Centre d'exploitation rurale: maison, bâtiments, annexes, enclos. Exploitation rurale complète: bâtiments, champs, prés et tous droits d'usage. Cette exploitation rattachée à un domaine. Étendue de terrain équivalent à l'étendue moyenne d'un manse. Le manse est une parcelle habitée par le "manant" (du lat. manere) dans sa maison (mansio) ou mas. C'est le centre d'une petite exploitation agricole, utilisée pour la répartition des redevances et des services. À l'origine l'étendue du manse variait en fonction de la qualité du tenancier. La superficie arable et l'équipement du manse devaient permettre à une famille paysanne de se nourrir et d'acquitter les charges dues au propriétaire foncier. A l'époque carolingienne, le manse est une unité foncière servant d'assiette aux perceptions domaniales. Le manse carolingien est grevé de services en travail sur la réserve du maître ainsi que de redevances en nature et en argent.

Manteau de cheminée : Construction formée de deux piédroits, d'un couvrement et éventuellement d'un couronnement, renfermant le foyer et faisant avant-corps.

Manufacture : entreprise industrielle groupant un nombre important d'ouvriers et bénéficiant de privilèges royaux pour la fabrication d'un produit déterminé.

Manufacture : entreprise regroupant un nombre important d'ouvriers.

Manufacturing belt : terme désignant les vieilles régions industrielles du nord-est des Etats-Unis.

Maquiladora : usine d'assemblage appartenant à une entreprise états-unienne installée dans la zone frontalière en territoire mexicain.

Maquiladora : une maquiladora, ou son abréviation maquila, est l'équivalent latino-américain des zones de traitement pour l'exportation (export processing zone, EPZ, en anglais). Ce terme désigne une usine qui bénéficie d'une exonération des droits de douane pour pouvoir produire à un moindre coût des marchandises assemblées, transformées, réparées ou élaborées à partir de composants importés ; la majeure partie de ces marchandises est ensuite exportée (sauf dans le cas des maquiladoras por capacidad ociosa, orientées vers la production nationale). Les maquiladoras ont

vu le jour en 1960 au nord du Mexique, dans les zones frontalières avec les États-Unis d'Amérique.

Maquis (le) : végétation très serrée d'arbustes et de petits buissons poussant sur sols siliceux.

Maquis (un) : durant l'occupation nazie en France, groupe de résistants armés agissant souvent dans des régions isolées et difficiles d'accès. Les membres du maquis sont les maquisards.

Marais (ou la Plaine) : nom donné aux députés modérés de la Convention, au pouvoir après le 9 thermidor (1794-1795).

Marchand-fabricant : marchand ou entrepreneur urbain qui fournit la matière première aux travailleurs ruraux à domicile et reprend le produit fabriqué.

Marché commun : un territoire au sein duquel les marchandises circulent librement (sans droit de douane).

Marché commun : voir C.E.E.

Marché intérieur : l'ensemble des consommateurs d'un pays.

Marche : À l'époque carolingienne, vaste circonscription territoriale destinée à protéger une frontière. Dirigée par un marquis.

Maréchal : Du latin marescalcus. Valet ou officier d'écurie; l'un des grands officiers d'une cour princière ou royale, ayant des fonctions d'ordre militaire.

Marémotrice : qui utilise l'énergie des marées.

Margrave ou Marquis : Du latin marchio. Personnage de rang comtal placé à la tête d'une région frontière ou marche.

Marguillier : Du latin matricularius, garde-rôle. Le marguillier avait, dans chaque paroisse, la charge du registre où étaient inscrits les pauvres secourus pour l'Église.

Marketing : terme né aux États-Unis dans les années 1930. Il recouvre l'ensemble des techniques de connaissance du marché et l'ensemble des techniques d'action sur le marché.

Marque de Tâcheron : Signe gravé sur la pierre par le tailleur de pierre, il s'agit de la signature du travail réalisé par le tailleur.

Marsch (pl.: Marschen) : mot allemand ayant la même signification que le terme néerlandais « polder ». Ce sont des terres gagnées sur la mer.

Martyr (un) : Chrétien mis à mort ou torturé en témoignage de sa foi.

Martyr : En grec: témoin. Dans l'Église, le martyr est celui qui a poussé le témoignage en faveur du Christ jusqu'à subir la mort pour lui. Le martyre est la

première voie de sainteté reconnue par l'Église; les martyrs ont donné lieu à un culte très important durant le Haut Moyen Age.

Martyre (le) : Torture, supplice, mort que quelqu'un endure pour la défense de sa foi.

Martyrium : Tombe d'un martyr ou d'un saint dans un sanctuaire. Par extension, nom donné à l'édicule, la chapelle ou la crypte contenant ce tombeau.

Marxisme : courant d'idée lié aux théories de Karl Marx, fondateur du communisme.

Mascaron : Masque sculpté de fantaisie pouvant décorer la clef de l'arc ou de la plate-bande d'une baie, l'orifice d'une fontaine, etc.

Massorah (ou massore) : De l'hébreu *massorah*, littéralement « tradition ». Désigne l'ensemble des indications établies au VIII^e siècle pour garantir la transmission correcte du texte de la Bible. Dans les manuscrits bibliques du Moyen Age, les annotations massorétiques sont habituellement copiées dans les marges verticales et horizontales.

Mastaba (un) : Tombeau égyptien, le plus ancien, construit vers 3000 avant Jésus-Christ.

Matière première (une) : un produit qui n'est pas encore transformé par l'industrie mais qui est destiné à l'être (ex: le pétrole ou le blé).

Matière première : matériau d'origine naturelle qui est l'objet d'une transformation artisanale ou industrielle. On distingue communément les matières premières agricoles (animales ou végétales), les matières premières minérales et les matières premières énergétiques)

Matsa (plur. matsot) : Pain azyme pour la fête de Pâque juive, c'est à dire sans levain, que les israélites font cuire la veille, en mémoire du repas que leurs ancêtres avaient fait, en quittant l'Égypte.

Méandre (un) : boucle formée par un cours d'eau.

Mécanisation : utilisation de machines pour remplacer le travail manuel.

Mécénat : action d'encourager et d'aider les artistes, par exemple en achetant leurs oeuvres ou en leur versant des pensions.

Mécène (un) : une personne qui protège écrivains, artistes et savants en les aidant financièrement.

Mecque (la) : Cette ville voit la naissance de Mahomet. La majorité de ses concitoyens païens le chassent et il doit s'exiler à Yathrib en 622 au cours d'un événement qui va créer le nouveau genre de datation : l'Hégire. Après des campagnes militaires victorieuses et un grand nombre de conversions, Mahomet

revient en 630 à La Mecque. Les mecquois se convertissent alors en nombre à la nouvelle religion monothéiste sans combat.

Mécréant : Participe passé de l'ancien français mescroire, être incroyant. Désignait un incroyant, une personne n'ayant aucune religion.

Mèdes (des) : Équivalent aux perses.

Média : Moyen de diffusion d'informations (comme par exemple la presse, la radio, la télévision), utilisé pour communiquer.

Médias : abréviation de mass média, du latin media, « moyens », soit les moyens de communication de masse comme par exemple la presse, la radio, la télévision, Internet...

Médiation : La médiation est un moyen de résoudre à l'amiable des conflits entre des personnes par l'intervention d'une troisième personne (le médiateur). Le médiateur est neutre : il respecte les opinions des différentes personnes. Il est indépendant et il n'a pas pour fonction de définir un gagnant et un perdant mais de faciliter le dialogue.

Médina (la) : quartier ancien dans une ville du monde musulman, c'est souvent là que l'on trouve le souk

Médina : dans le Maghreb, la vieille ville musulmane. Aujourd'hui, elle ne représente plus qu'un quartier de la ville.

Médine : En 622, Mohamed, apparenté aux Khazraj par une arrière-grand-mère, est invité à venir vivre à Yathrib. Il y émigre alors avec les premiers musulmans. Cette migration est la Hijra, point de départ du calendrier islamique. Il devient le chef de Yathrib, qui prend semble-t-il vers cette période le nom de Médine, « la ville ».

Mégalopole : caractérisée par une urbanisation en continu sur plusieurs centaines de km, structuré autour d'un système efficient de transports.

C'est un espace qui n'est pas toujours homogène mais qui possède un marché boursier, des centres d'accumulation et de reproduction du capital (banques, bourse) Il possède des centres de commandement, de création, d'innovation, des systèmes d'appui aux entreprises et un marché de produits et de services d'échelle au moins nationale. Enfin c'est un lieu cosmopolite avec une forte propension à la consommation.

Mégalopole : ensemble d'agglomérations reliées entre elles par un réseau de communication dense. Exemple de la *Mégalopolis* entre Boston et Washington aux Etats-Unis.

Mégalopole : une très vaste conurbation, à l'échelle d'une région.

Mégalopole européenne : ensemble urbain européen qui s'étend de la région de Londres à celle de Milan par la vallée du Rhin.

Mégalopolis : la mégalopole qui s'étend au Nord-Est, de Boston à Washington, sur 800 km.

Mégalopolisation : processus d'étalement urbain qui permet aux villes de participer à un réseau mondial et qui permet à l'espace concerné une ouverture sur l'espace mondial.

Mégapole : Ville de plusieurs millions d'habitants (pour l'O.N.U., à partir de 10 millions).

Mégatonne : 1000 kilotonnes ; unité d'évaluation de la puissance destructrice d'une arme nucléaire qui équivaut à un million de tonnes de T.N.T. (ex : Hiroshima = 15 kilotonnes ; Nagasaki = 22 kilotonnes).

Megillah : Littéralement « rouleau », désigne tout manuscrit, y compris la *Bible*, écrit sous la forme de rouleau. On désigne par ce terme plus particulièrement les cinq livres hagiographiques dont la lecture fait partie de la liturgie des fêtes : le Cantique des Cantiques, lu à la *Pessah* ; le Livre de Ruth, lu à la fête des semaines ; les Lamentations de Jérémie, lu le 9 du mois d'av, l'anniversaire de la destruction du Temple de Jérusalem ; l'Ecclésiaste, lu lors de l'office de *Soukhot*, et le livre d'Esther est lu lors de la célébration de la fête de Pourim.

Meis : Du latin mansus. Mot dialectal repris par les historiens pour désigner, au moment du fractionnement des manses, aux XIe-XIIe siècles, la partie centrale séparée du reste.

Melting pot : « Creuset dans lequel le métal est fondu ». Terme utilisé par les Américains pour illustrer la construction de leur pays par l'immigration. Il est fondé sur le principe de l'assimilation d'immigrants de toutes provenances dans une société. Brassage de population, désigne aux Etats-Unis le mélange des communautés, fer de lance de la société américaine des années 60. Voir Salad bowl.

Memoria : Monument consacré au souvenir de quelqu'un. Édicule funéraire abritant la tombe d'un personnage important.

Meneau : Traverse ou montant divisant un fenêtre.

Ménestrel : Du bas latin ministerialis, officier, serviteur. Le ménestrel était aux XIIe et XIIIe siècle un jongleur attaché à un seigneur.

Menhir : Monument mégalithique formé d'un seul bloc de pierre dressé.

Ménorah : Mot hébreu désignant le chandelier à sept branches, un des principaux objets du culte hébraïque, symbole du peuple juif.

Mense : Revenu ecclésiastique. La mense abbatiale est la partie des revenus monastiques attribuée à l'abbé (laïque le plus souvent); la mense conventuelle la partie réservée à l'usage des moines.

Mentonnière : Pièce que l'on attachait, au milieu du XVe, devant la barbute et qui protégeait le nez et le bas du visage.

Mercantilisme : théorie économique selon laquelle la puissance d'un État dépend de ses stocks de monnaie. Il faut donc les augmenter en particulier en vendant beaucoup à l'étranger et en achetant peu.

MERCOSUR : Marché commun d'Amérique du Sud, Pays membres permanents : Argentine (1991), Brésil (1991), Paraguay (1991), Uruguay (1991), Venezuela (2006).

Merlon : Partie pleine d'un rempart entre deux créneaux.

Mérovingiens (les) : ce sont les Francs et descendants de Mérovée et de Clovis et forment la première dynastie de rois francs.

Merrain : Bois de charpente.

Merveilleuses : personnes qui, pendant le Directoire, affichaient un luxe tapageur par leurs actions, leur costume.

Messagerie instantanée : Une messagerie instantanée est une forme de communication en temps réel entre plusieurs personnes qui peuvent communiquer en même temps sur un réseau Internet. Elle est souvent désignée par le terme anglais *chat* (*to chat* : bavarder).

Messe (C) : Du latin *missa*, action de renvoyer. Cérémonie commémorant le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, par le ministère du prêtre et suivant le rite prescrit. Elle est à distinguer des huit autres offices quotidiens. Elle contient le sacrement de l'*Eucharistie*, qui symbolise précisément le sacrifice du corps et du sang du Christ, par le ministère du prêtre, institué par le Christ lors de la Cène (c'est à dire le dernier repas pris en commun par le Christ et les Apôtres). C'est la cérémonie la plus importante de l'Eglise catholique, elle se célèbre à l'autel, à l'aide du *Missel*. La partie la plus solennelle de la *Messe* est le Canon, qui ne variait jamais, au cours de laquelle on chantait la prière à Dieu le père tout puissant : "Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées. Les cieux

et la terre sont remplis de ta gloire (Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt coeli et terra gloria tua ..)".

Messe : Service eucharistique où le prêtre consacre le pain et le vin en corps et sang du Christ en union avec les fidèles.

Messie : selon le judaïsme, le Messie (Mashia'h משיח) est un homme, issu de la lignée du Roi David, qui amènera le monde à venir, une ère de paix et de bonheur, éternelle et dont bénéficieront toutes les nations de la terre.

Messie : selon les chrétiens, envoyé de Dieu qui doit diriger le peuple juif. Jésus-Christ est considéré comme le messie chez les chrétiens.

Messie, masya (messie) مسيح : Le Messie (Jésus) est différent du Mahdi.

Métabolisme : Ensemble de transformations chimiques et physico-chimiques qui s'accomplissent dans tous les tissus de l'organisme vivant.

Métairie : Domaine agricole ou ferme exploité selon le système du métayage.

Métallurgie : ensemble des industries et des techniques qui assurent la fabrication des métaux.

Métayage : exploitation agricole dont le locataire partage les récoltes avec le propriétaire des terres.

Métayage : Contrat d'exploitation agricole dans lequel le propriétaire d'un domaine rural le loue au métayer en échange d'une partie des fruits et récoltes.

Métèques : étrangers domiciliés à Athènes. Ils payent une taxe spéciale, le métoïkon, et ils doivent défendre la cité comme les citoyens.

Métèques (des) : Étranger vivant et travaillant à Athènes.

Méthode des quotas : procédé pour désigner un échantillon, qui consiste à construire un modèle réduit de la population que l'on veut étudier, selon certains critères comme l'âge, le sexe, le revenu, la profession, etc.

METI (autrefois MITI) : Né en 1949, le METI (Ministry of Economy, Trade and Industry) encadre l'activité économique et oriente les stratégies des Keiretsu grâce à la profonde interpénétration entre les politiciens et les entreprises.

Métier : Corps organisé des artisans d'une même profession.

Métis (du latin mixtus : mélangé) : une personne issue de l'union de deux personnes de couleur différente.

Métissage : mélange de populations d'origines et de couleurs de peau différentes.

Métope : Intervalle entre les modillons d'une corniche (abside d'église romane).

Métropole (la) : pays dominant une colonie, puissance qui a fondé la colonie (ex : la France et le Maroc).

Métropole (une) : Très grande agglomération qui commande et qui dirige.

Métropole : une grande agglomération qui concentre de nombreuses activités politiques, économiques, culturelles, de commandement (sièges sociaux, gouvernement...).

Métropole: ville dominante qui concentre l'essentiel de la population et des activités économiques.

Métropole d'équilibre : en France, métropole choisie en 1964 pour contrebalancer en province la puissance de Paris (Lille, Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes).

Métropole mondiale (une) : grande agglomération qui regroupe des centres de décisions à l'échelle mondiale dans de multiples domaines (économique, politique, et culturel).

Métropole régionale (une) : ville la plus dynamique de la région (ex : Bordeaux en Aquitaine).

Métropolisation (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Meurtrière : Ouverture étroite pratiquée dans le mur d'un ouvrage fortifié pour permettre l'observation et l'envoi de projectiles.

Mezouzah : Petit rouleau de parchemin, contenant certains passages de la *Bible* (Deutéronome. VII, 9 ; XI, 20), fixé sur les montants des portes d'une habitation juive. L'usage désigne par le même terme l'étui, souvent ouvragé, qui protège le parchemin.

Mezzogiorno : midi de l'Italie, au sud de la région de Rome, qui comprend aujourd'hui les régions les moins développées.

Midrash : Mot hébreu, de *darash*, scruter. Commentaire rabbinique de la *Bible* ayant pour but d'expliciter divers points juridiques ou de prodiguer un enseignement moral en recourant à divers genres littéraires, tels que légendes, paraboles, récits.

Migrant interne : personne qui se déplace à l'intérieur de son propre pays.

Migration : action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir (en parlant d'un peuple, d'un groupe).

Mihrab (M) : Mot arabe désignant une niche servant à indiquer la direction de La Mecque dans une *mosquée*.

Mihrab, (*mihrâb*) محراب : niche tournée vers la Mecque dans une mosquée.

Milice : Organisation militaire, fondée par Joseph Darnand en 1943, chargée de combattre les résistants, les Juifs et les réfractaires au STO, en collaboration avec le régime de Vichy et les troupes allemandes.

Milieu : ensemble des éléments qui entourent les hommes (climat, relief, végétation, sols, eaux, animaux, etc.).

Milieu naturel (ou domaine bioclimatique) (un) : l'ensemble des caractéristiques naturelles d'une région : climat, sols, végétation, faune.

Milieu social : Le milieu social désigne un groupe de personnes qui ont en commun un niveau de revenu comparable et des modes de vie semblables.

Milieus fragiles : tout milieu qui est facilement dégradé et difficilement restauré (montagne, îles, oasis, déserts, milieux polaires, mangroves zones humides).

Militant : Membre actif d'un parti.

Mille : Mesure maritime valant environ 1852 mètres. En Angleterre, on distingue ce mille nautique du mille terrestre de 1609 m.

Millésime : date indiquant l'année à laquelle le timbre a été émis ou imprimé.

Milliaire : Borne routière romaine où les distances sont libellées en milles; le mille contient mille pas et vaut 1482 mètres.

Mime : Récit ou discours burlesque, déclamé et joué par un acteur.

Minaret (*M*) : Tour d'une mosquée, du haut de laquelle le *muezzin* fait les cinq appels à la prière quotidienne.

Minaret, (minaret) منارة : le mot arabe désigne le lieu d'où le muezzin fait l'appel à la prière. Le mot français dérive du turc minare venant du mot arabe manāra, منارة, signifiant « tour ».

Minbar (un) : dans la mosquée, c'est la chaire d'où l'imam prononce son sermon

Minbar, minbar (minbar) منبر : chaire du prédicateur.

Mine : Du bas latin mina, du latin classique hemina; du grec hēmina. Mesure de capacité variable pour les grains et les farines. La mine de la région parisienne valait environ 78 litres.

Mineur : Enfant ou adolescent, qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité légale, fixée en France à 18 ans.

Ministériel : Originellement le membre de la familia d'un propriétaire, donc esclave, mais ayant certaines charges, donc certaines compétences (maire, artisan, doyen). Le ministériel désigne ensuite: un serviteur domestique (libre ou non), souvent

spécialisé dans un métier ou un officier subalterne détenteur d'une part de l'autorité publique ou encore un agent seigneurial ayant une fonction de police ou d'administration. ou enfin une catégorie de serfs chargés de services privilégiés, avant tout le service militaire; ils forment en Allemagne (XIe siècle) une classe héréditaire dont les membres sont généralement chevaliers et dont les éléments supérieurs accèdent à la noblesse.

Minorité ethnique : un peuple qui regroupe peu de personnes par rapport à la population du pays.

Minorité nationale : population minoritaire dans un État multinational.

Minorités : à l'intérieur d'un État, groupes qui ont une langue et des coutumes propres.

Minuscule caroline (la) : inspiré de la dynastie des Carolingiens, ce caractère d'écriture facilite le recopiage des manuscrits.

Miracle : Du latin *miraculum*, prodige. Le terme apparu à la fin du XIe siècle désigne un genre dramatique médiéval de forme généralement brève, il fut éclipsé par la vogue du mystère.

Mise à pied : Décision prise par un employeur d'interdire à un salarié de venir travailler. Elle annonce souvent une procédure de licenciement.

Mise en examen : décision du juge d'instruction permettant d'enquêter sur une personne soupçonnée d'avoir commis un crime ou un délit.

Miséricorde : Dague à lame mince et à deux tranchants. A l'origine une épée très courte. Destinée à se glisser dans les défauts de l'armure.

Mishna : Compilation exhaustive et méthodique de la loi orale, née de cinq siècles de réflexions des rabbins et dont la rédaction finale fut l'œuvre de Juda ha-Nassi vers 200 de notre ère. Première œuvre majeure de la *halakha*, elle comporte six thèmes ou ordres principaux : agriculture, fêtes, relations conjugales, droit civil, sacrifice, lois de pureté.

Missaticum : Région d'inspection des *missi dominici* chargés par le roi ou l'empereur de multiples tâches, parmi lesquelles le contrôle des fonctionnaires locaux. Un *missaticum* comprend en général plusieurs pagi.

Missel (C) : Du latin *missalis liber*, livre de messe. Livre liturgique contenant toutes les prières lues ou chantées à la messe pendant l'année ecclésiastique (les parties fixes et les parties variables du *propre du temps* et du *propre des saints*).

Missi dominici (du latin missus : envoyé, et dominus : maître) : les envoyés de l'empereur chargés de surveiller les comtes.

Missile nucléaire apparu dans les années 1950, c'est une fusée dotée de charges nucléaires et téléguidée depuis le sol.

Missionnaire : un religieux envoyé pour convertir des populations au christianisme.

Missionnaire : religieux chargé de propager la foi. Les sociétés missionnaires, qui s'implantent dans les colonies, joignent à l'évangélisation l'action sociale et l'alphabétisation.

Missus ou Missi Dominici : Envoyés, représentants du pouvoir central carolingien, chargés de surveiller les autorités locales; ils vont généralement deux par deux: un laïc (comte) et un ecclésiastique (évêque). Leur tournée d'inspection se fait dans un missaticum regroupant plusieurs comtés.

Mistral : Collecteur d'impôts, qui percevait le tiers des produits des actes de justice relatifs aux habitants du mandement. Cette charge est héréditaire et peut passer à une femme par héritage. Le mistral touche des revenus proportionnels aux recettes de la châtelainie. Son intérêt étant que celles-ci soient les plus élevées, il empêche le châtelain de détourner des fonds et donc de léser le Dauphin. Le mistral devait veiller au bon état des chemins, il devait entretenir les moulins delphinaux qui dépendaient de sa mistralie et quand une réparation était nécessaire, le mistral avait le droit, avec l'assentiment du châtelain, de prendre des troncs de chênes dans la forêt de Servette.

Mistralie : Partie du mandement sur lequel le mistral exerçait son office.

Mitage : multiplication des constructions dans les zones rurales.

Mitage : construction isolée d'une résidence par un particulier sur une parcelle déjà desservie par les infrastructures (route, électricité, eau...).

Mitsva (plur. mitsvot) : « Commandement », dont le nombre est fixé à six cent treize dans le judaïsme ; par extension : « bonne action ».

Mixité sociale : fait que des catégories espaces.

Mobilisation : Fait de réunir toutes les forces armées.

Mobilité ou dynamique spatiale : déplacements des hommes d'un espace à un autre.

Mobilités les déplacements pour le travail, les achats ou les loisirs. Monde multipolaire un monde dominé par plusieurs puissances.

Mode de scrutin : les modalités d'exercice du vote et le calcul des résultats

électoraux.

Moderne : concerne les timbres-poste émis après 1945.

Modillons : Corbeaux ornés soutenant une corniche d'une abside de type roman. Ils représentant souvent des figures humaines licencieuses grimaçantes en alternance avec des animaux ou monstres du bestiaire roman, symboles du combat perpétuel entre le Bien et le Mal.

Moellon : Pierre, non taillée ou grossièrement taillée, de petites dimensions.

Moine (C) : Du latin *monachus*, solitaire. Homme qui s'est retiré du monde pour vivre en ascète et se consacrer à la prière dans un *monastère*, en communauté, et qui mène une existence soumise à la règle de son ordre, après avoir prononcé des vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à ses supérieurs.

Moine : (du grec mono : seul), un chrétien qui se consacre à Dieu en s'isolant des autres hommes.

Moine : Du latin *monachus* du grec *monos*, seul. Membre d'un ordre à vœux solennels vivant en communauté dans une maison religieuse soumise à la clôture pour y louer Dieu par le renoncement aux biens de la terre, l'ascèse et la prière. Le moine prêche trois vœux perpétuels: pauvreté, chasteté, obéissance. L'accès des moines à la prêtrise est exceptionnel durant le Haut Moyen Age. On notera donc que le monachisme n'est pas lié à la cléricature et que tous les religieux ne sont pas des moines: franciscains ou dominicains des ordres mendiants.

Moineau : Petit blockhaus ou avant-corps placé au pied d'une courtine et en général garni de meurtrières.

Mollah / Mullah, mawlā (mollah) مولی : aide ; auxiliaire ; dans l'islam, titre donné aux personnalités religieuses, aux docteurs de la loi.

Monétaire : Fonctionnaire royal, puis serviteur d'un grand, laïc ou ecclésiastique, qui frappe monnaie.

Monarchie : régime politique dirigé par un roi héréditaire.

Monarchie absolue (la) : régime politique dans lequel un seul homme, le roi, détient presque tous les pouvoirs.

Monarchie absolue : régime politique où le roi ne partage le pouvoir avec personne. Il doit cependant respecter les règles religieuses et la coutume. Le pouvoir est considéré comme d'origine divine. L'absolutisme s'affirma en France surtout à partir du XVI^e siècle. Louis XIV (règne : 1661 - 1715) perfectionna ce régime politique avec l'organisation de la cour à Versailles.

Monarchie constitutionnelle : régime politique dans lequel le pouvoir du roi est défini et limité par la Constitution.

Monarchie de droit divin : monarchie dans laquelle le roi exerce un pouvoir total et sans partage dont il dit qu'il lui a été confié par Dieu.

Monarchie limitée : régime politique dans lequel le roi partage le pouvoir avec le Parlement.

Monarchie parlementaire : régime politique où le roi partage le pouvoir avec un parlement, c'est à dire une assemblée élue. Le plus souvent l'assemblée dispose du pouvoir législatif (faire les lois). Au XVIII^e siècle l'Angleterre est l'exemple le plus abouti de monarchie parlementaire.

Monarchie parlementaire : un régime monarchique où le parlement possède la quasi-totalité des pouvoirs.

Monastère (C) : Ensemble de bâtiments où vit une communauté de *moines* et de moniales.

Monastère (un) : du latin mono = seul, édifice et établissement dans lequel des moines ou des moniales vivent à l'écart du monde et suivent une règle.

Monastère : Communauté de moines ou de moniales, établissement où des religieux ou religieuses vivent en communauté, selon une règle et sous l'autorité d'un abbé ou d'une abbesse.

Mondialisation : terme désignant une ouverture de plus en plus importante des économies nationales aux exigences du marché mondial.

Moniale (C) : Féminin de *moine*. Femme qui consacre sa vie à Dieu, comme le *moine*. Religieuse cloîtrée.

Monogramme : Réunion en un seul signe de plusieurs lettres d'un nom propre royal. Apposé au bas d'un diplôme royal en signe de validation, il tient lieu de signum.

Monophysisme : Doctrine qui insiste si fortement sur l'unité de la personne du Christ incarné qu'elle ne distingue plus ses deux natures, humaine et divine.

Monopole : situation dans laquelle une entreprise est seule à contrôler la production ou la vente d'une marchandise.

Monothéisme : croyance en un dieu unique.

Monothéiste (un) : (du grec mono : seul, et theos : dieu) : qui croit en un seul dieu.

Montagnard : député élu à la Convention, siégeant sur les bancs du haut. Les principaux chefs de la Montagne furent Robespierre, Danton, Marat et Saint Just. Les Montagnards défendirent les sans-culottes et organisèrent leur pensée politique

atour du principe d'égalité. Leur rôle dans la mise en place de la Terreur fut central.

Montagnards : députés républicains siégeant à gauche, sur les gradins les plus hauts de la Convention. Ils sont sensibles aux attentes du peuple et s'appuient sur les sans-culottes.

Montagne : Relief élevé aux fortes pentes et aux dénivellations importantes.

Mortalité infantile: mortalité des enfants âgés de moins d'un an.

Mortalité juvénile: mortalité des individus n'ayant pas atteint l'âge adulte.

Mortier : Mélange de chaux, de sable et d'eau qui sert à lier les pierres.

Mosaïque (une) : c'est l'assemblage de petits carrés de céramique en couleur (les tesselles) et qui forment un dessin

Mosaïque : un assemblage d'éléments très disparates (ex. : une mosaïque de langues).

Mosquée (une) : lieu de culte des musulmans, ils s'y rassemblent pour prier.

Mosquée, جامع : lieu de l'assemblée; grande mosquée, donne le mot turc cami, le mot français mosquée dérive de masjid مسجد : lieu où l'on se prosterne.

Motet (C) : Du latin *muttum*, grognement. Composition à une ou plusieurs voix, religieuse ou non, avec ou sans accompagnement, apparue au XIII^e siècle et destinée à l'origine à embellir le chant liturgique.

Motet : Pièce musicale à une ou plusieurs voix apparue au XIII^e siècle. Le motet peut être religieux ou non, il est parfois soutenu par des instruments.

Motion de censure : texte déposé à l'assemblée pour condamner l'action du Gouvernement. Si ce texte est approuvé le Gouvernement est renversé.

Motion de censure : Mesure qui permet à l'Assemblée nationale de contrôler le gouvernement. Pour déposer une motion de censure, il faut qu'un dixième des députés en fasse la demande. La majorité absolue est nécessaire pour qu'elle soit adoptée. Dans ce cas, le gouvernement doit démissionner.

Motte ou Motte Castrale : Du latin *mota*. Élévation artificielle ou naturelle sur laquelle est construite une fortification; fortification.

Moucharabieh un grillage fait de petits bois tournés et assemblés, permettant de voir sans être vu, utilisé dans l'architecture arabe traditionnelle.

Moulin : Dans les royaumes barbares, la diminution de la main-d'oeuvre esclave nécessite le remplacement du moulin à bras par le moulin à eau qui permet une grande économie de main-d'oeuvre. Il importe donc, dans les textes de cette époque, de distinguer les deux types.

Mousson (la) (de l'arabe mausim : saison) : dans l'Asie du Sud-Est, vent saisonnier qui souffle alternativement en hiver vers la mer et en été vers la terre, apportant alors de fortes pluies.

Mouvement des pays non-alignés (le) : groupe de pays qui, pendant la guerre froide, refusent d'adhérer à un bloc, qu'il soit américain ou soviétique.

Mouvement libéral : mouvement de lutte contre un pouvoir absolu et en faveur du respect des libertés.

Mouvement national : le mouvement de lutte contre une occupation étrangère ou pour l'unité nationale.

Mouvement (un) : organisation ayant pour objectif de diffuser les idées et les actions de la Résistance (par la presse clandestine comme *Libération*, *Combat...*).

Muezzin (un) : c'est l'homme qui, du haut du minaret, appelle les croyants musulmans à la prière.

Muezzin, (muezzin) مؤذن : le mot français dérive du turc müezzin, venant de l'arabe, et désigne la personne de la mosquée chargée de l'appel à la prière.

Muid : Du latin modius. Mesure de capacité pour les liquides et les solides; de valeur variable selon les temps et les lieux, le muid a presque toujours une capacité considérable, de l'ordre de plusieurs centaines de litres: il contient, à l'époque romaine, 8 l 67 cl, à l'époque mérovingienne environ 34 litres, après la réforme de Charlemagne environ 52 litres.

Multiculturalisme : Système dans lequel les divers groupes concernés peuvent fonctionner en tant que communautés sous réserve d'accepter et d'intégrer les valeurs fondamentales de l'Etat au sein duquel ils coexistent.

Multimodal : qui associe plusieurs modes de transport (maritime ou fluvial, ferroviaire, routier, aérien).

Multimodalité : combinaison de transports permettant le maximum de correspondances.

Multinationale : grande entreprise contrôlant des unités de production dans plusieurs pays (et non pas une firme dont les capitaux seraient répartis entre plusieurs pays).

Multinationales : une entreprise exerçant ses activités dans plusieurs pays.

Multipolaire : organisation du monde autour de plusieurs pôles.

Multipolaire : qui dispose de plusieurs centres, de plusieurs pôles de commandement, d'activités.

Municipalité : La municipalité est l'ensemble des personnes qui gèrent une commune. La municipalité d'une commune comprend le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux.

MUR (Mouvement Unis de la Résistance) : créé par Jean Moulin en janvier 1943 pour unifier autour du général de Gaulle les trois grands mouvements de résistance Franc-Tireur, Combat et Libération.

Mur de Berlin : symbole de la guerre froide, ce mur fut construit en 1961 séparant Berlin en deux zones.

Mur de refend : Mur porteur d'un bâtiment formant une division intérieure.

Musulman : (de l'arabe muslim : croyant) un croyant de l'islam. *Musulman'*, muslim (*musulman, mahométan, islamiste*) pl. muslimūn (*musulmans, mahométans, islamistes*) مسلمون : le mot français dérive du turc *müslüman* ou du farsi ناملسم *mosalmān*, venant de l'arabe : textuellement « soumis ». Le musulman se soumet au *Coran*, parole d'Allah, adepte de l'islam.

Mutinerie : révolte collective de marins ou de soldats. Dans l'armée, le refus d'obéir à un ordre.

Mystère : On trouve le terme formé sur le latin *mysterium*, du grec *mustêrion*, de *mustês*, signifiant initié, sous la forme *mistere* dès le XIIe siècle chez Gautier d'Arras. Genre dramatique médiéval, imitation de l'histoire sainte, qui s'adresse au peuple et joué principalement par des mimes et des jongleurs.

Mythe (un) : Récit fabuleux de l'Antiquité, a contenu souvent religieux. Légende associée à un dieu ; l'ensemble des mythes forment la mythologie.

Mythe grec (un) : le récit des aventures d'un dieu ou d'un héros grecs. La mythologie est l'ensemble des mythes.

Mythologie (la) : l'ensemble des récits des aventures des dieux.

N

N.E.P. : Nouvelle politique économique générée par Lénine pour relancer l'économie russe après la guerre civile et réintroduisant un secteur privé.

N.K.V.D. : police politique aux ordres du parti communiste dont le rôle était de contrôler la population et la direction de l'URSS. Elle change plusieurs fois de nom : Tchéka, puis Guépéou en 1922, NKVD en 1934, MVD en 1946, KGB en 1954.

N.P.I. : Nouveau pays industrialisé. Pays du Sud dont la croissance est rapide et repose sur la production de biens manufacturés.

N.P.I.A. : Nouveau pays industrialisé d'Asie. Etat d'Asie qui a développé rapidement son industrie depuis une trentaine d'années.

N.S.D.A.P. : parti national socialiste des travailleurs allemands dirigé par Adolf Hitler plus connu sous le nom de parti nazi (national-socialisme).

Naïskos : Petit temple ou chapelle à l'intérieur d'un temple plus vaste.

Nappe d'eau fossile : nappe d'eau souterraine qui ne se reconstitue pas.

Nation : communauté d'hommes et de femmes formant un pays.

Nation : ensemble de personnes habitant une même région, ayant conscience d'une origine et de traditions communes et unies sous un même gouvernement ou aspirant à l'être.

Nation : un peuple dont les membres ont une histoire, une langue, des traditions, des sentiments communs.

Nationalisation : opération par laquelle une entreprise privée est déclarée propriété de la nation.

Nationaliser : faire passer une entreprise sous le contrôle de l'Etat.

Nationalisme : doctrine ou mouvement politique se donnant pour but la défense d'une nation, de sa culture et de ses intérêts.

Nationalisme : exaltation du sentiment national. Il peut aussi bien inspirer une politique de conquête que la lutte armée de peuples qui veulent obtenir leur indépendance.

Nationalisme : politique de préférence nationale inspirant souvent des politique ou des mouvements d'extrême droite.

Nationalité : fait d'appartenir à telle ou telle Nation.

Nationalité : l'appartenance à la nation, dans le cadre du code de la nationalité.

Naturalisation : Le gouvernement français accorde la nationalité française à une personne qui en a fait la demande. La naturalisation n'est pas un droit.

Naumachie : Combat naval ou représentation de ce combat.

Nausicaa : Fille du roi des Phéaciens Alcinoos. Jouant sur la plage avec ses suivantes, elle découvre Ulysse naufragé et le conduit au palais de son père.

Navette parlementaire : Cette procédure est définie par l'article 45 de la Constitution : « Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les deux assemblées du Parlement en vue de l'adoption d'un texte identique. »

Navette parlementaire : le va-et-vient d'un projet ou d'une proposition de loi entre l'Assemblée nationale et le Sénat jusqu'à l'adoption d'un texte identique.

Nécrologe : Liste de bienfaiteurs d'une communauté ayant demandé des prières le jour anniversaire de leur mort.

Nef : partie de l'église comprise entre la façade et le transept.

Nef : Partie de l'église, de l'entrée principale à la croisée du transept; peut être flanquée de 2 ou 4 bas-côtés. Type de bateau.

Négociation : La négociation est la recherche d'un accord entre deux ou plusieurs interlocuteurs (salariés et employeurs, syndicats et employeurs).

Néolithique (le) : Période à laquelle l'homme se sédentarise et invente l'agriculture ; c'est la dernière période de la préhistoire.

Néorurale: population ayant quitté les villes pour s'installer dans les villages ou dans les espaces périurbains.

Népotisme : utilisation du pouvoir par une personne (chef d'Etat, ministre,...) pour arranger les membres de sa famille (placer un frère ou une sœur à un poste important par exemple).

Nervure : Grosse moulure d'une voûte, en particulier d'une voûte gothique. Les nervures sont, en général, la partie visible des arcs constituant l'ossature de cette voûte.

Nestorianisme : Doctrine hérétique qui, avec le patriarche Nestorius (condamné en 431) distingue à ce point les deux natures du Christ incarné (humaine et divine) qu'elle admet difficilement l'unité de sa personne. La Vierge est mère du Christ et non mère de Dieu.

Neume : Du latin médiéval neuma, altération du grec pneûma, souffle. Signe de notation musicale que l'on trouve dans les livres liturgiques du IXe au XIVe siècles.

Neuromédiateurs : Substances chimiques produites par une cellule nerveuse pour activer une cellule voisine qui présente au point de contact (synapse) des récepteurs spécifiques. Exemple: la dopamine, la sérotonine, l'acétylcholine.

Neutralité : Dans les établissements publics français, la neutralité est un principe selon lequel on ne tient pas compte des opinions politiques, religieuses ou philosophiques des personnels du collège ou des élèves. En France, l'enseignement public est neutre. En vertu de ce principe, aucune religion, doctrine politique ou philosophique n'est enseignée dans les écoles publiques et les personnels et élèves ne doivent pas imposer leurs idées.

Niche : Renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif, et son encadrement.

Nicolaïsme : (du prêtre Nicolas). Au Xe et XIe siècle, concubinage ou mariage des clercs astreints au célibat.

Nihil Obstat (C) : Mot latin, littéralement: « rien ne s'oppose ». Évaluation morale ou dogmatique d'un ouvrage dont l'auteur est généralement un membre du clergé ou d'un ordre religieux. Cette mention est placée au verso de la page de titre.

Nil : fleuve d'Afrique, long de 6 700 km (5 600 km depuis le lac Victoria).

Nimbe (le) : c'est le cercle qui entoure la tête des personnes considérées comme sacrées

Niqab, niqāb (voile de visage) نقاب : voile attaché derrière la tête posé sur le haut du nez couvrant le bas du visage.

Niveau de vie : Quantité, plus ou moins élevée, de biens et/ou de services qu'on peut acheter.

Niveleurs : nom donné en Angleterre à un mouvement social qui réclame l'égalité des richesses entre les hommes (sur un même « niveau »).

Nobilis : Ce substantif latin peut désigner, selon les cas, un grand d'un royaume ou d'une province, un homme éminent, un notable, un personnage inférieur aux principes et supérieur aux milites, aux simples hommes libres, au *populus vulgaris*, aux *villani*, aux *rustici*, aux non nobles..

Noblesse : riches familles dont l'un des membres est devenu consul ou sénateur.

Noblesse Carolingienne : Groupe, aux contours très flous, d'individus et de leurs familles, riches en terres, puissants, capables de combattre ou de rassembler autour d'eux un certain nombre de combattants et d'obtenir de la faveur royale des charges importantes.

Noblesse de robe : noblesse obtenue par l'exercice de certaines charges d'administration, de finance ou de justice. La noblesse de robe se distingue de la vieille noblesse ou noblesse d'épée.

Noblesse d'Empire : noblesse constituée à l'époque napoléonienne, à partir de 1805.

Noblesse : On peut admettre qu'une classe dominante ne mérite le nom de noblesse que si elle réunit deux conditions: d'abord la possession d'un statut juridique propre, qui confirme et matérialise la supériorité à quoi elle prétend; en second lieu, que ce statut se perpétue par le sang-sauf, toutefois, à admettre, en

faveur de quelques familles nouvelles, la possibilité de s'en ouvrir l'accès, mais en nombre restreint et selon des normes régulièrement établies. Selon cette définition, la noblesse au Moyen Age a connu de grandes variations selon les temps et les lieux.

Noël (C) : Du latin natalis [dies], [jour] de naissance. Fête chrétienne commémorant la naissance du Christ.

Nomade (un) : une personne qui n'a pas d'habitat fixe.

Nomade : Personne qui n'a pas d'habitation fixe et qui se déplace fréquemment.

Non rétroactivité : principe qui ne permet de condamner que si la loi existe au moment de l'infraction.

Non-alignement : rejet de la bipolarisation et refus de s'aligner sur le bloc occidental ou sur le bloc soviétique.

None : Office monastique qui se chante ou se récite à la fin de la neuvième heure de la journée, c'est-à-dire aux alentours de 15 heures selon les saisons. Ramené vers midi au XIIIe siècle: d'où l'anglais noon, afternoon. Neuvième partie des revenus prélevés après la dîme

Nones : Le 5 du mois (ou le 7 en mars, mai, juillet, octobre).

Non-rétroactivité (d'une loi) : une loi ne peut s'appliquer à des faits antérieurs à la date de sa publication officielle.

Nord : nom donné à l'ensemble des pays développés et industrialisés.

Noria (une) : dans le monde musulman, c'est un puits creusé qui permet d'extraire l'eau dans les régions arides.

Normand (un) : c'est un homme du Nord, autrement dit venant du peuple de Scandinavie appelé aussi les Vikings.

Notable : une personne qui occupe un rang important dans la société.

Notaire : Officier public chargé de recevoir ou de rédiger des actes et des contrats, leur conférant ainsi authenticité et date certaine.

Notaire : Scribe de chancellerie.

Notification : En diplomatie, précède l'exposé.

Notification : Formalité par laquelle on tient officiellement une personne informée du contenu d'un acte judiciaire auquel elle n'a pas été partie, ou d'une décision de justice. Cela peut se faire par lettre recommandée ou par huissier. En général, les possibilités de recours partent de la date de notification.

Nourri : Individu qu'un chef nourrit, moyennant un serment et les prestations d'un service (militaire).

Novale : Terre récemment mise en culture (et taxe la frappant: dîme novale).

N.T.I.C. : Nouvelles technologies de l'information et de la communication fondées sur l'informatique, Internet et les télécommunications.

Nullité : Caractère d'un acte qui ne réunit pas les conditions prévues par la loi pour asseoir sa validité, et qui entraîne sa disparition rétroactive. Exemple : contrat conclu sans le consentement de l'une des parties (vice de consentement).

Numismon : Nom grec du sou d'or qui reste l'unité monétaire byzantine et constitue l'unité monétaire internationale du Haut Moyen Age.

Nuptialité : nombre des mariages dans un pays par rapport à la population.

O

O.A.S. : Organisation de l'Armée Secrète. Organisation politico-militaire clandestine qui lutte en Algérie et en France pour que l'Algérie reste française.

O.M.C. (Organisation mondiale du commerce) : son rôle est de défendre la liberté des échanges et d'intervenir dans les conflits commerciaux entre les Etats.

O.N.G. (Organisation non gouvernementale) : une association d'aide humanitaire, financée par des dons privés, qui ne dépend donc pas d'un Etat.

O.N.U. : l'**Organisation des Nations unies** est une organisation internationale regroupant en 2011 193 Etats. L'O.N.U. a pour but la paix internationale. Ses objectifs sont de faciliter la coopération dans les domaines du droit international, de la sécurité internationale, du développement économique, du progrès social, des droits de l'homme et la réalisation à terme de la paix mondiale. L'ONU a été fondée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale pour remplacer la Société des Nations, afin d'arrêter les guerres entre pays et de fournir une plate-forme de dialogue. Elle contient plusieurs organismes annexes pour mener à bien ses missions dont : Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation internationale du travail (OIT), Union internationale des télécommunications (UIT),

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal.

O.N.U. : Organisation des nations unies, créée le 26 juin 1945 à San Francisco afin de sauvegarder la paix.

O.P.E.P. : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. En 2011 il y a 12 membres : l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït et le Venezuela en 1960, rejoints par la suite par le Qatar en 1961, la Libye en 1962, les Émirats arabes unis en 1971, l'Algérie en 1969, le Nigeria en 1971, l'Équateur en 1973, qui se retire en 1992 et y revient en 2007, l'Angola en 2007.

O.Q. : « Ouvrier Qualifié », avec un salaire plus important.

O.S. « ouvrier spécialisé » : Ouvrier sans qualification, avec un faible salaire.

O.T.A.N. : Organisation du traité de l'Atlantique nord, réunissant depuis 1949 les pays d'Europe de l'ouest ainsi que les Etats-Unis et le Canada dans une alliance militaire défensive. L'OTAN compte actuellement 28 pays membres : Albanie, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Turquie, Royaume Uni, Etats Unis

Oasis (une) : Espace dans un désert, où la présence de l'eau permet de pratiquer des cultures.

Oblat(e) : Du latin *oblatus*, offert. Personne offerte dès l'enfance à un monastère pour y être élevé. Statut proche de celui des donats.

Obole : Du latin *obolus*, du grec *obolos*. Pièce valant un demi-denier, qui prit le nom de maille à partir de Saint-Louis.

Obscurantisme (l') : hostilité à la diffusion de la connaissance et de l'instruction.

Offices (C) : Du latin *officium*, service. Il ne faut pas confondre la messe avec les autres offices que l'on célèbre dans le chœur : Matines, Laudes, Prime, Terce, Sexte, None, Vêpres et Complies ; on les célèbre à l'aide du *Bréviaire*.

Observance : Mise en pratique d'une prescription religieuse. Manière propre à une communauté religieuse d'interpréter la Règle qu'elle suit (étroite observance,

primitive observance). La communauté ou l'ensemble des communautés qui adoptent la même interprétation de la Règle.

Occident : région située à l'Ouest par rapport à un lieu donné.

Océan : une immense étendue d'eau salée.

Octateuque : Recueil constitué des huit premiers livres de l' Ancien Testament (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, les livres de Josué, des Juges et de Ruth), attesté surtout dans les milieux juifs byzantins.

Octostyle (adj.) : Se dit d'un édifice qui a huit colonnes en façade.

Oculus : Petite ouverture de forme circulaire ou proche du cercle, munie ou non d'un panneau vitré.

Oecuménique : Universel, c'est-à-dire, pour un concile, réunissant les prélats, au moins évêques, de toute la Chrétienté ou leurs représentants.

Office : charge d'administration, de finance ou de justice. Le titulaire d'un office est un officier.

Officialité : Siège et ressort de l'official, cleric exerçant par délégation les pouvoirs judiciaires de l'évêque.

Officier : agent du roi, propriétaire de sa charge (office) et qui doit faire appliquer les décisions prises par le souverain dans tout le royaume.

Officier : personne à qui le roi a confié l'exercice d'une fonction publique.

Officier : Du latin officialis. Détenteur d'un office, au sens de fonction relativement précise, stable et spécialisée, ayant souvent un certain caractère public.

Offrande (une) : aliments offerts à un dieu, déposés à côté de sa statue, par exemple.

Off-shore: se dit pour l'exploitation pétrolière en mer.

OGM (un) : organisme génétiquement modifié, plante créée en laboratoire pour obtenir de meilleurs rendements.

Ogive : Arc allant d'un point d'appui à un autre en passant par la clef de voûte.

Oïl : On trouve le terme dès 1080 dans la Chanson de Roland. Au Moyen Age, le terme signifiait "oui" (du latin hoc et il) dans des régions situées au Nord de la Loire. La langue d'oïl était la langue de cette région. Elle comportait plusieurs parlers ou dialectes: le picard, le bourguignon, l'anglo-normand, le francien.

Oléoduc : tube permettant le transport du pétrole.

Oligarchie : régime politique où le pouvoir est détenu par un petit nombre de personnes.

OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) : priorités établies par l'ONU pour le développement dans le monde en faveur des pays les plus pauvres dans les domaines de la santé, de l'éducation, des droits de l'homme et de l'environnement.

Onciale : Écriture dérivée de la capitale romaine.

ONI (Office national de l'immigration) organisme d'État créé en 1945 pour recruter la main-d'œuvre étrangère.

Openfield : paysages de champs ouverts.

Opinion publique : L'opinion publique est l'agrégation de l'ensemble des attitudes individuelles, des jugements et des convictions de la majorité de la population adulte d'une société donnée (en général au niveau d'un pays).

Opisthodomé : Partie postérieure d'un temple, située derrière la cella, symétrique du pronaos et ouverte, comme lui, sur l'extérieur. L'opisthodomé ne doit pas être confondu avec l'adyton, fermé.

Oppidum : Mot gaulois désignant un plateau facilement fortifiable. L'oppidum a très souvent été le point de départ d'une ville.

Opportunistes : aile modérée des républicains, au centre.

Opposition : Voie de recours civile ou pénale qui permet aux personnes ayant fait l'objet d'un jugement par défaut de faire rejuger leur affaire, en leur présence, par la même juridiction.

Opus Quadratum : Technique du maçon qui consiste à faire alterner des pierres carrées ou rectangulaires en édifiant un mur.

Or : En héraldique, émail de couleur jaune ou, plus rarement, doré.

Oracle (un) : réponse d'un dieu à une question posée par un homme.

Oraison (C) : Du latin *oratio*, discours. Prière ou discours religieux prononcé en public durant la messe et les cérémonies.

Orchestra : Partie circulaire du théâtre située en bas de la cavea (gradins), dans laquelle évoluait le chœur.

Ordination : Rite qui confère les différents ordres par imposition des mains avec une formule propre à chaque ordre.

Ordo (C) : Mot latin signifiant ordre. Calendrier liturgique qui comprend les diverses parties de l'année liturgique de l'Église universelle et d'une Église ou d'un ordre particulier.

Ordonnance : Constitution royale fixant des procédures de règlement et qui a force de loi.

Ordonnance : Décision prise par un juge unique (Juge d'instruction ou Juge des référés).

Ordonnance sur enquête : Pour assurer à un créancier qu'il sera bien payé ou bien pour garantir à une personne qui subit un préjudice que la cause en sera bien constatée, l'Huissier de Justice peut utiliser une procédure d'urgence, "l'ordonnance sur requête". Muni de l'autorisation d'un juge, l'Huissier de Justice effectue une saisie sur un objet, un meuble ou une valeur afin que le débiteur ne puisse plus en disposer librement. De même, il se présente sans prévenir chez l'auteur supposé d'une infraction pour en dresser le constat et en prouver l'existence. Cette procédure, soumise à des conditions très strictes (saisie d'un juge, intervention d'un avocat) permet à l'Huissier de Justice de donner une suite efficace aux plaintes qu'il reçoit.

Ordonnance: loi royale portant sur plusieurs matières et valable pour l'ensemble du royaume.

Ordonnances (des) : lois élaborées par le roi.

Ordre : chacun des trois groupes (Clergé, Noblesse, Tiers-État) de la société sous l'Ancien Régime.

Ordre : division de la société française d'Ancien Régime. Il y a trois ordres : la noblesse (ou aristocratie), le clergé et le tiers-état (ou peuple).

Ordre de Calatrava : ordre de moines-soldats espagnol.

Ordre militaire : un ordre religieux qui a la mission de combattre pour la religion catholique.

Ordre public : sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics.

Ordre religieux (un) : c'est une communauté de moines qui vivent selon et obéissent à la même règle. Exemple les Bénédictins suivent la règle de Saint-Benoît.

Ordres : L'architecture antique comprend trois ordres principaux. La distinction se fait à partir de la forme et de la décoration des colonnes et de l'entablement. Les ordres dorique et ionique apparaissent dans la deuxième moitié du VIIe siècle. L'ordre ionique est plus tardif.

Ordres : sous l'Ancien Régime, nom donné aux divisions de la société française. Cette division ne se fait pas en fonction de la richesse mais des occupations, considérées comme plus ou moins dignes.

Ordres mendiants (C) : Ordres religieux d'abord itinérants, apparaissant entre la fin du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle, avec pour exigence un retour à la pauvreté

évangélique et un besoin de prédication. Les quatre principaux sont les carmes, les augustins, les franciscains et les dominicains. Leurs membres sont des religieux.

Ordres mendiants : ordres religieux (franciscains, dominicains...) qui prêchent dans les villes.

Organisation du territoire : résultat de toutes les actions d'une société sur son territoire.

Organisation Internationale de la francophonie (OIF) : organisation de 75 États qui mènent des actions politiques afin de promouvoir la langue française, la paix et le développement durable.

Organisation non gouvernementale : une association d'aide humanitaire, qui ne dépend ni n'est contrôlée par un État (Ex. Médecins sans frontières, Croix-Rouge, Amnesty International, ATD-Quart Monde...).

Orient : région située à l'Est par rapport à un lieu donné.

Orthodoxe (du grec *orthos*, droit, et *doxa*, opinion) : qui est conforme à la vraie foi. L'Église orthodoxe désigne la Chrétienté d'Orient.

Osiris : Dieu du panthéon égyptien, juge des morts, fils de Geb et de Nout, frère de Seth, frère et époux d'Isis.

Ossuaire : Bâtiment où sont conservés les ossements humains ou "charnier".

Ost : service militaire de 40 jours dû par le vassal à son seigneur.

Ost : Du latin *hostis*, exercitus. Armée. Grande expédition militaire ayant un but général: aller contre l'ennemi. Service militaire dû au roi, puis au seigneur. À l'époque féodale, peut prendre la forme d'un service bref, appelé chevauchée. Aux temps féodaux, le service d'ost, devenu l'une des principales obligations vassaliques, est variable selon les coutumes. Il était généralement limité à 40 jours par an.

Ostensiblement : Ce mot signifie que l'on agit sans se cacher ou avec l'intention d'être remarqué.

Ostracisme : exil de dix ans décidé à la suite d'un vote à l'assemblée.

Ostréiculture : élevage des huîtres.

Otaku & Hikikomori : Au départ, l'Otaku est une personne fuyant le monde réel pour le monde virtuel des jeux et des mangas ou elle s'identifie à un héros de mangas. Aujourd'hui on distingue les Otaku et les Hikikomori. Ces derniers se caractérisent par une apathie sociale profonde et sombrent parfois dans l'aliénation et le suicide (le Japon détient le « record » des taux de suicide). 1 des Japonais en seraient atteints.

Oubliettes : Fosses, ou cachots souterrains dans lesquels les prisonniers sont "oubliés" jusqu'à leur mort.

Oued (un) : rivière d'Afrique du Nord qui le plus souvent ne s'écoule pas régulièrement.

Ouléma, ('âlim, ouléma) عَالِم : au sens littéral, « celui qui connaît ». En islam, « théologien ». Plus connu au pluriel, ulamā ('oulamâ') عُلَمَاء, passé en français sous la forme ouléma, qui sert aussi de singulier : « un ouléma ».

Umma, umma (oumma) أُمَّة : la communauté des croyants.

Ouranos : Ciel divinisé. Epoux de Gaia, la Terre, il engendra les Titans et les Cyclopes.

Outrepassé : Se dit d'un arc en fer à cheval dont l'arc de cercle outrepassé le diamètre des deux côtés, en général d'une valeur du tiers de rayon.

Ove : Motif en forme d'oeuf. La statue d'Artémis éphésienne présentant un grand nombre d'oves portés en pendentifs est appelée pour cette raison "polymastos" (aux multiples seins).

Oyabun-Kobun (oya = pere ; ko = enfant) : Relation sociale au coeur de l'ensemble de la société japonaise entre un protecteur et son protégé (patron = employé, professeur = élève, etc.).

P

P.A.C. : Politique Agricole Commune. Politique concertée des États de l'Union qui permet de protéger l'agriculture européenne en fixant des quotas, des prix, des taxes, la nature même de la production...(mise en place en 1962).

P.C.F. : Parti communiste français, fondé en 1920.

P.E.D. (ou P.V.D.) : pays **en développement** (PED) ou en **voie de développement** (PVD). L'appellation P.E.D. est utilisée pour désigner les pays en situation « intermédiaire », plus développés que les pays les moins avancés (les plus pauvres qui ne progressent pas) mais moins développés que les pays développés (voir Typologie économique des pays).

P.E.S.C. : Politique étrangère et de sécurité commune instituée par le traité de Maastricht.

P.E.S.C. : Politique Européenne de Sécurité Commune.

P.I.B. (Produit intérieur brut) : l'ensemble des richesses produites par les entreprises nationales ou étrangères dans un pays.

P.I.B./habitant : richesse produite par un pays, divisée par le nombre d'habitants. Le P.I.B. par habitant donne une indication sur le niveau de vie d'une population.

P.M.A. : Pays les moins avancés. Ensemble de pays définis depuis 1971, par l'ONU, à partir de critères précis (revenu par habitant, alphabétisation, pourcentage de production industrielle dans le PNB). Ce sont les pays les plus pauvres du monde.

P.M.E. : Petites et moyennes entreprises, employant moins de 250 personnes.

P.M.E. : Petites et moyennes entreprises, employant moins de 250 personnes. La réglementation française distingue les très petites entreprises (TPE) de moins de 20 salariés, les petites et les moyennes entreprises (PME) de 20 à 249 salariés, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui en comptent entre 250 et 4999², et les grandes entreprises (GE) dont l'effectif dépasse les 5 000 salariés.

P.N.B. : Produit National Brut, richesses produites par toutes les entreprises nationales d'un pays en une année.

P.V.D. : Pays en voie de développement, pays dont l'économie est encore peu industrialisée et dont les revenus par habitant sont encore faibles.

Pacte de Varsovie : l'alliance militaire conclue entre l'U.R.S.S. et les pays communistes européens (sauf la Yougoslavie).

Pagus : Unité territoriale gallo-romaine plus petite que la civitas. Dans certains cas, la civitas peut être démembrée, plusieurs comtes régnant sur différents pagi alors que la cohérence du diocèse est maintenue sur l'ensemble de la civitas.

Circonscription identique à la cité gallo-romaine à l'époque des royaumes barbares ou bien au gau germanique; son chef est le comte; à l'époque carolingienne, désigne parfois une subdivision du comté. De toute façon, un comte peut avoir plusieurs pagi sous son autorité (comitatus).

Païen : Étymologiquement: l'habitant du pagus, car les gens des campagnes furent les derniers à se convertir au christianisme. Désigne l'adepte des cultes polythéistes des anciennes religions romaine ou germanique.

Paisson : Du latin pastio, -onis, de pascere, paître. Pratique de pâturage du bétail dans les bois, en application du droit de panage.

Paix : Du latin pax. Sens particuliers: inviolabilité d'un lieu saint, droit d'asile; statut protégé des églises, des pauvres, des faibles, des marchés et des foires; pacte ayant pour but de prohiber les actes de violence envers certaines catégories de personnes,

de lieux et d'objets (paix de Dieu) Landfriede: dans l'Empire germanique, paix promulguée par le pouvoir afin de "tenir les chemins ouverts et seurs et que toutes manières de gens puissent aller et venir et chevalchier de ville à autre seurement" (Froissart, Chroniques, S.H.F., t. XIV, p. 159).

Pal : En héraldique, se dit de la pièce verticale d'un blason.

Palais Bourbon : Assemblée nationale où siègent les députés à Paris.

Palais : Ce terme évoque d'abord une construction architecturale réservée à un haut personnage. C'est étymologiquement la demeure de l'empereur sur le Palatin. Par extension, toute demeure impériale ou royale. A l'époque carolingienne, résidence et entourage du souverain. Durant le Haut Moyen Age, on entend aussi par «palais» l'ensemble des domestiques et des conseillers du roi, le personnel de la chancellerie ainsi que les grands personnages qui sont les auxiliaires naturels du roi.

Palatin : Se dit d'un homme lié au palais d'un prince ou d'un roi; a donné: paladin.

Palestine : le nom utilisé à partir de l'époque romaine pour désigner le territoire correspondant à l'ancien Canaan.

Palestre : Centre d'entraînement pour les athlètes. La palestre peut faire partie d'un gymnase (voir ce mot) ou constituer un édifice autonome. Comme le gymnase, elle abrite aussi des activités culturelles et intellectuelles.

Palfrenier : Esclave ou valet qui nourrit et panse les chevaux.

Palfroi : Du bas-latin *paraveredus*. On trouve le terme dans la Chanson de Roland sous la forme *palefreid*. Le palefroi est un cheval de parade, de marche, par opposition au destrier, cheval de combat.

Palissade : Clôture défensive, originellement composée de poteaux de bois.

Pallium : Bande de laine blanche ornée de croix noires envoyée à l'archevêque par le pape, symbole de l'unité de la hiérarchie catholique et des pouvoirs de juridiction spéciaux accordés à l'archevêque.

Panage : Du latin médiéval *pastinaticum*, du latin classique *pastio*, pâturage. Autorisation donnée aux éleveurs de porcs de faire paître leurs animaux dans les forêts et dans les bois communaux.

Panathénées (les) : Fêtes annuelles organisées par les habitants d'Athènes, chaque année, en l'honneur d'Athéna, déesse protectrice de la cité. Tous les quatre ans ont lieu les Grandes Panathénées.

Pandémie : maladie qui se diffuse à l'échelle mondiale.

Panégyrie : Rassemblement de l'ensemble du peuple à l'occasion d'une fête religieuse et civique.

Panetier : officier, initialement chargé de la garde du pain, servant au sein de la maison du roi ou d'un prince.

Pangermanisme : politique menée par Hitler visant à réunir dans un seul pays tous les peuples allemands.

Panhellénique : qui est commun à tous les Grecs (ex. : Olympie est un sanctuaire panhellénique).

Pans-de-bois : Ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan vertical. Plus particulièrement, mur en charpente hourdé de brique, torchis, plâtre, etc. appelé hourdis.

Pansière : Partie de l'armure qui recouvre le ventre et la poitrine. Elle remplace le haubert de mailles qui est devenu une protection insuffisante. Fait d'une ou plusieurs plaques d'acier, elle est réunie à la dossière par des charnières ou des courroies.

Panslavisme : doctrine qui vise à regrouper les peuples slaves sous l'autorité russe.

Pape : chef de l'Eglise catholique romaine.

Papy-boom : nom donné à la forte croissance du nombre de personnes âgées depuis les années 1990. Allongement de l'espérance de vie et diminution du nombre d'enfants dans un pays ; les personnes âgées sont donc plus nombreuses.

Pâques (C) : de l'hébreu paskha, passage. Fête chrétienne célébrée le premier dimanche suivant la pleine lune de l'équinoxe de printemps, pour commémorer la résurrection du Christ. NB : fête à date variable dans le calendrier civil.

Parabole (une) : Court récit, chargé d'un enseignement moral ou religieux.

Paradis, le paradis des musulmans est un jardin (voir Janna) ;

Parapet : Simple mur souvent crénelé protégeant les emplacements de tir à ciel ouvert au sommet d'une enceinte, d'une tour, d'un rempart ou sur un chemin-couvert.

Parashah (plur. parashiyot) : Péricope du Pentateuque. Le Pentateuque est divisé en péripopes, dont la lecture fait partie de l'office du sabbat * et des fêtes. Suivant le système adopté, le Pentateuque est lu intégralement en un (en Occident) ou en trois ans (en Orient).

Parc national : territoire protégé par l'État qui abrite une faune et une flore exceptionnelles.

Parc naturel régional (PNR) une portion de territoire créée pour protéger et développer économiquement de grands espaces ruraux habités.

Parcours citoyen : le nom donné aux étapes destinées à créer « l'esprit de défense » des jeunes : l'enseignement à l'école de l'organisation et des principes de la Défense, le recensement, l'appel de préparation à la Défense.

Parement : Face visible du mur fait de pierres de tailles.

Pariage ou paréage : Du latin paragium. Association entre deux seigneurs, le plus souvent, un seigneur laïque et un seigneur ecclésiastique; partage des revenus, ou revenus, résultant de cette association.

Paritaire : qui réunit en nombre égal des personnes différentes.

Parité : nombre égal d'hommes et de femmes élus.

Parlement (anglais) : en Angleterre, ensemble des représentants de la nation. Il est constitué de deux assemblées : la Chambre des lords (grands seigneurs et évêques nommés par le roi) et la chambre des Communes (députés élus des villes et des comtés).

Parlement (dans le royaume de France) : au Moyen Age, cour de justice supérieurs qui juge en appel. Elle est aussi chargée d'inscrire dans un registre les décisions du roi. Elle peut refuser l'enregistrement ou demander au roi de modifier sa décision.

Parlement : 1) *en France*: cour de justice siégeant à Paris et dans quelques villes de province. Elle vérifie et enregistre aussi les édits royaux et peut à cette occasion les critiquer par son droit de remontrances. 2) *en Angleterre*: ensemble formé par la Chambre des Lords et la Chambre des Communes.

Parlement de Paris : C'est la cour qui reçoit les appels en justice, mais qui a aussi pour mission d'enregistrer les décisions du roi. Le Parlement de Paris peut refuser l'enregistrement ou bien proposer des changements au roi (remontrances).

Parlement : en France, les deux assemblées qui détiennent le pouvoir législatif : l'Assemblée nationale et le Sénat. Elles votent les lois.

Parlement européen : Le Parlement européen est élu tous les cinq ans par les citoyens européens afin de représenter leurs intérêts. Sa tâche la plus importante consiste à promulguer la législation européenne sur la base des propositions soumises par la Commission européenne. Le Parlement partage cette responsabilité avec le Conseil de l'Union européenne. Il revient également au Parlement et au Conseil de se prononcer conjointement sur le budget annuel de l'Union, qui s'élève à 130 milliards d'euros. Le Parlement a le pouvoir de dissoudre la Commission européenne. Il n'y a pas de groupes nationaux au Parlement, mais des groupes

politiques paneuropéens. Parmi eux figurent des partis tels que le parti populaire européen (démocrates chrétiens), les socialistes, les libéraux, les Verts et autres. Les principales sessions du Parlement se tiennent à Strasbourg (France), les autres à Bruxelles (Belgique). Comme les autres institutions communautaires, le Parlement européen travaille dans les vingt-trois langues officielles de l'Union européenne. Le Parlement élit le Médiateur européen, qui examine les plaintes pour mauvaise administration portées par les citoyens à l'encontre des institutions communautaires

Parodos : Entrée latérale d'un théâtre. Dans une tragédie, la parodos correspond à l'entrée du chœur, après le prologue.

Paroisse (une) : division territoriale du diocèse et dirigée par un curé.

Paroisse : circonscription religieuse de base, qui est aussi la division administrative de base sous l'Ancien Régime.

Paroisse : territoire sous l'autorité religieuse d'un prêtre.

Paroisse : Circonscription ecclésiastique urbaine ou rurale dirigée par un curé. Subdivision de l'évêché et communauté de fidèles d'un saint patron. L'église paroissiale, desservie par un prêtre, a des fonts baptismaux, un cimetière et perçoit les dîmes et oblations.

Parousie (C) : Du grec parousia, présence ; ce terme désigne le retour glorieux du Christ à la fin des temps.

Parquet : magistrats « debout » qui ne jugent pas et représentent la société et l'Etat.

Parsion : Contrat agraire portant sur le bétail.

Partage de Verdun ou **Traité de Verdun** : conclu en 843, les trois fils survivants de Louis le Pieux, les petits-fils de Charlemagne, se partagent l'empire carolingien, en trois royaumes : Charles le Chauve reçoit la Francie occidentale (qui deviendra le royaume de France en 1205) ; Lothaire I^{er}, à qui échoit le titre impérial, reçoit la Francie médiane ou Lotharingie, du centre de l'Italie à la Frise ; Louis le Germanique reçoit la Francie orientale (communément nommée Germanie, noyau du futur Saint Empire romain germanique). Ce traité est la conséquence de l'application de la coutume franque d'un partage de l'héritage plutôt que son attribution au fils aîné, en dépit de la règle de primogéniture appliquée chez les Romains.

Parthénon : temple édifié de 447 à 432, sous Périclès. C'est un chef-d'œuvre d'architecture à la gloire d'Athéna et de la cité.

Parti bolchevik : parti socialiste et marxiste fondée en 1912 par Lénine. Il défend l'idée d'une révolution immédiate, réalisée par un petit groupe de militants expérimentés.

Parti colonial : parti qui regroupe différentes associations de défenseurs de l'expansion coloniale et forme un groupe de pression au Parlement.

Parti communiste En URSS, c'est le nom que prend le parti bolchevik, fondé par Lénine, et qui exercera un pouvoir total. A sa tête, le Bureau Politique, dirigé par le Secrétaire Général.

Parti politique : le groupement de personnes, unies par les mêmes convictions, organisé dans le but de faire triompher leurs idées et d'exercer le pouvoir.

Parti radical : Parti politique important sous la IIIe République.

Particularisme régional : particularité linguistique ou culturelle d'une région, au sein d'un Etat.

Partie civile : Terme juridique utilisé pour désigner la "victime" lors d'une action en justice.

Pénal (Droit) : Branche du Droit ayant pour objet la prévention et la répression des infractions, crimes et délits.

Parties : personnes en conflit dans un procès.

Pasnage : Pâturage des porcs. Droit perçu à cette occasion.

Pasteur (un) : chez les Chrétiens protestants, c'est l'homme qui dirige une communauté de croyants.

Pastorale : ensemble des actions mises en œuvres pour encadrer les chrétiens.

Pastourelle : On disait Pastorele au XIIe siècle. La pastourelle est une chanson à personnages très en vogue au XIIIe s. Elle raconte généralement la rencontre d'un chevalier et d'une bergère, les propositions amoureuses du chevalier et les réactions de la bergère. Le mode fondamental est l'opposition humoristique entre le monde aristocratique galant et la rusticité rouée des "vilains".

Patène : Petit plat servant à recueillir les hosties lors de la célébration de la messe.

Paternalisme : attitude de certains patrons qui, en contrepartie de logements, de soins médicaux, d'écoles, exigent la soumission de leurs salariés à une stricte discipline.

Patriarcat (C) : Etendue de territoire soumise à la juridiction d'un patriarche.

Patriarche (C) : Du latin patriarcha, du grec patriarkhês. Nom donné aux anciens chefs de famille de l'Ancien Testament ; dès le début du christianisme, titulaire des sièges de patriarcats chrétiens.

Patriarche (un) : du latin pater = le père, chef spirituel

Patriarche de Constantinople (le) : c'est le chef spirituel de l'Église orthodoxe

Patriarche : Titre porté par les évêques des principaux sièges de la Chrétienté à partir du concile de Chalcédoine (451).

Patrice : Au Bas-Empire, la plus haute dignité toujours accordée au généralissime des armées romaines. Comme celui-ci était souvent un Barbare au Ve siècle, le titre est passé à certains très hauts postes des royaumes burgonde et franc. Il fut relevé par la Papauté qui attribua le titre de « patrice des Romains » aux premiers Carolingiens.

Patricien : Mot utilisé par les historiens pour désigner dans les villes le groupe des citoyens auquel leur richesse (souvent d'origine mercantile), leur origine ou leurs alliances (les patriciens ne sont pas tous nobles, tous les nobles ne sont pas des patriciens) donnent une autorité particulière. Maître des institutions communales, voient se dresser contre eux, au XIIIe siècle, le groupe des nouveaux enrichis (Métiers).

Patriciens : citoyens privilégiés, descendants d'une vieille et illustre famille romaine.

Patrimoine: ce qui constitue le bien d'une famille hérité du père et de la mère ; le bien d'un État.

Patronage : (droit de). Possibilité de présenter à l'évêque, pour qu'il l'ordonne, le desservant d'une église.

Pattée : Aux extrémités élargies (le motif de la croix pattée a souvent été confondu avec celui de la croix de Malte).

Pâtûre : Droit communautaire permettant aux paysans d'envoyer leur bétail sur l'ensemble des terrains du village, quels qu'en soient les exploitants. S'exerce sur les prés et les champs cultivés une fois la récolte rentrée; sur le sol en jachère; sur les bois et incultes. Suppose l'absence de clôtures privées. Des règlements la précisent.

Pauvreté : le fait de ne pas avoir les moyens de vivre justement, normalement, comme la majorité des habitants d'un pays.

Pavement : Aire de pierres, de briques, de carreaux en céramique posés sur une couche de support.

Pays autosuffisant : un pays qui produit assez pour assurer ses besoins ; dans ce cas, il n'a plus besoin d'importer.

Pays ayant présenté une demande d'adhésion : Il s'agit d'un pays qui a posé sa candidature pour adhérer à l'Union européenne. Une fois sa candidature officiellement acceptée, il devient un pays candidat.

Pays candidat : Pays qui a posé sa candidature pour adhérer à l'Union européenne et dont la candidature a été officiellement acceptée. Il y a actuellement trois pays candidats : la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie. Pour qu'un pays candidat puisse adhérer à l'Union, il doit respecter les «critères de Copenhague».

Pays d'élection : provinces ayant une administration fiscale dépendant directement du roi.

Pays d'États : provinces conservant des assemblées de représentants des trois ordres, les États provinciaux. Les États ont un droit de regard sur les impôts (ils les votent et procèdent à leur levée).

Pays émergents (les) : pays en développement caractérisé par une forte croissance économique et un poids international de plus en plus importants Voir les BRICS.

Pays noir : région dont le paysage est noirci par l'exploitation du charbon et les activités des usines.

Pays noirs : au XIXe siècle, régions où se concentrent, autour de gisements de charbon, les productions sidérurgiques et textiles, ainsi que de fortes densités de population. Elles sont ainsi nommées car leurs paysages sont noircis par l'industrialisation particulièrement polluante liée au charbon.

Pays noirs : régions charbonnières ou industrielles où l'atmosphère, les paysages sont particulièrement marqués par l'industrialisation.

Pays tiers : désigne les pays qui ne font pas partie de l'Union européenne. On parlera par exemple des relations entre deux États membres de l'Union et un autre pays, appelé «pays tiers» parce qu'il ne fait pas partie de l'Union.

Paysage d'openfield : un paysage rural caractérisé par des champs sans clôture.

Paysage : ce que l'on voit d'un espace.

Péage : Taxe levée au profit d'un seigneur et perçue sur toute marchandise (ou tout homme) passant en un lieu précis (croisement de chemin, défilé, col, pont, fleuve).

Péager : Fonctionnaire local qui perçoit les péages.

Péan : Chant religieux en l'honneur d'une divinité.

Pech : Colline isolée.

Péché : acte par lequel une personne fait ce qui est interdit par l'Église.

Pêchés capitaux : impureté, orgueil, paresse, avarice, colère, gourmandise et envie.

Peine avec sursis : sanction que le condamné est dispensé d'exécuter, à condition qu'il se soumette à certaines obligations (ne pas récidiver, travail d'intérêt général...).

Peine : Condamnation ordonnée par un juge lors d'un jugement.

Peinture à l'huile (la) : technique mise au point par les peintres flamands (vraisemblablement Van Eyck) qui consiste à utiliser de l'huile pour lier les pigments de couleur.

Pélasges : On qualifie ainsi les peuples qui occupaient la Grèce et les îles de la mer Egée avant l'arrivée des Grecs.

Pèlerinage : un voyage effectué jusqu'à un lieu saint pour prier.

Pèlerinage : voyage vers un lieu saint, effectué dans un but religieux. Les grands pèlerinages médiévaux sont Jérusalem, Rome et Saint-Jacques de Compostelle.

Pèlerinage de la Mecque : voyage réalisé par les croyants musulmans au moins une fois dans leur vie afin de devenir pur (Hadjj).

Pèlerinage : voyage accompli par un croyant vers un lieu sacré pour des raisons religieuses.

Pendentif : Triangle de maçonnerie entre les grands arcs qui soutiennent une coupole.

Péninsule : une avancée de terre dans la mer.

Pension : somme versée à une personne par l'État, par un mécène.

Pension alimentaire : Versement pécuniaire périodique, qui peut-être fixé en Justice ou de commun accord, que reçoit une personne dans le besoin d'une autre personne afin de l'aider à subvenir à ses besoins. Ce droit repose sur une obligation " alimentaire " liée à la parenté (contribution parentale à l'entretien d'un enfant mineur) ou l'alliance (entre époux séparés de corps) et peut se prolonger à la suite d'un divorce.

Pentagone : quartier général du département de la Défense des Etats-Unis situé près de Washington. Son nom vient de la forme de son bâtiment en pentagone.

Pentecôte (C) : Du grec pentêkostê [hêméra], cinquantième [jour]. Fête chrétienne célébrée le septième dimanche après Pâques pour commémorer la descente du Saint Esprit sur les apôtres. NB : fête à date variable dans le calendrier civil : 40 jours après Pâques.

Penture : Bande de métal fixée à plat sur le vantail d'une porte, sur un volet, de manière à l'articuler sur le gond.

Pénurie : en économie, situation caractérisée par une offre inférieure à la demande.

Pénurie : manque de nourriture plus ou moins long.

Péplos (le) : Tunique brodée remise en offrande à Athéna par des jeunes filles, les ergastines, à la fin de la procession des Panathénées.

Péplos : Tunique portée par les femmes. Pièce de tissu carrée retenue aux épaules par deux fibules.

Perche : Mesure agraire de superficie variable en fonction du nombre de pieds carrés qui la composaient. La perche de Paris valait 34,19 m² (324 pieds carrés), la perche commune 42,21 m² (400 pieds carrés), la perche des Eaux et Forêts 51,07 m² (484 pieds carrés).

Père : (de l'Eglise). Expression qui désigne les théologiens de l'Antiquité chrétienne les plus proches des origines, après les Pères apostoliques, depuis le III^e siècle jusqu'à saint Bernard pour l'Occident. Les plus connus sont en Orient saint Ignace, saint Athanase ou saint Jean Chrysostome ; en Occident saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, ou le pape saint Grégoire le Grand.

Pérégrin : homme libre étranger dans l'empire romain.

Pères de l'Eglise (C) : Ecrivains chrétiens de l'Antiquité (II-VIII^e siècles), dont les oeuvres font autorité en matière de foi.

Pères fondateurs : dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, quelques personnalités, dont Jean Monnet et Robert Schuman, rêvaient d'unir les peuples d'Europe par des liens durables de paix et d'amitié. La construction de l'Europe au cours des cinquante années suivantes a fait de leur rêve une réalité. C'est pourquoi on les appelle les «pères fondateurs» de l'Union européenne.

Perestroïka : politique de réforme économique menée en U.R.S.S. par Mikhaïl Gorbatchev. Restructuration de l'Etat et de la société soviétiques, qui passe par l'autorisation de petites entreprises privées et d'entreprises mixtes (avec des capitaux étrangers).

Péribole : Mur d'enceinte d'un sanctuaire.

Péricope : Passage de l'Ecriture Sainte lue à l'office du sabbat et des fêtes. Le terme est également utilisé dans l'Eglise catholique.

Périégèse : description détaillée de sites parcourus au cours d'un voyage (ex : la Périégèse de la Grèce de Pausanias ou l'oeuvre de Denys le Périégète).

Périphérie : les espaces qui n'appartiennent pas au centre mais qui en dépendent.

Périptère : Se dit d'un édifice qui est entièrement entouré d'un rang de colonnes isolées du mur extérieur.

Péristatsis : Partie extérieure d'un temple, composée d'un péristyle.

Péristyle : Du grec περι (autour) et στήλος (colonne). Galerie à colonne entourant un édifice.

Périurbain : situé en bordure de la ville.

Périurbanisation : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Perron : Escalier extérieur de quelques marches se terminant par une plate-forme sur laquelle donne une porte d'entrée.

Personne morale : Se dit d'un groupement (société, association,...) qui se voit reconnaître une existence juridique et qui, à ce titre, a des droits et des obligations. On la distingue des personnes physiques, c'est à dire des individus.

Perspective : la technique qui consiste à rendre sur une surface plane (toile, mur) une impression de profondeur.

Perturbateur : Substance qui agit sur le système nerveux central. Les perturbateurs altèrent les perceptions, les émotions et l'ensemble des processus psychologiques. Leurs effets sont tantôt stimulants, tantôt déprimeurs.

Pessah : Fête de la Pâque juive ; le sens littéral, « l'action de passer », fait allusion au passage de l'ange de la mort à la veille de la sortie d'Egypte, qui épargna les maisons des Hébreux pour ne frapper que les nouveaux-nés des Egyptiens.

Peste : maladie souvent mortelle transmise par la puce du rat.

Pétition : document écrit, signé par des usagers, exposant des revendications.

Petits métiers : activité individuelle qui peut être itinérante (porteur d'eau, rempailleux, ramoneur...) ou fixe (lingère, repasseuse, couturière...).

Peuple : une population qui a la même origine, la même langue, les mêmes coutumes.

Peuple minoritaire : lorsque dans un Etat une partie de la population se différencie par sa langue, sa religion, son origine (ex : les Touaregs en Algérie).

Peuplement : manière dont une population se répartit sur le territoire.

Peuplement littoral et urbain : lorsqu'une population de migrants s'est installée sur le littoral et y a construit des villes. C'est le cas des migrants anglo-saxons qui se sont installés sur la côte Est des Etats-Unis pour y fonder Philadelphie, New York...

Phalange (une) : Groupe d'hoplite combattant ensemble en formation serrée.

Phalange : Unité militaire chez les Macédoniens. Employé comme synonyme de légion ou de formation militaire.

Pharaon : à partir de la fin de la XVIII^e dynastie, nom donné au roi d'Égypte.

Philosophe : Dans l'enseignement supérieur romain, le philosophe occupe le dernier stade; c'est celui qui réfléchit sur les causes et les principes fondamentaux. Durant le Haut Moyen Age, le mot ne désigne plus que quelqu'un de savant.

Philosophie (la) : la recherche de la vérité. Plus généralement le fait d'essayer de trouver des réponses à ses questions.

Philosophie : personne qui veut fonder les connaissances sur la raison logique.

Phrygium : Bonnet phrygien du pape.

Pied : Mesure de longueur romaine qui vaut exactement 0,294218 m. 5 pieds = 1 pas.

Pied-noir : mot désignant les colons français d'Algérie.

Piédroit ou Pied-droit : Montant vertical sur lequel retombent les voussures d'une arcade, d'une voûte.

Pieds-Noirs le nom donné aux Français vivant en Algérie.

Piémont : plaine ou territoire situé au pied d'une chaîne de montagnes ou d'un massif élevé.

Piéta : Tableau ou sculpture représentant une vierge de pitié.

Pieve : Eglise pourvue d'un baptistère.

Pignon à redents : Pignon orné de découpures en forme de dents, formant comme les marches d'escalier.

Pilastre : Membre vertical formé par une faible saillie d'un mur, en général muni d'une base et d'un chapiteau similaires à ceux de la colonne.

Pilier : Support isolé, élevé pour recevoir une charge.

Piliers de l'Islam (cinq) (les) : ce sont les cinq règles de base de l'Islam à savoir : la profession de foi (chahâda), la prière 5 fois par jour tourné vers la Mecque (rak'a), l'aumône (zakat), le jeûne (ramadan) et le pèlerinage à la Mecque (hâdj)

Pinacle : Amortissement élancé se terminant en forme de cône ou de pyramide effilés et qui se place notamment au sommet d'une culée, dans l'architecture gothique.

Piscine : Dans le baptistère, bassin rempli d'eau dans lequel on descendait par des marches. Au fond, l'eau arrivait à la poitrine. L'officiant, pour baptiser le catéchumène, lui enfonçait la tête dans l'eau et la ressortait.

Pisé (le) : un mélange de terre et de paille.

Plaid (le) : assemblée réunie autour de l'empereur et formée des Comtes. On y prend des décisions.

Plaid : Du latin placitum, conforme à la volonté. Le nom désignait à l'époque franque un conseil réuni autour du souverain, un tribunal royal et les jugements formulés par ces juridictions. Le terme s'appliqua progressivement à des assemblées judiciaires présidées par des ducs, des comtes ou de simples seigneurs du ban.

Plaine : espace plat dans lequel les cours d'eau ne s'enfoncent pas.

Plantation (une) : c'est une exploitation agricole cultivant une ou plusieurs plantes tropicales et qui vend toute la récolte.

Plainte : Acte par lequel la victime d'une infraction informe et saisit les autorités judiciaires. Les plaintes peuvent être déposées dans les services de police ou auprès du Procureur du Roi.

Plan de prévention des risques (P.P.R.) : il comporte une carte du risque naturel en question et définit une zone constructible sous certaines conditions. Les maires doivent en tenir compte dans les plans d'occupation des sols des communes.

Plan Marshall : plan d'aide financière américain, destiné à la reconstruction des économies des pays d'Europe.

Plan Orsec : Système qui permet l'organisation des secours.

Plan quinquennal : un plan qui fixe pour cinq ans les objectifs à atteindre obligatoirement en matière de production.

Planche : correspond à une page entière d'une bande dessinée.

Planification : politique qui détermine des objectifs à atteindre dans le domaine économique.

Planifier : organiser. En économie socialiste l'État élaborait des plans, souvent quinquennaux.

Planisphère (un) : carte qui représente la Terre sur une surface plane.

Planning familial : une politique menée par un gouvernement visant à la diffusion des moyens de contraception.

Plans de secours : depuis la loi du 22 juillet 1987, ils doivent permettre la mise en place rapide et efficace des moyens nécessaires pour faire face à un sinistre grave. Ce sont : le plan Orsec et les plans d'urgence.

Plantaire : Catalogue symbolique de plantes.

Plantation : grande exploitation agricole située en général dans les colonies ou les

pays tropicaux. On y cultive des plantes destinées à l'exportation (coton, tabac, canne à sucre, café...).

Plasticien : artiste se servant de supports ou de techniques variés, dits « plastiques ».

Plateau : espace plat dans lequel les cours d'eau creusent des vallées très marquées ou « encaissées ».

Plébéiens : « citoyens ordinaires », c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas patriciens.

Plébiscite : consultation au suffrage universel des électeurs appelés à répondre par oui ou par non à une question posée par le gouvernement.

Pleige : Caution, garantie. Garant.

Plessis : Enclos fortifié.

Pluralisme : c'est l'existence de plusieurs partis politiques permettant un débat libre et démocratique. Les régimes à parti unique sont des dictatures.

Pluralisme : *la diversité des opinions.*

Pluralisme de l'information : la diversité des sources d'information.

Podestat : Magistrat au mandat de courte durée (6 mois à 2 ans) mais auquel les pouvoirs exécutifs et judiciaires assurent la prééminence au sein de la cité.

Poesté ou Pôté : Territoire sur lequel s'exerce l'influence d'un château (et de son châtelain). Les "hommes de la poesté" désignent ensemble de ceux qui sont soumis au pouvoir du sire.

Pogrom : un massacre collectif de Juifs.

Poilu : nom affectueux donné aux soldats français de la guerre de 1914-18 parce qu'ils étaient mal rasés.

Point cardinal (points cardinaux) : un point cardinal est l'une des quatre principales directions d'une boussole sur un plan : nord, est, sud et ouest.

Poivrière : Toiture pointue et échancrée sur une tourelle de plan circulaire. La tourelle peut-elle aussi porter ce nom.

Polder (un) : Étendue de terre gagnée sur la mer et mise en valeur.

Polder : Étendue de terre gagnée sur la mer par endiguement et assèchement. L'espace gagné est ainsi en dessous du niveau de la mer.

Pôle : un lieu où se concentrent les hommes et les activités. Il s'agit d'un groupe de pays, d'un pays ou d'une ville.

Pôle de compétitivité : association d'entreprises de centres de recherche et d'organismes de formation, encouragés par l'État, qui travaillent en commun pour gagner en compétitivité.

Pôle de compétitivité le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour élaborer des projets innovants.

Pôle de conversion : en France, vieux bassins industriels en difficulté bénéficiant de mesures d'aide à la conversion de leur économie.

Pôle industriel : un regroupement d'usines dans un lieu spécialement aménagé pour elles.

Pôle : chacune des deux extrémités de l'axe autour duquel tourne la Terre (*le pôle Nord et le pôle Sud*).

Pôles d'excellence rurale (PER) les mesures de l'État destinées à dynamiser des espaces ruraux en difficultés.

Poliade (divinité) : Divinité principale et protectrice d'une cité, qui lui rend un culte spécifique. Ainsi Athéna était la divinité poliade d'Athènes, Héra celle d'Argos et Artémis celle d'Éphèse.

Police judiciaire : elle reçoit les plaintes, constate les infractions, rassemble les preuves, identifie et arrête les suspects.

Politique (la) : qui concerne le gouvernement de la cité (d'un État).

Politique antinataliste : une politique menée par un gouvernement pour réduire la natalité.

Politique de cohésion la politique économique et sociale visant à réduire les écarts de développement entre les régions.

Politique de prévention : politique visant à prévenir à l'avance d'un danger les population (exemples, sur le tabac, l'alimentation, les vaccins...).

Politique de rigueur : la politique qui consiste à réduire les dépenses de l'Etat et à accroître ses recettes pour établir l'équilibre budgétaire et réduire l'inflation.

Politique de voisinage : la politique européenne de voisinage (P.E.V.) a été élaborée dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne en 2004, afin d'éviter l'apparition de nouveaux clivages entre l'Union élargie et ses voisins et de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous. La P.E.V. repose sur des valeurs communes: la démocratie, les droits de l'homme, la primauté du droit, la bonne gouvernance, l'économie de marché et le développement durable.

L'importance des relations entretenues avec les pays voisins dépend du degré de partage de ces valeurs. Les plans d'action conclus entre l'Union et chaque pays partenaire sont très importants à cet égard, car ils définissent les réformes politiques et économiques que le pays doit entreprendre à court et à moyen terme.

Politique européenne de voisinage : lancée en 2004 pour renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité aux frontières de l'UE. Elle englobe seize pays.

Politique libérale : la politique de l'Etat qui consiste à réduire ses interventions dans le domaine économique et social et à laisser fonctionner la concurrence.

Polyculture (une) : production de produits agricoles variés.

Polyculture vivrière : type d'exploitation où les cultures sont diversifiées et destinées à l'alimentation.

Polylobé : Constitué de plusieurs arcs de cercle.

Polythéisme (le) : (du grec poly : plusieurs et theos : dieu) Croyance en l'existence de plusieurs dieux ou déesses.

Polythéiste : un croyant en plusieurs dieux ; c'est le contraire d'un monothéiste.

Pont à becs : Pont ayant des piles en pointes vers l'amont afin de permettre d'atténuer la force des eaux de la rivière.

Pont dormant : Pont ne pouvant pas se relever.

Pontife : Fonction la plus élevée dans la religion romaine. Abandonnée par l'empereur Gratien à la fin du IV^e siècle. Désigne ensuite soit le pape, soit un évêque.

Pont-levis : Pont mobile se levant pour empêcher le passage aux portes charretière et piétonne, des personnes non désirées ou ennemis.

Poplyptyque : Inventaire de domaines à l'époque carolingienne. Document écrit contenant l'inventaire détaillé des possessions foncières d'un grand propriétaire, décrivant les composantes de chaque domaine (terre de réserve, tenures paysannes), donnant les noms des tenanciers et leurs charges dues.

Popolo : Désigne: 1 - Les non patriciens. 2 - Parmi ceux-ci l'ensemble des métiers (XIII^e siècle). 3 - L'organisation politique de ces métiers une fois parvenus au pouvoir (gouvernement du popolo). Aux sens 1 et 2, suivant la richesse et l'importance sociale, on distingue le popolo grasso (gras), le popolo medio (moyen), le popolo minuto (petit). Le popolo grasso contrôle presque constamment le pouvoir.

Population active : ensemble des personnes qui travaillent ou qui recherchent un emploi.

Population mélangés : une population comme au Brésil où blanc, noir, amérindiens se sont mélangés ; on parle également de métissage.

Population rurale (la) : Population des campagnes. On dit les ruraux.

Population urbaine (la) : population vivant en ville. On dit les citadins ou urbains.

Porche : Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment, formant habituellement avant-corps bas, devant la façade du bâtiment qu'il commande, il est souvent hors oeuvre.

Port de plaisance (un) : un port qui ne reçoit que des bateaux de tourisme (voiliers, yachts...).

Portage : Du latin portagium, portaticus. Péage établi aux portes d'une ville; droit de port.

Portail : Porte principale de grande largeur, parfois de caractère monumental.

Porte charretière : Large porte permettent le passage de charrettes et autres véhicules à roues.

Porte piétonne : Porte ne laissant passer qu'un homme

Porte : Baie de communication fermée par un vantail ou des vantaux.

Porte-conteneurs : navire destiné au transport de conteneurs .C'est le principal mode de transport maritime de fret dans les ports de commerce.

Portique : Galerie couverte dont le toit est soutenu par des colonnes.

Portulan : (de l'italien portolano : pilote) : c'est une carte marine où sont indiqués le contour des côtes et la position des ports.

Poterne : Petite porte dérobée, ouverte dans les endroits les moins apparents et les moins exposés, notamment dans les fossés, qui servait à fuir ou à faire entrer des renforts à l'insu des assiégeants.

Poulaine : De l'ancien français Polain, Polonais. Chaussure d'origine polonaise munie d'une pointe pouvant dépasser vingt centimètres. Introduite en France vers le milieu du XIVe siècle. La mode de la poulaine interdite en France par l'Eglise et la royauté, perdura jusqu'à la fin du XVe siècle.

Pourpre : Couleur rouge foncée obtenue à partir d'un coquillage, le murex. Elle était exclusivement réservée à l'empereur. Sa fabrication était un monopole d'État.

Pourvoi en cassation : voie de recours extraordinaire pour juger du droit. Le juge ne se prononce que sur la légalité du jugement attaqué, non pas sur le fond du procès.

Pouvoir absolu : un pouvoir qui se veut sans limite.

Pouvoir d'achat : quantité de biens et de services qu'une certaine somme d'argent permet d'acquérir.

Pouvoir exécutif : pouvoir qui exécute les lois.

Pouvoir exécutif : Pouvoir de faire appliquer la loi, exercé par le président de la République et le Premier ministre.

Pouvoir judiciaire : pouvoir de juger les infractions à la loi.

Pouvoir législatif : le pouvoir de faire les lois.

Pouvoir législatif : Pouvoir de voter les lois. Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée nationale et le Sénat qui composent le Parlement.

Prairie (une) : formation végétale d'herbes couvrant entièrement le sol.

Prairie : terre couverte d'herbes ou de plantes fourragères destinées à l'alimentation du bétail.

Préambule : avant-propos, introduction à un texte.

Prébende : Part des revenus d'une mense capitulaire affectée à un chanoine.

Précaire : Concession d'une terre en usufruit à vie, moyennant un cens modique. Le precarium romain est un contrat qui consiste à faire une avance quelconque révocable à tout moment. La precaria de l'époque mérovingienne en est issue: le demandeur adresse au concédant une requête consignée dans une charte. Celui-ci scelle l'accord par un autre acte en donnant la jouissance d'une terre, par exemple, pour un temps renouvelable ou à vie. La précaire était alors une tenure grevée d'un cens récognitif. A partir de Charlemagne, les concessions de terres ecclésiastiques aux vassaux royaux sont appelées précaires au nom du roi pour les distinguer des autres précaires. Tenir en précaire une propriété signifie gérer une propriété concédée en général par un (grand) propriétaire moyennant une redevance. Cette concession, révocable à l'origine, devint viagère puis héréditaire.

Précepte : Acte gracieux (don, concession) ou administratif à l'époque mérovingienne. Puis diplôme solennel donnant force exécutoire à un acte gracieux ou administratif, à l'époque carolingienne. Charte émanant de l'autorité royale ou prise au nom du roi sur un point concret (établissement d'un privilège, confirmation d'un droit, etc.).

Précipitations (les) : chutes d'eau provenant de l'atmosphère sous forme de pluies, neige ou grêle.

Précolombien : qui a précédé l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique.

Prédication (la) : action de prêcher c'est-à-dire enseigner la parole de Jésus.

Prédication : fait de répandre la parole divine.

Préfet : créé sous Napoléon I^{er}, c'est le représentant de l'Etat dans le département (loi du 28 pluviôse an VIII).

Préfet du prétoire : Fonctionnaire du Bas-Empire au sommet de l'administration locale. En Occident, il y en a trois : en Gaule, Illyricum et Italie. Ce poste fut maintenu en Italie au VI^e siècle par Théodoric et Justinien.

Préfet : Fonctionnaire représentant l'État dans une collectivité territoriale (département ou région).

Préfet : Haut fonctionnaire "mis à la tête" d'un ensemble de territoires plus important qu'un comté ordinaire (Bavière, Marche de Bretagne, etc.) à l'époque carolingienne.

Préjudice matériel : Dommage subi par des biens. Ex. dégâts consécutifs à un accident de circulation.

Préjudice moral : Dommage d'ordre psychologique, consécutif - par exemple - à la disparition d'un être cher.

Préjudice : Se dit du dommage subi par une personne dans ses biens, son intégrité physique, ses sentiments ou son honneur, faisant naître chez-elle un droit à réparation.

Préjudice corporel : Atteinte portée à la santé ou à l'intégrité - physique ou mentale - d'une personne.

Prélat (C) : Du latin praelatus, porté en avant. Haut dignitaire ecclésiastique (cardinal, archevêque, etc...) ayant reçu la prélatrice, c'est à dire la dignité conférée par le pape, le plus souvent honorifique, ou comportant une juridiction territoriale ou personnelle (évêché, abbaye, etc..).

Prélat : Dignitaire ecclésiastique.

Présages : Signes interprétés dans le paganisme comme une annonce de l'avenir.

Prescription : - Mode d'acquisition ou d'extinction d'un droit par l'écoulement d'un laps de temps déterminé. Exemple : la prescription (extinctive) d'une dette.

- Mode d'extinction de l'action en justice résultant de son non exercice endéans un délai prévu par la loi.

Président du Conseil : Équivalent du Premier ministre aujourd'hui, il est nommé par le président de la République.

Présomption d'innocence : principe selon lequel toute personne est innocente tant qu'elle n'a pas été jugée et condamnée.

Presqu'île (une) : Terre reliée au continent par une étroite bande de terre.

Prêtre (C) : Du latin presbyter. Celui qui a reçu le sacrement de l'ordre dans l'Eglise catholique et les églises orientales.

Prêtre : Clerc qui a reçu le sacrement de l'ordre.

Prêtres réfractaires : prêtres qui refusent de prêter serment à la Constitution (un peu plus de la moitié des prêtres).

Prévention : Ensemble de stratégies, souvent articulées en programmes, visant à empêcher le développement d'une conduite considérée comme porteuse de risque et notamment des conduites d'usage abusif de substances psychoactives.

Prévôt : Du latin praepositus. Officier public ayant des fonctions judiciaires ou policières; agent domanial; chanoine administrant la mense capitulaire, parfois chef d'un chapitre de chanoines; dans certains monastères, moine occupant la deuxième place, après l'abbé.

Prieur (C) : Du latin prior, premier. Dans une abbaye, moine secondant l'abbé et le remplaçant quand celui-ci est absent.

Prieur : Dignitaire d'un chapitre ou d'un monastère; chefs de monastères subordonnés dits prieurés (les prieurs n'ont pas toutes les prérogatives de l'abbé). Dans certaines villes italiennes, principaux responsables du pouvoir exécutif, choisis parmi les Métiers (arts); fin XIIIe siècle.

Primat (C) : Du latin primus, premier, au premier rang. Désigne initialement le prélat ayant autorité sur plusieurs archevêques ; plus tard, titre honorifique donné à certains d'entre eux.

Primeurs : les fruits ou les légumes qui arrivent sur le marché avant la saison normale.

Principauté territoriale : Par cette expression moderne, on désigne une région assez vaste, partie d'un empire ou d'un royaume, gouvernée par un personnage y exerçant de façon pratiquement indépendante l'ensemble des droits régaliens (duché, comté, évêché...).

Principe de précaution : mise en place de mesures pour prévenir des risques

Printemps des peuples : mouvements révolutionnaires d'inspiration libérale et nationale qui secouent l'Europe entre 1848 et 1849.

Privatif : Se dit d'un bien qui est la propriété exclusive d'une personne ou qui bénéficie uniquement à cette personne.

Privatisation : action de rendre privé ce qui était du domaine public.

Privatiser : faire passer une entreprise publique dans le secteur privé.

Privatiser : vendre des entreprises publiques au secteur privé.

Privilège : loi particulière, avantage, concernant une province, une ville, un ordre, un groupe social. Synonyme de « libertés » ou « franchises ».

Privilèges : dans la France de l'Ancien Régime (avant 1789), droit, avantage exclusif possédé par un individu ou un groupe par concession royale ou par droit de naissance (privilèges des nobles, du clergé, des bourgeois....).

Procédure : Ensemble de formalités à remplir, pour agir devant un tribunal avant, pendant et jusqu'à la fin du procès.

Procédure : les formalités à remplir pour agir avant, pendant et après la fin du procès.

Procès : Moment où un litige est jugé par un tribunal.

Procession : marche religieuse accompagnée de chants et de prières.

Processionnal (C) : Du latin processio, de procedere, avancer. Petit livre de chant utilisé les jours de fête, quand la liturgie exige que les prêtres et le chœur fassent le tour de l'église en chantant.

Procès-verbal : Un procès-verbal est un compte rendu écrit des débats, des travaux, des décisions d'une séance de travail (assemblée, réunion...).

Proche-Orient : l'Orient proche de l'Europe c'est à dire la partie occidentale de l'Asie, la plus proche du continent européen

Proche-Orient : l'Orient proche de l'Europe c'est à dire la partie occidentale de l'Asie, la plus proche du continent européen. Le Proche-Orient regroupe les États de l'Iran, à l'est, à la Turquie, et à la Palestine à l'ouest. La région n'a pas de délimitation officielle, mais on y inclut généralement les pays suivants : Égypte, Irak, Palestine, Israël, Jordanie, Liban, Syrie. On y adjoint parfois par extension : les pays méditerranéens asiatiques et turc (Azerbaïdjan, Chypre, Turquie), les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), les Anglo-saxons y ajoutent parfois des pays du Caucase (Arménie, Géorgie).

Procuration : Droit de réquisitionner ce qui est nécessaire à un fonctionnaire public en mission.

Procuration : Ecrit par lequel une personne donne pouvoir à une autre d'agir à sa place dans une circonstance ou pour une cause déterminée.

Projet d'intérêt général (P.I.G.) : il comporte une carte du risque technologique et définit une zone 1 où toute construction autre que celles de l'usine sont interdites, et une zone 2 où toute nouvelle construction d'habitation est interdite.

Procureur de la République : magistrat chargé de défendre les intérêts de la société, chef du parquet du tribunal de grande instance.

Procureur : En principe, représentant du roi en justice; puis représentant de quiconque a obtenu du roi (en payant une taxe) l'autorisation de plaider par procureur.

Production de masse (la) : fabrication de produits en grande série et en très grande quantité.

Productivité : rapport entre la quantité produite et le temps qu'il a fallu pour la produire. Plus ce temps est court, plus la productivité est forte.

Productivité agricole : production moyenne par agriculteur.

Projection : approche de l'évolution à venir de la démographie sur la base des évolutions antérieures constatées et des tendances futures estimées. On réalise un calcul mathématique, avec une hypothèse haute, une hypothèse basse et une moyenne; en général, seule la moyenne est mentionnée.

Projet d'intérêt général (P.I.G.) : il comporte une carte du risque technologique et définit une zone 1 où toute construction autre que celles de l'usine sont interdites, et une zone 2 où toute nouvelle construction d'habitation est interdite.

Projet de loi : un texte de loi d'origine gouvernementale.

Prolétaire: qui n'a pour vivre que son travail ; sa seule richesse est constituée de ses enfants (*proles*, mot latin qui veut dire enfants).

Prolétaires : terme qui désigne les ouvriers non qualifiés travaillant en usine et ayant un revenu faible. Karl Marx l'utilise pour désigner l'ensemble du monde ouvrier.

Prolétariat : classe des travailleurs ne disposant que de leur salaire pour vivre. Pour Karl Marx, le terme désigne la classe ouvrière exploitée par le capitalisme.

Prolifération nucléaire l'augmentation du nombre de pays détenteurs de l'arme nucléaire.

Promulgation : Signature, par le président de la République, de la loi adoptée par le Parlement. C'est ce qui permet à la loi d'entrer en vigueur.

Promulguer une loi : reconnaissance officielle par un chef d'État de l'existence d'une loi.

Pronaos : Partie antérieure d'un temple, vestibule d'entrée donnant accès à la cella. Le pronaos est souvent pourvu de colonnes in antis.

Propagande : action exercée sur des individus pour les convaincre de la supériorité d'une idéologie ou d'une politique.

Propagande : diffusion systématique d'informations dans le but d'influencer les pensées, les croyances, les sentiments et les actions des gens. Action exercée sur les individus afin de les amener à défendre un homme ou des idées politiques.

Prophète (un) : un homme qui parle au nom de dieu pour faire connaître son message.

Prophète, nabī (prophète) نَبِيّ, pl. anbiyā' أنبياء : prophète. Voir Le Coran, XXI, Les prophètes (Al-Anbiya), (ar) الأنبياء ; voir aussi Messager.

Prophètes (les livres des Prophètes) : Du grec prophētēs. Selon le canon de la Bible Hébraïque, les « Premiers Prophètes » comprennent les livres de Josué, des Juges, de Samuel I et II et des Rois I et II ; les « Prophètes postérieurs » comprennent les livres d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel et les douze « Prophètes mineurs ».

Prophétesse : Étymologiquement: celui ou celle qui parle pour. Durant le Haut Moyen Age, le prophète ou la prophétesse est considéré, à tort, comme celui ou celle qui annonce l'avenir.

Proposition de loi : un texte de loi d'origine parlementaire.

Propre des saints (C) : Second cycle de l'année liturgique. Il commémore les fêtes des saints, y compris la Vierge Marie, et débute habituellement par la Saint-André, le 30 novembre. Des noms de saints peuvent être assignés à chaque jour de l'année. Les observances locales varient d'un endroit à un autre, et les calendriers des manuscrits liturgiques classent les offices des saints selon l'importance qu'il faut leur accorder : simple, semi-double (sic !), double et double majeur. Les grandes fêtes du Propre des Saints, telle que l'Annonciation, le 25 mars, ou la Saint-Michel, le 29 septembre, figurent, avec Noël et le dimanche de la Trinité, dans le Propre du Temps, parmi les jours les plus importants de l'année liturgique. Le Propre des Saints et le Propre du Temps étaient tout à fait séparés dans les livres de prière du Moyen-Age, et formaient parfois deux volumes distincts.

Propre du temps (C) : Premier des deux cycles simultanés d'offices de l'année liturgique. Il concerne l'observance des dimanches et fêtes commémorant la vie du Christ. Il débute par la veille du premier dimanche de l'Avent, qui est le dimanche le plus proche du 30 novembre, et se poursuit avec le temps de Noël (y compris l'Épiphanie), le Carême, le Temps Pascal (de Pâques à la veille de l'Ascension), et la

saison de l'Ascension (qui comprend la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu et les dimanches après la Pentecôte). Noël est une fête fixe, et on la célèbre toujours le 25 décembre. Toutefois Pâques tombe toujours le dimanche après la première lune qui suit l'équinoxe de printemps, et la date varie considérablement, ce qui change les dates des autres fêtes calculées à partir de Pâques, telle que l'Ascension, qui est 40 jours plus tard, et la Pentecôte, qui est sept semaines après Pâques. Pâques, Ascension et Pentecôte sont les "fêtes mobiles".

Propylées : *Entrée monumentale d'un temple, d'un palais ou d'un enclos sacré. Porche supporté par une colonnade.*

Prosélytisme : citoyenneté qui s'ajoute à celle des citoyens de chaque Etat membre de l'Union européenne, fondée sur des droits définis dans le traité de Maastricht (droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes, droit de travailler dans le pays de son choix...).

Prosélytisme : volonté affichée de convertir les autres à ses propres idées religieuses.

Prostyle (adj.) : se dit de la partie d'un édifice qui présente une rangée de colonnes en avant de l'entrée, en forme de vestibule.

Protection sociale : l'aide de l'Etat en cas de maladie, de chômage ou de vieillesse.

Protection sociale : l'ensemble des mesures prises par l'Etat pour protéger la population contre les risques de la vie quotidienne (accident, maladie...).

Protectorat : État sous l'autorité d'une puissance européenne, mais qui conserve son gouvernement.

Protectorat : système politique où une grande puissance, État protecteur, en domine un plus faible ou plus petit (État protégé). L'État protecteur assume les relations extérieures et participe à l'administration interne de l'État qu'il protège.

Protestants (ou Réformés) : ceux qui mécontents de l'Eglise catholique, créent une nouvelle Eglise chrétienne, l'Eglise réformée fondée sur les idées de Luther et de Calvin.

Prothèse : dispositif artificiel destiné à remplacer un membre, un organe ou une articulation.

Protocole : Cadre formel d'un acte, relativement fixe au sein d'une même chancellerie.

Province : Unité territoriale administrative d'origine romaine, subdivision du diocèse (civil). Chaque province est divisée en districts (civitates). En règle générale, la

hiérarchie ecclésiastique s'est implantée dans le cadre civil, chaque évêque exerçant son autorité sur une civitas cadrant avec son diocèse, l'évêque métropolitain contrôlant la province ecclésiastique (composée de plusieurs "diocèses" ecclésiastiques) depuis la capitale de cette dernière où il réside. A l'époque carolingienne, le métropolitain prend le nom d'archevêque.

Provisoire : Se dit d'une décision de justice qui est susceptible d'être révisée en raison de son objet (ex: condamnation à verser une pension alimentaire) ou de sa nature (ex: une ordonnance du juge des référés car elle ne préjuge pas du fond de l'affaire).

Prud'homme : (du mot médiéval homo prudens, homme de bon conseil), juridiction chargée de régler les conflits entre employeurs et employés.

Psaume (C) : Du grec psalmos, air joué sur le psaltérion (instrument de musique à cordes pincées). Chant liturgique de la religion d'Israël, passé dans le culte chrétien et constitué d'une suite variable de versets.

Psautier (C) : Livre contenant les 150 psaumes de l'Ancien Testament, accompagnés de nombreuses prières, lectures et hymnes. Au Moyen-Age, le psautier servait beaucoup à l'apprentissage de la lecture.

Pschent : Coiffure de Pharaon - associant la couronne de la Basse Égypte et celle de la Haute Égypte - symbolisant son pouvoir sur l'ensemble du territoire égyptien.

Pseudo-diptère (adj.) : Se dit d'un temple qui a toutes les apparences d'un diptère mais ne présente qu'une rangée de colonnes sur une de ses faces, ou au contraire, dispose d'une rangée supplémentaire en façade.

Psychotrope : Un psychotrope est une substance qui agit sur le psychisme (l'organisation mentale de la personne) en modifiant la perception, l'humeur, la conscience, le comportement et, diverses fonctions psychologiques et organiques.

Puîné : Un enfant né après un de ses frères ou une de ses sœurs.

Puissance mondiale : Puissance mondiale, État qui, dans le monde, se distingue non seulement par son poids territorial, démographique et économique mais aussi par les moyens dont il dispose pour s'assurer d'une influence durable sur toute la planète en termes économiques, culturels et diplomatiques.

Puissance : La puissance d'un pays peut se décliner dans 5 domaines différents mais complémentaires. Elle peut être stratégique et militaire, économique (industries, finances, monétaire), politique (rayonnement diplomatique), culturel (langue, religion, médias, universités) et technologique (brevets, techniques de pointe). Seuls les

États-Unis possèdent la maîtrise de ces cinq domaines, d'où l'appellation de super-puissance ou « hyperpuissance ».

Puit : Trou creusé dans la terre pour atteindre la nappe d'eau souterraine. La margelle est une pierre percée ou une assise de pierre qui marque l'orifice du puits et forme le chaperon d'un petit mur à hauteur d'appui, le mur de margelle.

Puritains : protestants anglais partisans d'une religion austère. Ils s'opposent aux évêques et aux cérémonies de l'Église anglicane.

Purotins : soldats exposés.

Puy : Nom donné au Moyen Âge à des associations urbaines, confréries à la fois littéraires et religieuses qui organisaient des concours destinés à promouvoir la poésie spirituelle et mariale. Des soirées poétiques amicales et des concours de composition musicale, patronés par quelque riche bourgeois, s'y déroulaient sous la présidence d'un "prince" (ou roi) du puy élu chaque année à la Chandeleur. La plupart se situaient dans le Nord de la France. Parmi les plus célèbres citons le Puy d'Arras qui apparaît au début du XIIIe siècle, ou le Puy musical d'Évreux au XVIe siècle. On signale à Tournai dès 1250 les sociétés du Puy d'amour, chantant l'amour courtois et de la Table ronde, célébrant les nobles chevaliers du temps jadis. Ceux de Valenciennes (dès le XIIIe siècle), d'Amiens (Confrérie du Puy Notre Dame), de Douai (Puy de l'Assomption) et de Lille furent également très actifs.

Pyramide : grande construction à base quadrangulaire et à quatre faces triangulaires, se terminant en pointe, qui servait de monument funéraire dans l'Égypte pharaonique.

Pythie (Ia) : prêtresse d'Apollon, nommée ainsi en souvenir du serpent Python tué par le dieu.

Q

Qibla, qibla (*direction; sud*) قبلة : direction de La Mecque pour la prière ;

Quartier des affaires (un) : le quartier d'une agglomération où se regroupent les banques, les commerces de luxe, les sièges des entreprises.

Quartier résidentiel (un) : un quartier d'habitations.

Quartier résidentiel : un quartier où vivent la population aisée et les classes moyennes.

Quatre dragons du Pacifique : Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong, Singapour.

Quatre libertés : dans l'U.E. zone sans frontières, à l'intérieur de laquelle (1) les personnes, (2) les marchandises, (3) les services et (4) les capitaux peuvent circuler en toute liberté. Cette liberté à quatre volets est parfois appelée «les quatre libertés».

Quérable : Se dit d'une dette dont le paiement doit être fait chez le débiteur (le créancier devra aller réclamer le recouvrement de sa créance chez le débiteur).

Quittance : Ecrit par lequel un créancier reconnaît qu'il a reçu paiement de sa créance.

Quorum : Se dit de la proportion minimum des membres d'un organe collégial (ex : assemblée générale des actionnaires, conseil d'administration d'une S.A) qui doivent être présents ou représentés afin que cet organe puisse délibérer sur une question et prendre une décision valable lors d'un vote.

Queste : Autre nom de la taille.

Questeur : (du sacré palais). Sorte de ministre, au Bas-Empire, qui assiste au conseil impérial et s'occupe de toutes les questions intérieures. A ne pas confondre avec le simple questeur.

Quintaine : Mannequin monté sur un pivot et armé d'un bâton, qui, lorsqu'on le frappait maladroitement avec la lance, tournait et assenait un coups sur le dos de celui qui l'avait frappé.

Quota : niveau fixé à l'avance et que l'on ne peut dépasser.

R

R.D.A. (République démocratique allemande) : *Deutsche Demokratische Republik*, État communiste correspondant à l'est de l'Allemagne de 1949 à 1990.

R.F.A. (République fédérale allemande) : *Bundesrepublik Deutschland*, État démocratique et à économie de marché correspondant à l'ouest de l'Allemagne de 1949 à 1990. C'est aussi le nom de l'Allemagne actuelle réunifiée.

R.M.I. (Revenu minimum d'insertion) : créé en 1988, il s'agit d'un petit revenu versé aux personnes sans ressources. Remplacé par le R.S.A.

R.S.A. : revenu de solidarité active, c'est une prestation en argent destinée en France à garantir à ses bénéficiaires, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, un revenu minimum. Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API), et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Rabbin : De l'araméen rabbi, mon maître. Chef religieux, guide spirituel et ministre du culte d'une communauté juive.

Rachimbourgs : Hommes libres désignés par le comte pour l'assister au tribunal. Charlemagne les remplace par les échevins. Redevance abonée: redevance devenue annuelle et de taux fixe.

Racisme : le comportement de ceux qui affirment la supériorité d'une « race » sur les autres. Le racisme est un délit en France.

Racoupler : Rendre cocu par représaille.

Rade (une) : relief du littoral en forme de bassin naturel profond qui permet d'abriter les navires.

Radicaux : aile gauche des républicains.

Rajab, rajab (respecté ; vénérable) رجب : nom du septième mois du calendrier musulman. C'est l'un des quatre mois sacrés.

Rajm, rajm (lapidation) رجم : caillassage : lapidation.

Ramadan, (le mois du soleil brûlant) رمضان) : nom du neuvième mois du calendrier musulman. Ce mois qui rappelle le début de la révélation du Coran faite à Mahomet, est marqué par le jeûne.

Rampant : Partie supérieure et incliné d'un mur pignon.

Randière : Sur un colombier, corniche accueillant les pigeons au voisinage des trous d'envol.

Ratier : Sous-sol d'une tour servant le plus souvent de cave ou de prison.

Rationnement : terme désignant une période de pénurie pendant laquelle la consommation est restreinte avec un système de ticket.

Ravelin : Important ouvrage défensif triangulaire, souvent entièrement solide, destiné à protéger un point vulnérable du tir direct.

Raysse : On parle aussi de travers, versant abrupt d'une colline.

Razzia : attaque rapide contre un territoire pour le piller ou capturer ses habitants.

Réaction nobiliaire : attitude des nobles qui veulent, au XVIII^e siècle, renforcer leurs privilèges.

Réactionnaire : qui veut le retour à la situation politique d'avant.

Réalisme : un mouvement artistique et littéraire qui cherche à décrire la nature et les choses telles qu'elles sont.

Réalisme socialiste le courant artistique officiel de l'URSS de 1934 à 1989.

Rebalkanisé : Vient de Balkans, péninsule du sud l'Europe et composée de nombreux petits États. Le terme balkaniser est utilisé dans le sens de morceler, diviser.

Recensement : le dénombrement des jeunes de 16 ans, permettant de connaître leur identité, leur domicile, etc.

Recensement : l'organisation du dénombrement des habitants d'un État.

Récession : ralentissement ou recul de la croissance et des échanges commerciaux, accompagné d'une stagnation de l'emploi.

Recherche et développement (Ia) : ensemble des services d'une entreprise qui travaillent à l'invention de nouveaux produits et à l'innovation technologique.

Récidive : fait de commettre une seconde infraction.

Recommander : (se). Se mettre sous le patronage (autorité et protection) d'un puissant.

Reconquista (Ia) : de l'Espagnol reconquista = la reconquête, c'est la reprise par les chrétiens de la partie de l'Espagne musulmane.

Reconversion : création, dans une région en crise, de nouvelles activités susceptibles de maintenir sur place la population.

Reconversion industrielle : passage d'une activité industrielle en crise à une autre plus dynamique.

Recours : Action permettant un nouvel examen d'une décision judiciaire. Voies de recours ordinaires : - *Appel* : réformer ou annuler une décision d'une juridiction rendue en premier ressort ; - *Opposition* : ouverte au plaideur contre lequel une décision a été rendue par défaut (lui permettant de faire renvoyer l'affaire par le tribunal qui a déjà statué). Voies de recours dites extraordinaires : - *Tierce opposition* : exercée par un tiers intéressé n'ayant été ni partie ni représenté au procès ; - *Recours en révision* : permet de rejuger un procès pénal à la lumière de faits nouveaux ; - *Requête civile* : les décisions rendues par les juridictions civiles peuvent parfois être rétractées si des irrégularités sont constatées ; - *Prise à partie* : permet d'annuler un jugement et de renvoyer la cause devant d'autres juges si le premier magistrat s'est rendu coupable de dol ou de fraude ; - *Pourvoi en Cassation* : annule ou confirme une décision rendue en dernier ressort en vérifiant la bonne application de la loi.

Redents ou redans : Pierres plates disposées en escalier (dites aussi "en pas de moineau") posées aux versants des pignons, sur des constructions généralement en

chaume. Il faisait office de coupe-vent, de coupe-feu et permettait par son profil en escalier d'apporter des travaux d'entretien à la toiture de chaume.

Redoute : Petit ouvrage de fortification isolé et fermé.

Réel (droit) : Se dit d'un droit qui porte sur une chose et qui donne à son titulaire l'utilité économique de cette chose. La propriété est le droit réel le plus complet.

Refend (mur de) : Mur de dimension variable dont la fonction est de soutenir ou de consolider la structure intérieure d'un bâtiment.

Référé : procédure d'urgence engagée devant les juges pour faire cesser une situation contraire à la loi.

Référendaire : A l'époque mérovingienne, laïcs chargés de vérifier les actes royaux et d'y apposer le sceau royal. ont été remplacés par le chancelier à l'époque carolingienne.

Référendum : la consultation directe du peuple qui vote lui-même, en répondant par oui ou non, un texte essentiel (traité international, révision de la Constitution, loi).

Référendum : Le président de la République peut consulter directement le peuple qui vote en répondant par oui ou par non a une question concernant un texte essentiel (révision de la Constitution, loi, traité international).

Réforme (la) ou Réforme protestante : mouvement religieux qui, au XVI^e s., sous la conduite de l'Allemand LUTHER remet en cause le pouvoir du pape et les sept sacrements de l'Eglise chrétienne.

Réforme agraire : une opération menée par l'Etat qui consiste à partager les grands domaines ou une partie d'entre eux entre les paysans sans terre ou pauvres.

Réforme catholique ou Contre-Réforme : ensemble des réformes entreprises par l'Église catholique en réponse à la Réforme protestante au XVI^e s (ex. : meilleure formation des prêtres).

Réforme grégorienne : réforme de l'Eglise lancée par le pape Grégoire VII à la fin du XI^e siècle.

Réforme : entreprise de transformation de l'Eglise, conçue comme un retour à l'Eglise primitive, censée être plus fidèle au message de Jésus que l'Eglise présente.

Réformes protestantes : les changements religieux qui ont donné naissance à de nouvelles Eglises chrétiennes, dites protestantes.

Réfugié : Personne qui fuit son pays par peur d'être persécutée.

Reg (un) : vaste étendue de pierres.

Régence : période de minorité du roi (jusqu'à l'âge de 14 ans) pendant laquelle

le gouvernement est assuré par une autre personne.

Régence : période au cours de laquelle une personne gouverne en attendant que le roi devienne majeur (un édit à Vincennes au mois d'avril 1374, déclare la majorité du roi de France ayant atteint l'âge de quatorze ans).

Régime communiste : système politique où les élus sont issus du parti unique, le seul reconnu.

Régime parlementaire : régime politique dans lequel la prépondérance appartient au parlement formé des représentants de tout ou partie de la population, qui contrôle et peut renverser le gouvernement.

Régime totalitaire : régime politique fondé sur la toute-puissance de l'Etat. Il est caractérisé par l'embrigadement de la population, le contrôle total de l'économie et de la culture, le recours à la terreur (surveillance, arrestation, déportation).

Région (une) : territoire avec à sa tête un conseil régional élu au suffrage universel (27 région pour la France).

Régisseur : Serviteur d'un grand propriétaire désigné pour gérer un grand domaine. Possède l'autorité sur les esclaves et les colons de ce domaine.

Règle (une) : c'est un document dans lequel a été fixée la manière de vivre des moines dans un monastère.

Règle bénédictine (la) : texte rédigé au Vie siècle par Benoît de Nursie, fondateur de l'ordre des bénédictins. Il organise la vie en commun des moines selon des règles de vie strictes.

Règle : Du latin regula. Ensemble des prescriptions que doivent observer les religieux. Les principales règles en vigueur au XIIIe siècle sont celles de saint-Benoît, saint-Augustin, saint-François.

Règlement communautaire : une loi communautaire directement et totalement applicable par les États membres de l'U.E.

Règlement : Loi prise par l'Union européenne qui s'applique directement aux États membres. Les États membres ont l'obligation de transposer un règlement dans leurs lois nationales de façon immédiate. Les règlements sont obligatoirement publiés au *Journal officiel* de l'Union européenne

Regroupement familial la possibilité pour un travailleur étranger de faire venir sa famille (femme ou maris et enfants) en France. Reichstag le Parlement allemand.

Reich : empire en allemand, le III^e Reich correspond au régime nazi.

Reichstag : assemblée des députés allemands.

Relief (un) : une sculpture réalisée sur une paroi.

Relief : inégalité de la surface de la Terre.

Relief : Droit perçu par le seigneur sur celui qui "relève le fief gisant", c'est-à-dire sur l'héritier du fief (futur vassal) à la mort du vassal titulaire.

Reliquaire : Coffret contenant les restes d'un saint ou des objets ayant été en contact avec son corps.

Reliques (des) : objet ou morceau du corps ayant appartenu à un Saint et que les fidèles vénèrent.

Reliques : objets touchés par un saints, vêtements qu'il a portés, corps de ce saint ou fragments de ce corps auxquels on voue un culte.

Reliques : Restes des corps de martyrs ou de saints vénérés comme médiateurs de vertu et de miracles. Le culte des reliques est extrêmement développé en Occident médiéval et à Byzance.

Relocalisation : retour dans un pays développé d'une activité qui avait précédemment été délocalisée dans un pays en développement.

Remembrement : regroupement des parcelles agricoles par arrachage des haies de clôture.

Remembrement : Regroupement de petites parcelles morcelées pour constituer un domaine plus vaste et plus facilement exploitable.

Remises : sommes d'argent transférées par les migrants à leurs proches restés au pays.

Remplage : Pierre sculptée ou simple réseau de pierres remplissant l'intérieur d'une baie.

Renaissance (la) : période de profondes transformations intellectuelles et artistiques des XVe et XVIe siècles. Née d'abord en Italie du nord au XVe siècle, elle va se répandre en France surtout au siècle suivant et dans quelques pays européens.

Renaissance carolingienne (la) : mouvement intellectuel mais également artistique allant de la fin du VIIIe au IXe siècle et dans lequel l'héritage gréco-romain est mis en valeur.

Rendement : quantité récoltée pour une surface donnée.

Rendements agricoles : production agricole obtenue sur une surface donnée.

Renonciation : Désistement d'un droit acquis.

Rentier : qui vit de ses rentes, de son argent, de ses revenus.

Repaire : Habitation noble, maison forte, dépourvue de droits seigneuriaux et spécialement de droits de justice.

Reprise : (fief de). Un propriétaire déguerpit son alleu (c'est-à-dire l'abandonne) et le seigneur qui le saisit le lui rend en fief (de reprise); l'ancien propriétaire lui doit alors des services mais jouit de sa protection.

Républicain : (partisan d'un) régime politique sans roi où le pouvoir est détenu par tout ou une partie de la population.

Républicains radicaux : groupe de républicains attachés à la laïcité et à une plus grande égalité.

République : (du latin *res pub/ica* la «chose du peuple») forme de gouvernement où le pouvoir est exercé par les personnes élues par les citoyens.

République : à l'époque moderne, régime politique sans roi dans lequel le pouvoir est exercé par quelques personnes. Après la Révolution, le terme désigne un régime politique sans roi dans lequel le pouvoir est détenu par tout ou partie du peuple.

République : régime politique où le pouvoir est exercé par des représentants désignés par le peuple. Les citoyens y participent en votant et peuvent se présenter aux élections.

République Indivisible : Les territoires de la République sont indivisibles et les lois doivent être partout les mêmes.

République Sociale : Constitution de 1946. Ce principe assure à tous des moyens d'existence digne. Il permet l'égalité et implique la solidarité.

Républiques-soeurs : territoires hollandais, italiens et suisses contrôlés par la France à partir de 1795, républiques créées sous le Directoire par la France dans les territoires conquis. Leurs constitutions s'inspirent de la Constitution française.

Répulsive : qui incite à partir. Le contraire est « attractif ».

Requête : demande écrite adressée à un tribunal.

Réseau (un) : durant l'occupation nazie en France, organisation militaire de résistance mettant en relation plusieurs groupes de résistants. Elle est créée pour mener des opérations précises (renseignement, évasion, sabotage...).

Réseau : ensemble de lignes et de connexions qui relie entre eux des lieux ou des personnes.

Réseau d'assainissement : système permettant l'évacuation des eaux usées domestiques.

Réseau de communication : un ensemble de voies de communications reliées entre elles.

Réseau de transport l'ensemble des infrastructures et des moyens nécessaires à l'organisation des transports (routiers, ferroviaires et fluviaux).

Réseau de transports : ensemble de lignes reliées entre elles dans des lieux précis (le réseau ferroviaire est composé de lignes ferrées et de gares).

Réseau urbain : ensemble hiérarchisé de villes de niveaux d'équipement tertiaire différent.

Réseau urbain : l'ensemble des villes d'un pays ou d'une région. Il est équilibré si les villes sont bien réparties sur le territoire et si les plus grandes villes ne concentrent pas plus de la moitié de la population urbaine totale.

Réseau urbain : la répartition des villes sur le territoire et les relations qu'elles ont entre elles.

Réseau : Ensemble de voies, de moyens de communication, organisation de flux.

Réseau : Organisation ayant pour but un travail militaire (sabotages, renseignements...).

Réserve : terres cultivées par les paysans pour le seigneur.

Réserve : Partie du grand domaine réservée à l'exploitation directe par le maître et ses agents et exploitée en faire- valoir direct. Comprend la cour, des quartiers de terres, des prés, des friches et des bois.

Résiliation : Résolution d'un contrat par ses signataires ou un juge.

Résistant : Personne qui s'oppose à l'occupant, par exemple au pouvoir nazi.

Responsabilité : le fait d'accepter les conséquences de ses actes en réparant les dommages causés par sa faute.

Responsable : Le mot responsable est employé ici dans le sens de raisonnable, sérieux, réfléchi.

Ressource ou atout : ce qui favorise l'implantation humaine et la mise en valeur de l'espace.

Restauration : période du retour des Bourbons en France, après l'Empire, d'avril 1814 à mars 1815 puis de 1815 à 1830.

Restor : Du latin restaurum. Réparation, restitution, indemnité compensatrice; se dit spécialement du remboursement fait par un seigneur des chevaux perdus à son service.

Restructuration : réorganisation d'une industrie ou d'un secteur, qui entraîne souvent un changement d'activité.

Résurrection (la) : Retour de la mort à la vie.

Retable : Ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée d'église, contre lequel est appuyé l'autel.

Rétractation : - Se dit quand une personne revient sur une décision qu'elle a prise. Un juge peut rétracter (modifier) une décision une fois qu'elle est devenue définitive.
- Refus de bénéficier d'un droit acquis.

Retrait : (seigneurial). Le vassal vendant ou cédant son fief présente le nouvel acquéreur au seigneur: ce dernier peut ne point l'agréer et doit alors racheter lui-même le fief.

Retraite : la somme d'argent que les personnes âgées qui ont cessé de travailler reçoivent tous les mois.

Rets : Filets.

Reverdie : Pièce qui célèbre le retour de la belle saison.

Révocation : annulation d'une décision.

Révocation : Rétractation d'un acte unilatéral (Ex: rétractation d'une offre, d'un testament).

Révolution industrielle : bouleversement des méthodes de production provoqué par l'utilisation de machines et la concentration des travailleurs dans des usines.

Révolution nationale : Projet du régime de Vichy de redresser la France en restaurant les valeurs traditionnelles. Cette politique est menée en France par Philippe Pétain (devise " Travail, Famille, Patrie").

Révolution verte : l'ensemble des améliorations agricoles permettant d'augmenter la production de céréales dans la zone intertropicale.

Rhétorique : Du latin rhetorica, art oratoire, du grec rhêtorikê. Dans l'enseignement supérieur romain, la discipline la plus prestigieuse. Art du conférencier, de l'éloquence parlée ou écrite.

Richesse (la) : État de quelqu'un, d'un groupe qui possède une grande fortune, des biens importants supérieurs à la majorité des habitants d'un pays.

Rideau de fer : expression utilisée par Winston Churchill en 1945 pour désigner la frontière hermétique qui séparait l'Europe de l'Est, sous domination de l'URSS, et l'Europe de l'Ouest, alors sous protection américaine. Il s'effondre en 1989.

Rideau de fer : Expression employée publiquement pour la première fois par Winston Churchill lors d'un discours à l'université de Fulton en 1946 dans cette phrase : « De Stettin dans la Baltique à Trieste dans l'Adriatique, un *rideau de fer* est tombé à travers le continent. » désigne la division de l'Europe pendant la guerre froide, entre l'ouest soutenu par les Etats-Unis et l'est soutenu par l'URSS.

Riga : Labour d'une étendue fixe de la réserve dû par chaque tenancier de manse.

Risorgimento : mouvement d'intellectuels italiens qui veulent faire renaître la nation italienne.

Risque naturel (un) : risque lié à un phénomène naturel (séisme, ouragan, volcan)

Risque naturel : danger potentiel qui pourrait toucher un espace occupé par des activités humaines.

Risque naturel un danger d'origine naturelle auquel est exposée une société (feu de forêt, inondation, séisme...).

Risque technologique (un) : risque lié aux activités humaines (industries, transport de produits dangereux).

Risque technologique : danger potentiel lié à des activités industrielles, chimiques et nucléaires et à leur transport.

Risque un danger possible auquel une population peut être exposée. On distingue les risques naturels et les risques technologiques.

Rivière : un cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau.

Riz à haut rendement : un riz qui permet d'obtenir beaucoup de grains pour un grains semé.

Riziculture (la) : la culture du riz.

Robotisation (la) : utilisation de robots qui assurent une plusieurs fonctions dans un système de production.

Rocade : avenue, boulevard destiné à détourner la circulation d'une région ou d'une ville donnée.

Roi : Homme qui, en vertu le plus souvent, de l'hérédité, exerce, d'ordinaire à vie, le pouvoir souverain dans une monarchie.

Roman : Style d'architecture commun en Europe entre les périodes classique et gothique.

Romanisation : adoption par les peuples de l'Empire romain du mode de vie, de la langue, des croyances des romains.

Romantisme : un mouvement artistique et littéraire du XIX^e siècle caractérisé par l'expression libre des sentiments, des états d'âme et de l'imagination et qui veut libérer l'individu, la spontanéité du peuple, la nature

Rondeau : Désigne au XIII^e siècle une chanson de danse.

Rosh ha-shanah : Le Nouvel-An. Durant la période biblique, l'année commença au printemps, avec le mois de nissan, par la suite, le commencement de l'année fut transféré à l'automne, au mois de tishri.

Rotation : Succession sur la même parcelle, une année après l'autre, de deux ou plusieurs types de culture. Associées dans un ordre déterminé, ces cultures constituent un cycle, lequel se répète constamment sur la parcelle. Au Moyen Age une année de jachère, ou davantage, entre toujours - sauf exception - dans la rotation. Deux types principaux de rotation: biennal (céréale - jachère), triennal (céréale d'hiver, céréale de printemps, jachère).

Rural (un) : Adjectif qui s'applique à tout ce qui se rapporte à la campagne.

Rurbanisation (ou exurbanisation) : le départ des habitants des villes vers les campagnes où ils vont habiter tout en continuant de travailler en ville.

Rurbanisation : aménagement de lotissements de type urbain dans les campagnes voisines d'une ville.

S

S.A. (initiales de Sturm Abteilung : section d'assaut) : service d'ordre du parti nazi de 1920 à 1934. Ses dirigeants (Ernst Röhm) sont éliminés lors de la « nuit des longs couteaux » du 29 au 30 juin 1934. Section d'assaut, milice nazie sur laquelle Hitler c'est appuyé pour arriver au pouvoir.

S.A.U. : Surface agricole utile. Il s'agit des terres réellement travaillées.

S.D.F. (Sans domicile fixe) : une personne qui se retrouve sans travail, sans habitation, sans aide quelconque et qui doit donc se résigner à vivre dans la rue.

S.D.F. (Sans domicile fixe) : une personne sans toit et sans travail.

S.D.N. (Société des Nations) : organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919, lui-même élaboré au cours de la Conférence de paix de Paris, afin de préserver la paix en Europe à la fin de la Première Guerre mondiale. Les objectifs de la SDN comportaient le désarmement, la prévention des guerres au

travers du principe de *sécurité collective*, la résolution des conflits par la négociation et l'amélioration globale de la qualité de vie.

S.D.I. : En 1983, le président Reagan lance le projet « Strategic Défense Initiative », surnommé « Guerre des étoiles ». Il s'agissait de préserver les États-Unis de toute attaque nucléaire grâce à un bouclier spatial, identifiant et anéantissant tout missile venu de la haute atmosphère. Du fait de son coût « astronomique » et de la fin de l'URSS, le projet fut abandonné jusqu'à ce que le Président G. W. Bush le réactive récemment.

S.F.I.O. : la Section française de l'Internationale ouvrière. C'est le nom du parti socialiste français de 1905 à 1971.

S.I.G. (système d'information géographique) : un système d'information géographique (SIG) est un outil informatique permettant d'organiser et présenter des données alphanumériques spatialement référencées, ainsi que de produire des plans et cartes.

S.R.A.D.D.T. : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, document qui définit les grands axes de la politique régionale et planifie l'aménagement et le développement d'une région.

S.S. (initiales de Schutzstaffel : échelon de protection) : service d'ordre du parti nazi chargé spécialement de la protection du Führer. Section de protection, police militaire nazie dirigée par Himmler, chargée notamment de l'encadrement des camps de concentration et d'extermination.

S.T.O. (service du travail obligatoire) (Ie) : créé en 1942 par les nazis, ce service oblige les travailleurs français à partir en Allemagne pour remplacer les travailleurs allemands dans l'économie de guerre (usines, agriculture, chemins de fer, etc.).

Sabbat : De l'hébreu shabbat. Repos que les juifs doivent observer le samedi (du vendredi au coucher du soleil au samedi au coucher du soleil), jour consacré au culte divin. Dans le folklore du Moyen Age, teinté d'antisémitisme, le sabbat était la cérémonie diabolique qui réunissait les sorcières.

Sable : Du polonais sabol, martre, zibeline, par l'intermédiaire du latin médiéval sabellum. Couleur noire du blason, représentée en gravure soit par des lignes horizontales et verticales croisées, soit par une teinte noire unie.

Sacre (un) : cérémonie religieuse au cours de laquelle un roi ou un empereur est couronné et à laquelle l'Eglise donne un caractère religieux.

Sacre : cérémonie religieuse au cours de laquelle l'Église couronne un souverain (à Reims pour les rois de France).

Sacrement (C) : Du latin *sacramentum*, serment, obligation. Signe sacré, rite institué par Jésus-Christ, pour produire ou augmenter la grâce dans les âmes ; les sept sacrements : baptême, confirmation, eucharistie, extrême-onction, mariage, ordre et pénitence .

Sacrement : (du latin *sacramentum* : acte sacré) : un acte religieux ayant pour but de rapprocher l'homme de Dieu (ex : baptême, communion..).

Sacrer (du latin *sacer* : saint) : donner un caractère sacré à une personne par l'application d'une huile sainte.

Sacrifice (un) : « Faire brûler », en grec ; une partie de l'animal est brûlée en offrande au dieu, le reste est consommé par les Grecs.

Sacrilège : Violation du sacré par un homme. Durant le Haut Moyen Age, le sens s'étend bien au-delà de la violation du nom de Dieu et des sacrements.

Sadâq, (douaire) صدق : dot ; douaire. Dot donnée par le futur mari à son épouse. En principe cette dot doit rester la propriété exclusive de l'épouse.

Sadaqa, (aumône) صدقة : aumône; aumône volontaire. en opposition avec l'aumône légale (Zakâ).

Safar, صفر : nom du deuxième mois du calendrier musulman.

Sahâba, (compagnon) صحابة, sing., désigne les compagnons des Mahomet.

Sahûr, (petit déjeuner) سحور : repas pris avant le lever du soleil pendant le jeûne du mois de Ramadan.

Saint : personne dont la vie est un exemple pour les chrétiens. Pour devenir saint, il faut être canonisé par l'Église.

Saint(e) (C) : Du latin *sanctus*. Se dit de quelqu'un qui, selon l'Église, a mené une vie exemplaire, a pratiqué les vertus évangéliques, et a été canonisé.

Sainte Alliance : traité d'alliance antirévolutionnaire signé par l'Autriche, la Prusse et la Russie en 1815.

Sainte-Ligue (la) : groupe de catholiques formé à partir de 1576 pour contester les avantages accordés aux protestants par Henri III et défendre la religion catholique.

Saint-Sépulcre : tombeau présumé de Jésus-Christ, lieu de pèlerinage le plus saint de la chrétienté.

Saisie conservatoire : La saisie conservatoire frappe d'indisponibilité les biens d'un débiteur afin de sauvegarder les intérêts de son créancier. Le débiteur reste

propriétaire des biens mais ne peut plus en disposer librement. La saisie conservatoire nécessite une autorisation préalable du juge des saisies, elle peut viser aussi bien un meuble (saisie mobilière conservatoire) qu'un immeuble (saisie immobilière conservatoire) ou une somme d'argent en possession du débiteur sur un compte bancaire (saisie-arrêt conservatoire).

Saisie : Procédure exécutée par un huissier de justice sur les biens d'un débiteur, à la demande de son créancier afin de garantir le paiement d'une dette.

Saisie-exécution : La saisie-exécution conduit à la vente forcée des biens du débiteur. Il s'agit d'une mesure d'exécution et le créancier doit donc être en possession d'un titre exécutoire : une décision de justice rendue en dernière instance ou dont l'exécution provisoire a été accordée par le juge, une contrainte fiscale, un acte notarié de reconnaissance de créance.

Saisie-revendication : La saisie-revendication frappe d'indisponibilité des objets mobiliers dont le saisissant revendique la propriété, la détention ou la possession. Elle permet au revendiquant dont le droit est menacé par suite du déplacement du bien de le faire saisir en quelques mains qu'il se trouve.

Salâ, (prière (canonique)) صلاة: la prière / les prières, l'un des cinq piliers de l'islam.

Salad bowl : expression désignant la société américaine, où cohabitent des communautés d'origines différentes mais qui ne se mélangent pas, en opposition au melting-pot.

Salade : Sorte de casque en usage du XVe au XVIIe siècle.

Salafisme, salafīya (salafisme) سلفية, as-salaf (la doctrine de l'islam originel) مذاهب السلف, as-salaf (les pieux anciens) السلف الصالح, : doctrine faisant référence aux trois premières générations de l'islam, réputées être de parfaits modèles.

Salat (M) : Deuxième pilier de l'islam. Ensemble composé des cinq prières rituelles qui portent le nom de l'heure à laquelle elles doivent être récitées. Les musulmans doivent d'abord se mettre en état de pureté rituelle par des ablutions et leur vêtement doit être décent. Ces prières peuvent se faire dans n'importe quel lieu, sauf sur les tombes et les abattoirs. La prière communautaire se fait dans les mosquées une fois par semaine, le vendredi.

Salat : Deuxième pilier de l'islam. Ensemble composé des cinq prières rituelles qui portent le nom de l'heure à laquelle elles doivent être récitées. Les musulmans doivent d'abord se mettre en état de pureté rituelle par des ablutions et leur vêtement doit être décent. Ces prières peuvent se faire dans n'importe quel lieu, sauf sur les

tombes et les abattoirs. La prière communautaire se fait dans les mosquées une fois par semaine, le vendredi.

Salien : Nom qui désigne une partie des Francs, par opposition aux Francs rhénans. Les Francs saliens ont fini par être ceux qui se sont installés entre la Forêt Charbonnière, en Belgique actuelle, et la Loire.

Salinisation : accumulation de sel dans la terre suite à l'irrigation excessive des cultures.

Salique : Du latin médiéval salicus, du bas latin Salii, les Francs Saliens. La loi salique est un recueil de lois des anciens Francs Saliens dont il nous reste plusieurs versions allant de l'époque de Clovis au règne de Charlemagne. Il s'agit de règles de procédure et de droit pénal.

Salle basse : Salle de réception pour invités de toutes conditions sociales.

Salle haute : Salle généralement située au dessus de la salle basse, réservée aux personnes de haut rang.

Salle : Principale pièce de séjour.

SALT 1 et SALT II (Strategic Arms Limitation Talks) : ensemble d'accords sur le déploiement, la diffusion et la croissance des armes nucléaires. Le premier round, entamé des 1969, fut conclu le 26 mai 1972. Le principal accord fut le traité ABM, limitant le nombre d'armes de chacun ainsi que leur emplacement et composition. En 1979, le 18 juin furent signés les accords de SALT II. Il portait sur limitation d'autres vecteurs nucléaires ignorés par SALT I, à savoir les lance-missiles et les bombardiers stratégiques (vecteurs quasi obsolètes face aux sous-marins tactiques beaucoup plus furtifs). Du fait de l'invasion russe en Afghanistan, ces accords ne furent jamais ratifiés par le Sénat américain (à la différence de SALT I) et restèrent donc caducs.

Saltimbanque : Personne qui fait des tours d'adresse, des acrobaties sur les places publiques, dans les foires.

Salut (le) : c'est la vie éternelle auprès de Dieu après la mort.

Sambuque : Pont volant utilisé pour l'attaque des châteaux forts.

Sanction disciplinaire : Mesure décidée par un employeur à l'encontre d'un salarié ayant commis une faute professionnelle.

Sanctuaire panhellénique (un) : (du grec pan, tout, et Hellen, Grec) Vaste ensemble de bâtiments dédié à un dieu et commun à l'ensemble des Grecs.

Sanhédrin : Mot araméen employé dans les Evangiles, du grec sunedrion. Désigne l'assemblée, le conseil formé de membres de la noblesse sacerdotale juive (sadducéens) et de docteurs pharisiens, tribunal religieux et civil pour toute la Palestine antique. [Le grand sanhédrin est le tribunal de Jérusalem].

Sans culotte : révolutionnaire, parisien le plus souvent, et issu des milieux populaires et du petit artisanat. Le sans culotte se définit comme celui qui ne porte pas la culotte comme le noble. Jusqu'au 9 thermidor les sans-culottes jouèrent un rôle important dans la Révolution en organisant plusieurs insurrections très importantes comme celle du 10 août 1792. L'égalité était la principale valeur politique des sans-culottes. Les Montagnards et Robespierre à leur tête furent leur relais au sein de la Convention. Leur violence, leur rôle lors de la Terreur et leurs revendications égalitaristes (= bloquer les prix par exemple) furent à l'origine de leur rejet par les députés et les gouvernements après juillet 1794.

Sans-culottes : nom donné aux révolutionnaires issus du peuple parisien, qui ne portent pas la culotte comme les bourgeois et les aristocrates, mais le pantalon.

Sarcophage (un) : Cercueil sculpté, en bois ou en pierre.

Sarcophage : Étymologiquement: qui ronge les chairs. Tombeau en pierre avec un couvercle caractéristique des cimetières et des inhumations de caractère gallo-romain.

Sarrasins (les) : nom donné aux Musulmans par les Chrétiens.

Satan, (démon) شيطان : démon.

Sauvement : Taxe seigneuriale et par extension circonscription seigneuriale.

Savane (la) : Végétation des régions tropicales composée de hautes herbes et de quelques arbres (acacias, baobabs...) qui poussent à la saison des pluies.

Savoir-faire : Les savoir-faire sont les méthodes que l'élève acquiert à l'école pour savoir : - comment apprendre ; - comment faire quelque chose ; - comment organiser son travail ; - comment rechercher des informations... À l'école, l'apprentissage des savoir-faire est aussi important que celui des savoirs (les connaissances).

Sayon : Casaque de guerre en cuir, en laine (saie, gonelle) ou en maille de fer (cotte de mailles, haubert) portée sous l'armure.

Sayyid, sayyid (sayid, sayyid) سيّد : seigneur. Titre utilisé pour les descendants de Mahomet.

Sceau : Empreinte laissée par un anneau sigillaire dans la cire. Par extension, l'objet de cire lui-même portant cette empreinte. Si l'empreinte a lieu sur du métal, on l'appelle "bulle".

Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire

(SRADDT) : document qui définit les grands axes de la politique régionale et planifie l'aménagement et le développement d'une région.

Schisme (le) : du grec schisma = rupture, c'est la séparation entre l'Eglise chrétienne catholique et l'Eglise chrétienne orthodoxe. Le schisme eut lieu en 1054.

Schisme d'Occident (C) : Du grec *skhisma*, séparation. Qualifié également de grand *schisme* [1378-1417], c'est un conflit qui divisa l' *Eglise*, et durant lequel il y eut plusieurs papes à la fois. A l'origine se situe une double élection, en 1378 : au choix d'Urbain VI s'opposent la plupart des cardinaux non italiens, qui élisent un français, Clément VII qui s'établit à Avignon. La chrétienté se divise. Diverses solutions de règlement ayant échoué, le schisme s'aggrave, en 1409, quand un troisième pape, Alexandre V, est élu à Pise. Jean XXIII lui succède en 1410. Finalement, le *Concile* de Constance (1414-1418) dépose les trois papes et provoque un *conclave* qui aboutit à l'élection d'un pape unique, Martin V (1417).

Schisme d'Orient (C) : Conflit qui aboutit à la séparation entre l'Eglise orientale et l'Eglise romaine. Une première rupture eut lieu de 863 à 867 sous le patriarche de Photios. La scission définitive intervint en 1054, quand le patriarche Keroularios excommunia le pape Léon IX après avoir été excommunié par lui. Les mesures ont été levées de part et d'autre en 1965, mais l'union n'a par été rétablie.

Scolarité : La scolarité est l'ensemble des études d'un élève.

Scolastique : Du latin *scolasticus*, du grec *skholastikos*, relatif à l'école.

Enseignement philosophique et théologique inspiré de la philosophie d'Aristote , qui fut donné du Xe au XVIe siècles. Il consistait à relier la raison, les dogmes chrétiens et la Révélation à la philosophie traditionnelle. Le mouvement scolastique atteint son apogée au XIIIe siècle. Les principaux scolastiques furent saint Anselme de Canterbury, Jean Scot Érigène, Abélard, saint Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Dun Scot, Raymond Lulle et Guillaume d'Occam.

Scotie : Moulure concave placée entre les deux tores de la base d'une colonne.

Scribe (un) : (du latin *scriba*, de *scribere*, écrire) désigne dans l'Égypte antique un fonctionnaire lettré, éduqué dans l'art de l'écriture et de l'arithmétique.

Scriptorium : Pièce où se copiaient les manuscrits.

Scrutin majoritaire : Le candidat qui obtient plus de 50 % des voix au premier tour est élu, celui qui arrive en tête au second tour est élu.

Scrutin proportionnel : le mode de scrutin dont le principe est de répartir l'ensemble des sièges en proportion des voix obtenues.

Scrutin : Règle qui précise les modalités du vote et le calcul des résultats électoraux.

Seccadou ou Séchadour : Petit bâtiment destiné au séchage des châtaignes et des gros fruits.

Sécós : Toute la partie intérieure d'un temple, comprise entre les murs latéraux.

Secteur économique : division des activités en trois domaines : Primaire, lié à l'extraction de produits naturels et à l'agriculture ; Secondaire, l'industrie ; Tertiaire, les services.

Secteur privé : l'ensemble des entreprises qui appartiennent à des particuliers.

Secteur public : l'ensemble des entreprises qui appartiennent à l'Etat.

Sections : au sein des conseils des prud'hommes, il existe cinq sections : agriculture, commerce, industrie, encadrement, activités diverses.

Sécurité civile : l'ensemble des mesures de prévention et de secours nécessaires à la sauvegarde des personnes, de l'environnement et des biens matériels.

Sécurité sociale : institution fondée à la Libération (4 octobre 1945), elle est financée par les salariés et les employeurs. Elle rembourse les dépenses de santé et finance les retraites.

Sédentaire (un) : Homme qui vit et qui travaille toujours au même endroit (contraire de nomade).

Séfarade : De l'hébreu sefarad. Terme biblique qui, à partir du Moyen Age, désigne les communautés juives de la péninsule ibérique et leur culture. Après l'expulsion des juifs d'Espagne et du Portugal, en 1492, les réfugiés répandirent leur culture en Afrique du Nord et dans l'Empire Ottoman.

Sefer Torah : Rouleau de parchemins sur lequel sont écrits les cinq premiers livres de la Bible.

Ségrégation : action de séparer dans l'espace des personnes d'origine sociale différente.

Ségrégation spatiale : regroupement de personnes de même niveau de vie (riches ou pauvres) ou de même origine dans le même espace.

Seigneur (du latin senior : plus âgé) : une personne qui détient des pouvoirs sur un territoire appelé seigneurie.

Seigneur ou Sire : Du lat dominus, senior. Le mot implique une autorité sur des hommes vassaux, dépendants, sujets... et, par extension, sur un territoire.

Seigneur : Individu disposant d'une autorité considérable sur des dépendants et des terres: notion très floue à l'époque carolingienne; seigneur = grand personnage.

Seigneurie : vaste domaine agricole appartenant à un seigneur sur lequel il exerce son pouvoir.

Seigneurie : Ensemble des droits du seigneur. on distingue la seigneurie foncière (droits du seigneur sur la terre, dont il est le seigneur éminent et sur les paysans qui sont ses tenanciers), la seigneurie châtelaine (ou encore banale): droit de commandement (ou de ban) du maître du château qui impose des coutumes en échange de la protection, la seigneurie personnelle: droit du seigneur sur le serf.

Seing ou Signum : Signe manuscrit tenant lieu de signature.

Sema : signe, signal, signe distinctif. Le terme désigne souvent un monument funéraire (tombeau, stèle ou simple colonne dressée) parce qu'il marque l'emplacement d'une sépulture.

Séminaire (un) : école où sont formés les prêtres.

Semi-Oncial : Écriture dérivée de l'écriture commune et présentant des affinités avec l'écriture onciale.

Sénat : à Rome, assemblée permanente constituée d'anciens magistrats.

Sénateur : Membre de l'ordre sénatorial qui groupe toutes les grandes familles aristocratiques. Ce sont de grands propriétaires dont le pouvoir politique s'accroît aux dépens de l'État romain. Ils subsistèrent longtemps dans les royaumes barbares.

Sénéchal : Mot germanique désignant le plus vieux des valets. Ce domestique est d'abord un esclave, puis son statut social évolue vers la liberté. Est aussi un des officiers de la cour mérovingienne. Ensuite: 1 - Équivalent du bailli dans les terres méridionales du Royaume de France. 2 - L'un des cinq grands officiers de la Curia Regis, chargé du service intérieur de l'Hôtel du Roi et maître des armées. Sa puissance portant ombrage au roi, sa fonction cesse d'être remplie sous Philippe Auguste.

Sénéchaussée : Circonscription, juridiction.

Sentiment national : sentiment d'appartenir à un peuple, à une nation.

Sentiment national : sentiment qu'ont les hommes d'appartenir à une com-

munauté partageant la même langue, la même histoire, les mêmes intérêts et la même culture.

Séparation des pouvoirs : les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne sont pas réunis dans les mains d'un seul. C'est la Constitution qui organise les rapports entre les pouvoirs.

Septennat : un mandat présidentiel en France de sept ans (jusqu'en 2002). Depuis c'est un quinquennat (cinq ans).

Serf (féminin : serve) : dans la société féodale, personne attachée à une terre et dépendant d'un seigneur (esclave).

Serf : paysan non libre.

Serf : Du lat servus. Non-libre (ou personne jouissant d'une liberté réduite) dont le statut, en principe héréditaire, implique une dépendance juridique, sociale, voire économique, étroite vis-à-vis de son seigneur. Le mot a eu des synonymes divers selon les lieux et les temps, correspondant à des statuts parfois assez différents les uns des autres: hommes de corps (homines de corpore), hommes questaux, hommes propres, villeins (Angleterre), Leibeigene, Florige (Allemagne).

Sergent : Du latin serviens. Personnage chargé d'accomplir des tâches généralement subalternes, aidant le maire, le doyen ou l'intendant dans un domaine. D'une manière générale, « celui qui sert ». Combattant de rang inférieur, à pied ou à cheval. Le possesseur d'une tenure en sergenterie ou d'un fief de sergenterie doit des services mineurs ou spécialisés.

Serments de Strasbourg (*Sacramenta Argentariae*) : datant du 14 février 842, signent l'alliance militaire entre deux des petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre les ambitions impériales de Lothaire Ier, fils aîné de Louis le Pieux et, à ce titre, prétendant unique au trône de Charlemagne. Les *Serments de Strasbourg* sont primordiaux pour la linguistique en ce qu'ils marquent la première attestation de l'existence d'une langue romane en France, ancêtre du français et première attestation écrite de ce qui deviendra l'allemand.

Séropositif : se dit d'une personne contaminée, porteur du virus, mais qui n'a pas encore développé les symptômes du Sida.

Serre : Relief de forme allongée, aux versants raides, encadré par deux vallées parallèles.

Service : les activités qui consistent à effectuer des services (un coiffeur, une infirmière... travaillent dans les services).

Service public : une administration de l'Etat au service de tous (ex. l'Education nationale, l'assistance publique...).

Services (ou le tertiaire) : les activités qui consistent à fournir des services aux particuliers ou aux entreprises.

Services aux entreprises : Services situés autour d'une activité de production. Les services aux entreprises incluent les postes et les télécommunications, les activités de conseil et d'assistance (informatique, services juridique et comptable, publicité, études de marchés...) et les services opérationnels (intérim, location de voitures, nettoyage industriel...).

Services déconcentrés : les services administratifs implantés à l'échelon départemental à qui sont confiées certaines compétences (directions départementales de l'équipement, de l'action sanitaire et sociale, etc.).

Services non-marchand : un service qui est géré par l'Etat et les collectivités locales (administration, santé, action sociale).

Services : Prestations en travail et versements en nature de toutes sortes, dus par les paysans à leur seigneur.

Sétérée : La sétérée était une surface de dimension variable correspondant à l'aire ensemencée avec un sétier de blé.

Sétier : Terme d'origine latine, de sextarius, sixième partie. Mesure de capacité variable selon les régions. En région parisienne, le sétier valait en principe 12 boisseaux Le sétier de terre était une mesure agraire équivalent à la sétérée.

Seuil de pauvreté : niveau de revenus au-dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre (moins de 1,25 \$ par jour).

SEVESO : directive européenne identifiant les sites industriels à haut risque pour prévenir les dangers et organiser les secours spécifiques.

Sexisme : attitude discriminatoire à l'égard du sexe féminin.

Shabbat : dans la religion juive, le jour de repos hebdomadaire consacré à Dieu (du vendredi soir au samedi soir).

Shavouot : Pentecôte, commémoration de la remise des Tables de la Loi à Moïse.

Shinkansen : « TGV » japonais, desservant la mégapole.

Shoah : Terme signifiant « catastrophe » en hébreu. Il désigne l'extermination des Juifs par les nazis.

Sicle : Sous-multiple du muid. Contenance inconnue.

Sida (acronyme de syndrome de l'immunodéficience acquise, en anglais : AIDS)

maladie transmissible par les rapports sexuels, le sang ou le lait maternel. Elle se caractérise par la diminution des moyens de défense de l'organisme, ce qui rend vulnérable à de nombreuses maladies.

Siddour : Littéralement « ordre » ; rituel qui renferme les prières quotidiennes et celles du sabbat.

Sidérurgie : industrie du fer, de la fonte et de l'acier.

Siège (en justice) : place où s'assied un juge ; lieu des séances.

Siège : magistrats « assis » qui enquête et qui jugent.

Siège social : un ensemble de bureaux regroupant les activités de direction d'une entreprise.

Siège : Tactique militaire consistant à entourer et isoler un château, une ville par une armée jusqu'à ce que la faim les force à se rendre.

Silicium (en anglais, silicon) : matière première des « puces » électroniques.

Sillon alpin : territoire qui relie Valence et Grenoble aux rives françaises du lac Léman.

Sima : bordure verticale du chéneau d'un édifice, courant tout autour de celui-ci et souvent ornée d'une frise.

Simhat Torah : Littéralement « réjouissance en la Torah » ; désigne la célébration qui, à la fin de la fête de Soukkot, clôture la lecture annuelle du rouleau de la Bible, et son recommencement.

Simonie : fait d'acheter ou de vendre une charge religieuse (d'évêque ou d'abbé) ou les sacrements.

Simonie : Trafic des "choses sacrées", c'est-à-dire des biens spirituels (grâce, sacrements) ou des objets liés aux biens spirituels (élection présentation aux fonctions sacrées). Le nom vient de Simon le magicien qui voulut acheter aux apôtres le pouvoir de conférer le Saint-Esprit (Actes des Apôtres, VIII, 9-24).

Sinople : Du latin sinopsis, terre rouge; du grec sinôpis, de Sinôpe, Sinope. Couleur verte du blason représentée par des tailles obliques de droite à gauche.

Sîra : « vie » de Mohammed, écrite au VIII^e siècle.

Site Web : ensemble de pages liées entre elles, consultables à distance. Ces pages sont hébergées par un ordinateur (appelé serveur) relié à l'Internet.

Siyam (M) : Littéralement « jeûne ». Troisième pilier de l'Islam, il dure, entre autres, tout le mois du *Ramada*.

Slums : nom donné en Inde aux taudis des centres-villes et aux bidonvilles extérieurs (quartiers pauvres).

Socialisme : doctrine voulant réduire les inégalités sociales engendrées par le capitalisme. Dans la pensée de Karl Marx (1818-1883), le socialisme est une étape intermédiaire avant la réalisation du communisme. Au XIX^e siècle, dénonciation des injustices de la société industrielle et recours à l'état pour améliorer la situation. En URSS ce mot sert à désigner une étape vers le communisme : tout est à l'État.

Socialisme : ensemble de doctrines qui dénoncent les abus du capitalisme libéral et souhaitent créer une société d'hommes libres et égaux, sans patrons ni prolétaires.

Société (une) : ensemble de personnes vivant d'une façon organisée et structurée par des institutions et des conventions.

Société anonyme (S.A.) : société dont le capital est fractionné en actions vendues au public.

Société de consommation : société dans laquelle la population bénéficie d'un pouvoir d'achat élevé lui permettant de consommer davantage.

Société des Nations (SDN) : organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919, lui-même élaboré au cours de la Conférence de paix de Paris, afin de préserver la paix en Europe à la fin de la Première Guerre mondiale. Les objectifs de la SDN comportaient le désarmement, la prévention des guerres au travers du principe de *sécurité collective*, la résolution des conflits par la négociation et l'amélioration globale de la qualité de vie.

Sogo-shosha : une société de commerce japonaise. Intégrée à un Kereitsu (grandes entreprises regroupées dans les conglomérats), elle assure la commercialisation des produits.

Solde migratoire : différence entre les entrants et les sortants pour une région ou pour un pays.

Solde naturel : différence entre les naissances et les décès dans une région ou un pays.

Soleret : Chaussure armée de plates pendant le XVe siècle. Mais, dès le XVIIe, on posa sur la maille des bas de chausse des pièces de fer qui protégeaient le cou-de-pied. Ces appendices indépendants des grèves que l'on commençait à adopter vers 1270, s'attachaient par des courroies sous le pied. C'est l'origine des solerets, c'est à dire des chaussures de fer.

Solution finale : politique décidée à la conférence de Wannsee en janvier 1942 et décrétant l'extermination systématique des juifs d'Europe par les nazis.

Sommée : La sommée ou charge de La Buissière équivalait à 112 litres.

Sommelier : Altération de sommier, conducteur de bêtes de somme, de sommier, bête de somme. Officier chargé d'organiser le transport des coffres d'un seigneur sur des somniers ou chevaux de somme. Le terme désigna également l'officier de cour mettant le couvert et préparant les vins. Il désigne aujourd'hui le professionnel responsable de la cave et du service des vins.

Sommet : les réunions du Conseil européen sont parfois appelées «sommets européens» ou «sommets», car elles rassemblent les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne. Certains pays sont représentés par leur premier ministre, d'autres par leur président, d'autres par les deux à la fois, cela dépend de leur Constitution.

Sommet de la Terre : conférence internationale organisée par l'ONU tous les dix ans depuis 1972 pour inciter au développement durable; elle réunit des chefs d'État et de gouvernement ainsi que des ONG (organisations non gouvernementales).

Sommet de la Terre à Rio : C'est le nom donné à la Conférence des Nations unies qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992. Les délégués de 178 pays ont adopté la « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ». Cette Conférence a précisé la notion de développement durable et a adopté un programme d'action pour le xxi^e siècle appelé Agenda 21. De plus, deux conventions ont été adoptées lors de ce sommet - l'une sur la biodiversité (la diversité des espèces animales et végétales) ; - l'autre sur le climat.

Sommier : Du bas latin sagmarius, bête de somme. Le terme désignait au Moyen Âge le cheval qui transportait les coffres d'un seigneur en déplacement, ou le coffre lui-même sur lequel le sommier dormait à l'étape.

Sondage : enquête visant à déterminer la répartition des opinions sur une question, dans une population donnée, en recueillant des réponses individuelles manifestant ces opinions.

Sotie : Genre dramatique mettant en scène des fous et qui expose sous le couvert de la folie les vérités les plus dérangeantes.

Sou : Du latin: solidus. Pièce d'or créée par Constantin à raison de 1/72 de livre d'or (4,54 g). Resta l'unité monétaire du Moyen Age, sa valeur était de 12 deniers, soit 1/20 de livre. Après la Révolution française (institution du système décimal en 1793), le sou eut une valeur de 5 centimes, soit 1/20 de franc, puis devint une unité de compte après sa disparition.

Soufi, (soufî, soufisme) صوفي : courant mystique de l'islam (littéralement : « laine » de la cape portée par les soufis).

Souk : (signifie « marché » en arabe) le quartier commerçant d'une ville, chaque rue étant spécialisée dans un type de produits.

Souk : quartier des commerçants et des artisans.

Soukkot (plur. de soukkah, cabane) : La fête des Tentes. Troisième fête de pèlerinage, célébrée quinze jours après Rosh ha-shanah. Pendant les sept jours de la fête, les fidèles demeurent dans des cabanes, pour se souvenir de l'habitation précaire des Hébreux durant leur séjour dans le désert.

Sourate, sūra (sourate) سورة : ce qui est rangé ; chapitre du Coran.

Sous développement : le retard de développement.

Sous-alimentation (la) : alimentation insuffisante en quantité ou en qualité.

Souscription : Ensemble de signatures ou seings attestant l'authenticité d'un acte.

Sous-nutrition : le manque de nourriture.

Soutenable : très souvent synonyme de « durable ».

Souveraineté : toute-puissance de l'État, qui lui permet de faire ses propres lois.

Souveraineté nationale : souveraineté détenue par la nation, composée de l'ensemble des citoyens.

Souveraineté nationale: idée selon laquelle la source du pouvoir réside dans la Nation dont la volonté générale doit l'emporter sur celle du monarque.

Souveraineté : La souveraineté est le droit exclusif d'exercer l'autorité politique (législative, judiciaire et/ou exécutive) sur une région géographique, ou un groupe de peuples. En politique, la souveraineté désigne le caractère indépendant d'un État qui n'est soumis à aucune autorité extérieure, qu'il s'agisse d'un autre État ou d'institutions internationales, autre que celle qu'il a librement acceptée.

Soviet : conseil composé de soldats, de paysans et d'ouvriers en Russie après la révolution d'octobre 1917.

Sovkhoze : une grande ferme qui appartient à l'Etat et qui emploie des salariés.

Spallière : Armure des épaules. Partie d'acier supplémentaire fixée sur l'épaule et débordant sur l'arrière bras, dans le but de renforcer la protection des épaules, zone fragile souvent touchée par les coups qui glissent sur le heaume.

Spathaire : Soldat portant l'épée (Byzance).

Spationaute : est un mot hybride, venant à la fois du latin *spatium* signifiant « espace », et du grec *nautes*, « navigateur ». C'est le nom désignant les voyageurs spatiaux européens, notamment les français

Stade : Unité de mesure de 600 pieds. Un stade représente environ 180 m. mais la longueur du pied différant selon les cités, celle du stade n'est jamais identique. Par extension, le terme désigne un ensemble sportif comportant une piste pour la course et des gradins sur les côtés.

Stade : Du latin *stadium*, du grec *stadion*. Mesure de longueur romaine d'environ 180 mètres (600 pieds): le stade attique valait 177 mètres, le stade olympique, 192 mètres.

Stakhanovisme (de Stakhanov un ouvrier) : effort pour battre des records de production comme le mineur Stakhanov : (records truqués d'ailleurs pour inciter les ouvriers à travailler encore plus pour la construction du « socialisme »).

Station balnéaire (une) : une ville touristique en bord de mer.

Station intégrée : station de sports d'hiver construite dans les années 1960-1970, au-delà de 1800 mètres d'altitude.

Statuts : Employé au pluriel, le mot « statuts » désigne l'ensemble des règles qui fixent le fonctionnement d'une association.

Steppe (une) : Formation végétale composée de touffes d'herbes et de buissons épineux laissant apparaître le sol nu.

Stimulant : Substance qui agit sur le système nerveux central. Elle produit une accélération des processus normaux de l'organisme, stimule la vigilance ou l'humeur, crée une dépendance surtout psychologique. La poussée d'énergie est rapide et de courte durée.

STO (service du travail obligatoire) (le) : créé en 1942 par les nazis, ce service oblige les travailleurs français à partir en Allemagne pour remplacer les travailleurs allemands dans l'économie de guerre (usines, agriculture, chemins de fer, etc.).

Stoa : Portique composé de colonnes. Il peut être constitué d'une seule ou de plusieurs travées.

Strasbourg : c'est dans cette ville que se trouvent la Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil de l'Europe, qui ne sont pas des institutions de l'Union européenne. Les sessions plénières du Parlement européen s'y déroulent une semaine par mois. Le terme « Strasbourg » est parfois utilisé dans les médias pour désigner l'un ou l'autre de ces organes.

Stratège (un) : Magistrat le plus important d'Athènes, les 10 stratèges dirigent la cité.

Stylobate : Soubassement avec base et corniche, qui forme un piédestal continu et porte une rangée de colonnes.

Subsidiarité : selon le «principe de subsidiarité», les décisions de l'Union européenne doivent être prises aussi près que possible du citoyen. L'Union n'agira donc que si son action est plus efficace qu'une action entreprise au niveau national, régional ou local, sauf si le domaine concerné relève de sa seule compétence.

Substitut : magistrat du parquet chargé d'assister le procureur général de la cour d'appel (substitut général) et le procureur de la République.

Substitution (traitement de) : Modalité de traitement neurobiologique d'un sujet pharmacodépendant, reposant sur l'administration d'un médicament (méthadone, buprénorphine, LAAM chez l'héroïnomane ou nicotine chez le tabagique) qui a une activité pharmacologique similaire à celle de la substance psychoactive à l'origine de la dépendance.

Subvention : une subvention est une somme d'argent versée par l'État ou une collectivité territoriale, à une association par exemple.

Sud : nom donné à l'ensemble des pays en développement parce que la plupart sont situés dans l'hémisphère Sud. On parle également de Tiers Monde. A l'inverse la majorité des pays riches est située au Nord.

Suffrage censitaire : droit de vote réservé aux citoyens qui paient un impôt d'un certain montant (les citoyens actifs ou riches).

Suffrage censitaire : lorsque le droit de vote est réservé aux personnes payant un impôt, le cens. Les personnes les plus pauvres sont ainsi exclues de la participation aux élections.

Suffrage universel : droit de vote pour tous les citoyens.

Suffrage universel : lorsque le droit de vote est ouvert à tous quelque soit le niveau de richesse des personnes. En 1792 le suffrage universel masculin fut adopté en France, les femmes restèrent exclues de la participation aux élections. Très vite cependant le suffrage censitaire fut inscrit dans la constitution. Il fallut attendre 1848 pour un retour durable du suffrage universel masculin et 1944 pour le véritable suffrage universel (ouverture du droit de vote aux femmes).

Suffrage universel masculin : lorsque le droit de vote est ouvert à tous les hommes, quelque soit le niveau de richesse des personnes ; les femmes sont exclues de ce droit.

Suffrage : Vote par lequel un électeur se prononce en faveur d'un candidat. Le suffrage peut être direct lorsque l'électeur vote lui-même pour un candidat. Il peut être indirect lorsque ce sont les représentants élus par les citoyens (les grands électeurs) qui votent ensuite pour élire leurs représentants (ex : les sénateurs).

Sujet : par opposition à « citoyen », personne soumise, vivant sous l'Ancien Régime.

Sun Belt : la région périphérique qui s'étend du Nord-Ouest (Seattle) à la Floride en passant par la Californie et le Texas et qui bénéficie d'un climat favorable. La Sun Belt est dynamique et concentre les activités de haute technologie.

Sunna, sunna (*sunna*) سنة : ensemble des faits, gestes et paroles prophétiques en islam rapportés par ses compagnons ;

Sunnisme, sunnīy (sunnite, sunnisme) سُنِّيّ : « l'exemple » ; courant sunnite, majoritaire dans l'islam.

Sunnites : musulmans les plus nombreux, favorables au strict respect de la tradition établie par la Sunna (récits et propos de Mahomet).

Superpuissance (une) : États disposant d'une nette supériorité au niveau mondial dans les domaines militaire, technologique, économique, politique, culturel et médiatique (les Etats-Unis).

Supranational : signifie «à un niveau supérieur aux gouvernements nationaux». Il s'oppose à «intergouvernemental», qui signifie «entre gouvernements». De nombreuses décisions sont prises au niveau supranational en ce sens qu'elles font intervenir les institutions de l'Union européenne, auxquelles les États membres ont délégué certains pouvoirs de décision. À ne pas confondre avec «transnational».

Surcot : Vêtement étroit qui couvre soit une cotte de maille, soit un corselet d'acier. Apparaît au XIVe et remplace les cottes flottantes. Rembourré sur la poitrine et les épaules, il ne couvre que le haut du corps descendant peu au-dessous des hanches, il est sans bras. Comme cela, il ne gêne pas les mouvements et protège du soleil les armures et les cliquetis générés par ces dernières.

Sûreté personnelle : se dit d'une sûreté qui consiste dans l'engagement d'un ou plusieurs débiteurs "supplémentaires" envers le créancier. (V. caution) - *Sûreté*

réelle: se dit d'une sûreté portant sur des biens meubles ou immeubles. (V. hypothèque, warrant).

Sûreté : Garantie fournie à un créancier afin de le protéger contre la possible insolvabilité de son débiteur.

Surmédicalisation : Traitement excessif d'une information par rapport à son importance réelle.

Surpeuplement : peuplement excessif par rapport aux ressources exploitées d'un pays, d'un espace géographique.

Suscription : Au début d'un acte, présentation de l'auteur.

Suzerain : Seigneur du seigneur, ce terme désigne par excellence la personne qui se trouve au sommet d'une pyramide hiérarchique: l'empereur, le roi, dans la société féodale, sont des suzerains.

Svastika : (*la croix en forme de svastika*), ☩ et son inverse, ☩, est un symbole religieux que l'on retrouve en Eurasie, en Afrique du nord, en Océanie et en Amérique, apparaissant dès l'époque néolithique. On peut le décrire comme une croix composée de quatre potences prenant la forme d'un *gamma* grec en capitale (Γ), d'où son autre appellation de *croix gammée*.

Sympathisant : Personne qui n'est pas adhérente à un parti mais qui est sensible aux idées exprimées par ce parti.

Synagogue (une) : Lieu de culte des Hébreux, puis des Juifs.

Synapse : Zone de jonction entre deux neurones ou entre un neurone et une autre cellule.

Synchrétisme : Fusion de différents cultes ou de doctrines religieuses. Tentative de conciliation des différentes croyances en une nouvelle qui en ferait la synthèse.

Syndicalisme : doctrine économique ayant pour base les syndicats professionnels.

Syndicat : une association ayant pour but la défense des intérêts communs de personnes exerçant une même activité professionnelle.

Syndicat : une association de travailleurs qui a pour but de défendre les intérêts des travailleurs (condition de travail, sécurité, augmentation des salaires...).

Synode (C) : Du latin *synodus* ; du grec *sunodos*. Désigne l'assemblée d'ecclésiastiques convoquée par l'évêque ou l'archevêque pour délibérer sur les affaires du diocèse ou de la province.

Synode : Du latin *synodus* ; du grec *sunodos*. Désigne l'assemblée d'ecclésiastiques convoquée par l'évêque ou l'archevêque pour délibérer sur les affaires du diocèse ou de la province.

Synode : Assemblée d'évêques ou autres dignitaires ecclésiastiques réunie dans le cadre d'un diocèse, d'une province ou d'un État.

Synopsis un résumé du scénario.

Système de production (un) : ensemble des méthodes et des outils qui organisent la production.

T

T.O.M. : territoire d'outre-mer, territoire administré par la France, avec une certaine autonomie. La révision constitutionnelle du 28 mars 2003 a aboli ce statut et les territoires concernés ont obtenu celui de collectivité d'outre-mer (COM).

Tabar : Manteau posé sur l'armure. généralement fait en étoffe grossière.

Tabellion : Officier public faisant fonction de notaire dans les juridictions subalternes.

Tabernacle (J et C) : du latin *tabernaculum* ; désigne la tente des juifs de l'Antiquité. Tente où étaient enfermés l'Arche d'alliance et les objets sacrés, avant la construction du temple de Jérusalem. Petite armoire fermant à clé, qui occupe le milieu de l'autel d'une église et contient le ciboire c'est à dire le vase sacré en forme de coupe, où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion.

Tabernacle : Du latin *tabernaculum* ; désigne la tente des juifs de l'Antiquité. Tente où étaient enfermés l'Arche d'alliance et les objets sacrés, avant la construction du temple de Jérusalem. Petite armoire fermant à clé, qui occupe le milieu de l'autel d'une église et contient le ciboire c'est à dire le vase sacré en forme de coupe, où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion.

Table des canons : Tableau de concordance des passages qui se retrouvent similairement d'un évangile à l'autre. Ces canons constituent l'un des motifs favoris des enlumineurs du Haut Moyen Age qui les représentent sous des arcatures richement décorées.

Taïga (Ia) : Formation végétale composée de sapins et bouleaux qui résistent aux rudes hivers du climat continental.

Taïga: vaste forêt de conifères et de bouleaux des climats continentaux froids.

Taïkonaute : vient du chinois 太空人 (*tàikōngrén*) signifiant littéralement « homme de l'espace » (de *tàikōng* : « espace » ou « cosmos » et *rén* : « homme »). C'est le nom désignant les voyageurs spatiaux chinois. Cependant, les professionnels du secteur spatial chinois préfèrent désigner leurs spationautes par le terme 宇航员 (*yǔhángyuán*), signifiant littéralement « navigateur de l'univers » (de *yǔ* : « univers », *háng* : « naviguer » et *yuán* : « membre »).

Taille : principal impôt direct payé au roi.

Taille seigneuriale : la taxe payée par le paysan en échange de la protection du seigneur.

Taille : Prélèvement opéré par le seigneur, en vertu de son droit de ban, sur les ressources de ses hommes. D'abord arbitraire, irrégulière et souvent perçue en nature (fin du XIe siècle), la taille prend l'allure d'une redevance annuelle, fixe, perçue en deniers. Elle est alors "abonnée" (fin du XIIe siècle), donc annuelle et à prix fixe. La taille est également le tranchant d'une lame.

Tailloir : Voir Abaque

Talâq, talâq (répudiation) طلاق : répudiation ; divorce. Voir Le Coran, LXV, Le divorce (At-Talaq), (ar) الطلاق .

Taliban, (talibans) طالبون : Nom d'un mouvement fondamentaliste afghan, dans ce sens, la forme plurielle du mot arabe est la seule utilisée.

Talibans l'organisation islamiste qui dirige l'Afghanistan de 1996 à 2001.

Talit : Châle dont les hommes se couvre pendant la prière.

Talmud : Mot hébreu signifiant étude. Compilation doctrinale qui renferme la Mishna augmentée des réflexions de rabbins de plusieurs générations. Les deux versions principales en sont le Talmud de Jérusalem (clos vers 400) et le Talmud de Babylone, achevé au VIe siècle.

Talweg : Ligne imaginaire qui joint les points les plus bas d'une vallée et suivant laquelle s'écoule les eaux.

Tambour : Pièce de pierre cylindrique, fraction d'un fût de colonne.

Tambour de porte : Sas, généralement en menuiserie, construit aux dépens de l'espace intérieur, derrière une porte, pour éviter les courants d'air.

Tambour : Assise ronde en pierre qui entre dans la composition du fût d'une colonne.

Tanakh : Bible hébraïque, acronyme formé des initiales des trois parties qui la composent : Torah (Pentateuque), Neviim (Prophètes), et Kétouvim (Hagiographes).

Targe : Du XIIe et XIIIe équivalent à l'écu. A partir du XIVe, le targe désigne les boucliers qui ont une base arrondie.

Tas de charge : Mode de construction, par empilage des matériaux.

Taux d'accroissement naturel : la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Taux d'alphabétisation : le pourcentage des individus sachant lire et écrire par rapport à la population adulte.

Taux d'urbanisation : le pourcentage d'urbains dans la population totale d'un pays ou d'une région.

Taux de mortalité : c'est le nombre de décès pour 1000 habitants en un an.

Taux de mortalité infantile : nombre annuel d'enfants morts avant l'âge d'un an, calculé pour 1000 naissances vivantes.

Taux de natalité : c'est le nombre de naissances pour 1000 habitants en un an.

Taylorisme (ou fordisme) : Méthode de travail où chaque ouvrier est spécialisé dans une tâche précise et la répète sans cesse, ce qui permet un gain de temps, donc d'argent (gains de productivité).

Technologique : qui se rapporte à la technologie (ensemble des connaissances et pratiques qui concernent une technique).

Technopôle (un) : pôle d'activités associant la recherche (université, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie...).

Technopole (une) : une ville ou zone industrielle concentrant beaucoup d'activités de haute technologie.

Téfilin : « Phylactères », étuis de cuir renfermant des parchemins où sont inscrits des versets bibliques, que les juifs attachent par des lanières sur le front et sur le bras gauche pour la prière.

Télonnaire : Fonctionnaire percevant le tonlieu.

Téménos : Enclos sacré, de dimensions très variables, consacré à une divinité.

Témoin : Personne qui, sous serment, expose à la justice des faits dont elle a connaissance. En cas de déclaration mensongère, le témoin peut être poursuivi pénalement pour faux témoignage.

Température (la) : variation de la chaleur ou du froid mesurée en France en degré Celsius.

Temple (un) : Bâtiment consacré à un dieu.

Temple : Du latin templum. Edifice cultuel élevé à Jérusalem et consacré à Yahvé, dieu d'Israël. (Le Temple construit par Salomon fut détruit au début du VI^e siècle avant Jésus Christ et démoli en 70 après Jésus Christ).

Templiers : ordre religieux de moines-soldats installé en Terre Sainte. Sa richesse est issue de nombreux dons des chrétiens.

Tenancier : Possesseur (mais non propriétaire) d'une tenure.

Tenure : Terre concédée par un seigneur qui en garde la propriété éminente. Concession en principe précaire. En pratique constamment héréditaire. Le tenancier doit services, ou cens, et certains droits. Diverses sortes de tenures: féodale (fief), paysanne (censive, hostise...), servile.

Tenures : lots de terre confiés aux paysans par le seigneur en échange d'un loyer.

Tépidarium : Endroit des thermes où l'air était tiède, avant le caldarium.

Terrage : Prélèvement direct opéré par l'agent du seigneur sur la récolte d'un tenancier, et proportionnel à cette récolte. Appelé aussi champart en France du Nord, tasque ou agrière en France du Sud. Perçu sur les nouveaux défrichements.

Terre en jachère : une terre laissée au repos pendant un certain temps pour que le sol se reconstitue.

Terre promise : représente ce que la Bible désigne sous le nom de Terre d'Israël (hébreu : Eretz Yisrael), qui fut promis selon les textes aux patriarches hébreux Abraham, Isaac, et Jacob par Dieu.

Terre sainte : la Palestine, lieu où Jésus-Christ aurait vécu.

Terre-plein : ou polder. Espace gagné artificiellement sur la mer.

Terre-plein : un terrain artificiel gagné sur la mer par le remblai de fonds marins.

Terres arables : terres cultivables.

Terreur : la Terreur est un des éléments du gouvernement révolutionnaire mis en place en France en 1793 et 1794 afin de lutter contre les opposants et les "ennemis" de la Révolution. Robespierre fut un des principaux artisans de la Terreur. La Terreur a un volet policier et judiciaire (= arrestation et condamnation souvent à mort des suspects, des opposants) et un volet économique et social (= fixation des prix pour permettre aux plus pauvres de se nourrir). La Terreur fit plusieurs dizaines de milliers de morts et entraîna des centaines de milliers d'arrestation.

Terreur : politique adoptée par le Comité de salut public suspendant toutes les libertés afin d'éliminer les « ennemis de la nation ».

Terreur blanche : réaction royaliste de 1815, marquée par des violences populaires et des poursuites contre des ex-révolutionnaires et des partisans de Napoléon. -

Terril : grand tas de déblais à proximité d'une mine (ou crassier).

Territoires métropolitain : territoire de la France qui se situe en Europe.

Territoires national : territoire français composé d'un territoire métropolitain et de territoires ultramarins.

Territoires ultramarins : les territoires français d'outre-mer éloignés du territoire métropolitain.

Terrorisme : acte de violence pour créer un climat de terreur et imposer ainsi ses volontés à un État ou à une population.

Tertiaire supérieur : les services de haut niveau technique nécessitant un personnel très qualifié.

Tertiarisation : évolution des modes de production qui développent des activités de service aux dépens du secteur secondaire, avant tout. Celui-ci stagne puis décline.

Tétrastyle (adj.) : Edifice ou façade pourvue de quatre colonnes

Thalassocratie : Domination exercée par une cité ou une civilisation par le biais de sa puissance maritime commerciale et militaire.

Thanatos : Personnification de la mort.

Théocratie : conception du pouvoir qui fait du pape le souverain universel, au-dessus des rois qu'il peut déposer s'ils ne respectent pas les droits et la volonté de l'Eglise.

Théologie : domaine qui étudie les questions relatives à Dieu.

Théologie : Réflexion rationnelle sur les choses divines- la théologie positive cherche à expliciter et à approfondir l'enseignement transmis au chrétien par la Révélation (Écriture Sainte), les premiers Pères et la Tradition. La théologie spéculative cherche à faire la synthèse entre les connaissances naturelles de l'homme (philosophie) et les mystères chrétiens.

Thérapie génique la méthode thérapeutique consistant à faire pénétrer des gènes dans les cellules ou les tissus d'un individu pour traiter une maladie.

Thermidoriens : se dit des personnes qui s'allièrent pour renverser Robespierre dans la crise de Thermidor an II.

Tholos : Edifice circulaire.

Tierce : Deuxième office monastique qui se chante ou se récite à la troisième heure du jour, c'est-à-dire aux alentours de 8 heures.

Tierceron : Nervure secondaire d'une voûte gothique.

Tiers-État : l'un des trois ordres sous l'Ancien Régime; en font partie tous ceux qui ne sont ni nobles ni membres du clergé.

Tiers-monde : terme désignant les pays pauvres ou en voie de développement. Expression inventée par le journaliste et démographe français Alfred Sauvy en 1952, en référence au tiers état de l'Ancien Régime, afin de désigner ces nouveaux pays n'appartenant ni au premier monde (bloc occidental), ni au deuxième (bloc communiste). « ... car enfin, ce tiers-monde ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut lui aussi, être quelque chose. » D'après « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, 14 août 1952.

Tiq : Etui de bois à charnières, souvent revêtu de plaques de métal, qui protège le rouleau de la Torah selon l'usage des juifs d'Orient.

Tissu urbain: ensemble du territoire d'une ville dont les différents éléments sont parfaitement organisés les uns par rapport aux autres.

Titre exécutoire : Décision rendue par un tribunal ou acte généralement établi par un notaire qui permet légalement à l'Huissier de Justice de contraindre un débiteur à régler sa dette.

Toge : Au Bas-Empire, vêtement d'apparat officiel de tous les fonctionnaires aux cérémonies publiques.

Toise : Mesure de longueur valant 1,949 mètre.

Toison d'Or : Ordre chevaleresque et nobiliaire créé à Bruges en 1429 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Toit de chaume : Toit recouvert de paille longue dont on a enlevé le grain.

Toit de lauzes : Toit recouvert de pierre travaillée.

Tolérance : le fait de comprendre et de respecter l'autre dans ses différences.

Tolérance : La tolérance est le respect de la liberté d'autrui, de ses manières de penser, d'agir, de ses opinions politiques et religieuses.

Tolte : Droit de "tollir" (prendre), ce dont le seigneur a besoin. Autre nom pour la taille.

Tonlieu : Du latin teloneum, du grec telônia, ferme des impôts. Impôt indirect d'origine romaine concernant le transit des marchandises (droit de péage).

Torah (la) : première partie de la Bible où sont définies les règles de la religion des hébreux.

Torah : Littéralement « enseignement » ; au sens strict désigne le Pentateuque, c'est à dire les cinq premiers livres de la Bible (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome) ; au sens large, la loi juive et son enseignement sous toutes ses formes.

Torchis : Matériau de construction composé de terre grasse et de paille hachée, utilisé comme remplissage.

Tore : Moulure dans la pierre.

Tore : Moulure ronde, demi-cylindrique, qui entoure la base d'une colonne, d'un pilier.

Totalitarisme : système dans lequel le pouvoir est contrôlé par un nombre restreint de personnes où les libertés individuelles sont limitées.

Toundra (la) : Formation végétale composée de buissons rabougris de 30 à 40 cm, de mousses et de lichens qui poussent sur un sol qui demeure gelé en profondeur.

Toundra : formation végétale composée de mousses, de lichens, d'herbes et de quelques arbustes nains qui poussent dans les régions polaires.

Tour d'escalier : Tour ne contenant seulement qu'un escalier permettant l'accès aux étages d'un autre bâtiment contigu.

Tour donjon : Tour si puissante et fortifiée qu'elle peut être utilisée comme partie centrale d'un château et abriter les appartements privés du seigneur.

Tour porte : Tour dont le rez-de-chaussée est un passage d'entrée.

Tour : Edifice en pierre ou en bois de deux ou plusieurs étages. La tour contient souvent des pièces d'habitation et parfois des éléments de fortification.

Tourelle : Tour peu développée en plan et qui, de ce fait, n'a pas l'importance d'un corps de bâtiment ; elle se développe sur la hauteur de plusieurs étages. Elle peut être en surplomb.

Tourisme : une personne qui voyage pour son plaisir.

Tourisme balnéaire (le) : tourisme au bord de mer.

Tourisme de masse : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Tourisme vert (le) : tourisme axé sur la découverte de la nature et du monde rural.

Touriste : personne qui quitte son domicile habituel, pour son temps libre et pour une durée supérieure à 24 heures.

Touriste : L'organisation mondiale du tourisme considère comme touriste international toute personne qui passe une nuit au moins dans le pays visité, dans le but autre que d'y exercer une profession rémunérée.

Tournoi : jeu guerrier dans lequel s'affrontent des chevaliers.

Tournois : Du latin turonensis. Le denier tournois fut à l'origine frappé dans l'atelier abbatial puis royal de Tours. Il connut une large diffusion, fut émis par d'autres ateliers. Saint Louis créa le gros tournois, valant 12 deniers. A compter du milieu du XIIIe siècle, le système tournois devint officiel : le roi de France fixait dans ses ordonnances la valeur en livres, sous, deniers et oboles tournois des différentes monnaies en usage dans le royaume. Une livre tournois valait vingt sous, un sou valait douze deniers. Ce système de compte eut cours jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Toxicomane : une personne qui a l'habitude de consommer des produits toxiques, qui se drogue.

Toyotisme (le) : la méthode de production élaborée par la firme japonaise Toyota dans les années 1960 pour lutter contre les coûts superflus selon le principe des quatre zéros (zéro défaut, zéro panne, zéro retard et zéro stock).

Traite : commerce et transport des esclaves noirs africains.

Traité de Rome : traité créant la C.E.E. en 1957.

Traité de Verdun ou Partage de Verdun : conclu en 843, les trois fils survivants de Louis le Pieux, les petits-fils de Charlemagne, se partagent l'empire carolingien, en trois royaumes : Charles le Chauve reçoit la Francie occidentale (qui deviendra le royaume de France en 1205) ; Lothaire I^{er}, à qui échoit le titre impérial, reçoit la Francie médiane ou Lotharingie, du centre de l'Italie à la Frise ; Louis le Germanique reçoit la Francie orientale (communément nommée Germanie, noyau du futur Saint Empire romain germanique). Ce traité est la conséquence de l'application de la coutume franque d'un partage de l'héritage plutôt que son attribution au fils aîné, en dépit de la règle de primogéniture appliquée chez les Romains.

Traite des Noirs : commerce et transport des esclaves noirs.

Traite négrière (ou traite des Noirs) : trafic de populations africaines que l'on envoyait travailler comme esclaves en Amérique entre le XVIe et le XIXe siècle.

Traites : impôt indirect sur la circulation des marchandises aux frontières du royaume, mais aussi entre certaines provinces.

Tranchée : un fossé creusé dans le sol destiné à abriter les combattants. Zone creusée sur les lignes de front pendant la première guerre mondiale.

Tranchées : Boyaux creusés dans la terre dans lesquels se réfugier les soldats.

Transaction : Convention rédigée par des personnes qui, d'un commun accord, décident d'abandonner tout ou partie de leurs demandes pour mettre fin au différent qui les oppose.

Transept : nef transversale coupant la nef principale et donnant à l'église la forme d'une croix. L'intersection de la nef et du transept s'appelle la croisée du transept. Les extrémités du transept sont appelées bras sud et bras nord.

Transept : En architecture, partie d'une église perpendiculaire à la nef formant, soit les bras de la croix, soit la barre d'un T, selon le plan.

Transfrontalier : à cheval sur une ou plusieurs frontières.

Transhumance : déplacement des troupeaux d'ovins entre les plaines côtières (pâturages d'hiver) et les arrière-pays montagneux (pâturages d'été).

Transit : situation d'un voyageur ou migrant qui traverse un pays pour se rendre dans un autre.

Transition démographique: situation d'un État où la mortalité baisse tandis que la natalité reste encore élevée.

Translatio : Les transports de reliques apparaissent au Ve siècle en Occident. Ils permettaient de fonder un sanctuaire qui attirerait les pèlerins.

Transnational : qualifie la coopération entre des entreprises ou des organisations établie dans deux ou plusieurs pays de l'Union européenne. L'Union a également pour objectif de favoriser cette coopération transfrontalière ou «transnationale».

Transposition : le processus qui consiste à intégrer une directive européenne dans le droit français par le vote d'une loi au Parlement français.

Transsibérien : voie ferrée de 9 000 km, entre Moscou et Vladivostok, passant par le sud de la Sibérie. Elle est doublée du BAM (Baïkal-Amour Magistral).

Travail : Petite construction en bois, couvert d'un toit qui servait à ferrer les boeufs.

Trébuchet : Machine de jet de la famille des mangonneaux, employée pour abattre des murailles.

Trech : Chemin qui conduit au franchissement d'un cours d'eau.

Trémois : (blé de). La céréale mettant 3 mois à pousser (ou semée le troisième mois de l'année romaine c'est-à-dire en mars) désigne donc l'avoine (ou l'orge).

Trempe : Opération visant à durcir une pièce en acier. Le métal est chauffé à haute température puis refroidi brusquement par immersion dans l'eau ou dans l'huile. La pièce est alors "trempé sec", il est donc cassant. Pour le rendre utilisable, une seconde opération est nécessaire, le revenu.

Trente Glorieuses : nom donné par l'économiste Jean Fourastié aux trente années de prospérité qui vont de 1945 à 1973. Dans les pays développés la croissance est forte et les salaires augmentent.

Tri sélectif : Le tri sélectif consiste à extraire des déchets ménagers tout ce qui peut être recyclé (carton, plastique, verre...), c'est-à-dire réutilisé pour fabriquer de nouveaux matériaux et de nouveaux objets. Les usagers déposent leurs déchets triés soit en déchetterie soit dans divers conteneurs regroupés dans des PAV (points d'apport volontaire).

Triade : désigne les trois principaux foyers qui concentrent les activités, les échanges, les pouvoirs de décision dans le monde : Amérique du Nord, Europe occidentale, Extrême Orient autour du Japon.

Tribunal administratif : Juridiction de l'ordre administratif statuant en première instance chargée de résoudre les litiges opposant les personnes privées à des personnes publiques ou opposant des collectivités publiques entre elles.

Tribunal correctionnel : Formation du tribunal de grande instance chargée de juger les délits et, le cas échéant, de se prononcer sur les demandes d'indemnisation des parties civiles qui s'estiment victimes.

Tribunal de commerce : Composé de juges élus par les commerçants, il est chargé de trancher les conflits entre commerçants, les litiges relatifs aux actes de commerce et statue en matière de défaillance des entreprises.

Tribunal de grande instance : Juridiction chargée de juger les affaires civiles portant sur des sommes supérieures à 10.000 euros ou qui ne sont pas attribuées à d'autres juridictions. Elle est également seule compétente pour certaines affaires énumérées par la loi, quel que soit le montant telles que l'état civil, les divorces, les adoption, les successions, etc.

Tribunal de police : Formation pénale du tribunal d'instance, il est chargé de juger les contraventions et statue à juge unique.

Tribunal des affaires de sécurité sociale : Juridiction compétente pour tout litige relatif à l'application du droit de la Sécurité sociale.

Tribunal des conflits : Haute juridiction placée au dessus des deux ordres qui a pour mission de résoudre les conflits de compétence entre les juridictions de l'ordre judiciaire et les juridictions de l'ordre administratif. Il est composé paritairement de membres du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation et présidé par le ministre de la justice.

Tribunal paritaire des baux ruraux : Juridiction spécialisée chargée de trancher les litiges relatif aux exploitants agricoles et plus spécialement aux baux ruraux.

Tribunal pénal international (TPI) : le TPI a été créé par l'ONU en 1993 pour juger les personnes responsables de crimes graves commis pendant les guerres qui ont eu lieu entre 1991 et 1999 dans l'ex-Yougoslavie. Il est remplacé par la Cour pénale internationale pour les crimes commis après 2002.

Tribunal d'instance : Juridiction du premier degré fonctionnant avec un juge unique.

Tribunal pour enfants : Juridiction chargée de juger les délits commis par des mineurs. Composé du Juge des Enfants (qui le préside) et de deux assesseurs non professionnels, il siège en dehors de la présence du public.

Tribunal : Organe judiciaire composé d'un ou de plusieurs juges ayant pour mission de juger les affaires qui lui sont transmises.

Tribunes : Galeries surélevées dans les églises (souvent au-dessus des bas-côtés).

Tribut (un) : Somme d'argent (impôt) qu'une cité doit payer à une autre.

Triens ou Tremessis : Pièce d'or valant un tiers de sou.

Trière : une trière est Vaisseau de guerre de la Grèce antique à trois rangs de rameurs superposés, armé d'éperons pour éventrer les navires ennemis.

Triglyphe : Élément de la frise d'ordre dorique, formé de trois cannelures verticales, alternant avec les métopes.

Trinité : Doctrine de l'Église d'après laquelle il y a en Dieu trois personnes en une seule nature. Les principales hérésies orientales, dont l'arianisme, portent sur la Trinité.

Triple Alliance : alliance militaire défensive entre l'Italie, L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avant 1914.

Triple Entente : alliance militaire entre la France, la Grande Bretagne et la Russie avant 1914.

Trithérapie : traitement médical qui ralentit la progression du virus du SIDA dans l'organisme.

Trochoïde (adj.) : En forme de roue.

Trois ordres : au Moyen Age, «ceux qui prient» (le clergé), «ceux qui combattent» (les seigneurs), «ceux qui travaillent» (les paysans).

Trompe-l'oeil (un) : technique picturale qui consiste à donner une impression de volume sur une surface plane.

Tropiques (les) : deux *parallèles de la sphère terrestre situés à égale distance de l'équateur* : le tropique du Cancer se situe à 23° 26' de latitude nord et le tropique du Capricorne à 23° 26' de latitude Sud.

Trou de boulin : Trou ou encastrement taillé dans un mur et destiné à recevoir une poutre.

Troubadour : Poète lyrique des XIIe et XIIIe siècles composant dans une des langues d'oc des oeuvres de formes diverses (chanson, sirventés, etc.) destinées à être chantées.

Trouvère : Du bas latin *tropare*, inventer, composer un poème. Le trouvère est un poète lyrique, à la fois rimeur et mélodiste, qui s'exprime en langue d'oïl aux XIIe et XIIIe siècles. Il est l'équivalent du Troubadour, poète de langue d'oc qu'il imite en reprenant la grande chanson courtoise de cinq strophes. Les premiers trouvères apparaissent vers 1150 à la cour de Champagne: ce sont Chrétien de Troyes , Guyot de Provins et Huon d'Oisy.

Trumeau : Pilier supportant en son milieu le linteau d'un portail.

Trust : entreprise résultant de la fusion de plusieurs entreprises primitives qui mêlent leurs actions afin d'accroître leur puissance et de dominer le marché.

Trust : regroupement de plusieurs entreprises sous une direction unique.

Truste : Du latin médiéval *trustis*; de l'ancien haut allemand *Trost*, fidélité. Garde privée du roi mérovingien, composée de ses antrustions. Ils lui prêtent serment de fidélité. Les nobles possèdent aussi une suite armée (*Gefolgschaft*).

Tsar : empereur russe, le dernier tsar est Nicolas II qui abdique en Mars 1917.

Tsar : nom donné au souverain en Russie.

Tsunami : Raz de marée déclenché par des séismes ou des éruptions sous-marines.

Tuf : pierre tendre ayant l'aspect du marbre.

Tympan : espace situé au-dessus du portail, entre le linteau et les voussures.

Tympan : Partie triangulaire du fronton.

Tympan : Paroi de remplage diminuant par le haut l'ouverture d'une baie. Le tympan est généralement plein et dans le même matériau que l'embrasure.

Typhon : une tempête d'origine tropicale, se déplaçant rapidement avec des vents violents. Équivalent asiatique des cyclones ou ouragans américains.

U

U.R.S.S. (Union des Républiques socialistes soviétiques) : État communiste né en 1922, il se disloque en 1991 en 15 États indépendants situés en Europe et en Asie. La Russie est le plus important d'entre eux.

U.R.S.S. : Union des Républiques socialistes Soviétiques, regroupant quinze République socialistes de 1945 à 1991.

Ulema (ou ouléma) (M) : de l'arabe ulamâ, plur. de âlim, savant, érudit. Désigne un docteur de la loi musulmane, juriste et théologien.

Umbo : Au centre du bouclier, pièce métallique servant à faire ricocher les flèches.

Umma (M) : terme coranique désignant la Communauté des Croyants dans son unité religieuse.

UMP (Union pour un Mouvement Populaire) un parti de droite fondé en 2002 et regroupant l'ancien parti gaulliste et des membres de la droite non gaulliste.

Unanimité : pour prendre une décision dans certains domaines, le Conseil de l'Union européenne doit être unanime, c'est-à-dire que tous les pays doivent être d'accord. Si un seul pays n'est pas d'accord, la décision est bloquée. Comme cela rendrait tout progrès très difficile dans une Union composée de 27 pays, la règle de l'unanimité n'est applicable que dans des domaines particulièrement sensibles comme l'asile, la fiscalité et la politique étrangère et de sécurité commune. Dans la plupart des domaines, les décisions sont aujourd'hui prises au vote à la majorité qualifiée.

UNESCO : créé en 1946, c'est l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle développe ainsi des programmes d'alphabétisation dans le Tiers Monde, mais assure aussi par exemple la protection du patrimoine mondial.

UNESCO : L'Unesco est le Sigle de United Nations Educational Scientific and Cultural Organization, en français : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. C'est un lieu de réflexion, de collecte et de diffusion des informations sur l'état de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde. S'intéressant aux plus vulnérables et aux plus démunis dans le monde (pays les plus pauvres, femmes, jeunes), l'Unesco organise de grandes conférences et publie

régulièrement des Rapports mondiaux sur l'état de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde.

UNICEF : créé par l'O.N.U. en 1946, cet organisme vient au secours de l'enfance défavorisée ; il tente de mettre en oeuvre dans tous les pays la Convention des droits de l'enfant de 1989.

UNICEF : L'Unicef est le sigle de United Nations *International* Children's Emergency Fund, en français : Fonds des Nations unies pour l'Enfance. C'est une agence de l'ONU à but humanitaire consacrée à la protection et à l'amélioration de la condition des enfants.

Unilatéral : Se dit d'un acte juridique qui émane de la volonté d'une seule personne (Ex. un testament, l'offre de contracter), ou parfois de certains contrats bilatéraux (qui émane de la volonté de deux personnes au moins) mais qui n'engendre de véritable obligation qu'à la charge d'une des parties.

Union européenne (l') : association économique, sociale, culturelle et politique de 27 Etats européens.

Union européenne : créée à l'origine par 6 Etats en 1957 sous le nom de C.E.E., elle rassemble depuis 2013 vingt-huit membres. L'U.E. met en place une zone de libre échange, des institutions politiques, des politiques économiques communes (Politique agricole commune, Euro) et prévoit également des politiques communes en matières de sécurité, de relations extérieures...

Union sacrée (l') : union de l'ensemble des forces politiques, de gauche à droite.

Unité urbaine : ensemble de communes avec une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération urbaine. L'agglomération parisienne est l'unité urbaine de Paris.

Universalité : - *De droit* : Ensemble de biens et de dettes formant un tout inséparable. (Ex. le patrimoine d'un individu). - *De fait* : Ensemble de biens nommés ainsi car ils forment un tout qui sera traité comme un bien unique. (Ex. une bibliothèque, un fonds de commerce).

Universaux : Idées générales, notions pouvant s'appliquer à une multitude d'idées ou de choses semblables.

Urbain : Adjectif qui s'applique à tout ce qui se rapporte à la ville.

Urbanisation : augmentation de la part des habitants des villes sur la population totale.

Urbanisation : transformation d'un espace rural en espace urbain.

Urbs : mot latin qui signifie « la ville ». Ce terme, ayant une connotation d'excellence, sera utilisé durant l'antiquité romaine pour symboliser « la ville d'entre toutes les villes », Rome.

Urssaf : Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales. Ce sont des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, dont la principale est de collecter l'ensemble des ressources destinées à financer le paiement des prestations du régime général de la Sécurité Sociale (soins médicaux, indemnités d'accidents du travail, retraites, allocations familiales).

Usucapion : Terme latin désignant la prescription acquisitive (manière d'acquérir la propriété d'un bien par la possession prolongée de celui-ci).

Usage : Du latin usagium, usaagium. Coutume, mais avec une nuance de précarité : "L'on ne puet aler contre ce qui est aprouvé pour coustume, mes l'en va bien contre aucuns usages quant il sont usé a tort ou en essil (ravage, dommage) sans rendre redevance a seigneur (Ph. de Beaumanoir, Coutumes du Beauvaisis, t. I, Paris, éd. Am. Salmon, 1900, p. 386). Droit d'usage, droit qu'ont des communautés rurales d'utiliser dans certaines limites une forêt ou un pacage seigneuriaux.

Usine : établissement industriel rassemblant un nombre important de machines et d'ouvriers.

Usine maquiladora : une usine d'assemblage construite par une entreprise nord-américaine au Mexique près de la frontière avec les Etats-Unis.

Usine maquiladora : une maquiladora, ou son abréviation maquila, est l'équivalent latino-américain des zones de traitement pour l'exportation (export processing zone, EPZ, en anglais). Ce terme désigne une usine qui bénéficie d'une exonération des droits de douane pour pouvoir produire à un moindre coût des marchandises assemblées, transformées, réparées ou élaborées à partir de composants importés ; la majeure partie de ces marchandises est ensuite exportée (sauf dans le cas des maquiladoras por capacidad ociosa, orientées vers la production nationale). Les maquiladoras ont vu le jour en 1960 au nord du Mexique, dans les zones frontalières avec les États-Unis d'Amérique.

Usufruit : Se dit d'un droit réel qui procure à son titulaire l'usage et la jouissance d'un bien appartenant à autrui de manière temporaire. On dit alors que le propriétaire du bien grevé par l'usufruit en possède la " nue-propriété ".

Usure : Se dit de la pratique consistant à prévoir des intérêts excessifs dans un contrat de prêt ou de crédit.

Usurpation : Elle est constituée par un ensemble d'infractions consistant à s'approprier sans droit des fonctions, des qualités, des titres etc. dans le but d'entraîner une confusion entre des activités privées et celles réservées à l'administration publique.

Utilité publique : Déclaration de l'autorité publique par laquelle une opération ou une association est reconnue comme présentant un intérêt pour la collectivité. Les dons consentis aux associations reconnues d'utilité publique bénéficient d'un régime fiscal avantageux.

V

Vaccin une substance destinée à être injectée dans le corps et permettant de l'immuniser contre les maladies infectieuses.

Vaisseau : Espace intérieur, en général allongé, occupant la plus grande partie de la hauteur d'un bâtiment, ou, au moins, plusieurs étages.

Valeur mobilière : Valeur cessible par simple transmission, négociable immédiatement et qui confère à son propriétaire soit un droit d'associé (action, certificat d'investissement), soit un droit de créancier (obligation).

Valeur : Ensemble des règles de conduite, des lois jugées conformes à un idéal et auxquelles on se réfère.

Valeur : Ensemble des règles de conduite, des lois jugées conformes à un idéal et auxquelles on se réfère.

Vallée (une) : Dépression allongée constituée de deux versants, au fond de laquelle coule, ou coulait, un cours d'eau.

Vantail : Panneau de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux.

Vassal (un) : c'est une personne qui s'est mise au service d'un seigneur. La vassalité induit des obligations aussi bien du vassal que du seigneur car c'est un lien très fort entre les deux hommes.

Vassal : guerrier qui a prêté hommage à un seigneur.

Vassal : Du latin vassalus, diminutif de vassus. Homme libre entré en recommandation et doté souvent d'un bénéfice.

Vassalité : Contrat unissant un seigneur et un vassal.

Vassus : Mot d'origine celtique: gwas. Désigne un jeune homme dépendant, un esclave, puis l'homme libre, l'homme d'armes qui s'est recommandé.

Vavasseur : Du latin vavassor. Arrière-vassal; vassal à ressources et équipement militaire restreints; en Normandie, le possesseur d'une vavassorie doit un service moindre que celui d'un fief de haubert.

Veille juridique : La veille est une notion qui recouvre l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de collecte, d'analyse et diffusion de l'information utile à l'entreprise et au professionnel du droit. Le but essentiel de la veille est l'anticipation de l'évolution de la réglementation et l'aide à la décision (choix stratégiques, adaptation, diversification, innovation).

Vénération : adorer une divinité.

Vente amiable : Une personne saisie peut dans le délai d'un mois qui suit une saisie vente effectuée sur ses biens demander à bénéficier des conditions régissant la vente amiable.

Vente judiciaire : Elle concerne la vente des objets saisis par les huissiers de justice, de biens vendus par autorisation de justice, de liquidation judiciaire. L'officier vendeur n'est soumis à aucun formalisme. Toute personne peut porter des enchères, l'acquéreur étant le dernier enrichisseur. Les ventes peuvent avoir lieu sur place ou dans une salle des ventes.

Vêpres : Office monastique qui se chante ou se récite à 16 heures en hiver, en été avant le second repas, c'est-à-dire avant 19 heures.

Verdict : C'est la déclaration solennelle par laquelle les magistrats et les jurés de la cour d'assises répondent de la culpabilité ou non d'une personne et fixe, le cas échéant, une peine à son encontre.

Vermillon : Du latin vermiculus. Teinte rouge provenant de la cochenille.

Vers le parti politique écologiste fondé en 1984. Vulnérabilité la fragilité face aux risques. Xénophobie l'hostilité à l'égard des étrangers.

Vertus théologiques : foi, espérance, charité.

Verus dominus : Expression latine signifiant le " véritable propriétaire ".

Véto : possibilité de s'opposer à une décision.

Vêtu : Manse pourvu d'un tenancier; sinon, il est "vide".

Vicaire (C) : du latin vicarius, remplaçant. Celui qui exerce en second les fonctions attachées à un office ecclésiastique.

Vice - Caché : Se dit d'un défaut non apparent lors de l'achat ou de la location d'un bien et qui peut obliger le vendeur ou la bailleur à garantie. - *De forme* : Se dit des irrégularités résultant de l'inobservation de formalités ou procédures requises dans la conclusion ou la rédaction d'un acte ou l'élaboration d'un jugement et pouvant entraîner la nullité dudit acte ou jugement. Ex. vice de consentement affectant la conclusion d'un contrat.

Vice-roi (un) : représentant du roi d'Espagne dans les colonies sous son autorité.

Vicomte : Du latin vicecomes. Lieutenant délégué et représentant du comte. Devenu le plus souvent indépendant à l'époque féodale; en Normandie, officier ducal.

Vicus : Petite agglomération rurale, bourg à vocation administrative et économique.

Vidame : Du bas latin vicedominus, du latin classique, vice, à la place de, et dominus, seigneur. Le vidame était chargé de défendre les intérêts temporels d'une abbaye ou d'un monastère.

Viduité : Etat de veuf ou de veuve.

Vigiles : Office précédant matines, la veille des fêtes, débute entre minuit et deux heures du matin.

Viguerie ou Vicairie : Du latin vicaria. Circonscription administrative judiciaire, centrée sur le vicus. Le mot sert à situer les lieux, par exemple dans un acte de donation (in pago, in vicaria, in villa...). Au XI^e siècle, du fait de l'usurpation des prérogatives judiciaires par les sires, le terme en vient à désigner un ressort castral, une "châtellenie".

Vikings (les) : peuple de guerriers venu du Nord de l'Europe (Scandinavie) et qui s'est livré à des invasions dans toute l'Europe entre les VI^e et VIII^e siècles après Jésus-Christ

Villa : Désigne à l'époque romaine les bâtiments d'exploitation et d'habitation d'un domaine, c'est-à-dire le chef-lieu de l'exploitation. Puis désigna l'ensemble du grand domaine. Au Haut Moyen Âge, la villa est une grande exploitation agricole comprenant la résidence du propriétaire, de nombreux bâtiments d'exploitation, des services communs (forge, four, pressoir, moulins, etc.) et, parfois, quelques hameaux ainsi qu'une église. La "réserve" est exploitée directement par le propriétaire foncier à l'aide d'esclaves, tandis que le reste du domaine est concédé à des paysans.

Village planétaire : les nouvelles technologies permettent de réduire les distances en temps et en kilomètres, transformant la planète en une sorte de village.

Villain : Du latin villanus, de villa avec influence de vilis, vil, de peu de valeur.

Paysan dépendant d'une villa, seigneurie rurale ou manoir et astreint en tant que tel à des obligations coutumières; paysan en général, par opposition à noble ou bourgeois.

Ville mondiale : ville qui concentre les fonctions économique, financière, politique et culturelle et qui rayonne à l'échelle mondiale.

Ville nouvelle : une ville créée de toutes pièces pour désengorger les grandes agglomérations.

Ville-monde : Très grande ville ayant des fonctions qui lui donnent une influence mondiale. Le réseau des villes-monde est appelé archipel métropolitain mondial.

Villeneuve : Nouveau village (créé souvent à l'époque des grands défrichements) pourvu d'un statut juridique et de privilèges par le seigneur (rois, comtes, châtelains, établissements).

Villes nouvelles : ville créée de toutes pièces. Il y en a cinq en Île-de-France (Melun-Sénart, Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise) et quatre en province : Villeneuve d'Ascq (près de Lille), L Isle-d'Abeau (près de Lyon), Étang de Berre (près de Marseille) et Val-de-Reuil (près de Rouen).

Vingtain : La construction et l'entretien des remparts étaient à l'époque delphinale à la charge des bourgeois, contre le paiement d'une redevance en nature, appelée vingtain. Comme son nom l'indique, son montant correspondait à 1/20ème des revenus des habitants. Pendant les hostilités, ce vingtain est souvent supprimé. En compensation, la communauté est dans l'obligation de lever une taxe sur la vente de vin au détail appelée "commun", pour la construction et l'entretien de la nouvelle enceinte nécessitée par l'extension de l'agglomération au delà de ses anciennes murailles.

Virelai : Poème souvent construit comme un lai.

Visa : cachet apposé sur un passeport et autorisant un séjour dans l'État concerné.

Vita Apostolica : Expression latine: littéral, vie apostolique. Type de vie chrétienne conduite sur le modèle de la vie des apôtres. Les chrétiens qui s'en réclament (XIe-XIIIe siècles) insistent tantôt sur la pauvreté et la prédication (d'après l'Évangile) tantôt sur la prière et la vie communautaire (d'après la vie, décrite dans les Actes des Apôtres, des premières communautés chrétiennes à Jérusalem).

Vitrail (un) : assemblage de vitres en verre colorés et jointes par des baguettes de plomb. On trouve généralement les vitraux dans les églises et cathédrales.

Vivier : Etang construit à proximité d'un château pour améliorer sa défense et servir de réserve à poissons en temps de paix. Bellecombe et Avalon avaient leur vivier.

Vizir : ministre.

Voie de fait : Elle est constituée par un acte émanant de l'autorité administrative qui porte une atteinte grave au droit de propriété ou à une autre liberté fondamentale et qui est manifestement insusceptible de se rattacher à un pouvoir légalement dévolu à l'administration. L'autorité judiciaire est seule compétente pour constater, sanctionner et réparer une voie de fait.

Voie de recours : action visant à un nouvel examen d'une décision judiciaire.

Voie d'exécution : Ensemble de procédures permettant à une personne d'obtenir par la force, l'exécution des actes et jugements qui lui reconnaissent des prérogatives ou des droits.

Volucraire : Catalogue symbolique d'oiseaux.

Vote à la majorité qualifiée (V.M.Q.) : sur la plupart des questions, le Conseil de l'Union européenne prend ses décisions sur la base d'un vote. Chaque pays dispose d'un nombre déterminé de voix, qui est proportionnel à la taille de sa population. Le nombre de voix par pays est le suivant : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni 29 ; Espagne et Pologne 27 ; Roumanie 14 ; Pays-Bas 13 ; Belgique, Grèce, Hongrie, Portugal et République tchèque 12 ; Autriche, Bulgarie et Suède 10 ; Danemark, Finlande, Irlande, Lituanie et Slovaquie 7 ; Chypre, Estonie, Lettonie, Luxembourg et Slovénie 4 ; Malte 3. Un État membre peut en outre demander confirmation que les voix favorables représentent au moins 62 % de la population totale de l'Union. Si ce n'est pas le cas, la décision n'est pas adoptée.

Vougier : Soldat armé d'une vouge, arme tranchante à main

Voussure : (Vousoir)Partie cintrée couvrant l'embrasure d'une baie (portail d'une église) dans sa partie haute.

Voûte d'arêtes : Formée par la rencontre de deux berceaux de même hauteur.

Voûte : Construction en maçonnerie disposée en arc et formant le plafond d'une construction.

Vulgate (C) : du latin *vulgaris*, de *vulgus*, multitude. Version latine de la *Bible*, due à saint Jérôme (Stridon, Dalmatie, v.347 - Bethléem 419 ou 420) et adoptée par le concile de Trente (XVIe siècle).

Vulgate : Traduction de la Bible à partir de l'hébreu et du grec, faite en latin par saint Jérôme.

Vulnérabilité (la) : fragilité face à un risque

Vyomanautes : c'est le nom porté par les voyageurs spatiaux de l'Inde.

W

Wahhabite / wahhabisme, wahhābīy (généreux) وهابيّ : doctrine sunnite hanbalite qui tire son nom de Muhammad □ Abd al-Wahhāb, réformateur du XVIII^e siècle né en Arabie.

Wahî, (inspiration) وحى : révélation, comme celle faite à Moïse, elle se différencie de celle faite exclusivement à Mahomet (voir Tanzîl).

Wallon : Pour le Franc, celui qui parle une langue dérivée du latin.

Warrant : - *Warrant-cédule* : nom donné à certaines sûretés réelles mobilières. Il s'agit d'un gage nécessitant la dépossession d'un bien (généralement des marchandises déposées dans les mains d'un tiers qui émettra un titre/document nommé "warrant-cédule" permettant de disposer des marchandises qui y sont mentionnées). Les biens ainsi warrantés peuvent servir de garantie lors d'une demande de financement (par le biais de la remise du warrant). - *Warrant* : nom donné à un droit permettant de souscrire à une augmentation du capital ou à une émission d'emprunt obligataire. Il est soit attaché à certaines actions (actions avec warrant) ou à certaines obligations (obligations avec droit de souscription), ou est un titre indépendant (on parle alors de "warrant-sec").

Weltpolitik : politique mondiale d'impérialisme économique conduite par l'Allemagne.

Wergeld : Mot germanique signifiant le prix du sang, littéralement "prix de l'homme". Par extension, amende de composition destinée à arrêter la vengeance de la famille de la victime.

X

Xénophobie : hostilité à l'égard des étrangers.

Xoanon : statue d'un dieu ou d'une déesse sculptée dans du bois. Le mot vient du grec xoîs, qui désigne un ciseau à bois ou une serpe.

Y

Yad : Littéralement « main » ; désigne les indicateurs de lecture ayant la forme d'une main montée sur un long manche, souvent ouvragé, et qui permet à l'officiant du culte de suivre le texte de la Torah sans toucher de sa main l'écriture, celle-ci étant considérée comme sacrée.

Yahvé : nom du dieu d'Israël.

Yakuza : Mafia ou pègre japonaise (souvent d'origine coréenne).

Yeshhiva : Ecole rabbinique.

Yom Kippour : Jour du Grand Pardon, jour de jeûne et de repentir, célébré le 10 du mois de tishri, dix jours après Rosh ha-shannah.

Ysopet : Recueil de fables du moyen âge.

Z

Z.E.E. (une) : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).

Z.E.S. (Zones économiques spéciales) : en Chine, zones créées à partir de 1979 pour offrir des conditions privilégiées aux entreprises étrangères afin de faciliter leur installation (ex : peu d'impôt).

Zaibatsu : concentrations d'entreprises au Japon entre les mains d'une même famille.

Zakai : nouvelle forme des Zaibatsu avec l'introduction du secteur bancaire comme partenaire économique.

Zéphyr : Du latin zephyrus, emprunté au grec zephyros, vent d'ouest.

Ziggourat : tour à étage, temple ayant la forme d'une pyramide à degrés.

Zollverein : association douanière d'États allemands supprimant entre eux les douanes intérieures à partir de 1828; cette association devait favoriser l'unification de l'Allemagne.

Zone chaude : espace situé entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne. Il correspond aux milieux tropicaux et équatoriaux.

Zone de libre échange : une zone où la liberté de circulation des biens est assurée (absence de droits de douane).

Zone de libre-échange : zone regroupant des pays qui ont décidé de supprimer les obstacles commerciaux existant entre eux, comme les taxes et les quotas à l'importation. Il existe plusieurs zones de libre-échange dans le monde, comme le Mercosur en Amérique du sud, l'Aléna en Amérique du nord et l'A.E.L.E. en Europe. L'Union européenne est une zone de libre-échange, mais elle est aussi bien plus que cela, car elle repose sur un processus d'intégration économique et politique, où les décisions sont prises en commun dans de nombreux domaines.

Zone démilitarisée une région où est interdite toute activité ou toute installation de type militaire.

Zone euro l'ensemble des pays de l'UE qui ont adopté l'euro comme monnaie unique.

Zone franche : un territoire où les impôts et droits de douane sont supprimés pour inciter les entreprises à s'implanter.

Zone froide : espaces situés aux pôles Nord et Sud.

Zone industrialo-portuaire (une) : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre).

Zone tempérée : espaces situés entre les zones froides et la zone chaude. Il y a deux zones tempérées, une dans l'hémisphère Nord, l'autre dans l'hémisphère Sud.

Zones urbaines sensibles : quartiers des villes françaises définis par une loi de 1996, où les autorités ont mis en place une politique de la ville destinée à réhabiliter l'espace urbain, à créer des emplois et à réduire les inégalités.